This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

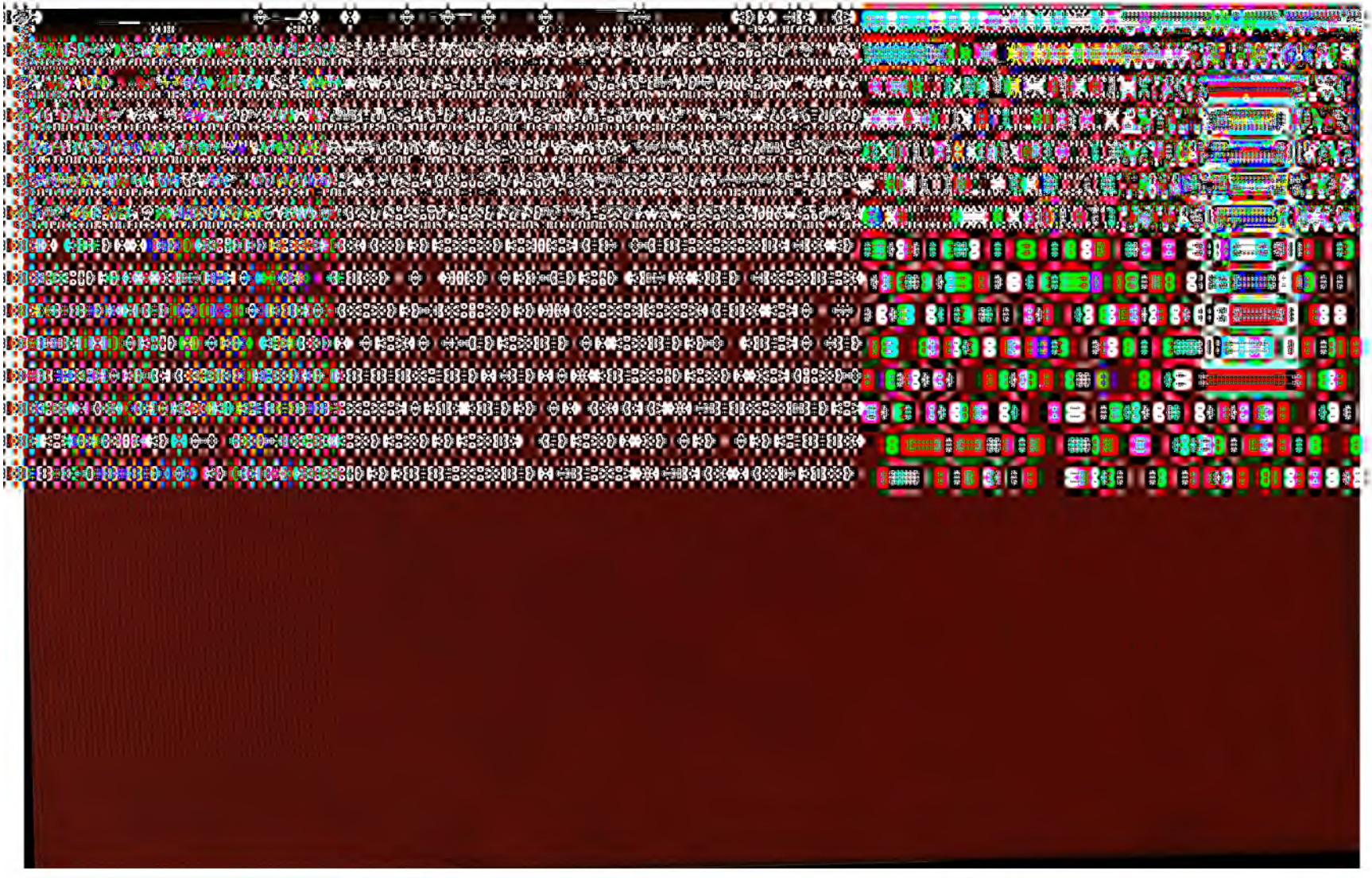

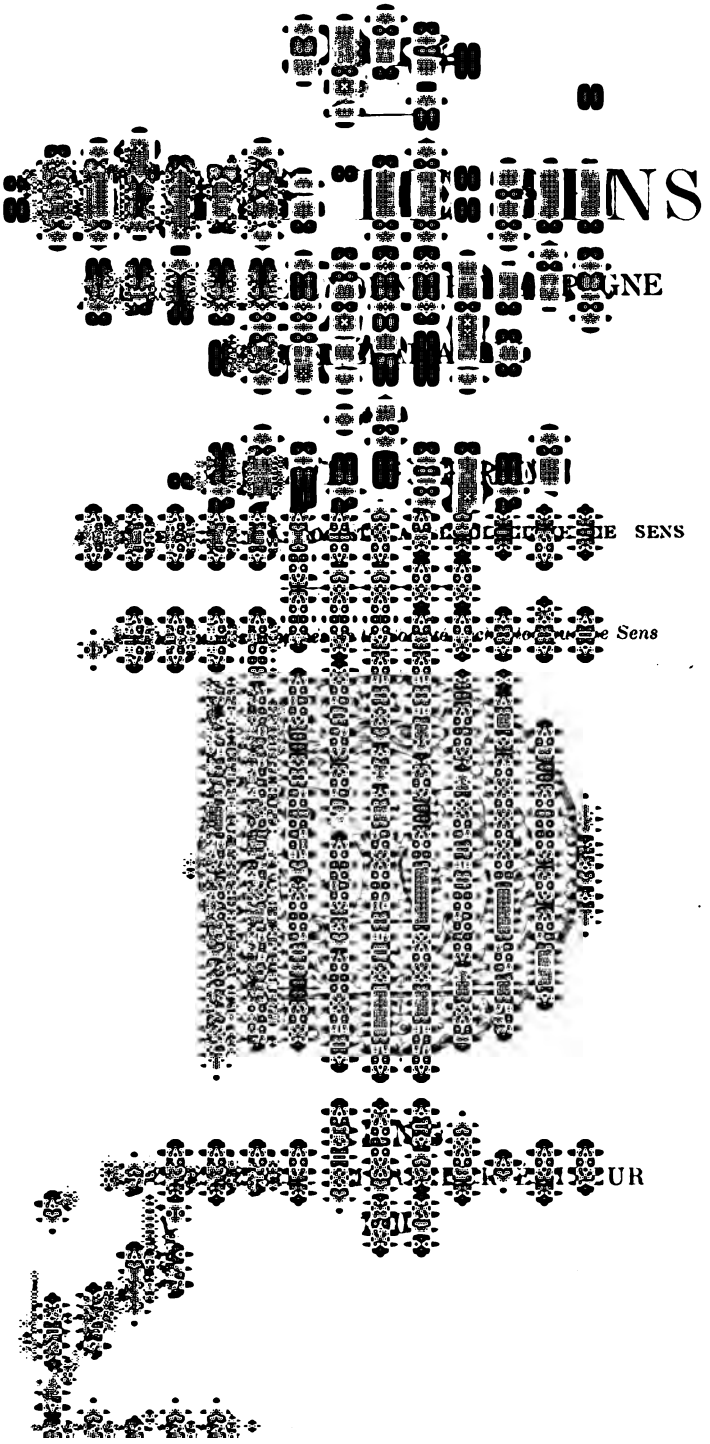

1. Sens, France (Yonne) - Hist.
2. Napoleonic wars, 1814
3. Allix, J.

DG1
P

1814

—

SIÈGES DE SENS

Bautzen et de Dresde, la fortune lui avait offert une nouvelle occasion de traiter; mais, plus dominé que jamais par son aveugle confiance, il avait éludé les propositions du Congrès des puissances, réunies à Prague, et s'était attiré la déclaration de guerre de l'Autriche (11 juin). Maintenant à la Russie, à la Prusse, à la Suède, à la haineuse Angleterre, à l'Autriche, à l'Allemagne entière, venait de se joindre notre ancienne alliée, la Bavière. La coalition était complète, victorieuse : elle était massée sur toutes nos frontières, que menaçaient d'inonder plus d'un million de soldats (1).

Cependant elle hésitait encore, comme saisie d'une crainte secrète à la pensée de violer le territoire de cette France, où vingt-cinq ans de révolutions avaient produit tant d'événements extraordinaires et de revirements terribles. Elle se recueillait, indécise, et suspendait sa marche (2). Réunis à Francfort, les princes alliés offrirent encore de traiter; les conditions étaient plus dures ; toutefois sous le vague intentionnel des formules diplomatiques, elles garantissaient au moins, avec netteté, l'intégrité de la patrie. Après tous ses désastres, la France était assurée de recouvrer « ses limites naturelles, » telles que l'habileté de ses diplomates sauraient les arracher à la jalousie réciproque des

(1) Houssaye, *1814*, p. 60.

(2) Clausewitz lui-même en fait l'aveu : « Il est vrai que la grande armée ne s'était avancée que lentement, avait dispersé ses forces avec une prudence puérile et éprouvait sans doute une certaine frayeur à la pensée d'une marche directe sur Paris..... » p. 137.

puissances (1). Mais traiter c'était s'avouer vaincu; c'était l'impossible pour un homme de la trempe de Napoléon (2). Uniquement occupé de cacher sa détresse, il fit une réponse ambiguë, comme s'il eût été encore en état de discuter, et ne pensa plus qu'à consacrer sa prodigieuse activité et les ressources du plus puissant et du plus extraordinaire esprit à soutenir, dans la France envahie, la lutte suprême contre l'Europe entière. N'espérant rien du vainqueur pour n'avoir jamais lui-même ménagé le vaincu, il mit une sombre et violente énergie à jouer au terrible jeu des batailles, sa dernière chance sur un dernier coup de dé.

Les alliés prirent alors deux mesures de la plus haute gravité. Ils ordonnèrent une campagne d'hiver immédiate, puis ils lancèrent une habile proclama-

(1) Les alliés étaient unanimement d'accord sur la puissance et la prépondérance que la France doit conserver dans son intégrité et en se renfermant dans *ses limites naturelles*, qui sont le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. — (*Note* jointe au rapport de Saint-Aignan, 9 nov. 1813.)

L'acceptation immédiate de ces *bases sommaires* était requise. Les limites naturelles seraient-elles celles de la Monarchie ou des conquêtes de la République? Au fond, Metternich ne s'en occupait guère; son but était de mettre Napoléon dans son tort et de détacher de lui l'opinion publique; il connaissait son adversaire et réussit à merveille : « J'aurai fait mon devoir, dit-il, mais Napoléon *ne fera pas le sien*, voilà ma profession de foi. » Metternich à Caulaincourt, voy. Oncken, t. II, p. 715, cité par Albert Sorel, voy. *Le Congrès de Chatillon*, journ. des Savants, juillet 1900, pp. 389 et suiv.

(2) Napoléon, *Corresp.*, lettre au roi Joseph, 18 fév. 1814 : « Si j'avais signé le traité qui réduisait la France à ses anciennes limites, j'aurais couru aux armes deux ans après. — Taine, *le Régime moderne*, p. 115, n° 2. — Clausewitz : « Si Bonaparte n'a pas considéré sa situation comme assez désespérée pour en venir volontairement au point que nous appelons l'extrême limite de la défensive, c'est que son jugement était faussé, comme le résultat le prouve. » P. 119.

tion, où ils séparaient la nation de son souverain, déclarant une guerre sans merci au perturbateur de l'Europe. Ils se défendaient d'attaquer la nation française et promettaient d'épargner les populations paisibles. L'invasion commença aussitôt. L'armée du Nord, composée des Anglo-Hollandais, marche sur la Belgique ; Blücher, à la tête de l'armée de Silésie (50000 hommes environ), franchit le Rhin entre Manheim et Coblentz. La grande armée austro-russe ou armée de Bohême, sous les ordres du prince de Schwartzenberg, passe le fleuve à Schaffouse et à Bâle, les 21, 22, 23 et 24 décembre 1813, puis, marchant par le Jura sur Besançon, Langres et Dijon, déborde sur l'Ain et la Saône à gauche, sur Belfort, et les Vosges à droite. C'est à elle que nous aurons à faire. Elle était forte de 200000 hommes (1). Ce torrent d'hommes prenait la France au dépourvu. Absorbé par ses idées de conquête et son amour-propre de général invincible, Napoléon avait négligé tout travail de défense aux places fortes de la frontière. Il avait gaspillé les millions à Hambourg, à Dantzig et dans les places de la haute Italie ; il n'avait rien préparé contre les retours d'une fortune lassée (2).

(1) Les troupes de première ligne qui envahirent la France, dans la première quinzaine de janvier, étaient fortes de *246 757* hommes selon les calculs de M. Houssaye, et de *265 000* d'après Clausewitz. D'après ce dernier auteur, 115 000 Français avaient à combattre contre 265 000 ennemis, tant en rase campagne que dans les places fortes. Nous n'avons pas à parler ici des masses étrangères qui franchirent ensuite les frontières, ou se tinrent en réserve. Le IVe corps (prince royal de Wurtemberg) qui assiégea Sens, comptait 14000 hommes, et la cavalerie de Platow, 6000 hommes.

(2) THIERS, *Histoire de l'Empire.* — BOURRIENNE, IX, XVIII. *passim.*

Nos forteresses, sauf Mayence, n'avaient ni vivres, ni munitions, ni canons. Il fallut tout improviser en quelques jours, et pour ainsi dire sous le feu de l'ennemi, avec des coffres et des arsenaux vides, derrière un faible rideau de troupes régulières qui couvrait à peine l'effort chimérique d'une levée en masse. Pour comble de malheur, selon le mot de Rapp (1), nos ennemis avaient appris de nous l'art de la guerre. Sans nous laisser le temps de respirer, ils se contentèrent de bloquer les forteresses de l'Est et s'avancèrent au cœur du pays, afin d'opérer leur concentration entre la Marne et la Seine.

Par suite de ces mouvements, les lignes stratégiques de l'Yonne et du Loing, par lesquelles on pouvait tourner les défenseurs de la capitale, prenaient une très grande importance. Napoléon fit choix, pour les couvrir, d'un homme sur lequel il savait pouvoir absolument compter. C'était le général Pajol, dont il avait apprécié la haute valeur militaire pendant la campagne de Saxe (2). Il le chargea donc, par décret du 17 janvier, de la défense de la vallée de la Seine jusqu'à Nogent, et de celle de

(1) Causant avec Bourrienne, il lui avait dit des Russes : « Ces b... là en sauront bientôt autant que nous ! Chaque fois que nous leur faisons la guerre, nous leur enseignons à nous battre. » BOURRIENNE, *Mém.* t. IX, p. 83.

(2) Napoléon avait eu beaucoup à se plaindre, en 1813, de l'insuffisance de sa cavalerie. Un jour qu'il avait failli être enlevé par un parti ennemi, par suite de la négligence de ses piquets, l'Empereur s'était écrié devant tout son état-major : « Celui-là seul sait non seulement se bien battre, mais ne jamais se laisser surprendre : » — et il l'avait fait venir auprès de lui.

l'Yonne et du Loing, avec Montereau comme base d'opération.

Au moment de quitter Paris pour prendre le commandement en chef et se porter sur Châlons-sur-Marne (25 janvier), l'Empereur avait donné à Pajol les instructions suivantes : « Conserver toujours à son corps d'armée la plus grande mobilité possible ; pousser ses avant-postes à Arcis-sur-Aube ; correspondre avec le général Hamelinaye à Troyes, et être prêt à appuyer ce général ou à être appuyé par lui suivant les circonstances, de manière à présenter à un moment donné, en réunissant les deux corps, une masse assez imposante pour arrêter l'ennemi (1). » En un mot, Pajol devait avoir les les yeux toujours tournés vers la Champagne.

Ses forces étaient malheureusement plus nominales que réelles : elles se composaient d'une division de gardes nationaux, que le général Pacthod s'efforçait d'armer et d'instruire à Montereau ; d'une batterie d'artillerie à Arcis-sur-Aube, enfin d'une division de cavalerie organisée à Versailles, à l'aide des dépôts des régiments de chasseurs, hussards et dragons dont les escadrons étaient à l'armée d'Espagne. « Tout cela, écrit Napoléon, sera sous les ordres du général Pajol. »

L'Empereur avait encore prescrit de mettre, en vingt-quatre heures, les ponts en état de défense. Mais comment agir avec cette rapidité, quand on

(1) *Pajol*, par le général Pajol, son fils. Paris, *Didot*, 1874. — Cf. Corresp. de Napoléon, n° 21 133. — « Sa Majesté vous recommande de nous bien conserver Nogent et Pont, » insistait Berthier, le 4 février.

n'avait sous la main que des ingénieurs jeunes et inexpérimentés, peu d'ouvriers et pas d'argent !

Nous allons saisir ici, sur le vif, le désarroi où la rapidité des événements jetait l'administration militaire. Tandis que Pajol courait à son poste et faisait des miracles d'activité pour obéir aux ordres personnels de l'Empereur, le 28 janvier, à minuit, le général d'artillerie Allix recevait, de son côté, l'ordre du duc de Feltre, ministre de la guerre, de partir sur-le-champ de Paris, pour aller prendre le commandement en chef de la 18e division militaire, dont le quartier général était alors à Auxerre (1). Il devait exercer ses pouvoirs « sur les rives de la Seine, depuis Nogent jusqu'à Troyes, et sur les rives de l'Yonne et du Loing. » Il avait pour instructions, dit-il, de porter « toute son attention sur un but unique, et ce but était de conserver libre la communication de Paris avec Dijon et avec Lyon, et de défendre le cours de l'Yonne (2). » Allix ne devait pas cesser de regarder la Bourgogne.

Opposition de personnes, opposition de but ; la contradiction ne saurait être plus absolue entre les chefs au début d'une campagne. La faute n'en revient pas assurément à l'Empereur, qui avait adressé à Clarke lui-même le programme le plus minutieux du rôle qu'il réservait à Pajol (3). Avec un homme du caractère d'Allix, le conflit devait être immédiat et bruyant ; il le fut.

(1) Allix, *Système d'artillerie*, p. 183. Note.— Arch. admin. de la guerre. — Etats de service d'Allix.

(2) *Système d'artillerie*, ibid.

(3) Voy. Corresp. de Napoléon, n° 21 133 : Lettre à Clarke, 24 janv.

Cependant l'antagonisme des deux missions n'était pas, à la rigueur, inconciliable, mais qui aurait pu remédier à l'incompatibilité d'humeur des deux généraux ?

La figure de Pajol est tellement historique qu'il n'est pas nécessaire de l'esquisser ici. Nous n'en rappellerons que quelques traits qui nous ont plus particulièrement frappé, en maniant sa correspondance. Brave et intelligent, mais d'une bravoure qui se contient et s'efface derrière la discipline et la raison du devoir ; d'une intelligence qui devine, saisit l'ensemble d'une situation, mais sait méditer, peser chaque détail, attendre le moment d'agir, Pajol travaille en silence, monte à cheval sans se plaindre, malgré ses blessures qui se rouvrent, et, sans aucune illusion sur l'issue de cette lutte surhumaine, il déploie la même activité que s'il était prêt d'atteindre la victoire : de fait, il la saisira bientôt à Montereau. Il place ses vedettes, observe à couvert, écoute et regarde. Il a vu ; il disparaît, toujours en éveil et toujours insaisissable. Son coup d'œil, son jugement ne sont jamais en défaut ; l'imagination n'a aucune part dans sa sagacité. En descendant de cheval, de jour ou de nuit, il trace son rapport d'une écriture ferme et posée, en termes précis, concis, saisissants ; et aussitôt, les estafettes se succèdent sur les chemins du quartier général, emportant ces précieux billets, que le chercheur reconnaît entre mille et lit aujourd'hui avec la même avidité qu'il y a quatre-vingt-six ans, Napo-

léon. Pajol est un éclaireur hors de pair; ses talents ne pouvaient échapper à l'œil profond de l'Empereur.

Tout différents étaient le tempérament et les antécédents du général Allix. Bouillant, mais d'une ardeur soumise aux écarts d'une imagination emportée; énergique, mais jusqu'à briser parfois la raison; brave, mais impressionnable jusqu'à l'exaltation, Allix était demeuré fidèle aux traditions fiévreuses des premières levées de la République. Il avait débuté dans l'artillerie en 1792; ses grades, il les avait pris au pas de course; c'était le privilège des jeunes armées, qu'il avait suivies sur le Rhin, en Allemagne, en Italie.

Colonel à vingt-six ans, tout lui avait d'abord souri. Il avait conquis d'emblée la confiance du Comité de salut public, lorsqu'il lui avait officiellement porté la nouvelle de la capitulation de Luxembourg. Les membres du Comité voulaient même le nommer général, mais il avait refusé par crainte d'exciter la jalousie de ses camarades; il s'était contenté du grade de colonel. Survint alors Bonaparte et sa fortune; l'étoile d'Allix s'éclipsa; et cependant il n'avait tenu qu'à lui d'entrer dans l'épopée naissante. Après la prise de Luxembourg, il avait rencontré, à Paris, Bonaparte qui arrivait de Toulon; il « s'était lié d'amitié » avec lui. Lors du 13 vendémiaire, celui-ci ne l'avait pas oublié et lui avait offert de l'emmener, en qualité d'aide-de-camp, dans sa glorieuse campagne d'Italie. Au lieu de regarder l'avenir, Allix s'était arrêté à une consi-

dération de fierté et peut-être d'indépendance républicaine ; il ne voulut pas se ployer à ce service personnel, ni engager son avenir, et il rejeta une proposition si magnifique. Des aventures assez compliquées remplacèrent donc, pour lui, les brillants faits d'armes.

En Belgique (1798), il croit l'armée trahie et provoque l'arrestation du directeur de l'artillerie des bureaux de la guerre. L'éclat de cette affaire retentissante et l'animosité des bureaux le mènent à Turin, où il entame un conflit violent avec les agents du Directoire. Il se plaignait d'exactions ; on lui répondit par une « disgrâce complète. » Il passe à Ancône assiégée, monte comme parlementaire sur le vaisseau d'un amiral russe qui lui inflige une dure captivité. Enfin, il recouvre sa liberté sur parole, traverse l'Allemagne et rentre en France, par Mayence. Il arrive à Paris, six jours avant le 18 brumaire, et se tient à l'écart. « Il ne prend pas une part active à cette révolution. » En vain prétendra-t-il plus tard que Marmont, par jalousie, ne l'avait pas mis au courant du mouvement. Marmont l'avait invité à la revue préparatoire et n'était pas tenu d'en dire plus long, à qui affectait de ne pas vouloir comprendre. Quant à Bonaparte, il n'eut aucun doute. Il ne vit plus dans Allix qu'un frondeur, d'esprit assez suspect, mais dont les talents pourraient encore lui être utiles. Il l'emmena donc dans sa campagne de Marengo, sans toutefois lui donner d'avancement. Après la victoire, le colonel resta en Italie, où il réussit à se brouiller avec Marmont,

qui commandait en chef l'artillerie de l'armée. Il rentre alors en France avec un congé, et voilà que son régiment, en garnison à Turin, se mutine dans l'intervalle, pour une question de solde et de vivres. L'émeute fut si grave que le régiment dut être licencié, non sans que l'attitude singulière de son colonel, lors du 18 brumaire, n'eût été sévèrement rapprochée de cet événement. Le sang avait coulé, deux officiers avaient été tués ou assassinés; Allix n'en vint pas moins défendre hardiment ses soldats auprès du premier consul, méconnaissant de plus en plus l'évolution rapide des pouvoirs publics vers un nouveau régime. Il y eut alors « une scène (1) » entre les deux interlocuteurs, scène qui dut être violente, car Bonaparte, déterminé à détruire, dans l'armée, toute réminiscence d'humeur jacobine, voulait faire un exemple. Allix donna sa démission. Cependant, on le reclassa bientôt comme directeur de l'artillerie à Perpignan ; le premier consul saisit ensuite l'occasion de l'expédition de Saint-Domingue pour l'éloigner de France, ainsi que beaucoup d'autres officiers qu'il jugeait hostiles à ses desseins. Allix avait accepté de partir pour les Antilles, dans la pensée de recevoir bientôt le commandement en chef de l'artillerie; mais, au lieu d'avancement, il s'attira cette fois la disgrâce définitive.

Ne se gênant pas pour blâmer publiquement les

(1) Le biographe d'Allix dit « qu'on la peut hautement appeler déplacée de la part du premier consul qui voulut, en *maltraitant* cet homme innocent et inoffensif, effrayer des opposants d'un grade plus élevé. » *Voy.* de Vaudoncourt.

mesures de répression prises contre les nègres, il eut, à Saint-Domingue, de gros désagréments avec la marine de la Touche-Tréville. Lui-même avoue, qu'ayant reçu une réquisition de 10000 boulets de 24 pour l'escadre, il les avait refusés carrément parce qu'*on lui avait dit* que ces boulets devaient servir à noyer des nègres : « J'appris à l'arsenal, écrit-il lui-même, que ces 10000 boulets étaient destinés à faire la noyade de 10000 nègres, qui se trouvaient à bord, dans la rade. Je courus chez le général en chef. Je demande si le fait était vrai ; il me répond que cela ne me regarde pas. — Si, si, lui dis-je, cela me regarde, et comme Français, et comme militaire ; » et il protesta que, si on ne lui donnait pas l'*assurance* qu'on ne se servirait pas de ces engins contre les nègres, il ne les délivrerait pas : « La marine a ses boulets et qu'elle s'en serve, ajouta-t-il. » — Allix pensait sans doute à cet incident de sa carrière quand il écrivait, vingt-cinq ans plus tard : « J'ai, indépendamment de mes travaux militaires, un grand nombre d'actes civiques les plus honorables qui sont ressortis du caractère de générosité qui me distingue (1). » — Civisme à part, cette algarade eut des suites fâcheuses.

Les relations se tendirent à l'excès. La comptabilité d'Allix fut attaquée ; il se plaignit d'endurer des persécutions injustes, renonça à son commandement et demanda à rentrer en France, ce qui ne l'empêcha pas, dans l'intervalle, de se mettre, sans ordre, à la tête d'un corps attaqué par le mulâtre

(1) Min. de la guerre ; arch. adm. : dossier d'Allix, lettre du 15 avril 1825.

Clairvaux (1). Cette fois, le directeur d'artillerie fut arrêté, conduit et retenu, pendant un mois, à bord d'une frégate, en rade du cap, puis renvoyé en France, sur la corvette *la Cigogne,* qui périt en mer, près des Açores. Allix put échapper au naufrage, mais non pas au mécontentement du ministère. L'un de ses biographes approuve « cette noble fermeté qui distingue l'homme libre d'un méprisable valet, » et ne lui permet pas de le rendre complice de mesures militaires qu'il réprouve. Nous n'avons ici qu'à mentionner, sans les juger, ces divers conflits. On peut se demander, toutefois, si Allix n'avait pas été trop crédule, si ses informations étaient sérieuses, si le ton de ses observations n'était pas incompatible avec la discipline. Le premier consul trancha la question, en prononçant la mise à la retraite de l'ombrageux et véhément colonel (1804).

On raconte que les deux anciens amis eurent encore l'occasion de se rencontrer : Napoléon était alors tout occupé de la création de l'ordre de la Légion d'honneur, institution où se révélait si puissamment sa connaissance du cœur humain : « Avec votre génie, déclara l'officier disgracié, ce sera une belle chose, tant que vous vivrez ; mais, après votre mort, cette institution tombera dans la boue. » — Cette boutade ne plut pas (2).

(1) Notice nécrologique d'Allix, par le général de VAUDONCOURT. *Journal des Armes spéciales,* 1836, t. III, p. 3 9-329. — *Voy.* pour le détail de la carrière d'Allix, l'*appendice I.*

(2) *Ibid.*

Cependant Allix avait obtenu, dans la suite, la permission d'entrer dans l'armée nouvelle du roi Jérôme, en Westphalie (1808). Il y avait gagné, coup sur coup, les grades de général de brigade et de division, en organisant l'artillerie. Après la campagne de Russie, il avait reçu bien tardivement cette croix de chevalier de la Légion d'honneur, dont il avait médit jadis. La retraite de 1813, entraînant la ruine du trône éphémère et de l'armée de Westphalie, le ramena en France.

Comme il se trouvait libre, remis en pied, et que ses récents travaux avaient pu faire oublier « ses torts antérieurs (1), Napoléon voulut bien le reprendre à son service, mais seulement en qualité de général de brigade. Aussi bien, dans sa détresse actuelle, l'Empereur avait-il besoin d'hommes de cette allure, puisqu'on en était revenu aux jours sombres de la levée en masse. Allix, ainsi rentré en grâce, brûlait du désir de reconquérir ses insignes de divisionnaire, et même d'aller au delà.

Il avait quarante-cinq ans. Tous ses compagnons n'étaient-ils pas comtes, ducs ou princes depuis longtemps? Donc il ne doutait pas de l'avenir, ni de la victoire... De lui-même et de la gloire, il n'avait jamais douté et se vantait volontiers, entre autres choses, de ce que jamais les troupes placées sous ses ordres n'eussent été battues (2). « Je puis le dire sans être accusé d'orgueil ou de vanité, écrira-t-il plus tard, je suis aujourd'hui le premier

(1) Minist. de la guerre. Arch. admin. Etats de service d'Allix.
(2) Allix à Berthier, 23 fév. 1814. Arch. nat.

officier de France, je pourrais même dire le premier officier d'artillerie de l'Europe. Je le dis parce que mes preuves sont faites depuis longtemps. » — Et encore : « Mon nom appartient à l'histoire (1). »

Nous savons maintenant ce qu'Allix pense de lui-même ; bientôt nous le verrons à l'œuvre ; mais dès maintenant, nous devons déclarer que la postérité ne lui a pas laissé le rang trop avantageux qu'il s'était attribué. Un récent historien, séduit par sa fougue bruyante, a pu le désigner encore « comme l'un des officiers les plus énergiques de l'armée » ; aucun militaire ne dirait plus aujourd'hui : « qu'Allix valait une armée (2). »

Le ministre de la guerre s'aperçut promptement de son erreur au sujet du commandement confié au général Allix. Il biffa aussitôt sa signature sur la minute de son ordre. En marge, il écrivit : « C'est le général Pajol qui commandera en chef « les troupes ; le général Allix est autorisé à garder « *provisoirement* l'uniforme de général de divi- « sion (3). » En fait, Allix paraît n'avoir pas eu connaissance de cette rectification. Les plaintes, les tiraillements, les accusations même ne manquèrent pas de se produire entre les deux chefs. Ce n'était pas l'un des moindres inconvénients de la position de Napoléon, que d'être obligé de compter

(1) Minist. de la guerre. Arch. admin., dossier d'Allix. Lettres des 25 novembre 1830 et 15 avril 1827.

(2) Houssaye, 1814, p. 89 et 403. — Le mot est de Souham.

(3) Minist. de la guerre. Arch, admin. : Allix, états de services. — Ni Koch, dans sa *Campagne de 1814,* ni le général Pajol, dans la *Vie* de son père, ne signalent ce conflit.

[illegible] ordonnés, de n'oser [illegible] s aux autres et de [illegible] crainte d'un éclat [illegible] r indivis l'exercice [illegible] rda donc l'oreille [illegible] 'entière confiance [illegible] ement protégé, et [illegible] t leur train, non [illegible] mal appréciés, à [illegible] us venons de si-

LES SIÈGES DE SENS EN 1814

« Mon frère, je pense que c'est spécialement du côté de *Sens* et de Pont-sur-Yonne qu'il faut être attentif. »

NAPOLÉON AU ROI JOSEPH. (Nogent, 8 février 1814, 11 h. du matin.)

CHAPITRE PREMIER

Mise en défense de la place de Sens. — L'état d'esprit des habitants; les autorités. — Opinion du comte de Ségur, sénateur. — Les Cosaques en vue; arrivée du général Allix; la première reconnaissance; les mécomptes du sous-préfet. — L'attaque; inondation des Coquesalles. — Sages mesures du général Pajol (30-31 janvier).— Offensive d'Allix; les escarmouches de Rozoy et de Marsangis (1-2 février); le plan d'Allix.— Attaque de la porte Dauphine (4 février). — Mouvement de Platow sur Fontainebleau. — Impatience d'Allix; son appel aux habitants (5-7 février).

25-29 Janvier. — L'aile de l'armée de Bohême esquissait déjà son vaste mouvement tournant, du côté de Paris, et poussait ses coureurs les plus hardis vers la ligne de l'Yonne, qui formait barrière sur sa gauche. Il était temps d'occuper les ponts de cette rivière, si l'on voulait intercepter de ce côté l'accès de la capitale. Le 19 janvier, le ministre de la police générale avait ordonné, d'urgence, au sous-préfet de Sens de prendre les mesures les plus pressantes. Ce fonctionnaire devait se hâter de barrer de palissades le grand pont de la ville, œuvre du célèbre

Boffrand. Il lui était prescrit de recourir aux gardes forestiers et champêtres, pour en défendre les approches, et de trier, dans la garde urbaine, les hommes qu'on pouvait armer, sans danger pour la paix publique. En effet, dans cette crise suprême, le malheur de l'Empereur était de ne pouvoir compter, comme Louis XIV, sur l'élan unanime de la nation. Il éprouvait le châtiment ordinaire des gouvernements despotiques, qui est de voir se retourner contre eux, à l'heure du péril, les masses trop longtemps comprimées.

Le 25, les Cosaques se montraient aux environs de Joigny, Bar-sur-Seine et Sens, tandis que les corps autrichiens, qui les suivaient, occupaient Colombey et Bar-sur-Aube. Sens, étant devenu place de guerre, reçut aussitôt un commandant provisoire chargé d'imprimer une direction technique aux travaux de défense que des circonstances si urgentes rendaient presque impraticables.

La ville se trouvait en proie à une bien légitime émotion. Tout entière assise sur la rive droite de la rivière, elle avait son pont en arrière et présentait ainsi à l'ennemi, comme une proie facile, ses faubourgs ouverts et son enceinte de maçonnerie, flanquée de seize tours rondes et percée de neuf portes, que ne couvrait aucun ouvrage de terre. La vieille muraille était restée en l'état où l'avait vue Henri IV, ferme sous l'effort du temps, mais combien impuissante sous la gueule du canon ! Tout au plus avait-elle la valeur d'un costume historique aux flancs de la cité romaine, transformée, depuis

tant de siècles, en métropole religieuse. De fait, ce n'était plus, au regard des ingénieurs modernes, qu'une simple *chemise*, à peine capable d'arrêter un parti de cavalerie. Sur ces remparts surannés, pas d'artillerie, aucune force régulière.

Dans cette absence complète de moyens extérieurs, la ville pouvait-elle du moins compter sur un effort énergique de sa population? Retrouverait-on, comme au temps de la Ligue, une bourgeoisie belliqueuse, prête à verser son sang, à se faire écraser, au besoin, sous les débris de ses tours? Les temps, hélas! étaient bien changés. Nous avons vu qu'un pouvoir soupçonneux n'osait confier ses armes qu'aux citoyens portés sur des listes arbitraires; c'était le régime censitaire appliqué aux choses de la guerre, innovation peu propre à favoriser l'héroïsme.

Vingt-cinq ans de révolutions avaient emporté jusqu'aux derniers vestiges de la hiérarchie municipale, qui avait mis jadis, aux mains du marquis de Chambonas, une force compacte et énergique contre une émeute intérieure. Centralisateur à l'excès, jaloux d'une autorité sans limites, le gouvernement impérial avait achevé de tuer toute initiative individuelle ou collective sur ce terrain de la vie municipale. Pour comble de malheur, l'organisation officielle elle-même se trouvait comme décapitée par le décès du maire, M. Fournier d'Yauville. L'administration locale flottait donc aux mains, presque irresponsables, de MM. Soulas et Billebault, deux adjoints, l'un empêché par son grand âge de

s'occuper activement des affaires de la ville, l'autre préoccupé déjà comme tous les membres de l'ancienne société, de lire à travers les lignes sombres et violentes du présent, les promesses d'un meilleur et prochain avenir (1).

Il y avait bien à Sens, pour représenter le gouvernement central, un sous-préfet, M. de la Tour du Pin. Mais que pouvait, en de telles circonstances, le zèle d'un pauvre fonctionnaire, troublé par la crainte de déplaire au terrible maître?... Ajouter à tant de périls le leurre d'une information systématiquement optimiste! Encore son ton sera-t-il jugé trop sincère par le ministre de la police, qui voudra publier son rapport à l'usage d'un public dont on s'efforce de soutenir quand même le moral. Et le malheureux rapport est livré au *Journal de l'Empire,* transposé à grands coups de crayon, biffé, coupé, recousu. Voici, prise sur le vif, cette misérable industrie du maquillage officiel. La pièce, qui suit, est copiée sur la minute; les passages, élagués pour l'impression par le ministère, sont rétablis en *italique :* on verra mieux, de la sorte, comment naît et gouverne l'opinion, reine du monde!

Sens, 26 janvier 1814.

L'auditeur au Conseil d'Etat, sous-préfet de l'arrondt de Sens, à Mgr le ministre de la police générale de l'Empire

MONSEIGNEUR,

J'avois prévenu en partie les ordres que V. E. m'a transmis, par sa lettre du 19 de ce mois. Déjà 200 gardes fores-

(1) M. Soulas, maître en chirurgie, faisait partie de l'administration municipale depuis 1790. Il avait été nommé adjoint en 1801. — M. Billebault aîné, dit aussi Billebault-Duhay, avait été nommé deuxième adjoint en 1804.

tiers et champêtres embrigadés, armés de bons fusils, munis de balles, devoient, à un signal convenu, se porter sur les points menacés, reconnoître l'ennemi, s'opposer à ses incursions, *s'il n'avoit pas des forces imposantes.* 200 hommes de la garde urbaine, composée des citoyens les plus recommandables, *de tous ceux, qui par leur moralité et leur fortune offroient la garantie qu'ils étoient essentiellement intéressés à l'ordre public,* maintenoient la tranquillité dans la ville, *s'opposoient* (*et sont prêts à s'opposer*, corrige le censeur ministériel) au désordre que pourroient causer les nombreux corps de prisonniers qui passoient.

Quant aux palissades à mettre sur le pont, j'ai pris sur moi de différer l'exécution des ordres que me donnoit Votre Excellence, qui, probablement, n'étant pas parfaitement instruite des localités, ignoroit que le pont situé sur la rivière d'Yonne, donne sur les campagnes; que la ville, en cas d'invasion, seroit prise avant qu'on ne parvînt au pont; d'un autre côté, des troupes m'étoient annoncées par Orléans, et je ne pouvois mettre des obstacles sur ce pont qui devoit leur servir de passage. J'ai rendu compte de ces faits à Mr le comte de Ségur qui se trouve en ce moment à Sens; il a approuvé ma conduite et m'a tracé celle que je devois tenir.

J'organise une compagnie de 300 tirailleurs, à la tête desquels je compte me mettre, si l'ennemi avance. *Nous ne pourrons sans doute résister à des forces imposantes, mais si je suis secondé, comme je l'espère, par la bonne volonté des* (*les*, reprend le censeur) habitants *qui* montrent le meilleur esprit, *nous ne verrons point l'arrondissement que Sa Majesté m'a confié devenir la proie de quelques partisans* (1).

Je me trouverai heureux, Mgr, dans ces circonstances difficiles, de prouver à Sa Majesté que ma vie autant que ma plume est à son service et je me croirois récompensé si V. E. avoit la bonté d'en informer l'Empereur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LATOUR-DUPIN.

(1) Arch. nat. F 7, 4290. Police générale. Défense du territoire, 1814. — Cf. *Journal de l'Empire*, pour l'édition expurgée.

« Menteur comme un bulletin ! ». C'était alors le cri du cœur d'un homme qui connaissait à fond les procédés du temps (1). Evidemment nous devons chercher ailleurs la vérité sur l'état des esprits à Sens. Laissant donc notre sous-préfet escompter l'effet de sa brûlante protestation, et les lecteurs du *Journal de l'Empire* goûter la sûreté de leurs informations, nous interrogerons, dans le secret, des témoins plus indépendants.

On sait que, pour donner, hors de la capitale, de l'occupation au Sénat et se mettre à l'abri des surprises politiques, Napoléon avait investi un certain nombre des membres de ce corps d'une commission extraordinaire, celle d'organiser la défense dans les départements envahis ; mesure peu propre à diminuer le désarroi, et qui ne devait avoir d'autre résultat que d'éclairer le Sénat sur l'irrémédiable détresse du souverain. Sénateur et grand maître des cérémonies de l'Empire, le comte de Ségur s'était vu assigner, pour théâtre de son activité, les limites de notre dix-huitième division militaire. Il avait quitté Paris le 30 décembre, pour gagner Troyes, Chaumont, Dijon et revenir à Troyes par Auxerre et Sens. Son rapport confidentiel est d'une effrayante franchise. Dès Auxerre, le haut commissaire n'avait plus rien à apprendre.

« Pour moi, dit-il, voyant que la terreur était

(1) Bourrienne, *Mém.*, t. IV, pp. 349, 355 : « ...Que l'historien de l'époque où nous sommes se méfie des bulletins, des dépêches, des notes, des proclamations émanés de Bonaparte ou qui ont passé par ses mains... Quelle histoire l'on écrirait si l'on ne consultait que le *Moniteur !* »

universelle, que personne (à Auxerre) ne pouvait ni ne voulait se défendre et qu'on était sans troupes et sans armes, je partis pour Sens, dans l'intention de me rendre, de là, à Troyes.

« Je trouvai à Sens (1) beaucoup de tristesse et de peur, point de troupes, une faible garde nationale, décidée à ne pas combattre de peur d'exposer la ville au pillage. Le sous-préfet, la Tour du Pin, se donnait vainement beaucoup de peine pour ranimer les marchands, qui savaient à peine tenir leurs fusils. Il avait armé 40 gardes forestiers et champêtres, sa seule ressource pour s'éclairer (2). »

Nous sommes loin de la belle assurance affectée par le sous-préfet.

Sur ces entrefaites, le ministre de la guerre « envoya, par Sens, à Auxerre, en poste, huit pièces de canon. Il en annonçait douze et 500 fusils... » Sans attendre, M. de Ségur avait pris un arrêté pour ordonner au préfet d'Auxerre, M. Defermon, et au général Belair, qui commandait cette place, de faire appel aux anciens officiers, sous-officiers et soldats d'artillerie et d'en former des compagnies. Mais, continue le commissaire, le général, « qui croyait Auxerre indéfendable et savait la rivière guéable, me renvoya avec humeur, en poste, à Sens, ces canons que j'envoyai sur le champ à Pont-sur-Yonne,

(1) Il y était le 26 janvier ; cf. lettre du sous-préfet.

(2) Arch. nat. Police générale. Défense du territoire en 1814. Dossier de l'Aube. — Récit succinct de la mission du comte de Ségur, dans la 18e division militaire.

que je faisais barricader (1). » Un adjudant-major d'artillerie se trouvait précisément à Sens avec l'ordre d'y recevoir 700 chevaux de son arme (2); il lui enjoint aussitôt de conduire les pièces à Pont. Enfin, un très beau bataillon de la Sarthe traversait la ville, en marche sur Troyes : il l'arrête; il voit les soldats sans armes; vite, il les dirige sur Melun, où il savait qu'il existait des fusils. Le sénateur faisait de l'art militaire, comme feu Garo de la théologie. Tout fier de ses hauts faits, il communique ensuite ses impressions au ministre de la guerre.

« Que voulez-vous, lui dit-il, qu'on fasse de canons à Sens? C'est une ville ouverte qui a son pont derrière elle, qui est sans troupes, qui n'a qu'une garde nationale à peine formée, armée à la vérité de fusils de chasse, mais qui ne veut point se battre, qui n'a enfin pas d'anciens canonniers. Y laisser des canons, c'est les livrer à l'ennemi, s'il veut les prendre. Il est bien cruel que, dans toute la 18e division, il n'y ait pas un seul régiment (sauf à Auxonne), et pas d'armes de calibre en aucune ville (3). »

Avec une concision plus militaire, Allix dira mieux : « ... L'esprit public est faible (à Sens) (4). »

Il paraît donc certain que la population envisageait, avec une profonde terreur, les chances inévitables

(1) Il n'annonce l'envoi que de six pièces de 4, toutes sans caissons ni munitions. — Ségur à Clarke, Sens, 28 janvier. — Arch. nat.

(2) Ils « devaient y être venus du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône, etc. »

(3) *Ibid.*

(4) Arch. nat. Allix à Clarke, 30 janvier.

d'une prise d'assaut. Et comment ne l'excuserait-on pas, quand on se reporte aux menaces terribles que le généralissime autrichien avait proférées naguères contre les villes ouvertes, qui tenteraient de se défendre (1)? Au reste, ignorante des secrets de la guerre, il devait lui paraître évident qu'on allait l'acculer à un sacrifice inutile. Comment de simples bourgeois auraient-ils pu découvrir des motifs de confiance, quand un grand dignitaire de la cour affichait ainsi son découragement et se jetait, inconscient, au travers des plans de l'Empereur?

Grande fut l'irritation du ministre de la guerre, en recevant la lettre de M. de Ségur, et, presque en même temps, une dépêche du général Belair, qui lui annonçait que, fâché d'avoir reçu de Paris douze canons, dont il ne savait que faire, il en expédiait quatre à Joigny et quatre à Sens : « Ce pays (Auxerre) n'est point armé et ne pense nullement à se défendre, » insistait le général, également découragé par son dénuement absolu et la résistance hostile des habitants (2). Déjà, avec l'assentiment de M. de Ségur, il avait renoncé à s'enfermer dans Auxerre, et, bientôt, il se repliait, avec sa petite garnison, sur Pont, par Joigny et Sens. « Il pensait comme moi, conclut notre sénateur, que c'était par là que viendrait l'ennemi. »

(1) Ordre du jour n° 4. Au quartier général à Montbéliard, le 8 janvier 1814 : « ...Le bourg, *la ville* ou le village dont les habitants opposeraient quelque résistance et commettraient quelques actes d'hostilité, sera rasé et réduit en cendres. — Le maréchal prince de Schwarzenberg. » — Bibl. d'Auxerre, fonds Tarbé, t. XXIV.

(2) Arch. nat. — Belair à Clarke. — Auxerre, 27 janvier.

La réponse du duc de Feltre ne se fit pas attendre : à l'instant, Léger-Belair est disgracié, son commandement, provisoirement confié au général Allix, et le général Veaux reçoit l'ordre de se reporter d'urgence sur Auxerre, si fâcheusement abandonné. L'Empereur entend garder et défendre cette ville (1). « Il faut de l'ensemble dans tout cela, gronde le ministre, et que les commissaires du gouvernement ne dérangent pas les mouvements des troupes (2). » Le 31, il adresse, en forme plus solennelle, une réprimande en règle au sénateur de de Ségur, avec invitation formelle de ne plus s'immiscer dans les opérations militaires (3).

Mais déjà notre commissaire n'était plus à Sens ; sachant la route de Troyes infestée par les coureurs ennemis, il avait pris, le 29, la route de Melun et s'était arrêté à Pont-sur-Yonne. « J'y trouvai, dit-il, 200 dragons et le général Montbrun ; ces pre-

(1) Arch. nat. — Clarke à Ségur; 31 janvier. — Le Préfet écrit, après le départ du général, qu'il n'y a pas de troupe réglée au chef-lieu; la garde improvisée y est mal armée : *peu de munitions.* — 1er fév., *vid. infr.* — Toutefois la nouvelle de la résistance énergique de Marmont, à Bar-sur-Aube, et le rappel momentané des détachements, faits par l'ennemi sur Tonnerre et Joigny, avaient calmé un instant « les alarmes d'Auxerre. » *Voy.* Rapport du comte de Ségur.

(2) Note autographe de Clarke, en marge de la lettre de M. de Ségur. — 29 janv. — Gérard, dit-il, devra se concerter avec le général Veaux.

(3) Arch. nat.— Clarke à Ségur, 31 janv.— Le 1er février, le préfet de l'Yonne prévient Savary que l'ennemi, qui occupait toutes les communes de Tonnerre à Auxerre, a porté ses reconnaissances jusqu'auprès des portes d'Auxerre. Les patrouilles auxerroises s'étant portées jusqu'à deux lieues en avant, les partis ennemis quittèrent Bennes et Chablis, annonçant qu'ils reviendraient en force. Ils ont pillé plusieurs villages et maisons, « et se sont portés aux derniers excès contre de jeunes personnes. Mes campagnes sont dans la désolation... Le général Belair et son peu de troupes a quitté Auxerre. » — Arch. nat. — Préfet Defermon à Savary.

mières troupes impériales que je rencontrai, pour la première fois depuis un mois, me rendirent un peu d'espérance. Le même soir, arrivé à Melun, le général Belair vint me voir et m'apprit que le ministère de la guerre lui avait ôté son commandement... »

Pour le sénateur de Ségur, l'Empire était jugé.

Au milieu de toute cette confusion, il y a quelqu'un qui ne parle ni n'écrit, et je présume qu'à lui seul, il fit plus de besogne que les autres : c'est le commandant de place. N'ayant trouvé, à son arrivée, « ni garde nationale, ni troupes, et pas même de munitions, » voyant les neuf portes ouvertes, « et ne pouvant compter sur aucun habitant, » il se mit aussitôt à l'œuvre de la défense (1). En trois ou quatre jours d'un travail énergique, la ville était à l'abri d'un coup de main. L'action de ce brave a été oubliée dans le rapport de la sous-préfecture, mais elle ne devait pas échapper à l'observation loyale de l'ennemi : « ...Le commandant de place, rapporte le chef de l'état-major wurtembergeois, avait fort bien profité (des) circonstances, barricadé toutes les entrées et fermé l'enceinte dans toute son étendue (2). »

(1) Arch. de la guerre. — Comm' de la place de Sens au comte Hulin, gouverneur de Paris, 9 février 1814. — Son nom, signé illisiblement, paraît être *Janvier*. — A cette date, « il ne s'était pas encore débotté, » dit-il.

(2) *Spectateur militaire*, t. III, p. 187 : Observations du général de Bangold, sur la défense de Sens. — Il est inutile de faire remarquer qu'une grande partie de cet éloge revient aussi au général Allix, qui fit compléter les ouvrages.

29-31 janvier. — Il était temps. L'ataman des Cosaques, Platow marchait décidément sur Sens ; le 29, il arrivait à Cerisiers, à cinq lieues à peine de la ville, que ses partis, débouchant de la forêt d'Othe, menaçaient par la route de Villeneuve-l'Archevêque. Ils étaient précédés par la terreur qu'inspirait leur nom (1). A la première nouvelle de ce mouvement, le commandant de place dépêcha une estafette à Pont-sur-Yonne, où le quartier général de division, fixé précédemment à Auxerre, venait d'être transféré, par suite de la malencontreuse retraite du général Belair.

Pendant que ces événements se déroulaient, Allix avait reçu du ministre de la guerre, le 28, à minuit, l'ordre de quitter Paris sur-le-champ, pour se rendre à Auxerre. Quelle ne fut pas sa surprise, en passant à Pont, le 29, à trois heures du soir, d'y rencontrer le général qu'il devait relever au chef-lieu. Belair lui remit aussitôt le commandement de la 18e division et de sa colonne de retraite, en l'informant qu'il avait embarqué à Auxerre les 500 hommes dont elle se composait : c'étaient des gendarmes et des conscrits de la Sarthe; ils descen-

(1) Arch. nat.— Comte Milhaud à Berthier, 6 février : « Les habitants de ce pays paraissent épouvantés. » — Cf. Weil, t. I, p. 397. Rapport de Platow à Schwarzenberg : « Auxon, 28 janvier 1814... Je me remettrai demain en route, me dirigeant vers Sens et le village d'Arces. J'ai envoyé de tous côtés des partis : sur la route de Troyes à Sens, un parti allant sur Villemaur, un autre sur le village de Saint-Liébaut et un troisième sur Villeneuve-l'Archevêque. Le lieutenant-colonel Kostin, avec mon avant-garde, est devant moi à Villeneuve, au chemin couvrant mon front et ma gauche. » — Cf. Arch. nat. Pajol à Clarke, Nogent, 1er février, midi et 9 h. du soir, dépêches où la marche de l'ennemi est signalée avec une grande exactitude.

daient par eau et devaient débarquer à Pont dans la nuit du 29 au 30.

Allix résolut donc de les attendre sur place et de coucher à Pont (1). Cette nuit même, il reçut l'estafette sénonaise et la grave nouvelle : l'ennemi montrait une tête de colonne à Cerisiers, dont il était maître.

Le général n'avait pas à hésiter; laissant quelques ordres au général Montbrun, qui resterait à Pont avec les plus faibles moyens, il se mit à la tête de ses 500 hommes, tant cavaliers que fantassins, prit deux pièces de campagne et partit le 30, au matin, pour Sens, où il arriva, vers neuf heures, en bon ordre.

Encore une fois, il était temps! A 11 heures, en effet, l'ennemi était signalé sur la route de Troyes, au nombre de 400 cavaliers environ; se dirigeant à droite, il s'emparait du faubourg Notre-Dame et jetait brusquement une escouade de Cosaques (2) sur la porte de ce nom, pour en forcer l'entrée. Il s'y vit reçu à coups de fusils, par la nouvelle garnison, qu'il ne s'attendait guère à trouver là. Même accueil aux portes de Paris et Dauphine; on avait eu le temps de fermer toutes les barricades.

L'ennemi, voyant que le coup était manqué, s'établit à cheval sur la route de Troyes, avec un poste

(1) Arch. guerre. — Comm' de Sens à Clarke, 9 fév. — ALLIX, *Système d'artillerie*, p. 183 et suiv.

(2) « Douze lanciers, » dit le sous-préfet. Nous avons emprunté, de préférence, les autres détails aux autorités militaires.

occupant les faubourgs, sur chacune des routes de Paris et de Joigny. Allix donna l'ordre à ses hommes de tirailler toute la journée, pour le tenir en respect, et de travailler, malgré le feu de l'assaillant, à boucher entièrement les portes attaquées : il faisait profession de mépriser les Cosaques. De fait, l'un seulement de nos pionniers fut blessé, et nous n'eûmes aucune perte d'homme à déplorer (1).

Le plus maltraité de la journée fut assurément le sous-préfet; blessure d'amour-propre, plus cuisante peut-être que les autres. A 8 heures du matin, au moment où nul dans la ville ne pouvait se douter de la présence fortuite d'Allix à Pont, un paysan de Cerisiers s'était présenté à Sens, demandant à parler au maire. C'était un émissaire bénévole, envoyé par les envahisseurs, suivant leur coutume, pour abaisser devant eux les barrières de la cité. Les bonnes paroles, dont Platow l'avait chargé pour l'autorité municipale, ne sont pas parvenues jusqu'à nous; mais nous savons qu'il avait annoncé l'arrivée de 500 chevaux pour midi. Chose plus grave, il avait remis aux mains du vieil adjoint, M. Soulas, un paquet de proclamations pacifiques, adressées au maire de Sens. « Ce fonctionnaire, déclare pudiquement le sous-préfet, les renferma soigneusement dans un cabinet, me les communiqua ; elles furent brûlées sans être lues (2). »

(1) Rapport du commandant de place, 9 février. — Allix prétend que l'ennemi eut 12 à 15 hommes tués, sans compter les blessés.

(2) Arch. nat. F. 7, 4290. La Tour du Pin au ministre de la police, 31 janv. A Auxerre. les proclamations ennemies étaient arrivées, *par la poste*, à tous les abonnés du *Journal de l'Empire*.— *Ibid.*, Préfet à Savary, 1er février.

C'était pour le mieux; mais, quelques minutes plus tard, le trop complaisant messager n'en eût pas été quitte à si bon marché. Allix arrive sur ces entrefaites, à la tête de ses troupes, et décide de pousser sur-le-champ une reconnaissance au devant de l'ennemi. Soit soupçon, soit désir de brusquer le concours de la population civile, « *il invite* le sous-préfet à l'accompagner, voire même, — si nous en croyons les doléances de celui-ci, — à se porter en avant. » La reconnaissance, ayant rencontré l'ennemi au grand Mâlay (1), avait aussitôt rétrogradé, sans combattre, et était rentrée en ville, suivie jusqu'aux portes, comme nous venons de le voir, par les cavaliers russes. Or il advint qu'au retour, un homme manquait à l'appel : c'était le sous-préfet, peu préparé, par état, à ces hasards de la guerre.

Nous ne saurons, sans doute, jamais ce qui s'était passé entre les deux compagnons d'aventures..... brimade d'une part, émotion un peu vive ou malencontre de l'autre : vétilles que tout cela, pour la logique inexorable d'Allix. Il constate que le civil ne rentre pas, donc le civil est passé à l'ennemi, et, le soir même, il écrit au ministre de la guerre, de son encre la plus fougueuse :

« L'ennemi m'a envoyé un parlementaire que je n'ai point reçu. *Le sous-préfet de Sens a déserté ce matin*; l'esprit public est faible, il y a pourtant beaucoup de braves gens, mais le torrent les en-

(1) Allix. *Système d'artillerie.*

traîne. Le maire de Sens mérite d'être fusillé (1). Je vais le faire arrêter et l'envoyer à Montereau. M. le sénateur Ségur est en fuite. Le maire de Sens *a communiqué ce matin avec l'ennemi* et il n'en est convenu que sur la preuve que je lui en ai donnée. J'ai l'honneur d'assurer à V. E. que la ligne de l'Yonne sera maintenue. *J'ai chargé* le général Montbrun de la défense de Pont-sur-Yonne (2). »

Dénoncé par le général comme un vil déserteur, le sous-préfet avait, par surcroît, les Cosaques à ses trousses; son infortune était complète et il menait, à travers champs, une course aventureuse qui le conduisit, sur le soir, à Pont-sur-Yonne. Il a négligé d'analyser ses impressions que l'on pourra peut-être démêler sous les lignes officielles de son rapport (3). Il est certain qu'il coucha à Pont et ne

(1) « Un médecin, adjoint au maire, faisant alors fonctions de maire, » dira plus tard Allix. Il s'agit évidemment de l'incident des proclamations ennemies. — C f. ALLIX, *Système d'artillerie*, p. p. 183-190.

(2) Allix à Clarke, 30 janv. Arch. nat.

(3) Voici en quel termes le sous-préfet raconta l'incident, le lendemain, avec quelques erreurs que nous signalerons au passage :

« .....Hier, à midi (?) le général de division Allix arriva à Sens, avec 500 hommes d'infanterie (?) ou environ. A l'instant même de l'arrivée du général, 12 lanciers ennemis cherchèrent à pénétrer dans la ville, ils furent repoussés et les portes barricadées par mes soins (?). Les troupes se tinrent sous les armes, et le général ayant fait une reconnaissance hors des portes, je l'accompagnai et, *sur son invitation*, je me portai en avant. Là, je fus surpris et poursuivi par deux cosaques. Dans l'impossibilité de revenir dans la ville, j'allais passer la rivière au premier pont de Pont-sur-Yonne, et je suis revenu *ce matin* à mon poste. J'ai regretté d'avoir été, *par des circonstances impérieuses*, éloigné de mon chef-lieu. Mais je ne suis pas sorti de mon arrondissement, et j'ai tâché de rendre ma présence utile à Pont-sur-Yonne, en procurant des subsistances pour le corps du général Montbrun, qui s'y trouve. J'ai tâché, autant que je l'ai pu, d'animer les habitants à la défense de la place ; un appel a été fait aux anciens militaires.

rentra, dans son chef-lieu, que vingt-quatre heures au moins après en être sorti, et par la porte opposée; encore fût-ce pour entendre le terrible général proférer à son endroit des paroles peu réconfortantes. Par force majeure, il se trouvait donc éloigné pendant toute la durée de l'attaque, et n'en peut parler que par ouï-dire. Sa disgrâce, heureusement, n'alla pas plus loin.

Dès le lendemain, 31 janvier, le général rectifia laconiquement sa première dépêche, de la manière suivante : « Le sous-préfet, que j'avais annoncé à V. E. avoir déserté, avait été conduit par la peur à Pont-sur-Yonne. Il vient de rentrer.— ALLIX (1). » — Pour le général, l'incident est clos, mais non pour sa victime, qui tenta, vainement paraît-il, d'obtenir une réparation.

31 janvier. — Toute la journée du lendemain fut occupée par des escarmouches et le perfectionnement des barricades sous les yeux de l'ennemi.

Les Sénonais ont parfaitement accueilli leurs braves défenseurs et leur ont prodigué les soins les plus affectueux. J'ai l'honneur, etc. (Signé) LA TOUR DU PIN. »— (La Tour du Pin au ministre de la police, 31 janv. 1814.)— Cf. Ministre de l'intérieur à Clarke. duc de Feltre : « Paris, 15 fév. 1814.— M. le duc et cher collègue, le sous-préfet de Sens m'écrit pour se plaindre du général Allix, qui l'a dénoncé à V. E. comme ayant passé à l'ennemi. A l'arrivée des Cosaques, il était à la vérité absent de Sens, mais c'était, comme il me l'avait annoncé dans une lettre du 30 janvier, pour pousser une reconnaissance vers l'ennemi d'après un ordre du général lui-même; et il est rentré dans la place, au travers des partis ennemis, *douze heures* (?) après l'avoir quittée. — (Ministère de la guerre, Yonne, événements de la guerre.) — Il convient de rapprocher de cette dépêche la phrase écrite par Allix, le 31, à 9 heures du soir : « Le sous-préfet de Sens *vient* de rentrer. » On doit croire la Tour du Pin, quand il affirme être rentré le matin.

(1) Arch. nat. Allix à Clarke, Sens, 31 janvier, 9 heures soir.

L'aide de camp du général, son propre beau-frère, y fut blessé légèrement à la tête. L'ennemi, de son côté, eut quelques hommes tués (1) et blessés ; un moment, il avait paru abandonner l'entreprise pour tâter Pont-sur-Yonne, mais il était bientôt rentré dans ses postes, avec de grandes démonstrations. Allix fit aussitôt lever toutes les vannes du Mondereau et des Coquesalles, pour inonder la plaine marécageuse qui s'étend de Maillot à l'Yonne, au sud de la ville ; il ordonna aussi de couper tous les ponts de la Vanne, en aval de ce village, et de travailler toute la nuit aux ouvrages défensifs (2).

Pour lui, inquiet du nombre croissant des ennemis, qui comptaient alors de 1 500 à 1 600 hommes, il employa une partie de la journée « à raisonner les autorités de la ville de Sens et ses habitants pour obtenir un résultat satisfaisant de l'appel qu'il leur avait fait pour défendre leur ville. J'en ai déterminé quelques-uns, ajoute-t-il, et j'ai quelque espoir de mettre la ville en cause commune avec moi (3). » En même temps, il avait des pourparlers avec « de braves gens » de Joigny, qui lui promettaient de résister, et il chargeait le général Moreau d'*électriser* Auxerre, et d'y proclamer l'état de siège.

Donc, bonne journée pour le bouillant général, qui, content de son éloquence, ne doutait plus du succès. Ses moyens oratoires, qu'il omet de nous

(1) Du moins, c'est ce que dit Allix ; voy. *ibid.* Allix à Clarke, 31 janvier.

(2) Lui-même était sur pied à une heure du matin ; voy. son *post-scriptum* à la lettre précitée.

(3) *Ibid.* Allix à Clarke, 31 janv.

indiquer, avaient été énergiques. Il avait menacé de faire fusiller, pour l'exemple, « vingt des lâches sénonais : » voilà pour la garde urbaine ; au maire (l'adjoint Soulas), il déclara qu'il le ferait conduire à Vincennes ; quant au sous-préfet, il lui dit publiquement qu'il le ferait arrêter et traduire devant une commission militaire. Voilà de quoi remonter le moral de toute une ville ! Est-il besoin d'ajouter que l'effet fut tout contraire au but proposé ; l'élan de de la garde urbaine, cet *élan* dont le sous-préfet se montrait si fier, fut arrêté net : « Le général Allix a détruit tout ! » écrit mélancoliquement le fonctionnaire découragé (1). Désormais, le général eut contre lui l'opinion et le mécontentement de la population civile (2). Ce n'était pas, il est vrai, pour le troubler beaucoup (3). « Le préfet et le sous-préfet marchent bien, dira-t-il bientôt avec philosophie, il n'en est pas de même de la mairie, mais c'est un mal à peu près général. » Du reste, il n'en veut

(1) Arch. guerre. Ministre de l'intérieur à Clarke, 15 février.—« Si ces faits sont exacts, ajoute le ministre, la conduite de ce général peut faire le plus grand tort au service de Sa Majesté, et j'ai cru que je ne devais pas laisser ignorer ces détails à Votre Excellence. »

(2) Le correspondant du *Journal de Paris* l'appelle « le farouche général, ...l'inexorable Allix ; » et encore : « Notre fatale étoile ramena le général Allix ;... tous les maux dont nous avons été accablés, nous les devons à l'indomptable et stupide obstination d'un homme féroce, dont le nom sera à jamais exécré parmi nous. » (*Journal de Paris*, 18 avril 1814). — Lettre de Sens.

(3) « J'ai laissé déraisonner à cet égard, dit-il, un certain parti politique (les royalistes) tant qu'il a voulu, quoique je susse très bien qu'il avait mis dans ses intérêts quelques dames de *Sens*, qui, dit-on, me faisaient un grand crime de ne pas aller, au lieu de m'occuper de mon métier, passer une partie de mon temps sur leurs sophas ou leurs bergères. » — *Syst. d'artillerie. Note précitée.*

qu'aux bourgeois : « Il n'y a que les paysans maires et les maires paysans, où je trouve de l'énergie, c'est un bien grand malheur que ceux qui ont le plus de propriétés soient les moins bien disposés à les défendre (1). »

Cependant, Allix brûlait de prendre l'offensive et promettait solennellement de donner « une bonne leçon aux Cosaques, » dès qu'il aurait reçu les renforts qu'il espérait d'heure en heure (2). Son impatience fut portée au comble quand, vers neuf heures du soir, il vit l'ennemi se retirer, repasser la Vanne à Mâlay, et gagner Villeneuve-le-Roi par Rosoy. Le général n'y tient plus ; il sort, lance à la poursuite des Cosaques le peu de cavalerie à ses ordres et reprend Mâlay. Mais sa troupe, trop faible, ne peut engager le combat, comme il le désirait, et les harceler dans leur retraite ; il accuse aussitôt ses hommes de s'être mal conduits et d'avoir manqué le mouvement, se plaint de Pajol qui ne lui a pas envoyé de dragons, récrimine contre Montbrun et Ducoëtlosquet qui sont cause que l'ennemi, très inquiet, dit-il, lui échappe (3).

Accusation malheureuse ! Pajol, de Nogent, veillait sur Sens ; lui seul était, à l'insu du téméraire Allix, l'auteur de l'inquiétude subite des assiégeants. Dès le 29, ses partis battaient l'estrade, de Sézanne à Saint-Florentin (4), et surveillaient l'ennemi ;

(1) Arch. nat. A. F. IV, 1669. Allix à Clarke, 4 fév. (Copie.)

(2) *Ibid.* Allix à Clarke, 31 janv.

(3) *Ibid.* Allix à Clarke, 1er fév. — Cf. Weil, t. I, p. 436, rapport de Platow, Villeneuve-le-Roi, 1er février.

(4) Par Villeneuve-l'Archevêque.

il n'attendait que l'arrivée de la brigade Ducoëtlosquet à Pont pour la porter à Saint-Clément, avec une avant-garde de 100 chevaux qui devait occuper Villeneuve-le-Roi et le lier aux routes de Tonnerre et d'Auxerre (1). Mais ce renfort n'étant pas venu à temps, les Cosaques avaient pu faire leur démonstration contre Pont-sur-Yonne et lancer leurs coureurs jusqu'à Sergines. Pajol craignit qu'ils ne se jetassent entre Nangis et Provins, au travers de sa ligne d'opération. Il avait aussitôt ordonné au général Ducoëtlosquet d'accourir de Montereau et de se porter en avant de Pont, de manière à soutenir Sens et à couvrir les communications de Pont à Bray. Un bataillon d'infanterie du 15e régiment, venant de Brest, était arrêté au passage à Pont, pour renforcer sur ce point le général Montbrun; enfin le général Delort venait appuyer son collègue Ducoëtlosquet jusqu'à Fleurigny. Des mesures si sagement conduites avaient eu tout l'effet attendu et avaient subitement dégagé Sens, dans la nuit du 31 janvier (2). Le lendemain matin, la route de Villeneuve-l'Archevêque était libre, et la sécurité des communications de la grande armée, par la vallée de la Seine, assurée. C'était, en vérité, tout ce qu'il convenait de faire (3).

(1) *Ibid.* Pajol à Clarke, 29 janv.

(2) *1814*, par Weil, p. 455. — Cf. Pajol à Clarke, 2 fév.

(3) Le 1er février, le préfet de l'Yonne avise le duc de Rovigo que toutes les communes de Tonnerre à Auxerre sont occupées par l'ennemi; que, par suite du départ du général Belair, il n'y a plus de troupes réglées à Auxerre ; qu'Allix avait bien promis de venir hier, mais l'ennemi le retenant à Sens, il n'y a plus d'espoir de secours. *Les communications avec Paris sont coupées;* si Sens succombe, il y aura peu d'espérance.

1er février. — Mais Allix ne voyait pas si loin. S'exagérant la retraite d'un ennemi, qui se repliait par ordre, et s'en attribuant tout le mérite, il ne pense qu'à continuer ses succès ; il ordonne de nouveau à Montbrun de lui envoyer le bataillon qui composait presque la seule force de Pont, et, bouillant d'ardeur comme si la victoire allait lui échapper, il adresse, « *en avant de Sens,* » au général Ducoëtlosquet, qui pourtant n'était pas sous ses ordres, l'injonction formelle de venir le relever dans cette ville, le 2 février, à une heure du matin (1).

« Si Montbrun et Ducoëtlosquet cèdent, assurait-il, je marcherai sur l'ennemi et je promets que je l'exterminerai, s'il reçoit le combat, malgré qu'il aura encore le double de mes forces, car il paraît constant qu'il a 8 pièces d'artillerie et environ 2 000 chevaux, mais ses troupes sont si harassées qu'elles sont hors d'état de combattre (2). »

Devant un tel malentendu, c'était au plus sage de céder. Pajol prescrivit à Ducoëtlosquet de seconder le mouvement d'Allix, en lui recommandant, avec sa sagacité ordinaire, la plus grande prudence (3). A 11 heures du soir, Ducoëtlosquet entrait à Sens.

(1) « En avant de Sens. — M. le gal Pajol m'a écrit que vous aviez ordre de venir à Sens et d'avoir une forte avant-garde à Villeneuve-le-Roi ; je vous attend depuis trois jours ; la lenteur de votre mouvement m'empêche de poursuivre l'ennemi dans sa retraite. » (Suit l'ordre d'arriver.) — Arch. nat. Allix à Ducoëtlosquet, 1er février.

(2) Allix à Clarke, 1er fév.

(3) Pajol à Clarke ; Nogent. 2 février. « Je lui ai prescrit de marcher avec beaucoup de précaution et de méthode et de ne rien compromettre,

2 février. — Voilà Allix au comble de ses vœux. Son plan était tout prêt et la réussite lui en paraissait aussi certaine que profonde la combinaison. Une feinte attirerait l'ennemi sur la rive droite, pendant que le général lui-même, tombant à l'improviste sur les derrières de Platow, par la rive gauche, le chasserait de Villeneuve-le-Roi, reprendrait le pont et rétablirait l'intégrité de sa ligne de défense. Ducoëtlosquet reçoit, en conséquence, ses instructions pendant la nuit. Il occupera Sens, mais poussera une forte reconnaissance de 300 chevaux sur la falaise escarpée de Rosoy, « qui est une très bonne position, abordable seulement par la grande route. » La consigne est de faire des démonstrations du côté de Villeneuve, sans rien engager, et, dans ce but, de détacher cinquante hommes avec des officiers de confiance. Vingt-cinq resteront à la hauteur de Véron, tandis que vingt-cinq autres, des mieux montés, se porteront sur les hauteurs de Passy et détacheront trois ou quatre hommes avec ordre de fuir directement et à toutes jambes, sur Rosoy, dès qu'ils apercevront l'ennemi. Le même détachement éclairera la hauteur en avant et à gauche de Passy.

« De si bonnes dispositions, continue Allix, n'ont point été exécutées. » En effet, les Cosaques, qui

car l'ennemi qui a 1 500 chevaux et de l'artillerie pourrait bien retourner bride. Je pense, Mr, que c'est d'après vos ordres que le gal Allix a pris le batn du 15e et qu'il se porte en avant. » — Le même, au même, 4 février : « Le gal Allix, qui avait dû, d'après mes intentions, se contenter d'observer, est sorti de Sens pour attaquer l'ennemi à Villeneuve-le-Roi. Mais il a bientôt été obligé de se retirer et de rentrer dans Sens, où il tient. »

eu de cerner, par
ents, qu'ils prirent
coëtlosquet dut se
près par les Cosa-
pont Bruant, sur
nte chevaux dans

llix commande en
à d'autres des mé-
u matin, il franchit
s de pied, 300 che-
détache vingt-cinq
r sur Collemiers et
e autres cavaliers,
eur en arrière de
premier détache-
ontre l'ennemi, qui
uit hommes et l'of-
fondait, sans rien
; une neige intense
battre en retraite,
ace, à la nuit, sans
quittait la hauteur
rde, composée de
ies d'infanterie, fut
nemi. Les dragons
s l'infanterie, ayant
arge à bout portant,
clare, avec satisfac-
t l'officier qui les
e le reste s'enfuit

à toute bride. Mais, d'autre part, d'après des documents authentiques, il est avéré que cette journée avait coûté à notre cavalerie, rien qu'en prisonniers, un lieutenant-colonel, trois officiers et 80 hommes (1). C'était payer bien cher une escarmouche inutile.

3 février. — Le lendemain, 3 février, on dut laisser les troupes se reposer. Néanmoins, le soir même du 3, le général Ducoëtlosquet, sans rien vouloir entendre aux nouvelles instances d'Allix, se retira à Pont-sur-Yonne (2). L'échec de la veille ne paraissait pas, en effet, avoir beaucoup éclairé celui-ci, qui s'absorbait de plus en plus dans sa position personnelle, au point de méconnaître absolument la marche réelle de l'invasion. Il eût voulu que la cavalerie fît une démonstration sur Mâlay, dans la persuasion que la Vanne, ayant ses ponts coupés, couvrait sa gauche à *dix lieues de distance ;* et il décrivait, à ce point de vue complètement erroné, les avantages de sa position. Son front, il le place à Villeneuve-le-Roi, et il constate avec complaisance combien il est à couvert derrière la Vanne et les marais des Coquesalles. A sa droite, il montre l'Yonne comme un fossé infranchissable. Il voit cependant un point noir qui l'in-

(1) Arch. nat. Rapport du comte de Ségur. : Mission dans la 18e division militaire. (Dossier de l'Aube.) — Cf. WEIL, *1814*, p. 523.

(2) On saura que penser désormais de l'injuste boutade d'un biographe d'Allix qui se plaint de l'abandon « du général Ducoëtlosquet, dont la conduite, dit-il, *fut inexcusable dans cette occasion.* » Gal DE VAUDONCOURT. *Journal des Armes spéciales*, t. IIIe, p. 309-329.

quiète : *devant lui*, les Cosaques détiennent les ponts de Villeneuve-le-Roi et de Joigny; mais, s'empresse-t-il d'ajouter, ils se garderont sûrement de s'éloigner de leurs positions, car, manœuvrant lui-même dans la haute Yonne, il ne manquerait pas de leur couper, avec les ponts, leur ligne de retraite. Décidément, Sens, mis par lui à l'abri d'un coup de main, lui apparaît comme le nœud des routes d'Auxerre, de Montargis et de Troyes. Mais, à son avis, 50 hommes suffisent, pour le moment, à garder Pont « contre tous les Cosaques du monde, » pourvu qu'on le relève lui-même avec 500 hommes, de manière à lui permettre de déloger l'ennemi de Villeneuve-le-Roi et de marcher sur Auxerre, « où il répond d'arriver en sûreté (1). »

4 février. — Allix donnait ces belles assurances le 4 février, et, le lendemain même, le préfet de l'Yonne envoyait à Paris cette dépêche épouvantée : « La situation du département présente un tableau déchirant. » L'ennemi est à Joigny, à Tonnerre, d'où il porte la désolation dans les communes voisines, il est maître de Bassou, aux portes d'Auxerre. L'arrondissement même d'Auxerre est déjà entamé à Saint-Florentin et Chablis. Le général Moreau se trouve dans une situation très précaire au chef-lieu, où il n'a pu réunir, malgré tous ses efforts, que la compagnie départementale et une

(1) Arch. nat. Allix à Clarke. 4 fév.

vingtaine de gendarmes. Toutes communications avec Sens sont coupées (1).

Du reste, au moment même où le général Allix dictait sa dépêche optimiste, les ennemis lui ménageaient une vive alerte. La veille, on les avait vus sonder la Vanne en amont, reconnaître Rosoy et Gron. Ce jour-là, vers 2 heures de l'après-midi, ils se présentèrent brusquement, à la porte Dauphine, avec deux pièces de canon, dont ils tirèrent « quelques coups à boulets et d'autres de mauvaise mitraille et différents métaux. » De la place, on répondit aussitôt par une fusillade nourrie, et une sortie qui les dispersa. On les suivit jusqu'à Rosoy. A 5 heures, la poursuite durait encore, mais l'affaire était terminée; nous y eumes cinq blessés, dont un mourut de ses blessures (2). « Sens a tenu bon, » écrit avec fierté le ministre de la guerre (3)!

(1) Arch. nat. — Defermon à Clarke, Auxerre, 5 février. — Le préfet ajoute, qu'à cette date, Avallon est tranquille. Pas de dépêches de Paris depuis huit jours. — *Cf.* Weil, I, 497; rapport de Platow, 1er février : « J'ai détaché, dit l'ataman, le colonel Sperberg avec 500 Cosaques et deux canons à Joigny, pour découvrir et punir les gens de ce pays, qui avaient voulu assommer un de mes courriers, pendant qu'il passait par cette ville. Je lui ai ordonné de fusiller les coupables et de désarmer la garde nationale, que je soupçonne d'avoir participé à ce guet-apens. »

(2) Arch. de la guerre. Lettre comm' de place de Sens à Hulin, 9 février. — On doit s'adresser à un autre qu'Allix pour connaître nos pertes.

(3) Clarke au duc de Tarente, 6 fév. Arch. de la guerre. — Deux boulets, insérés sous la corniche d'une maison contiguë à la porte Dauphine et marquée du n° 1, rappellent cet évènement. L'inscription suivante les accompagne : « Ces boulets ont été tirés par les Cosaques le 4 février 1814. » Cette inscription est ainsi reproduite par Tarbé (*Alman. de* 1814, exemplaire de la mairie, note manuscr.); mais, par suite de quelque restauration, un ouvrier peintre a écrit sur la façade le 14, au lieu du 4 février, ce qui est une erreur manifeste. En effet, le 14, la ville était au pouvoir des alliés.

Platow renonça désormais à enlever Sens de vive force, mais, conservant Villeneuve-le-Roi comme base d'opération, il lança ses Cosaques sur Fontainebleau par Courtenay, en empruntant la rive gauche de l'Yonne ; une pointe sur Montargis, qu'il rabattait bientôt sur Ferrières, jetait en même temps l'alarme à Orléans. Pour se rendre compte de la faute énorme que commit l'ataman, en se laissant prévenir à Sens par le général Allix, il faut savoir que l'empereur de Russie lui avait confié, dès le 24 janvier, la mission délicate d'enlever le Pape à Fontainebleau et d'intercepter, au plus vite, les approvisionnements de la capitale par le Midi ; il lui avait prescrit de se diriger « *de suite* sur Auxon et *Sens*, pour se porter sur la route qui va de Paris à Dijon par Fontainebleau et la rive gauche de la Seine. » Or, Platow n'était arrivé que le 28 janvier à Auxon, hésitant à s'éloigner du gros de l'armée, perdant un temps précieux par ses lenteurs, qui devaient bientôt lui faire manquer, faute de deux heures, une place solide et la rive droite de l'Yonne (1).

(1) Voy. 1814, par Weil, pp. 170, 395, 523 et suiv.— Schwarzenberg, mécontent, avait fait prescrire de nouveau à l'ataman 28 janv.) de se porter le plus loin et le plus vite possible en avant des troupes de Giulay, de pousser vers Paris, de faire le plus de mal qu'il pourrait à l'ennemi et surtout d'attirer sur lui son attention. Et dans une deuxième dépêche : « Veuillez lui ordonner d'urgence de prendre enfin à gauche la route de Sens à Fontainebleau. » L'échec de Sens fit beaucoup de tort à Platow, dont l'état-major ne cessait de dénoncer la mollesse, l'insuffisance et la vantardise. Alexandre, qui l'aimait, dut le remplacer par Kaïssaroff à la tête des Cosaques (9 mars) et l'attacha à sa personne en reconnaissance des services passés.

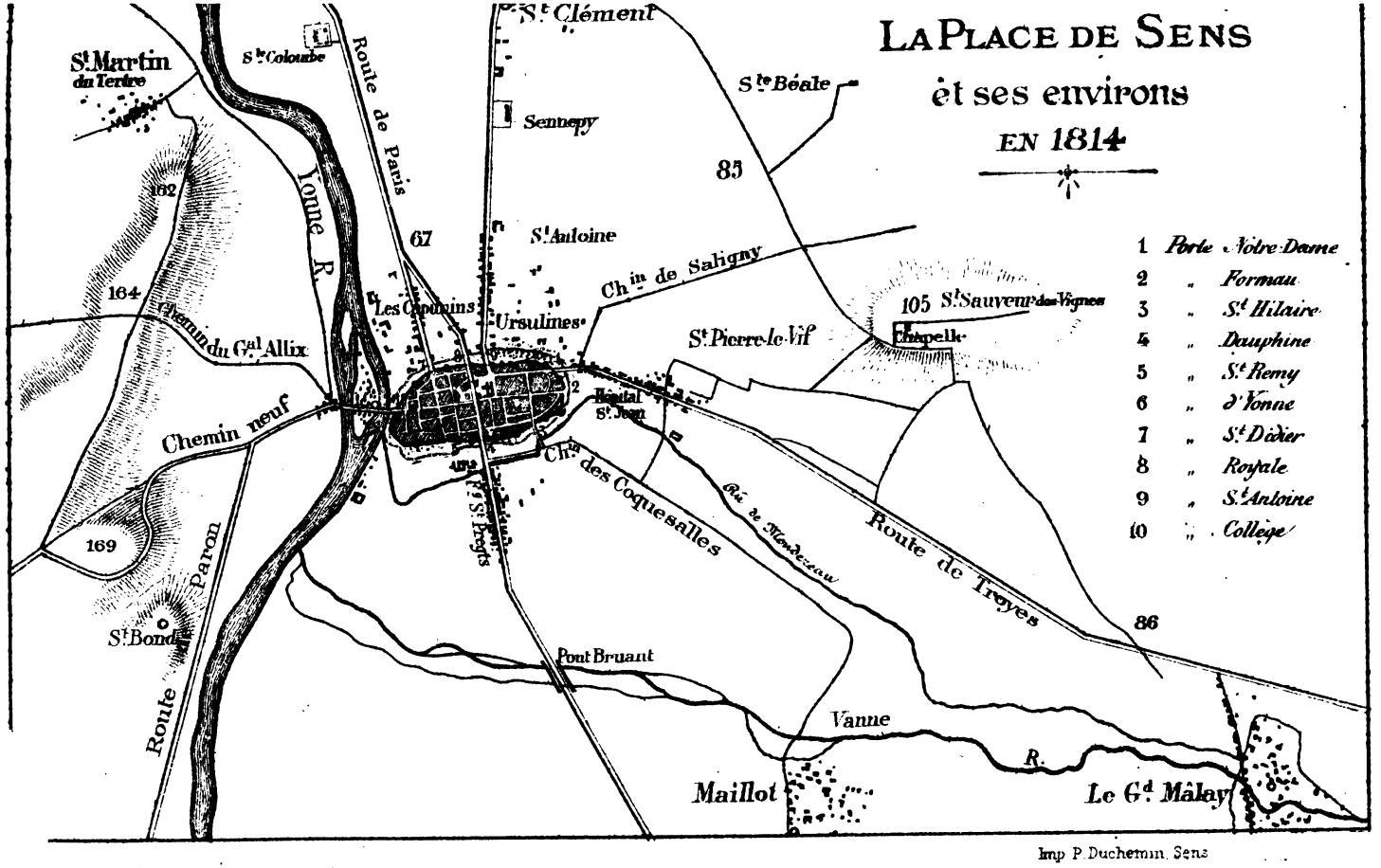

Imp P. Duchemin, Sens

5 au 7 février. — Pendant les quelques jours qui suivirent l'attaque de la porte Dauphine, la garnison de Sens ne fut plus inquiétée, à la grande satisfaction de l'Empereur (1). Allix en conclut, avec plus de précipitation que de clairvoyance, que l'ennemi avait dû évacuer Cerisiers pour Saint-Florentin ; qu'il allait donc abandonner Villeneuve-le-Roi et faire retraite par Tonnerre et Bar-sur-Seine (2).

Grosse illusion ! Mais le général estimait n'être à Sens que d'occasion : il lui tardait d'aller de l'avant, de chasser les Cosaques, de marcher enfin sur Auxerre, où la population manifestait des sentiments hostiles au général Moreau. A son avis, 400 hommes de troupes suffisent désormais à garder Sens, à la condition d'encadrer des habitants résolus à prendre en main leur propre défense.

En conséquence, le 5, il publia un *ordre* enjoignant « à tous les militaires, de tout grade, en retraite, en réforme, en non-activité, congédiés, ayant

(1) Napoléon à Marmont ; *Corresp.*, n° 21191.— « J'ai des nouvelles de Sens, d'aujourd'hui 6, à neuf heures du matin, il n'y avait rien de nouveau. »

(2) Arch. de la guerre. Allix à Clarke. 6 fév. Cette lettre fut transmise à l'empereur, peut-être à cause de l'étrangeté de la nouvelle ; elle continuait ainsi : « Je m'occupe fortement de former la cohorte des gardes nationales de la ville de Sens pour laquelle on n'avait encore rien fait. J'espère que ce travail sera fini demain, malgré les difficultés et le peu de dispositions que j'ai trouvées dans l'esprit des autorités locales, et que finalement cette cohorte, pénétrée de la facilité de défendre la ville de Sens par l'exemple que leur ont donné mes conscrits, s'en chargera dans quelques jours et me mettra à même de me remettre en campagne avec la presque totalité de mes troupes.

« Je profiterai de toutes les circonstances qui me permettront de me porter en avant, en tant que je ne découvrirai pas Sens »

ou non des emplois civils, et tous les gardes forestiers de l'arrondissement de Sens, » de se rendre, dans les vingt-quatre heures, à la sous-préfecture pour y être organisés militairement (1). Tous ces contingents, dénués d'uniformes et se confondant en apparence avec la population civile, allaient exposer la ville à toutes les rigueurs édictées par le généralissime autrichien contre les non-belligérants pris les armes à la main. Mais Allix avait bien d'autres soucis, il ne pensait qu'à se dégager.

Il s'évertuait donc à organiser la cohorte de la garde nationale, à « l'électriser; » puis, la reprenant en douceur, à la persuader, par l'exemple de ses conscrits, de la facilité de repousser l'attaque dans une place assiégée. Le 6 au soir, il réunit à cet effet les autorités locales et les notables : on l'écouta sans apparence de conviction. L'entretien dut être assez abrupt, étant donnés le caractère et les dispositions réciproques des interlocuteurs ; nous n'en savons qu'une chose : le général finit, de guerre lasse, par leur « ordonner » de se réunir encore le lendemain et de lui faire connaître, *par écrit,* leur détermination. La nuit leur était laissée pour porter conseil... s'ils n'aimaient mieux rêver du donjon de Vincennes (2).

(1) *Biblioth. d'un Sénonais,* t. XXIV. — *Fonds Tarbé* (biblioth. d'Auxerre). *Voy.* Appendice n° II.

(2) Allix à Clarke, 7 février « ...Mais, ayant vu que j'étais, à peu de chose près, la voix qui crie dans le désert, que je ne pouvais leur faire prendre l'énergie et l'attitude qui conviendraient aux circonstances et qu'ils étaient plutôt disposés à ouvrir leurs portes devant l'ennemi, s'il se présentait, je leur ai ordonné de se réunir pour prendre une détermina-

Il restait du temps pour l'impatience. Le lendemain donc, Allix, ne tenant plus à Sens, se rendait de sa personne à Pont-sur-Yonne, auprès des généraux Montbrun et Ducoëtlosquet; là, il usait de toutes ses ressources, afin de les amener à le relever ou tout au moins « à appuyer sur lui par la gauche de l'Yonne. » Mais les deux auxiliaires de Pajol se contentèrent de lui opposer cette froide réponse : « Nous attendons des ordres (1). » C'était une leçon très opportune de discipline et de calme ; vraiment le commandant de la 18e division, distrait par sa fougue, avait trop oublié qu'au-dessus de lui, et en dehors de ses escarmouches, il y avait l'armée.

La marche des événements allait promptement le rappeler à la réalité. Tout d'abord, l'Empereur le fait prévenir « qu'il est chargé *spécialement* de la défense de Sens et que dans l'éventualité d'une retraite forcée, il aurait à se rallier à Pajol (2). » Celui-

tion et de me la faire connaître par écrit. Je l'attends avec impatience et dès qu'elle m'aura été communiquée, j'aurai l'honneur d'en faire part à votre Exce..... (Si le gal Montbrun consent à me relever à Sens) je marcherai demain sur la ville d'Auxerre et si je la trouve dans des sentiments antifrançais, j'y ferai des exemples et je ferai enlever les hommes dangereux. »

La réponse des Sénonais ne nous est pas parvenue.

(1) Arch. nat. Allix à Bertrand, 7 février : « Je n'ai pu les déterminer à faire aucun mouvement; *ils attendent des ordres.* » — Bien faisaient-ils, car Allix n'avait pas voulu rendre le bataillon du 15e qu'il avait emprunté pour son échauffourée de Marsangis. Pajol avait dû se hâter de leur envoyer l'avant-veille le 2e régiment de Cherbourg, pour renforcer, à Pont, les 200 douaniers de Montbrun, insuffisants à couvrir ce point. « Je ne reçois aucune nouvelle (d'Allix), écrit Pajol, il a gardé près de lui le bataillon du 15e qui était à Pont-sur-Yonne, malgré que je lui aie ordonné, *d'après les ordres de l'Empereur*, de l'envoyer à Nogent. » Pajol à Clarke, Montereau, 6 fév.

(2) Arch. nat. Pajol à Allix, 8 février (copie). — Arch. de la guerre, Allix à Clarke, 8 février. — Cf. Corresp. de Napoléon, n° 21215.

ci avait été remplacé, le 5, à Nogent, par le maréchal Marmont et s'était retiré à Montereau (1). Un grand mouvement se préparait à l'insu d'Allix et peut-être de Clarke lui-même; pour le saisir, il nous faut jeter un rapide coup d'œil sur la marche de Napoléon, dont nous n'avons perçu jusqu'ici que les contre-coups éloignés

(1 *Pajol*, par le comte PAJOL, son fils.

CHAPITRE II

Les vues de Napoléon; valeur stratégique de la ligne de l'Yonne. — Faute des alliés. — Victoires de l'Empereur sur la Marne. — Mouvement de Pajol vers Sens; marche du prince royal de Wurtemberg; inquiétudes d'Allix (7-10 février). — Investissement et bombardement de la ville par les Wurtembergeois; dépêche d'Allix (10 février). — Reprise du bombardement; trahison; surprise de la poterne du collège; l'assaut; l'ennemi dans la place; retraite d'Allix; le sac de la ville. — Mme Bénard aux pieds du prince royal de Wurtemberg (11 février). — Rapport d'Allix. — Pertes réciproques des combattants. — Jugement du général Pajol sur Allix.

Parti de Paris le 25 janvier, l'Empereur était arrivé trop tard pour empêcher la jonction des alliés dans les plaines de la Champagne. Après le combat indécis de Brienne, les armées de Silésie et de Bohême s'étaient donné la main sous ses yeux (31 janvier), et quand il s'obstina à poursuivre Blücher, à la Rothière, espérant encore le couper, il se heurta, en une sanglante et inutile bataille, contre une masse compacte de *100 000* hommes (1er février). Tout autre eût été enveloppé et anéanti; il échappa au péril et se retira, au moyen d'une retraite savante, sur Troyes, où il arriva le surlendemain. Là, maître de

quatre ponts sur la Seine, grâce à Pajol, et couvert sur son flanc gauche, il pouvait manœuvrer à son gré sur les deux rives, disputer longtemps le passage du fleuve, observer et attendre. Il n'y avait plus de salut pour lui que dans une faute de l'ennemi; cette faute, il la guettait, comme le chat une souris, dans le secret de sa méditation. Il s'inquiétait peu des ravages de Platow et de ses cosaques, « cette canaille, » comme disait dédaigneusement Pajol (1). Il était profondément convaincu que le gros des alliés ne déboucherait de Sens sur Fontainebleau qu'après s'être assuré du pont de Nogent (2). Voilà pourquoi Victor, duc de Bellune, reçoit l'ordre de se porter dans cette ville et de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Que si Schwarzenberg se montrait assez imprudent pour se porter en masse, par l'Yonne, vers Fontainebleau sans enlever Nogent, Oudinot, soutenu par Victor, s'établirait à Montereau, au confluent de l'Yonne et de la Seine. Il forcerait ainsi l'ennemi à développer sa marche de

(1) « ...J'espère que le mouvement de Sa Majesté en avant rappellera toute cette canaille, et que si la cavalerie que Votre Excellence m'a annoncée m'arrive, je pourrai flanquer, avec avantage, la droite de l'Empereur et arriver en Franche-Comté. Dans toutes les hypothèses, vous pouvez assurer Sa Majesté qu'elle peut compter sur moi et que, malgré que mes blessures soient encore ouvertes, que je sois très souffrant, je ferai plus que le possible pour la servir utilement. » — Arch. nat., Pajol à Clarke, Nogent, 1er février.

(2) Corresp. de Napoléon, n° 21 221. Dans cette dépêche, l'Empereur prévoit tous les mouvements de l'ennemi sur Sens et leurs conséquences diverses. Il ordonne au duc de Reggio d'avoir des officiers à Nogent, Bray et Sens, pour savoir ce qui se passe. Ce maréchal se tiendra provisoirement à Provins, mais est chargé de la défense de la Seine, au-dessous de Nogent. Cf. lettre au roi Joseph, n° 21 227.

flanc, sur une immense étendue, et ménagerait le retour foudroyant de l'Empereur. Sens, avec le général Allix et la division de Pajol, couvrait l'Yonne et la route de Fontainebleau. Il est vrai que Platow avait entamé cette ligne si importante en s'emparant des ponts de Villeneuve-le-Roi et Joigny, avant qu'on eût eu le temps de les faire sauter; mais il ne faut pas oublier, qu'à cette époque, il n'y avait sur la rive gauche de la Seine que deux routes, praticables pour une armée d'invasion marchant sur la capitale : 1° la route par Sens, Montargis, Nemours et Fontainebleau; 2° la route par Auxerre, Briare et Orléans.

Donc, malgré la perte très fâcheuse des deux ponts secondaires de Villeneuve-le-Roi et de Joigny, l'Yonne se présentait comme un fossé infranchissable au gros de l'armée d'invasion, tant que celle-ci ne se serait pas emparée d'Auxerre et de Sens, clefs des deux routes. Sens, commandant la plus directe de ces routes, demeurait le pivot de la défense de l'Yonne, avec Pont-sur-Yonne comme point d'appui (1). L'ennemi voulait-il, comme en fait il arriva, descendre simultanément par les deux rives de la Seine, force lui était, pour se porter sur la rive droite, de franchir le fleuve aux ponts de Nogent, Bray ou Montereau (2) afin de déboucher par les

(1) L'Yonne était guéable près d'Auxerre, c'est ce qui affaiblissait ce côté de la défense, à défaut de troupes pour surveiller les passages.

(2) La Seine, depuis Saint-Mammès jusqu'à Troyes, n'est guéable nulle part en hiver. En dehors des trois ponts de pierre dont nous venons de parler, il n'y avait que quelques ponts de bois, desservant des voies sans importance.

routes 1° de Bray à Paris, par Nogent, ou de Langres à Paris, par Arcis, Méry et Nogent; 2° de Sens à Nangis et Provins, par Bray; 3° ou d'Auxerre à Paris, par Montereau et Sens. De même que Sens pour l'Yonne, Nogent et Montereau étaient les clefs de la ligne de la Seine. Or tous ces points se trouvaient désormais occupés et reliés militairement entre eux.

La défense de l'Yonne se complétait en arrière par le canal de Briare, qui descend de la Loire à Montargis, et par celui du Loing, qui va de cette ville à Saint-Mammès. Le second avait peu de ponts et se trouvait couvert en plusieurs points, par la rivière de Loing, ordinairement profonde et d'où il tire ses eaux. Ajoutez à ces obstacles naturels ceux qu'offraient encore la contrée du Gâtinais, impraticable en hiver, un sol glaiseux, des bois entrecoupés d'étangs, des vallonnements sans fin et sans voies de communication; puis, au delà des canaux, depuis Chatenoy jusqu'à Orléans, la forêt de ce nom ; enfin, et en retour, la forêt de Fontainebleau qui s'appuie à la Seine, près de Moret. On voit, par ce tableau simplement esquissé, que l'accès de la capitale était momentanément couvert de ce côté et que les derrières de Napoléon étaient, non moins que son flanc, assurés, à la condition toutefois qu'ils ne fussent pas attaqués par des forces trop disproportionnées. Il n'en était pas de même du côté de la Marne (1). Soissons pris et Compiègne menacé

(1) Clausewitz critique le plan de l'Empereur. Il aurait mis Paris à l'abri d'un coup de main et placé le point de ralliement de l'armée française,

montrent Paris à Blücher, qui marche sur la capitale, séduit par l'idée d'être seul à la gloire. Il déborde la droite de Napoléon et se propose de mettre en fuite, chemin faisant, Macdonald qui vient d'arriver. Du reste, les alliés viennent d'arrêter leur plan.

Enivrés de leur succès de la Rothière, ils ont décidé de ne plus risquer dans une bataille décisive le sort de la campagne, mais de déborder ainsi l'armée française, par les ailes, et de la pousser jusqu'à Paris, où ils comptent l'écraser d'un seul coup, sous les murs de la capitale. Eux-mêmes convergeront vers ce point en suivant les plantureuses vallées de la Marne et de la Seine. Schwarzenberg s'ébranle à son tour ; il a pour but de tenir en échec l'armée principale française, qu'il suit avec sa lenteur accoutumée, et s'avance sur Troyes. Son armée y fait son entrée le 7 février, vers deux heures de l'après-midi. Voilà la faute si impatiemment attendue. Les forces ennemies se divisent et chaque jour les séparera davantage (1). Napoléon a tout prévu, il est prêt ; il laisse, en silence, le mouvement des alliés s'engager à fond, puis se dé-

non pas à Châlons, mais vers Dijon, pour assurer la durée de la défensive. Il est bien entendu que ce que nous disons de la valeur défensive de l'Yonne est purement relatif au plan de l'Empereur. CLAUSEWITZ, *la Campagne de* 1814, pp. 127-133.

(1) « Schwarzenberg ne mit donc pas à profit les résultats de la victoire ; il n'exerça aucune pression sur l'ennemi qu'il avait devant lui, mais il chercha un coin bien abrité, entre la Seine et l'Yonne, et, même là, il ne prit aucune mesure décisive, parce que la lucidité, l'unité et la décision faisaient absolument défaut dans son état-major. » CLAUSEWITZ, *la Campagne de* 1814.

robe soudain (9 février) de Nogent, où il s'était replié, quitte le bassin de la Seine pour se jeter dans celui de la Marne et tombe, comme la foudre, sur les corps disjoints de Blücher, qu'il écrase successivement à Champaubert (10 février), puis à Montmirail (11 février) ; il culbute Yorck sur Château-Thierry (12 février), et revient brusquement sur Blücher qu'il bat à Vauchamps (14 février). Aura-t-il le temps de repasser dans le bassin de la Seine et de détruire ensuite l'armée de Schwarzenberg? ...Raconter le siège de Sens, c'est répondre à cette question.

En confiant la garde de la Seine à ses maréchaux Victor et Oudinot, l'Empereur avait mis, sous les ordres de ce dernier, Pajol et sa division; il ne lui avait pas caché toute la confiance que ce général lui inspirait, et lui avait recommandé « de déranger le moins possible les dispositions » antérieures de celui-ci (1). Aussi le premier soin du maréchal fut-il d'écrire à Pajol :

« Sa Majesté ayant approuvé toutes les mesures que vous avez prises pour la défense de l'Yonne, le Loing et les ponts de la Seine, elle vous recommande de conserver, autant qu'il sera en vous, les postes importants qui vous sont confiés (2). »

Ce n'était certes pas une mission facile dans l'état de désorganisation et d'insuffisance des troupes

(1) Corresp. de Napoléon. N° 21221. 9 février.

(2) Arch. de la guerre : Gressot, chef d'état-major du VII° corps, à Pajol (9 fév.).

françaises. En quatre jours, Pajol a déjà vu passer plusieurs milliers d'isolés; le 6, il en rencontre un nombre si considérable qu'il est contraint de faire revivre un ordre terrible de Napoléon. Les fuyards seront décimés; deux d'entre eux seront fusillés le lendemain même (7 février), après un tirage au sort opéré devant les troupes (1). Après cet exemple redoutable, le général quitte Montereau et se porte en arrière de Pont-sur-Yonne pour soutenir ce point, s'établir entre Sens et Nogent, en ligne avec les maréchaux, secourir Allix au besoin, garder les communications de Sens à Nogent, de Nogent à Pont et à Montereau, enfin couvrir le Loing. 20 000 Français, à peine armés, devront contenir plus de 100 000 Austro-Russes victorieux; mais le zèle et le courage suppléeront au nombre. Pajol fait passer 200 coups de canon à Allix, lui offre des cartouches, il attend l'ennemi de pied ferme : « Je ferai, dit-il simplement, plus que le possible pour remplir les intentions de l'Empereur (2). »

8 février. — Devinant la marche de l'envahisseur, Pajol se rapproche encore et s'établit à Pont même; il poste 1 000 hommes d'infanterie à Gisy-les-No-

(1) Arch. nat. : Le maréchal de Raguse à Berthier (6 fév.). — Dans les propres troupes de Pajol, 40 hussards sur 150 hommes désertent en quelques jours. Pont, 8 fév. Arch. guerre.

(2) Arch. nat. Lettre de Pajol au général X... (7 fév.)—Cf. Napoléon à Berthier, 7 fév. *Corresp.* n° 21 201 : « Donnez ordre au général Pajol de se porter à Sens et à Pont-sur-Yonne. Donnez ordre d'établir à Trainel et à Thorigny des relais pour les estafettes. Ecrivez aux maires de ces deux villages d'organiser leur gardes nationales, de faire leur levée en masse et de barricader leurs villages pour être à l'abri des incursions des partis. »—D'après l'état

bles, sur la route de Villeneuve-l'Archevêque à Pont-sur-Yonne; 1 500 chevaux se portent sur Fleurigny et Traînel, pour garder cette route, inquiéter le flanc de l'ennemi et le menacer sur ses derrières, au cas où il attaquerait Sens. Quelques cents chevaux s'échelonnent ensuite à Soucy, Saint-Denis, Noslon et Cuy, pour se porter où besoin sera. Déjà, la veille, nos détachements ont pourchassé les partis de Platow, qui se montraient sur Chéroy; 200 chevaux sont postés dans cette ville et à Dollot pour observer l'ennemi de ce côté, enfin les 3500 gardes nationaux de Pacthod demeurent en réserve à Montereau. Mais c'est surtout sur les coteaux de l'Oreuse et de la Vanne que les patrouilles françaises se multiplient; leurs rapports se succèdent à toute heure du jour sous les yeux de Pajol, qui détaille, avec une remarquable précision, la marche et les forces de l'envahisseur. Il sait que 1 500 hommes de cavalerie ennemie viennent d'occuper Villeneuve-l'Archevêque et que le contact est proche (1).

de situation envoyé le 6 février à Berthier par Pajol, celui-ci comptait réunir, le 8, un effectif de 7 400 hommes, qui se répartissaient comme il suit :

Gardes nationales (armées).	3000
2 bataillons des 118e et 28e	1000
1 bataillon du 10e léger.	600
2e régiment de Cherbourg	600
1 bataillon du 15e	400
Cavalerie.	1800
	7400

De plus, le ministre lui annonçait l'arrivée à Melun, pour le 7 ou le 8, de 5 500 hommes venant d'Espagne, sous la conduite du général Boyer. Arch. nat. AF IV, 1669.

(1) *Ibid.* Pajol à Berthier; Pont-sur-Yonne, 9 février, midi et 2 heures du soir. — Cf. Pajol à Allix, 8 février.

En effet, d'après le plan des alliés, tandis que les corps de Wittgenstein et de Wrède resserrent Nogent, le corps d'armée du prince royal de Wurtemberg (IVe corps) marche sur la route de Sens, où il doit se concentrer le 12, au plus tard, dans les environs de cette place. Le général Bianchi, à la tête du Ier corps autrichien, se liera par Arces et Cerisiers aux Wurtembergeois. Ces deux corps seront appuyés par celui du comte Giulay, les réserves autrichiennes et la division légère du prince Maurice de Lichtenstein. Le 8 et le 9 février, le IVe corps avait dû séjourner dans ses cantonnements, en avant de Troyes, par ordre de Schwarzenberg, mais son avant-garde avait passé de Villemaur à Villeneuve-l'Archevêque, afin de pousser des reconnaissances sur Sens (1).

En recevant les dernières instructions du quartier de l'Empereur, le 7 au soir, Allix avait aussitôt répondu : « Je me charge de la défense de Sens. Je dois dire que je trouve peu de dispositions à m'appuyer, je ferai cependant tout ce qui me sera possible (2). » Mais le lendemain, à l'approche des alliés, il s'inquiète et se met à suspecter Pajol :

Si M. le général Pajol m'abandonne à mes propres forces, dit-il, et qu'il n'appuye pas la défense que je suis chargé de faire dans la ville de Sens, je dois vous prévenir que ma position n'est pas tenable, parce que je puis être attaqué par les deux rives de l'Yonne et qu'il ne me restera d'autre parti à prendre que d'évacuer la ville ou de me rendre aux premières forces ennemies qui se montreront.

(1) Koch, t. Ier.
(2) Allix à Bertrand. 7 fév. Arch. nat.

La position que M. le général Pajol vient de prendre ne m'appuye pas du tout et ne couvre nullement ma retraite sur Pont, si j'y étois forcé. Cependant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier m'annonce formellement qu'il devoit se porter sur Sens et assurer les communications de Sens-Montereau. J'attends l'ennemi demain matin au plus tard, peut-être même arrivera-t-il pendant la nuit pour prendre position devant moi.

Je vous prie, M. le général, de donner les ordres que vous jugerez convenables à M. le général Pajol, pour qu'il manœuvre dans le sens où vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, afin de faire changer l'état critique dans lequel j'entrevois que je vais me trouver.

Dans la position qu'a prise le général Pajol, je ne vois d'autre retraite sur Pont que par la rive gauche de l'Yonne. Encore l'ennemi ne me la coupera-t-il pas par Villeneuve-le-Roi?

Si le général Pajol prenait position à Soucy et à Voisines, sa retraite sur Fleurigny serait assurée; il attireroit à lui une partie des forces de l'ennemi et rendroit son attaque sur Sens moins vigoureuse. Cette ville n'est tenable que contre la cavalerie, surtout ayant trois quarts de lieue de circonférence et n'ayant pas 900 hommes de garnison, que je suis obligé de disséminer sur les deux rives de l'Yonne, à cause de la position de l'ennemi à Villeneuve-le-Roy. Je ferai au surplus tout ce qu'il sera humainement possible de faire, sans cependant me laisser exposer à me voir enfermé dans la ville de Sens, où je serois indubitablement pris après quelques heures de combat (1).

9 février. — Les habiles dispositions de Pajol répondent d'elles-mêmes à ces plaintes peu judicieu-

(1) Allix à Bertrand, 8 fév. Arch. nat.— Allix racontera plus tard que, du 4 au 8 février, il avait reçu quatre bataillons de renfort, ce qui avait porté sa division à 2600 hommes : *Souvenirs*. Les documents officiels sont en opposition avec ce témoignage. Allix a dû confondre avec son état de situation, lors de son retour offensif vers la Haute-Yonne.

ses que Napoléon avait du reste prédites, avec sa rare sagacité, quand il avait écrit : « L'alarme reviendra peut-être alors du côté de Sens ; mais le général Pajol s'y organise... Je pense que c'est spécialement du côté *de Sens* et *de Pont-sur-Yonne* qu'il faut être attentif (1). »

Allix avait des vues moins vastes et se buttait d'autant plus à son idée fixe, que le champ borné de son action la lui remettait sans cesse sous les yeux avec une évidence factice.

Il ne voit d'autre moyen de dégager sa position que de porter un détachement sur Villeneuve-le-Roi et d'y couper le pont. La chose lui semble toute simple. « L'ennemi n'a plus que 150 hommes au plus à Villeneuve-le-Roi, affirme-t-il. Cela est positif (2) ». Il suffirait donc qu'on obligeât Pajol à le renforcer ; lui-même va essayer de l'amener à lui. Or, Pajol savait pertinemment, qu'outre le flot qui descendrait de Troyes, « 1800 ou 2000 chevaux (en« nemis) occupaient alors Joigny, Villeneuve-le-« Roy et la route de ce dernier endroit à Sens (3). »

(1) Lettres au roi Joseph, 7 et 8 fév. *Corresp.* n°s 21 205 et 21 209.

(2) Arch. nat ; Allix à Bertrand, 9 fév., 4 heures du matin.—Avec le ministre de la guerre, Allix est plus explicite : « J'ai voulu profiter de l'absence de l'ennemi pour couper le pont de Villeneuve-le-Roi, afin de mieux me couvrir et d'être maître au besoin de la rive gauche pour me retirer sur Pont, dans le cas où j'y serais forcé. J'ai communiqué mon projet au général Pajol, en le priant de m'appuyer à Sens par 300 hommes d'infanterie. S'y étant refusé, j'ai dû y renoncer, attendu que je ne pouvais l'exécuter avec mes seules forces, qui suffisent à peine pour les besoins de la place, et je lui ai écrit que je m'en lavais les mains. » Allix à Clarke, 9 fév. — Avec de si faibles moyens, un tel projet était pure chimère.

(3) *Ibid.* Pajol à Berthier. Pont-sur-Yonne, 9 fév., 2 heures après-midi. L'ataman Platow avait été relevé à Villeneuve-le-Roi par le général Kyzakoff.

Le matin même, 50 éclaireurs cosaques étaient entrés à Thorigny, d'où un peloton du 2e hussards, aux ordres du général Delort, avait dû les chasser. Le moment était singulièrement choisi pour courir les aventures ; aussi Pajol en perd-il patience :

« Les rapports du général Allix sont si contradictoires, écrit-il, que je ne sçais qu'en penser, de sorte que l'on ne peut guère s'en rapporter à lui. Je lui écris ce matin de tenir à Sens, où il a assez de forces et de moyens pour résister à tout ce qui pourroit se présenter, jusqu'à ce que j'aie le temps de me porter à son secours ; ce qui ne tarderait pas, car j'en suis fort près (1). »

A manier ainsi la correspondance officielle et journalière des généraux, on demeure surpris de l'étrange assurance avec laquelle Allix a commenté plus tard les événements de cette campagne, tançant de haut et durement, comme incapables et tarés de mollesse, les principaux lieutenants de l'Empereur : « Je ne crains pas de le dire, écrira-t-il un jour, si les maréchaux Victor et Oudinot eussent aussi bien compris leur position militaire entre Montereau et Méry-sur-Seine que je compris la mienne à Sens et à Pont-sur-Yonne, leur position eût été inexpugnable (2). »

(1) *Ibid.* Pajol à Berthier, midi.

2) Allix. *Souvenirs militaires et politiques*, insérés au *Journal des sciences militaires*, 1831, t. XXII et XXIII, 24e art. — Ces *souvenirs*, écrits de verve longtemps après les évènements, ont une allure violente, absolue et partiale qui les rend difficiles à utiliser. Quand on les rapproche de la correspondance officielle du général lui-même, on y relève des inexactitudes ou contradictions manifestes. Allix, par exemple, y fait une charge à fond

En dépit de cette infatuation, les faits se chargèrent de donner raison à la sage conduite de Pajol. Le jour même, à midi, 60 chevaux ennemis parurent en vue de Sens, sur la route de Troyes. C'étaient les éclaireurs du IVe corps. Trois heures plus tard, un parti de 800 chevaux se présentait aux portes de la ville, et une centaine d'entre eux pénétraient audacieusement dans le faubourg Saint-Savinien pour tenter une surprise. Ils furent aussitôt chassés à coups de fusils par les postes avancés de la garnison et s'enfuirent précipitamment, en laissant un mort sur la place. Ils gagnèrent Villeneuve-le-Roi par le grand Mâlay, dont ils avaient fait rétablir le pont au moyen de corvées de paysans (1).

10 février. — Pajol avait surveillé ces mouvements et attendit le lendemain, 10 février, jusqu'à une heure de l'après-midi, sans apercevoir aucune

contre Ducoëtlosquet qu'il accuse de l'avoir abandonné indignement, *le 3 février,* tandis qu'il se trouvait engagé avec toute la garnison, à Marsangis, en dehors de la ville. La défection prétendue de ce général aurait laissé la ville de Sens pendant plusieurs heures, à la discrétion de l'ennemi qui aurait pu s'en emparer. Or, les dépêches d'Allix, datées des 1er, 2 et 4 février, donnent tout le détail de l'escarmouche qui eut lieu *le 2 février,* et du départ de Ducoëtlosquet, qui ne fut effectué que le lendemain, en présence d'Allix lui-même. L'accusation tombe d'elle-même. Mais que penser d'une telle légèreté?

(1) Arch. guerre. — Allix à Clarke, 9 février. — Il ne manque pas l'occasion de lancer une nouvelle insinuation contre Pajol : « Il est d'autant plus à craindre que mes conjectures se réalisent que M. le général Pajol ne paraît pas disposé à m'appuyer... » Il ajoute qu'il vient d'envoyer à Nogent, au comte Bertrand, un aide-de-camp « pour lui faire part de sa position, afin qu'il ordonne à M. le général Pajol de l'appuyer, ainsi que Son Excellence le lui a fait espérer par sa lettre du 7 de ce mois. »

tentative nouvelle ; mais, ayant soudainement appris que Platow marchait de Courtenay sur Nemours avec 6 000 hommes de cavalerie et dix canons, sur-le-champ il quitta Pont, réunit ce qu'il pouvait de son infanterie et de sa cavalerie, puis se porta en toute hâte à Fossard, pour arriver le lendemain à Moret, derrière le Loing, et couvrir Fontainebleau, suivant les instructions de l'Empereur (1). Il laissa Montbrun à Pont, avec 900 hommes, pour échelonner Allix, qui demeurait à Sens avec un effectif de 1 500 combattants environ, chiffre suffisant à défendre une place de moment (2).

La matinée du 10 février avait donc été assez tranquille à Sens. Un parti de quatorze Cosaques s'était bien présenté, à 8 heures, au faubourg Notre-Dame, mais s'était replié aussitôt, sans qu'on eût pu deviner si l'on avait affaire à des éclaireurs ou à des traînards (3). Calme trompeur, comme le silence qui précède l'orage !

Nous touchons aux heures critiques où la ville de Sens va consommer le douloureux sacrifice, exigé d'elle au nom du salut de la France. Depuis quinze jours, elle en suit les apprêts, avec la conviction silencieuse qu'il sera inutile ; si, du moins, il lui était donné, pour prix de sa lutte désespérée, d'en-

(1) « Le général Pajol a l'ordre, si l'ennemi pénétrait par la route de Sens, de se porter sur Pont, Montereau et Moret. » Napoléon au roi Joseph. *Corresp.* n° 21 134.

(2) Arch. nat. — Pajol à Berthier, 10 février. — Cf. Corresp. de Napoléon, n° 21 221.

(3) Allix à Bertrand, 10 février, 8 heures du matin. — Arch. nat. AF IV, 1 669.

tendre le lointain écho du canon victorieux, qui fait tressaillir, en ce moment même, les plaines de Champaubert ! Mais la retraite subite de Pajol est la seule et désolante nouvelle qu'elle apprenne en ce moment de péril.

A peine les vedettes du général Pajol avaient-elles évacué leurs postes d'observation, que le prince de Wurtemberg, quittant Villeneuve-l'Archevêque, se montrait sur la route de Sens, entouré de son avant-garde et de la brigade du général Stockmeier. Il parut, dans l'après-midi même, devant la ville, à la tête d'environ 4000 hommes, et, tandis que la brigade Stockmeier, tournant à droite, s'établissait dans le faubourg Saint-Antoine, la pointe d'avant-garde, traversant aisément le faubourg Notre-Dame, évacué par les nôtres, vint sommer le général Allix de rendre la place. Celui-ci répondit fièrement qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité et fit aussitôt sortir des troupes pour défendre les faubourgs attaqués. Le prince, trop faible encore pour forcer les portes, résolut de réduire par l'intimidation la petite garnison. Il posta une batterie de campagne sur la hauteur, derrière Saint-Pierre-le-Vif, position d'où l'on dominait la ville, et, pendant trois heures, jeta sur elle boulets et obus, sans obtenir d'autre résultat que de joncher les rues des débris des toitures (1).

Le bombardement ne cessa qu'à la tombée de la

(1) *Spectateur militaire*, récit du général de Bangold. — WEIL, p. 64. — Kriegs arch. de Vienne : Prince royal de Wurtemberg à Schwarzenberg; Mâlay, 10 février.

nuit, et le prince dut se retirer à Mâlay, ne laissant que des avant-postes devant la place assiégée. Son attaque infructueuse lui avait coûté un homme tué et 22 blessés (1). Allix, de son côté, dans la crainte d'une surprise de nuit, fit rentrer les quelques troupes qu'il avait tenues jusque-là à proximité des faubourgs. Désirant, dit-il, « épargner à sa petite troupe, qui n'avait cessé de bivouaquer, une surveillance qu'il jugeait inutile, » le général donna, le soir même, à l'administration municipale l'ordre de faire murer une petite porte pratiquée dans l'enceinte, sous le bâtiment du collège (2). Elle ouvrait sur les fossés du Mail, dans la zône attaquée. Or, le maçon, chargé de ce travail nocturne si important, ne fut pas surveillé. Soit ignorance, soit négligence, il omit d'employer de gros matériaux et d'assurer la prise rapide de son mortier, en y mêlant du plâtre (3). Cette faute allait avoir des conséquences funestes.

Allix pourtant ne dormait pas; à une heure du matin, il expédie son rapport au ministre de la guerre et au quartier de l'Empereur, qui réclamait exactement « des nouvelles de Sens (4). » Son bulletin

(1) 1814, par le commandant Weil, d'après les archives de la guerre à Vienne.

(2) Allix, *Système d'artillerie : « Je l'avais fait murer... »* dit-il.

(3) *Voy.* Lorne, premier officier municipal, *relation manuscrite.* « Le 10, soir, l'administration municipale reçut l'ordre de faire murer une petite porte pratiquée dans les murs de ville, du côté des fossés du Mail, et qui communiquait aux bâtiments du collège. C'est le sieur Platée, maçon, qui fut chargé de ce travail. »

(4) Arch. nat. — Lettre du général Delort; Fleurigny. 9 février, 7 heures du soir.

sent la poudre et l'exaltation qui précède une journée de combat; on ne peut néanmoins s'empêcher de regretter que l'emphase et la recherche de l'effet personnel ne viennent, comme de coutume, altérer, chez le général, la sincérité si noble du style militaire. On préférerait également, durant cette veillée solennelle des armes, ne pas rencontrer, sous sa plume, le dénigrement injuste et obsédant d'un glorieux camarade.

Sens, le 10 février 1814, à 1 heure du matin.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai été attaqué aujourd'hui avec environ *4 000* hommes de toutes armes, sous les ordres du prince de Wurtemberg. Non seulement l'attaque a été repoussée, mais j'ai repris les faubourgs que je n'occupais pas avant.

Moi et les troupes sous mes ordres s'acquitteront de leurs devoirs; leurs succès antérieurs les rendent pleins de succès et d'énergie.

J'ai éprouvé, ce soir, une canonnade de trois heures : les rues de la ville sont encombrées des débris des toits (1).

On nous fait l'honneur d'ouvrir la tranchée en ce moment (2).

Le général Pajol m'a abandonné. On me dit qu'il marche sur Moret.

J'ai l'honneur, etc.

Le général de division
commandant la 18e division militaire,
ALLIX.

(1) M. Lorne se contente de dire : « Le 10 (l'armée ennemie) tire sur la ville plusieurs boulets et obus. » *(Relat. manusc.)* — Le commandant Weil déclare que la ville fut bombardée « jusqu'à la tombée de la nuit. »

(2) Allix a dû décorer du nom de tranchée quelque terrassement de batterie. — Rien dans les ordres du prince ne laisse supposer qu'il ait pensé à ouvrir la tranchée, à travers tout un faubourg. — L'Empereur se laissa

P. S. -- La résistance que je fais à Sens, lorsque tout le monde m'abandonne, me met hors de ligne et est contre les règles. Cependant, quoique tourné par ma gauche et par ma droite, j'espère ne pas me laisser prendre, les routes étant bien larges. J'ai reçu ordre du duc de Reggio de tenir ici jusqu'à la dernière extrémité. Voilà *10 000* hommes qui passent devant moi, sans m'entamer (1).

11 février. — Le prince royal de Wurtemberg, décidé à en finir par la force avec la ville de Sens, avait ordonné à tout son corps de se masser entre cette ville et Pont-sur-Yonne, dans la matinée du 11. Sa cavalerie d'avant-garde, couvrant sa droite, surveillait les routes de Pont-sur-Yonne et de Bray. Le comte de Lippe occupa le faubourg Notre-Dame, avec le 9e régiment d'infanterie; le général Stockmeier se trouvait au faubourg Saint-Didier, avec le 10e régiment, et tenait aussi le faubourg Saint-Antoine (2). Le quartier général fut établi à l'hôpital Saint-Jean. Dès cinq heures du matin, la lutte avait recommencé; le prince, qui espérait encore désorganiser la défense, en abattant le moral de la population, fit reprendre le bombardement avec une grande intensité. En même temps, des attaques simulées avaient pour but d'occuper et de fatiguer la garnison. En vain, le prince essaya-t-il d'enfoncer les portes à coups de canon; il les trouva mu-

prendre aux assurances d'Allix : « Les nouvelles que j'ai reçues de Sens, dit-il, prouvent que le général Allix avait repoussé l'ennemi et *tenait le* 11 *au soir;* il avait contraint l'ennemi à ouvrir la tranchée. » — Corresp. de Napoléon, n° 21 236; lettre au roi Joseph.

(1) Arch. nat. — Allix à Bertrand. Le post-scriptum est autographe.

(2) *Spectateur militaire,* t. III, p. 187 : récit du général de Bangold.

rées (1). « Boulets et obus » s'abattirent donc pendant deux heures (2) sur la ville assiégée, semant la ruine et allumant, sur plusieurs points, des incendies qui, heureusement, ne se propagèrent pas. L'ennemi avait pris pour principal point de mire les bâtiments de l'ancien archevêché, qui, à cette époque, abritaient la mairie ; ils eurent beaucoup à souffrir de cet acharnement. Un obus y mit soudain le feu et causa une angoisse indicible, car, depuis le 8 février, on avait cru devoir y déposer les malades et les blessés, comme en un lieu plus sûr que l'hôpital extérieur de Saint-Jean. Les malheureux gisaient là, sur de la paille et des matelas ; on n'eut que le temps de les prendre sur les épaules et de les descendre dans les caves, tandis que les pompiers éteignaient l'incendie (3).

Mais un coup irréparable, que ne sauraient trop déplorer les amis des arts, fut celui qui, traversant une verrière de la cathédrale, fit voler en éclats une partie du beau vitrail de la sybille tiburtine, attribué à Jean Cousin (4). Devant une telle pluie de fer et de feu, tous ceux des habitants que le devoir n'appelait pas au dehors, se réfugièrent au plus profond des caves. Le prince ne réussit « ni à faire

(1) Mauclerc, *Mémoires pour l'Histoire de Sens. — Sièges de Sens*, p. 20 et suiv.

(2) Weil, t. II, p. 64. — Cf. *Relat.* de M. Lorne. — Le général Koch dit que le prince essaya d'incendier la ville avec des *grenades*.

(3) M. Lorne ; *relat. manusc.*

(4) Le boulet de canon enleva la tête et la poitrine de la sibylle, vint briser un barreau de la grille d'entrée de la chapelle, et rejaillit en face, sur la pile du chœur, où elle endommagea un fût de colonnette près du chapiteau. — *Etude sur Jean Cousin*, par A. Firmin-Didot, p. 90-91.

brèche, ni à défoncer les portes, ni à ébranler le moral des habitants et des troupes de la défense, qui opposèrent partout une résistance acharnée et repoussèrent toutes les attaques (1). » Voyant que le tir, trop éloigné, de son artillerie demeurait sans effet, il donne ordre alors de faire venir une batterie de 12, afin d'ouvrir la brèche à 200 mètres et de frayer le passage à l'infanterie. En attendant l'arrivée de ces pièces, on s'occupa de rechercher le meilleur emplacement à leur assigner. A ce moment, un colonel autrichien, — je me trompe, — un émigré français placé à la tête de l'état-major ennemi, et qui paraît avoir connu la ville pour y avoir habité, découvrit l'existence de la poterne abandonnée qui faisait communiquer les caves du collège avec la promenade du Mail. Cet officier avait nom le comte Baillet de Latour (2). Le prince royal accourt aussitôt sur les lieux ; la porte ne lui paraît pas surveillée ; il conçoit l'idée de briser, au moyen d'une surprise, l'héroïque effort de cette poignée de défenseurs qui ose arrêter son armée. Ses dispositions sont prises et exécutées à l'instant. Il enjoint au comte de Lippe d'entretenir un feu vif du côté du faubourg Notre-Dame et d'attirer sur lui l'attention principale de la garnison ; à Stockmeier, au contraire, et au colonel de Landenberger de se tenir tranquilles et de ne donner aucun éveil du côté du faubourg Saint-Antoine ; à un détachement de pionniers autrichiens, de s'approcher sans

(1) Weil, t. II, p. 76.
(2) 1814, par le commandant Weil, p. 76 et suiv.

être vu et d'ouvrir sans bruit la petite porte signalée ; enfin, au général prince de Hohenlohe, de prendre le 4e régiment, colonel Imhoff, placé à l'entrée du faubourg Notre-Dame, de se glisser à la dérobée par les jardins et de se tenir prêt à entrer dans le collège (1).

Dans l'émotion de sa découverte, l'ennemi a complètement négligé de mentionner un incident qui prit, dans l'imagination populaire, une importance capitale. Le comte de Latour a bien pu remarquer et signaler de lui-même la petite porte, que dissimulait mal la chaussée, plantée d'arbres, qui s'élevait au milieu du double fossé du Mail. Il n'en est pas moins évident qu'il dût se renseigner avec exactitude avant d'y aventurer les troupes. Où est le traître auquel il s'adressa ? Les habitants l'ont su reconnaître.

Il y avait au faubourg de Notre-Dame, un misérable estropié, à l'âme aussi dégradée que le corps ; perclus des jambes, il se traînait parfois à de longues distances sur une chaise, qu'il tirait après lui : ce fut cet homme qui indiqua aux ennemis le parti qu'ils pouvaient tirer de la poterne. Son nom était Antoine-Jean-Baptiste Deline, dit Larose ; mais désormais il ne sera plus connu dans l'histoire que sous le sobriquet de malédiction que lui ont donné ses contemporains : Larose *le Cosaque*.

Qu'il ait *indiqué* le point vulnérable de l'enceinte, comme le disent certains ? Qu'il ait seulement *aidé*

(1) *Spectateur militaire :* récit du général de Bangold, « témoin oculaire de l'événement entier. »

le comte de Latour de ses renseignements, comme le pense Mauclerc? (1)... Peu importe : la trahison est accomplie. Dix heures ont sonné au beffroi de la cathédrale ; les pionniers avancent sans bruit et ouvrent sans peine la petite porte de bois du collège. Un mur les arrête, le mur d'Allix, au mortier tout frais; sur l'ordre du prince, ils se mettent à l'abattre. « On y avait déjà travaillé quelques minutes, quand un détachement de 30 hommes environ, avec un officier, fait une sortie par la porte Saint-Antoine. Un peloton du 4e régiment le repousse ; mais l'alerte est donnée..., la surprise est manquée (2). » Aussitôt averti de ce qui se passe, Allix envoie au collège sa compagnie de réserve sous les ordres du colonel Lallemand, son chef d'état-major et du capitaine de Hadel, aide de camp. Les nôtres courent au rempart, « se rangent sur le mur, garnissent les embrasures » des fenêtres du collège, ainsi que les maisons voisines, et, de là,

(1) « Un mauvais citoyen, dit M. Lorne, le nommé Deline... avait *indiqué* à l'ennemi la porte.. , » *Relat. manusc.* — Tarbé pense que les ennemis n'auraient pu s'emparer de la ville, « si un homme, indigne du nom de Français, ne fût venu lui faire connaître un passage qu'ils crurent facile... L'opinion publique, ajoute-t-il, a accusé de cette félonie le nommé Deline dit Larose... » *Histoire de Sens*, p. 355. — « Il y avait, dit à son tour Mauclerc, des émigrés français dans les rangs ennemis, entre autres un M. de ..... et ses fils, qui aidés d'un nommé Larose,... indiquèrent à l'ennemi une petite porte, etc. » MAUCLERC, *Mém.* — Cf. 1814, par KOCH, t. Ier, p. 284 et suiv. — Le personnage mystérieux de Mauclerc s'identifie d'une manière saisissante avec le chef d'état-major autrichien. Mais il est facile de voir que l'imagination populaire a beaucoup grossi, suivant sa coutume, la portée de la trahison.

(2) *Spectateur militaire*, Relation du général de Bangold. — Cf. ALLIX : *Souvenirs*. Allix raconte qu'il voulait reprendre le faubourg Notre-Dame et faisait des préparatifs à cet effet.

ouvrent, à bout portant, un feu très vif sur les assaillants. Il y eut alors un grand carnage : « C'est là, dit le général de Bangold, que les Wurtembergeois ont éprouvé les pertes les plus sensibles. »

« Le prince royal, ne voulant pas renoncer à l'avantage déjà acquis, se décide à agir de vive force. Il fait déployer, sur la promenade, la tête du 4e régiment pour répondre au feu (des défenseurs) et ordonne d'achever la démolition de la porte murée. L'ouverture ayant été reconnue praticable, le prince royal ordonne au prince de Hohenlohe de pénétrer dans le collège, en même temps, au comte de Lippe d'escalader « la *petite* porte de Troyes (1)» et au général Stockmeier d'attaquer franchement la porte Saint-Didier. Il était alors 11 heures environ. La colonne Hohenlohe réussit la première à s'ouvrir un passage (2) » et à pénétrer dans les caves du collège, homme par homme, en toute hâte. Les Wurtembergeois se rallient dans les corridors inférieurs, puis, sans donner (à la garnison) le temps de se reconnaître, la première compagnie de la tête s'empare avec impétuosité des appartements de l'édifice et se répand sur les parties contiguës du mur d'enceinte (3). »

La seconde compagnie s'avance alors dans la cour en enfonçant la porte extérieure; là, elle se trouve

(1) La porte Notre-Dame étant la grande porte de Troyes, l'ordre du prince semble s'appliquer à la poterne voisine, dite porte Formau, plus favorable du reste à une diversion.—Cf. J. Perrin : *la Porte Formau. Bull. de la Soc. arch.*, t. XIX.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

pendant quelque temps, dans une situation des plus critiques. La grille d'entrée est fermée et lui barre le passage; il lui faut la forcer, sous le feu « des maisons adjacentes, » d'où les nôtres « font pleuvoir sur elle une grêle de balles qui arrête les plus intrépides (1). » La grille cède enfin et livre passage au régiment tout entier, qui se presse en colonne serrée dans la rue de la Parcheminerie (aujourd'hui rue Thénard), et en repousse la garnison.

Toute cette action fut très meurtrière pour l'ennemi, qui combattait à découvert. De notre côté, le colonel Lallemand tomba en brave, mortellement blessé, et fut pris par le vainqueur qui s'empara, — circonstance très fâcheuse, — de tous ses papiers. C'est ainsi que nous avons été privés du journal du siège : « Bonne fortune ! » écrira le soir même le prince royal, et ce simple mot en dit long sur la curiosité satisfaite des alliés. Du moins, le colonel vendit-il chèrement sa vie. Il dut être surpris et blessé dans les bâtiments même du collège (2), qu'il venait d'occuper à la hâte, courant aux fenêtres des étages supérieurs pour conjurer l'assaut. La colonne ennemie, en pénétrant d'une manière soudaine et imprévue par le pied de la muraille, avait « coupé toute retraite à (sa) compagnie (3). »

(1) Koch, *Mém.*, t. Ier, p. 284 et suiv.

(2) « Là, dit M. Lorne, il y eut un grand massacre de part et d'autre ; le commandant de place Lallemand y trouva la mort, mais ce ne fut qu'après avoir fait éprouver une grande perte à l'ennemi, qui était furieux. » *Relation manuscrite.* — Le colonel mourut quelques jours plus tard des suites de ses blessures. Cf. Weil, p. 64 et suiv.

(3) Allix : *Syst. d'artill.*

Allix a reproché durement à son infortuné chef d'état-major d'avoir commis « une faute militaire très grave (1), » cause de tout le désastre, en ne visitant pas les caves, dès son entrée au collège. C'est en parler trop à l'aise. D'abord le colonel eut-il le temps de faire cette perquisition? Pouvait-il soupçonner sur ce point les desseins de l'assaillant avant d'avoir vu d'en haut la position? Et même, ne devait-il pas penser que la maçonnerie récemment exécutée, arrêtant absolument l'ennemi au pied de la muraille, le plus pressé était d'employer tous ses hommes à fusiller ce qui se présentait du côté de la promenade. La faute semble partir de plus haut; il eut été plus juste, sinon plus généreux, de ne pas charger ainsi celui qui la paya de sa vie.

Un professeur (2) périt aussi dans cette première irruption. Il s'était réfugié dans sa chambre; on le tua d'une décharge, à travers « les trous faits à coups de fusil » dans sa porte. « Le principal du collège

(1) « Lallemand, dit-il, de Hadel et ma compagnie de réserve pénètrent sans obstacle dans la cour et dans les bâtiments, mais négligent de visiter les caves, où les Wurtembergeois étaient renfermés, lesquels en sortent, pénètrent dans la cour et coupent *toute retraite à la compagnie* qui occupait les locaux au-dessus des caves. Ces deux officiers firent, dans cette circonstance, une faute militaire très grave que je dois signaler : ils occupaient tous les appartements du collège, percés d'un grand nombre d'ouvertures sur la cour où les Wurtembergeois étaient massés comme un troupeau de moutons, en sortant des caves. Le devoir de ces officiers était de faire fusiller à bout portant ces Wurtembergeois qui, dans la fausse position où ils se trouvaient, n'avaient aucun moyen de défense.» — On voit, par ce détail, qu'Allix se fait la partie vraiment trop belle : l'ennemi, peu moutonnier de profession, ne pénétra dans la cour qu'après s'être rendu maître du collège. Le général de Bangold s'est donné la peine de réfuter la fable d'Allix : il n'en était pas besoin.

(2) M. Combénégre, régent de première humanité.

s'était retiré dans une cave avec ses plus jeunes élèves; » on l'en arrache, on le fait monter dans la cour, on le dépouille devant eux et on le laisse pour mort sur la place (1). Un pensionnaire de grande espérance est tué par un soldat, qui veut lui arracher les six sous qu'il a dans sa poche (2).

Une fois dans la rue, l'ennemi tire devant lui, vise aux fenêtres; il veut exercer une vengeance terrible contre les habitants; n'a-t-il pas vu sur les remparts et saisi, les armes à la main, un certain nombre de défenseurs sans uniformes? Pas de pitié pour une ville qui a, croit-il, violé les lois de la guerre.

Le premier donc, le prince de Hohenlohe a réussi dans son attaque; son succès précipite celui du comte de Lippe qui parvient, de son côté, à « escalader (3) » le rempart et à forcer « la porte de Troyes (4). » Sans s'arrêter, le comte marche devant lui, « poussant vivement les derniers détachements de la garnison, qui, beaucoup trop faible et menacée d'être coupée par la colonne Stockmeier, se voit forcée à se replier sur la rive gauche. »

(1) *Gazette de France*, 26 fév. 1814. Lettre de Sens.

(2) *Id.*, 4 mars 1814.— M. Bardin, professeur, fait allusion à cette circonstance dans le quatrain suivant, qu'il avait composé pour être gravé sur la poterne du collège :

Ore fremens, Senonas hâc irruit hostis in urbem;
Vestibus et nummis Phœbi spoliavit alumnos;
Occidit miserum crudeliter ense magistrum,
Omnia vastavit... Scelerata vocabere porta!

(3) Mauclerc, *Mém.* — Cf. Koch, 1814, t. I, p. 284 et suiv.

(4) *Spectateur militaire*, relation du général de Bangold. — Il est vraisemblable que « la petite porte de Troyes, » ou porte Formau, fut d'abord escaladée et que cette opération entraîna l'abandon de la porte Notre-Dame par les défenseurs.

Notre héroïque petite troupe, assaillie de toutes parts, dut son salut à sa belle contenance. Elle se mit en retraite par la Grande-Rue (1), se repliant au pas ordinaire et dans le meilleur ordre, faisant tête à l'ennemi qu'elle contenait par une fusillade ininterrompue, et déchargeant à chaque coin de rue la mitraille de ses canons (2). Arrivée sur le pont d'Yonne, elle défila sous les yeux de son général (3), qui donna l'ordre de mettre le feu à une mine préparée d'avance. Mais les dispositions d'Allix avaient été sans doute insuffisantes. Il ne put faire sauter le pont, dont le tablier seul fut détruit. L'échec était grave. Heureusement le prince royal jugea inutile de rétablir le passage et de continuer la poursuite au delà de la rivière. Il se contenta de garnir la rive droite et d'entretenir pendant toute la nuit une fusillade nourrie contre les tirailleurs français de la rive gauche (4). Ceux-ci, du reste, étaient disposés à lui disputer chèrement l'accès du faubourg d'Yonne. Solidement embusqués sur le terre-plein du pont, ils s'abritaient derrière trois lignes de parapets que le général Allix avait disposées les unes derrière les autres, à l'aide de tous les bois et charpentes qu'il avait pu réunir. « ...Toutes les maisons de la rive gauche avaient été, — par ses soins, — crénelées à l'avance. Enfin ses canons (5), mis en batterie aux épaulements du

(1) Mém. manusc. de M. Demay.

(2) *Gazette de France*, 6 mars 1814. Lettre de Sens.— Cf. Relation manuscrite de M. Lorne.

(3) Koch, I, p. 284 et suiv.

(4) Cᵗ Weil.

(5) *Spectateur militaire*. Relation d'Allix. Il avait alors six canons de 4, tous mis en service par lui. Il en avait reçu quatre du dépôt de Pont.

pont, et près de l'église de Saint-Maurice, com daient le passage et balayaient au loin la prom de Saint-Didier et les quais. A midi, la ville complètement évacuée.

Une fois entrés dans la place, les Wurtembe se répandirent dans les rues avec « des hurle affreux (1), » frappant, tuant tout ce qui se pr tait. « ...Vingt habitants au moins, dont que femmes, écrit un témoin, ont été tués sur-le-ch plus de quatre-vingt personnes ont été danger ment blessées; vingt-cinq d'entre elles sont mortes et il en est encore beaucoup qui n'en re dront pas (2). » Le vainqueur « fouille, rançe dans les rues, les hommes et les femmes, s'em de leurs vêtements, enfonce les portes à coup hache, s'introduit dans les maisons et y exerc brigandage inoui (3). »

La ville était à sac depuis une heure, sans qu' cun de ses représentants officiels n'eût enc osé affronter la fureur de l'ennemi. Les soldats a mands étaient ainsi parvenus jusqu'à la rue D phine. On entend alors, mêlée au bruit de la fus lade, une clameur sauvage : *Hurrah! Hurra* les vainqueurs déchargent leurs armes à tr vers les croisées et les portes, qu'ils se mettent enfoncer. De l'intérieur, partent des voix lamenta bles : « On m'assassine; je me meurs!...» A ce tu multe, une femme de cœur fut saisie d'un généreu

(1) *Gazette de France.* 6 mars 1814. Lettre de Sens du 2 mars.
(2) *Ibid.*
(3) *Journal de l'Empire.* 7 mars. Déposition des députés de Sens.

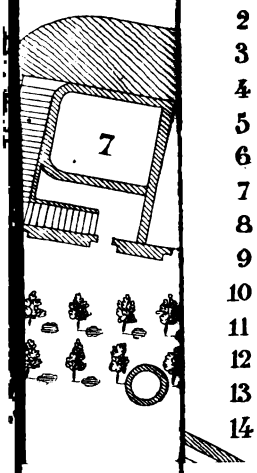

EXPLICATION

1 Jardin.
2 1.er Corps de logis à g. en entrant.
3 Galerie.
4 Chapelle et chambre adja.
5 Corridor.
6 2.e Corps de logis à droite.
7 3.e Corps de logis.
8 Terrasse sur le mur de la ville.
9 Murs de la ville.
10 Passage de la Basse-Cour dans la rue.
11 Ecurie et porcelière.
12 Grande Cour.
13 Basse-Cour.
14 Grande terrasse.

élan et trouva, dans la seule énergie de son dévouement, la force qui manquait aux plus robustes d'entre les hommes. Elle habitait dans la rue Dauphine même, à cinquante pas à peine du carrefour de la Grande-Rue : « Ah! mon ami, dit-elle, à son mari, il faut savoir mourir; nous allons tous être passés au fil de l'épée. » Et l'embrassant ainsi que sa fille, « la petite Adèle, » elle leur dit adieu et s'apprêta à sortir. « Où vas-tu, mon amie, tu es une femme perdue! — Je vais vous sauver ou mourir la première. » A ces mots, l'enfant s'inquiéte : « Je ne veux pas te quitter, s'écrie-t-elle à son tour; je veux mourir avec toi. »

Mme Bénard, tel était le nom de cette vaillante Sénonaise, monta vivement à sa chambre pour voir si, de sa fenêtre, elle n'apercevrait pas quelque officier. Par une fortune inespérée, le prince royal lui-même apparaît au bout de la rue, à la tête de son état-major; vite elle redescend et tire ses verrous. Mais une forte décharge ébranle aussitôt la maison. « Elle n'avait plus que le pène à ouvrir, » et entendait distinctement, de l'autre côté de la porte, les soldats qui rechargeaient les fusils. Au bruit de leurs baguettes qui tombent, elle prend enfin son parti, saisit sa fille, ouvre et s'élance au milieu des ennemis :

« Grâce, crie-t-elle, grâce pour un enfant! »

Cinq coups de feu lui répondent, sans l'atteindre, et vont briser les vitres d'une porte intérieure. Elle avait trompé la mort par la soudaineté de son irruption, et, plus prompte que l'éclair, elle se trou-

vait déjà aux pieds du prince, sans qu'il se fût seulement rendu compte de ce qui s'était passé. Assourdi par les détonations, il regardait de tous côtés et ne l'aperçut pas d'abord; elle dut répéter la prière qu'elle lui avait adressée d'une voix défaillante :

« Je viens vous demander, mon prince, votre protection et la vie de tous les habitants; nous sommes bien malheureux sans être coupables. »

Elle n'en put dire plus long. Le prince abaissant alors les yeux, parut ému à l'aspect de cette femme intrépide; une si belle action fit sur lui « une vive impression. » Au lieu de la repousser, il répondit : « Cependant, madame, des bourgeois ont tiré sur nous. — Vos yeux ont été trompés, mon prince, riposta notre héroïne; ce sont des anciens militaires à qui *(sic)* le général Allix a forcé de prendre les armes; car je vous réponds sur ma tête qu'aucun bourgeois n'a pris les armes contre vous. » De plus en plus attendri, le prince lui dit : « Votre action, femme courageuse, sera récompensée. »

Aussitôt, il envoya des officiers, dans tous les quartiers, pour arrêter le sang et le feu. Il reprit, les yeux pleins de larmes : « Que de victimes faites, grand Dieu !... Que votre ville, ajouta-t-il gracieusement, vous aura d'obligation; jusqu'à l'enfant au berceau vous devra la vie !...» Il s'étonnait fort de n'avoir pas encore vu le premier magistrat de la cité, et demanda : « Où est le maire de la ville ?— Il est sans doute à l'administration, dit Mme Bénard. S'il n'y est pas, je vous conduirai chez lui. — Je ne suis pas fait pour aller

le trouver, » répliqua le prince avec hauteur; puis, s'adressant à l'un de ses officiers : « Donnez le bras à madame, dit-il, et suivez-la (1). »

Mme Bénard accourut donc à la mairie, mais eut beaucoup de peine à y pénétrer. « On frappa avec violence à la porte, raconte l'un des acteurs de cette scène émouvante; on distingua la voix d'une femme ; on ouvrit. La dame Bénard nous dit ce qui s'était passé, et que le prince était étonné que nous n'eussions pas été le trouver plus tôt. MM. Billebault, Soulas, et moi, Lorne, qui écris ces détails, nous nous rendîmes de suite, avec la dame Bénard et l'officier, près du prince que nous trouvâmes à peu près vis-à-vis de la rue du Cheval-Rouge, dans

(1) « *Entrée des troupes alliées dans la ville de Sens, d'après une lettre écrite, à son amie, par Mme Bénard, orfèvre à Sens, dont copie littérale pour les expressions et l'orthographe.* » Cette pièce curieuse, datée du 4 juin 1814, a été copiée avec soin dans le format des almanachs de Sens et annexée à l'almanach de 1814, possédé par M. Lorne. Cet exemplaire, qui contient également le dessin de la médaille commémorative du siège de Sens, fait partie de la collection donnée à la ville de Sens, le 20 avril 1844, par les héritiers de M. Lorne, ancien adjoint, auteur lui-même d'une relation. L'origine de cette copie est une suffisante garantie d'authenticité. M. Lorne parle toujours avec bienveillance de Mme Bénard et avait été témoin oculaire des scènes racontées. Mme Bénard était née à Sens, en 1766, de Jean Pierron, marchand, qui fut maire de la ville, et de Anne Jolly. Elle avait épousé, en août 1782, François Bénard, orfèvre à Sens; sa fille Adèle avait sept ans en 1814. Voy. *Notice historique*, publiée par ses descendants, Paris, imp. Blot, rue Bleue, 7. Cf. MAUCLERC, *Mém.* et TARBÉ, *Histoire de Sens*. La maison de Mme Bénard portait le numéro 58 de la rue Dauphine, actuellement, 62, rue de la République. On lit sur sa tombe, l'inscription suivante :

A Mme BÉNARD
POUR SON DÉVOUEMENT
PENDANT L'INVASION DE 1814
LA VILLE DE SENS RECONNAISSANTE
CONCESSION A PERPÉTUITÉ
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 1885

la Grande-Rue. » Je ne veux pas oublier de dire qu'en traversant la place nous entendîmes une forte explosion ; c'était la mine qui avait été faite au pont d'Yonne et à laquelle le général Allix avait fait mettre le feu, après s'être retiré avec sa troupe au faubourg d'Yonne... Le prince nous dit d'une voix fort courroucée : « Messieurs, vous êtes bien coupables ! Vous avez laissé les habitants de votre ville tirer sur nous. » Et il adressa au moins âgé des deux adjoints des reproches très pénibles (1). « MM. Billebault et Soulas étaient pâles et effrayés ; je me trouvais plus près de lui que ces messieurs et je me rappelle lui avoir dit : « Nous attestons à Votre Altesse Royale, sous notre responsablité, que pas un habitant, à notre connaissance, n'a pris part à la résistance de la ville ; nous vous supplions de faire cesser le meurtre et le pillage auxquels sont livrés nos malheureux concitoyens. » Le prince me parut attendri à ses paroles, que je prononçai avec émotion, mais avec force, et qui furent entendues par tous les officiers qui l'entouraient. « Eh bien ! messieurs, allez à la mairie et faites préparer les logements. » Le même officier nous ramena à la mairie (2).

(1) Mme Bénard, *relation.*

(2) M. Lorne, *relat. manusc.* — La mairie était alors au palais Synodal. — Le récit de M. Lorne diffère sur deux points de détail de celui de Mme Bénard. Celle-ci dit que l'entrevue eut lieu sur *la place* même « où le prince les attendait. » Mais elle se rend ordinairement peu compte des circonstances extérieures. Il est invraisemblable que le prince ait *attendu* les adjoints.

Mme Bénard raconte, en outre, qu'après avoir répondu d'office au prince, qui demandait le nombre des portes de la ville, elle lui apprit que le pont

Le prince fut installé dans la maison d'Yauville, rue du Saint-Esprit; la chancellerie et le général Franquemont s'établirent dans la maison Lorne, sur la place Thénard; les soldats se logèrent militairement. La tradition sénonaise est que le prince royal, touché de la prière de Mme Bénard, aurait restreint à deux heures la durée du pillage accordé à ses troupes (1). Mais Mme Bénard déclare formellement « qu'elle n'a pu empêcher le pillage. » Peut-être le comte de Laurencin, officier municipal, utilisa-t-il, de son côté, en faveur de la ville, les relations de parenté qu'il avait avec l'un des émigrés français, au service de l'empereur d'Autriche (2). D'après les souvenirs de sa famille (3), c'est à la suite de l'audience, qu'il aurait obtenue, que la durée du pillage aurait été réduite. En réalité, le sac dura

était miné et fit observer à M. Billebault qu'il fallait s'informer *si l'explosion était faite.* « Le prince la remercia beaucoup. » Elle n'avait donc pas entendu l'explosion au moment indiqué par M. Lorne. Les deux versions seraient conciliées si la mine avait éclaté seulement lors du retour des adjoints. — Le prince fit accompagner Mme Bénard par six hommes, qui la reconduisirent et chassèrent, à coups de crosse, huit pillards qui dévalisaient sa maison. Trois jours plus tard, Mme Bénard se présenta de nouveau devant le prince pour lui demander la grâce d'une centaine de prisonniers, arrêtés par ses troupes sur les routes et dans la campagne : « Tout ce que vous voudrez, je vous l'accorde de tout mon cœur,» lui répondit le prince. Mme Bénard, accompagnée du commandant d'armes, eut la joie d'ouvrir elle-même la porte aux captifs.

(1) *Gazette de France*, 6 mars 1814.

(2) Peut-être le comte de Latour.

(3) Souvenirs de la baronne de Channe et de la comtesse Gassault de Fussy, fille de M. de Laurencin. — D'après ces dames, le pillage aurait été réduit à trois heures. M. de Laurencin, après avoir caché sa femme et sa fille dans l'auvent de la porte cochère, aurait livré la clef de sa maison. Il fut tellement pillé qu'il fut obligé d'emprunter, à Paris, les chemises et le linge d'un parent.

de deux à quatre heures, mais les déprédations se prolongèrent à l'état latent, pendant les trois jours que les Wurtembergeois demeurèrent à Sens (1).

Durant ces premières heures, la ville connut tous les excès qui forment le cortège ordinaire des assauts. « Toutes les marchandises sont pillées, les chevaux, grains, fourrages, enlevés ; les hospices et maisons d'éducation spoliés ; ...à la faveur des logements, les soldats parcourent... les chambres, les appartements, brisent, enfoncent les armoires, secrétaires, commodes et placards, s'emparent des bijoux et linge, cassent les glaces et les meubles précieux ; les instruments et outils de toutes professions sont arrachés à leurs propriétaires, brisés, brûlés et dispersés ; des religieuses outragées, les temples profanés (2), les tabernacles forcés, les vases sacrés volés ; des femmes et des filles à peine nubiles sont violées sous les yeux de leurs époux,

(1) Reg. des délib. du cons. munic., t. III. — Adresse au ministre des finances, 2 juin 1814 : « Les habitants qui n'avoient pris aucune part à la résistance auraient dû être ménagés ; leurs représentations furent vaines. Le meurtre, le pillage eurent lieu ; tous les excès ont eté commis pendant neuf jours par les troupes wurtembergeoises ; les effets qui n'ont pu être emportés ont été brisés ou brûlés ; des réquisitions en tout genre ont été faites ; le malheur fut porté à son comble ; bientôt notre ville n'offrit plus que des maisons inhabitables et des citoyens sans moyens d'existence ; plus des deux tiers furent forcés d'aller chercher ailleurs un asile ; ceux qui eurent alors le courage de rester se virent alors surcharger de logements. »

(2) On montre encore à la cathédrale les dalles noircies par le feu des bivouacs. — Un service solennel eut lieu, dans le courant de février 1815, « en réparation des profanations commises en ladite église les 11 et 12 février 1814. » *Biblioth. d'un Sénonais*, t. XXVI, fonds. Tarbé.— Voy. Append. n° III.

de leurs parents (1). » Ce tableau officiel, très poussé au noir, est malheureusement confirmé en partie par les correspondances privées.

Il y eut des actes de désespoir. Un vieux capitaine de cavalerie, déjà maltraité, s'empoisonna pour échapper aux mains de l'ennemi. Une jeune femme, dont le mari a été malmené et les deux beaux-frères tués, perd la tête et se noie. Deux maisons brûlent au faubourg Saint-Savinien. Tous les hommes rencontrés dans les rues sont dépouillés de leurs chaussures et renvoyés presque nus. M. Lorne n'échappe pas à cette avanie, malgré la présence d'un officier d'escorte. Ailleurs, on dérobe une montre jusque dans les langes d'un enfant au maillot (2). « Des hommes à l'agonie et se mourant ont été tués...;

(1) *Journal de l'Empire*, 7 mars 1814.— Déposit. des députés de Sens. Voy. Append. n° IV.— L'idée et l'ordre de ces députations des villes envahies, la substance de leurs dépositions et de leurs adresses au conseil général de Paris, avaient été nettement imposés au roi Joseph par Napoléon, qui voulait lier la capitale à son sort, par la terreur du pillage. De même, il avait durement enjoint au duc de Rovigo de donner de la publicité à certaines lettres particulières de témoins choisis. (Corresp. de Napoléon, n°s 21328 et 21329.) — Sens est portée sur la liste. On doit donc consulter avec beaucoup de prudence et de réserve les informations systématiquement exagérées des journaux et des témoignages officiels, qui font durer le pillage effectif autant que l'occupation ennemie. Mme Bénard, dont le point de vue est fort étroit dit bien que le pillage, au lieu de durer vingt-quatre heures, a duré onze jours Mais M. Lorne dit au contraire : « Heureusement que, le troisième jour (les Wurtembergeois) sont partis par la route de Montereau .. D'autres troupes russes et autrichiennes leur ont succédé, mais en moins grand nombre, et *il n'y a pas eu de pillage.* » (*Relat. manusc.*) — M. Lorne, assurément, n'a pas entendu parler des abus inséparables de l'occupation.

(2) Souvenir de M. Kley, sculpteur. — En pénétrant chez le sieur Layné, les soldats « se saisissent de lui, le forcent, les armes à la main, d'ouvrir tous les meubles qui garnissent les chambres, et particulièrement l'armoire où étaient les dossiers appartenant à la faillite de ce dernier; ils

des femmes, accouchées depuis deux jours, arrachées de leur lit, dépouillées et jetées nues sur le carreau. Plus de deux cents personnes portent les marques des coups qu'elles ont reçus. Beaucoup sont en guenilles, d'autres vêtues d'habits qu'on leur a prêtés. Beaucoup de femmes ont été outragées. Ils ont commis, sur plusieurs, des horreurs qui ne peuvent se raconter. » Et le correspondant répète : « Les vases sacrés des églises ont été enlevés, les troncs brisés, et les prêtres ont été plus maltraités que les autres (1).

Mais c'est assez s'étendre sur ces scènes d'horreur, suites de la double ivresse du triomphe et du vin. Si elles se prolongèrent toute la nuit sur certains points, il est certain que, vers « quatre heures du soir, la tranquillité était un peu rétablie (2). » Mais le lendemain, les réquisitions de toute nature s'abattirent sur la ville, et, pour être ordonnées régulièrement par un intendant militaire, n'en furent pas moins écrasantes.

Allix ne pouvait prolonger longtemps sa résis-

les emportent dans leur appartement, où il était défendu aux sieur et dame Layné d'entrer. » — *Biblioth. d'un Sénonais*, t. XVIII. — Précis pour M. Layné.

(1) *Gazette de France*, 6 mars : — Lettre de Sens.— Tout en faisant la part de l'exagération, la dose de vérité reste encore effrayante. La populace, dit-on, ne se fit pas faute d'user, à la suite de l'ennemi, du droit de conquête. Ce fut un triste spectacle : *Gallus Gallo lupus!* — Le lendemain, les pillards adjugèrent à l'encan, sur la promenade du Tapis-Vert, des objets dont ils étaient embarrassés. Il se trouva de mauvais citoyens pour couvrir ces enchères d'une voix criminelle. Les soldats finirent par « ramasser, sur la place publique, les effets et les meubles les plus précieux qu'ils ne pouvaient emporter et y mettre le feu. » (*Gazette*, 26 fev.)

(2) Relat. manusc. de M. Lorne.

tance dans le faubourg d'Yonne, sans s'exposer à être cerné par les contingents ennemis de Villeneuve-le-Roi. Il attendit la nuit, et, dès sept heures du soir, il se mit en retraite sur Pont-sur-Yonne, en faisant un assez long circuit pour se garantir des surprises de la cavalerie ennemie. Si, questionnant un vieux vigneron de la banlieue de Sens, vous lui demandez le nom d'un chemin creux qui escalade à pic la colline crayeuse et escarpée, entre la Rû-Chièvre et les tombelles de Saint-Martin, il vous répondra sans hésiter : « C'est le chemin du général Allix ! » Coupant au plus court à travers la plaine des Sablons, le général s'engagea dans ce ravin, franchit la crête de la colline et, poussant devant lui jusqu'à Villebougis, dans un pays boisé, il se rabattit sur Pont-sur-Yonne, où il arriva à 11 heures du soir. Les troupes de Montbrun, « échelonnées sur Sens » avaient appuyé ce mouvement (1).

A peine arrivé, Allix dicta la dépêche suivante au ministre de la guerre :

Pont-sur-Yonne, le 11 février 1814,
à 11 heures du soir.

Monseigneur,

J'ai évacué aujourd'hui, à 7 heures du soir, *la ville* de Sens, *après y avoir combattu toute la journée,* depuis 5 heures du matin, un corps de 10 000 hommes de toutes armes, dont 15 pièces de canon et un cinquième de cavalerie.

J'aurais peut-être pu conserver encore la ville, si un traître n'avait indiqué à l'ennemi une porte secrète, *dont j'igno-*

(1) Arch. nat. — Duc de Reggio à Berthier, Provins, 10 fév. 1814. — Cf. Arch. guerre, Allix à Clarke, Pont-sur-Yonne, 11 h. du soir.

rais l'existence, et par laquelle il s'est introduit dans le collège adossé au mur d'enceinte.

L'adjudant-commandant Allemand, mon chef d'état-major, a été blessé et est resté prisonnier. Je ferai passer à Votre Excellence, par le premier courrier, l'état de mes pertes. Elles sont peu considérables. Je n'ai pas au delà de cinquante blessés, que j'ai *tous* évacués sur Pont, où je suis également arrivé avec ma troupe. *L'ennemi ne m'a point fait de prisonniers,* mais il a eu au moins 200 morts. Les troupes d'infanterie se sont parfaitement conduites ; la cavalerie, il n'est pas possible d'en dire du bien.

La position de Pont-sur-Yonne n'est pas tenable, tant à cause des troupes qui sont devant moi qu'à cause du corps de 6000 Cosaques qui existe sur mes derrières. Nous avons pris le parti, le général Montbrun et moi de marcher demain matin, à 3 heures précises, sur Montereau. Je m'attends que nous serons dans le cas, en route, de combattre l'ennemi.

Je ne puis trop faire l'éloge à Votre Excellence de la belle et brillante conduite du général Veaux dans cette journée.

La ville de Sens a souffert de l'artillerie ennemie. Plusieurs maisons ont pris feu ; mais il ne s'est pas propagé.

(Signé :) ALLIX (1).

P. S. — J'ai reçu à midi des nouvelles d'Auxerre où le général Moreau tient toujours, malgré le mauvais esprit de cette ville et la faiblesse de sa garnison. Il a été sommé, hier 10 : la ville a voulu s'emparer du parlementaire et le général Moreau a répondu avec succès qu'il ne se rendait point et, en effet, il ne s'est point rendu.

On peut voir par les pages qui précèdent combien le rapport s'écarte de la réalité, pour des raisons faciles à comprendre : Allix s'arrange avec la gloire d'abord ; il dispose ensuite les faits suivant

(1) Allix à Clarke. — Arch. guerre. — Nous avons souligné les points contestés.

le cadre. Du reste, plus tard, au cours d'autres récits, il déclarera publiquement avoir évacué la ville vers 11 heures du matin et avoir parfaitement connu la porte du collège, pour « l'avoir fait murer avec soin (1) ». La valeur de ses affirmations nous étant désormais connue, venons-en au chapitre de ses pertes. Il accuse un seul prisonnier, le « commandant (?) Allemand » et une cinquantaine de blessés, tous heureuseument évacués. Il annonce ensuite 200 morts du côté de l'ennemi ; mais plus tard il dira que l'ennemi perdit plus de *1 200 hommes*. Le général de Bangold, qui parle d'après « les états officiels, » s'inscrit en faux contre de tels chiffres. Il réduit la perte entière des Wurtembergeois à un homme tué et 22 blessés dans la journée du 10 ; 34 tués et 164 blessés, dont 6 officiers, dans la journée du 11. Il déclare en outre qu'Allix laissa dans la ville une cinquantaine de prisonniers, dont cinq officiers. Or la relation du général de Bangold est empreinte de modération et a tous les caractères d'une grande sincérité. Les états officiels n'ont pas dit combien de blessés avaient succombé à leurs blessures. C'est pourquoi nous serions portés à grossir le nombre des morts ennemis (2).

Du reste, la prise de Sens laissa dans l'âme du

(1) *Souvenirs*. — Cf. Réponse à M. de Bangold.

(2) *Spectateur militaire*, t. III, p. 187, et *Journal des sciences militaires*, réponse d'Allix.—Dans cette réponse, Allix n'accuse plus que 20 blessés, dont le capitaine de Hadel. — Il avait dit moins de 10 blessés, dans sa relation insérée dans le *Système d'artillerie*. — Enfin, dans ses *Souvenirs*, il écrit : « De mon côté, j'eus une trentaine de blessés et pas un seul mort. » On ne peut donc faire aucun fond sur les déclarations d'Allix.—Koch, très favorable au général Allix, évalue à 300 hommes la perte des français. Par

prince royal une impression profonde qui ne s'expliquerait guère sans le deuil de pertes abondantes et cruelles. Il voulut perpétuer le souvenir de ce siège si court, il créa une décoration spéciale, moins de six semaines après l'assaut que nous avons raconté, et la donna à ceux de ses soldats qui avaient participé à la prise de la ville. C'était au lendemain des combats victorieux soutenus par ses troupes, autour d'Arcis-sur-Aube. Il fit frapper une petite

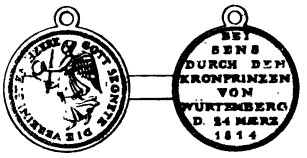

Fac-simile de la médaille commémorative du siège de Sens, d'après l'exemplaire déposé au *Münzkabinet* de Stuttgard. Moulage dû à l'obligeance de M. le professeur Gustave Sixt.

médaille d'argent, représentant d'un côté une victoire, qui tient de la main droite une épée et, de la gauche, tend une couronne, avec ces mots en exergue : *Gott segnete die vereinigten heere :* « Dieu a béni les armées alliées. » Au revers, on lit : *Bei* SENS *Durch den kronprinzen von Wurtemberg D. 24 mars 1814 :* « Près Sens, par le prince royal de Wurtemberg. Le 24 mars 1814 (1). »

contre, il croit que l'ennemi a trop diminué le chiffre de ses propres pertes, — T. I, p. 284. — Les habitants estimèrent la perte des défenseurs à 300 hommes et celle de l'ennemi à 800. *Voy.* MAUCLER, *Mém ;* Cf. Relat. de Mme Bénard.

(1) TARBÉ, *Histoire de Sens*, p. 356-57. — Un dessin inédit de cette médaille se trouve dans l'*Almanach de Sens* de 1814, à la mairie de la ville (Exemplaire de M. Lorne); le dessinateur a tracé le sigle AR. entre la face et le revers.

Ce fait de guerre eut son retentissement jusqu'au fond de l'Allemagne ; une estampe populaire, composée de fantaisie, fut imprimée à Vienne et mit, sous les yeux de tous, Sens, le rempart, le collège et l'assaut furieux (1).

Quant à Allix, sa mémoire est bien courte sur l'article des prisonniers, du moins en ce qui concerne son propre aide de camp, le capitaine Demay, qui a pris soin de nous raconter sa propre capture.

« Pour moi, dit cet officier, perché dans le clocher où le général Allix m'avait ordonné de rester, j'y reçus bientôt la visite de six grenadiers wurtembergeois, qui m'en dénichèrent *et me firent prisonnier*. (2). » Voilà qui est clair et net. Nous avons mieux encore ; le général n'a-t-il pas reconnu lui-même, dans une relation postérieure que « *toute retraite* avait été coupée à la compagnie qui occupait les locaux du collège ? »

Mais qu'importaient à Allix ces menus détails. Sa

(1) Je dois la communication de cette pièce curieuse à mon excellent collègue, M. Félix Chandenier, dont le riche cabinet s'ouvre si généreusement aux chercheurs sénonais ; la hauteur est de 0m29 sur 0m40 de largeur. Elle porte cette légende : « Die stadt Sens wurde mit sturm genomen von der verbindeten Herre unter dem Befehlen sr Königl Hochheit des Kronprinzen von Vürtenberg. — am 1[1] februar 1814. — Vien bey, A. Berka.»— « La ville de Sens fut prise d'assaut par les armées alliées sous les ordres de Son Altesse royale le prince héritier de Wurtemberg, le 11 février 1814. — A Vienne, chez A. Berka. » L'estampe est coloriée.

(2) Mém. manuscr. de Pierre Charles Demay, né à Sens, le 24 mai 1784, fils de Pierre Demay, notaire royal à Sens.—Cf. *Système d'artillerie*, par Allix.

Nous ne faisons nulle difficulté d admetttre que, sur les 50 prisonniers mentionnés par le général de Bangold, il pouvait y en avoir un certain nombre de blessés non transportables ; mais que deviendrait alors la seconde assertion d'Allix, affirmant, avec non moins d'assurance, qu'il a évacué *tous* ses blessés ?

lettre, allégée d'autant, avait fait son chemin. Clarke « l'avait mise sous les yeux de l'Empereur (1). »

Une seule chose est donc entièrement exacte dans le rapport du général, c'est qu'il dut quitter Pont en pleine nuit, quatre heures après y être arrivé.

En effet, le prince royal, dès le 11 au soir, avait poussé son avant-garde par la rive droite de l'Yonne, jusqu'à la hauteur de Pont. Platow, de son côté, avait occupé Château-Landon et franchi le Loing à Souppes, dont il avait rétabli le pont. Ses Cosaques avaient tenté d'enlever Moret et Nemours. Repoussés, ils gardaient la grande route entre Fossard et Moret et se trouvaient aux prises avec Pajol, qui, toute la journée, les avait combattus. Enfin, le prince de Lichtenstein avait, le jour même, occupé Auxerre, qui s'était rendu. Cette ville avait subi le sort d'une place prise d'assaut, à la suite du renvoi par le général Moreau d'une sommation que le prince lui avait adressée de Joigny. La petite troupe trop faible pour tenir tête à la fois aux assaillants et à une population irritée, avait dû se retirer. La compagnie de gendarmerie réussit seule à gagner Clamecy, par la vallée de l'Yonne. Quand à la compagnie d'infanterie, elle fut poursuivie et « impitoyablement sabrée » par la cavalerie ennemie sur la route de Toucy. Elle se réfugia en vain dans les vignes ; atta-

(1) Arch. guerre. — Clarke à Allix, 14 février.

quée et cernée par un bataillon autrichien, elle dut mettre bas les armes (1).

Le 12, au matin, le pont de Sens, sommairement réparé, devenait praticable pour la cavalerie, et livrait passage au corps volant de Thurn.

La maladresse d'Allix permettait donc aux alliés de descendre sur Pont par les deux rives de l'Yonne. Dans ces conditions, sa situation était réellement intenable, et il se replia au plus vite sur le quartier général de Fossard. Il y arriva le 12, à 10 heures du soir, sans éprouver aucune perte (2), grâce à Pajol qui, toujours aux aguets, « se porta en avant pour protéger sa retraite » et lui donner la main.

On voit combien avaient été injustes les soupçons d'Allix contre son collègue. Pajol avait reçu des ordres positifs ; il avait, par-dessus tout, l'intelligence profonde de ses instructions : les Cosaques ont beau le déborder sur le Loing, il tient à Fossard jusqu'à la dernière extrémité.

« Montereau va les gêner dans leur marche en avant, » remarque-t-il froidement ; et il fait face aussitôt aux colonnes du prince royal pour dégager Allix. « Ce mouvement de l'ennemi, dit-il, doit faire plaisir à Sa Majesté, puisqu'il lui offre les moyens de les battre les uns après les autres (3). » Napoléon avait été compris.

C'est à ce moment précis que les dénonciations

(1) Koch rapporte qu'elle fut passée au fil de l'épée. — Cf. Fortin, *Souvenirs*, Auxerre 1865, p. 179, lequel ne parle pas de cette fin tragique. — Cf. Allix, *Souvenirs*, 24e art. p. 354.

(2) Arch. guerre. — Allix à Clarke, 12 février.

(3) Pajol à Clarke, Montereau, 12 février. — Arch. guerre.

d'Allix revinrent du ministère, sous forme de reproches. Pajol était blâmé, sa conduite incriminée par le trop crédule ministre. Il était dur vraiment à un homme de cette trempe d'avoir à se défendre contre de telles légèretés, en des circonstances si critiques. Il le fit pourtant avec une grande dignité, et sa réponse émue, parfaitement inutile à sa justification, aura du moins l'incontestable avantage de nous procurer, sur le fougueux général Allix, un jugement buriné à la pointe de l'épée : « Le général Allix, écrit Pajol, ne connait pas la guerre. Je lui crois d'ailleurs la tête un peu exaltée ; il ne voit jamais que le point qu'il occupe (1). »

La riposte, pour modérée qu'elle fût, portait loin et juste. Nous n'y saurions rien objecter ; le

(1) Pajol à Clarke, Montereau, 13 février 1814. — Arch. de la guerre. — « Monseigneur. Le paragraphe de votre main, dans la dernière lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, m'a fait trop de peine pour que je ne cherche pas à détruire le rapport qui lui a donné lieu.

« Lorsque je me suis porté en avant de Pont-sur-Yonne, pour couvrir les communications de Nogent à Pont, Sens et Montereau, je n'avais que ma cavalerie et mon artilllerie : si j'avais eu de l'infanterie à ma disposition, j'aurais envoyé au général Allix les 300 hommes qu'il me demandait, mais non pour faire son expédition sur Villeneuve-le-Roi, qui était impraticable, et qu'il avait déjà manquée une fois en perdant plus de 60 chevaux, mais bien pour le renforcer à Sens. Il n'y avait que le 2e régiment de Cherbourg, à Pont-sur-Yonne que je ne pouvais dégarnir, et qui, d'ailleurs, n'avait que 300 fusils en état. Le général Allix ne connait pas la guerre. Je lui crois d'ailleurs la tête un peu exaltée ; il ne voit jamais que le point qu'il occupe. Il ignorait que l'ennemi, étant à Villeneuve-l'Archevêque en assez grande force, arrivait par la Vanne, sur les derrières du détachement qui se serait porté sur Villeneuve-le-Roy, le détruisait ou l'empêchait de se retirer sur Sens.

« Et comment, Monseigneur, le général Allix voulait-il, avec 300 hommes, aller détruire le pont de Villeneuve-le-Roi, lui qui, avec 2 000, a quitté Sens et abandonné Pont-sur-Yonne, où l'ennemi ne s'était pas encore présenté, sans en faire sauter et détruire les ponts ? »

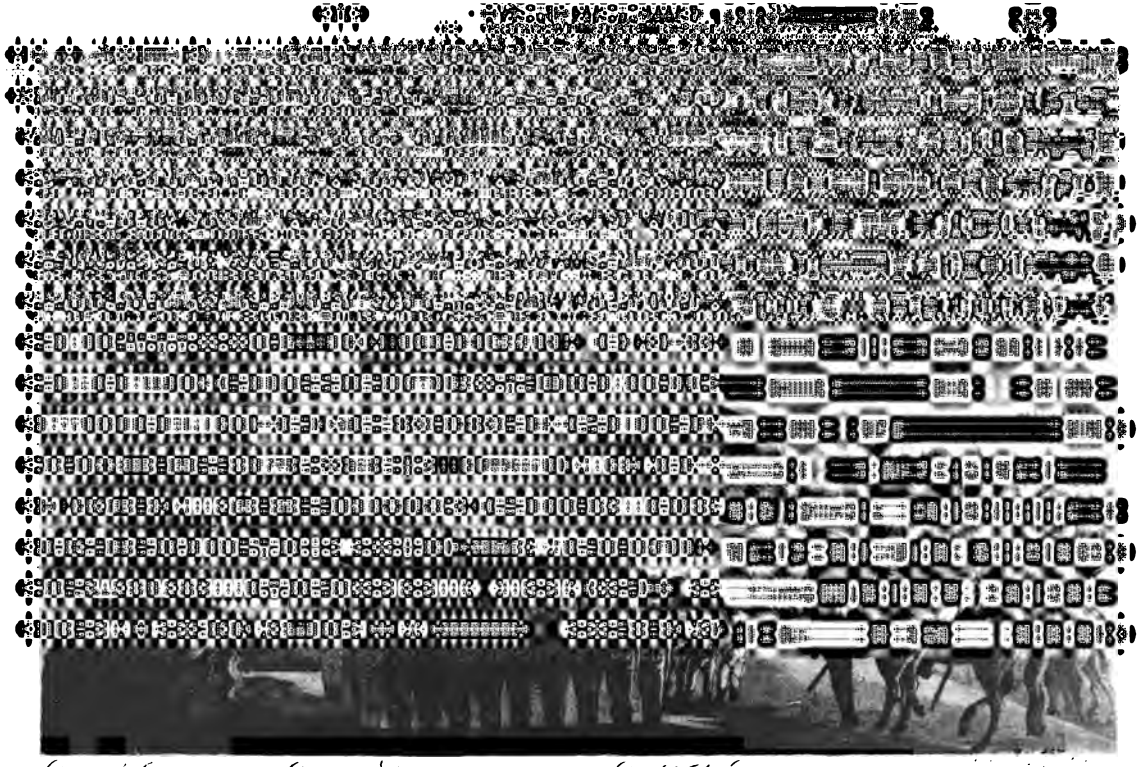

Die Wahl des [illegible] mit Frau [illegible] von der Kolonialen Union unter dem Befehle des Generalleutnants [illegible] Sir Symptrings von Portsbury [illegible]

ministre, saisi par l'évidence, se crut obligé d'ajouter un post-scriptum, une sourdine! à sa plus prochaine dépêche au général Allix : « Je ne conçois pas, lui dit-il, que vous n'ayez pas fait sauter le pont de Pont-sur-Yonne, ni même celui de Sens, cela était de la dernière importance (1). »

Les plaintes d'Allix, — il faut l'avouer, — survenaient mal à propos. Elles n'en continuèrent pas moins, tant que la victoire n'eut pas mis Pajol hors de la portée de ces mesquines piqûres (2).

(1) Clarke à Allix, 14 février 1814, arch. guerre. — Le commandant Weil, dans son *1814*, dit au contraire qu'Allix, en se retirant, coupa le pont de Pont. Pajol l'annoncait de même le 12, mais déclarait, le lendemain 13, que le pont n'était pas « détruit. » Il semble certain que la cinquième arche sauta, mais que les charpentiers la réparèrent rapidement sur la réquisition des Autrichiens. Voy. *Bull. de la Soc. arch. de Sens*, t. XI, p. 109. Not. sur le pont de Pont-sur-Yonne.

(2) Allix à Berthier, 17 février (soir) : « Ce qui m'a surtout déterminé à retarder mon mouvement, c'est que le général Pajol m'a enlevé, sans m'en prévenir, ma cavalerie, que je m'étais occupé depuis quinze jours à former et ce à quoi j'avais assez bien réussi. »

CHAPITRE III

Position des alliés. — Retraite de Pajol; évacuation des lignes de l'Yonne et du Loing par les Français. — Retour offensif de Napoléon ; victoire de Montereau (18 février). -- Reprise de Fontainebleau et de Moret par Allix ; déroute des Autrichiens du général Hardegg. — Evacuation de Sens par les alliés (19 février). — Poursuite des Cosaques par Allix ; sa marche sur Auxerre. — Allix promu au grade de général de division ; son enthousiasme; la levée en masse dans l'Yonne ; marche sur Montbard; le tocsin; ordre du jour du général. — Retraite d'Allix, à marches forcées, vers Moret (6 mars).

En apprenant la défaite des alliés à Champaubert (11 février), le généralissime autrichien avait modifié un peu ses ordres de marche. Il avait renoncé à faire agir son aile gauche au-delà de Sens et s'était décidé à pousser sa droite seule, sur la rive droite de la Seine, pour menacer les derrières de Napoléon. Le IVe corps, massé autour de Sens, se trouvant trop éloigné pour être rappelé en arrière, avait, par suite, à peine bougé le 12, ce qui explique la facilité de la retraite d'Allix. Le lieutenant-colonel Rohrig avait deux escadrons à Soucy, d'où il envoyait sur la route de Bray quelques partis, chargés de chercher la communication avec le

681039 A

Vᵉ corps; la brigade Waslben occupa Pont, abandonné par les nôtres. Les vedettes de Pajol, postées à Villemanoche, avaient exactement signalé ces mouvements. Cependant l'ennemi, d'abord repoussé à Nogent, avait réussi à forcer le pont de Bray et à percer le faible rideau des troupes françaises, ce qui avait contraint les maréchaux à abandonner la ligne de la Seine et à se replier derrière l'Yères, à Brie-Comte-Robert, pour attendre, dans cette forte position, le retour de l'Empereur. Par suite de ces circonstances, Pajol attirait à lui les principaux efforts de l'ennemi. Débordé de toutes parts, le 13, à minuit, il se résout, à évacuer Montereau, dont il fait sauter le pont (1). Il se replie sur Melun pour se porter à volonté sur Fontainebleau et Nangis, donner la main aux maréchaux, et, à l'aide des renforts qu'on lui envoyait, défendre les deux rives de la Seine, en se réservant de jeter toutes ses forces sur celle que l'ennemi suivrait pour marcher sur Paris : retraite « pied à pied » et glorieuse qui allait arracher à l'ennemi même un témoignage d'admiration (2).

Le 14, Moret et Fontainebleau étaient pris à l'improviste, un bataillon entier et les jeunes gens de l'école d'instruction de la garde de Fontainebleau, enlevés le lendemain à Nemours par Platow. Mon-

(1) Le 13, les bivouacs ennemis étaient sur les hauteurs de Chaumont, Villeblevin et la Brosse-Monceaux.

(2) « Il convient de rendre aux maréchaux français cette justice... que malgré leur faiblesse numérique ils restaient toujours à l'ennemi, ce qui constitue en somme le caractère glorieux d'une armée habituée à la guerre. » CLAUSEWITZ, p. 198.

targis était au pouvoir du général Seslavin, dont les partis semaient l'alarme aux portes d'Orléans. Le 16, tandis que les Russes, les Bavarois, les Wurtembergeois occupent Nogent, Nangis, Donnemarie, Montereau, Fontainebleau. le prince de Lichtenstein est à Sens, avec sa division légère et les réserves autrichiennes, au nombre de 30000 hommes.

Ainsi, les lignes de l'Yonne et du Loing, sur lesquelles l'Empereur avait tant compté, n'avaient pas arrêté, plus de vingt-quatre heures, la marche de l'invasion. Il en avait été de même de celle de la Seine.

Napoléon allait subir, de ce chef, un retard funeste. Il a écrasé en détail les différents corps de l'armée de Silésie dans le bassin de la Marne, et il accourt, avec toute l'impatience de son merveilleux génie, pour couper sur la Seine tout ce qu'il pourrait de l'aile gauche ennemie, si imprudemment avancée. Mais il lui faut rallier les maréchaux Victor et Oudinot et reconquérir en hâte les ponts malheureusement perdus de Nogent, Bray et Montereau. Le 17, il débouche par Guignes. Malheureusement, Victor, harassé par le sanglant combat de Dormant, s'arrêta aux portes de Montereau qu'il eût fallu pouvoir emporter le soir même. Napoléon, oubliant qu'il commandait à des hommes, disgracie Victor.

Le 18, il tombe, comme la foudre, sur les troupes wurtembergeoises massées à Montereau, et les met en déroute. Une charge entraînante de Pajol décide de la victoire et le rend maître du pont de la

ville (1). Aussitôt il lance sa cavalerie au delà, pour se renseigner et tâter l'ennemi. Il était trop tard de vingt-quatre heures.

L'armée austro-russe lui échappait de toutes parts. Schwarzenberg, épouvanté des conséquences de son imprudence, avait eu le temps de mettre en retraite son armée, dont la plus grande partie avait repassé les ponts et se concentrait à Troyes, pour, de là, se replier sur Langres, derrière l'Aube. Le généralissime en était quitte pour la peur et trois marches forcées. Napoléon furieux, n'ayant qu'un pont, subit au passage de la Seine un retard funeste. Mais il s'acharna quand même à la poursuite de l'ennemi qu'il voulait couper de sa ligne de retraite et séparer de Blücher, encore étourdi de ses défaites.

Par suite de ces événements, toutes les troupes austro-russes, engagées à l'extrême gauche, sur la rive gauche de l'Yonne, se trouvèrent dans un péril extrême.

Le 17, la veille du combat de Montereau, l'Empereur avait donné l'ordre aux généraux Allix et Charpentier de quitter Melun et de se porter vivement et simultanément sur Moret et Fontainebleau ; de là sur Nemours, pour nettoyer ce pays des partis ennemis qui l'occupaient, et les rejeter sur la rive droite du canal du Loing (2).

(1) Sur cet événement, voir : *la Bataille de Montereau*, précieuse monographie de M. Tondu-Nangis, publiée par M. P. Quesvers. L'auteur rapporte que « le général Hohenlohe » fut tué dans la retraite des Wurtembergeois, au milieu du faubourg Saint-Nicolas (p. 64.)

(2) Minist. de la guerre. Note du colonel Gorraut, 18 fév. 1814.

Cet ordre mettait de nouveau en évidence le défenseur de Sens qu'il appelait à un poste d'honneur. Tandis que tous les corps ennemis s'échappaient à couvert, lui seul aurait la bonne fortune de prendre contact avec le corps de Bianchi (Ier corps). Il quitte Melun, le 18, à 6 heures du matin, rencontre à une lieue de la ville les avant-postes du général Hardegg et les replie sur Fontainebleau qu'il enlève en quelques minutes. L'ennemi fuit, à travers la forêt, sans s'arrêter, jusqu'à Moret, qu'il abandonne aussitôt pour prendre une position de défense, derrière le canal du Loing, et se retirer sur la route de Fossard. Il était 11 heures du matin quand Allix entra dans Moret avec ses 1800 braves, qui avaient mené battant 4000 autrichiens, sur six lieues de chemin, leur mettant 150 hommes hors de combat et leur prenant 80 prisonniers (1). Allix prétend, dans son rapport, n'avoir pas voulu pousser plus loin l'ennemi à cause de la fatigue de ses troupes. En réalité, ayant « échoué dans ses différentes tentatives de franchir le canal, il envoya un parlementaire pour négocier le passage (2) » : Hardegg décampa avant minuit, heure à laquelle expirait pour les Français, la condition de ne pas passer le pont, qu'un jeune homme, le lieutenant Lebelin, du 153e de ligne, avait, par la vigueur de sa poursuite, empêché l'ennemi de démolir. Le général autrichien

(1) Minist. guerre. Allix à Drouot, 18 fév., 7 h. soir. — Allix accuse de son côté un prisonnier et une vingtaine d'hommes tués ou blessés. Le colonel Gorraut dit qu'un grand nombre de prisonniers ennemis furent pris dans la forêt et amenés dans Fontainebleau *par les paysans*.

(2) Commandant Weil, 1814.

[illegible] appa à une posi-
[illegible] et à son sang-

[illegible] ontaire, transfor-
[illegible] e la marche des
[illegible] en rien la bra-
[illegible] itre qu'il y aurait
[illegible] ns ce succès, « un
[illegible] nneur aux armes
[illegible] de l'action, Allix
[illegible] « l'ennemi n'ait

[illegible] l'avantage d'arra-
[illegible] ux mains des Au-
[illegible] eau à la contribu-
[illegible] osée. C'était là un

[illegible] à Sens des soldats
[illegible] Montereau. Quel-
[illegible] de la victoire, al-
[illegible] au risque d'attirer
[illegible] ailles sanglantes.
[illegible] cent à temps pour
[illegible] les portait la fai-

[illegible]

[illegible] rch. nat. AF IV, 1669 : « Il
[illegible] la brillante entrée des
[illegible] mais vu de spectacle plus
[illegible] ent de joie et c'est peut-
[illegible] rt d'heure, que l'ennemi
[illegible] rtes. »

En effet, la division du prince de Lichtenstein venait de se replier sur Pont-sur-Vanne, ne laissant dans la place qu'un poste d'observation, composé de quelques cavaliers. Le commandant ennemi se montra menaçant ; on lui tint tête ; le soir même, il quittait la ville avec les siens, emportant en croupe le trouble et l'inquiétude qui avaient pesé comme un cauchemar sur la malheureuse cité. « La nuit suivante, raconte un chroniqueur, tout était tranquille à Sens, et on se livra au sommeil. Depuis le 9 février, on n'en avait pas joui dans notre ville (1). »

Hardegg, de son côté, coupait au plus court. De Saint-Sérotin, il gagnait Pont-sur-Yonne et Villeneuve-l'Archevêque par la vallée de l'Oreuse. Quand Gérard, lancé par Napoléon à la poursuite de Bianchi, arriva, le 20, à Pont-sur-Yonne, il apprit que le premier corps autrichien avait défilé tout entier par cette même route et avait rompu le pont en quittant la rive gauche de l'Yonne (2). Gérard fut retenu jusqu'à midi par le rétablissement de ce pont ; mais, comme il était sans nouvelles d'Allix, il envoya, dès le matin, une forte reconnaissance de cavalerie, qui remonta la rive gauche jusqu'à Sens ; il vint ensuite de sa personne réoccuper la ville (3).

(1) Lorne, *relat. manusc.*

(2) Toutefois la division Wiedrunkel, la première arrivée, avait continué sur Sens, où elle était parvenue, le 18 même, à minuit.

(3) Weil, *1814*. — Cf. Allix à Clarke, 22 fév. — Napoléon avait ordonné à Pajol de jeter des partis sur Sens, et à Gérard d'acheminer deux divisions par le chemin de Sens et une sur Bray. — « Allix se dirigera de Moret sur Nemours. » — Corresp. de Napoléon, nos 21 296, 298 et 328.

Allix, en effet, avait ordre de ne gagner Sens qu'autant qu'il ne trouverait plus rien devant lui sur le Loing (1). C'est pourquoi, abandonnant à regret la poursuite des Autrichiens, il remonte le canal du Loing par la rive gauche, afin de cerner le corps de Platow, et arrive à Nemours, le 19 février à 7 heures du soir (2). Les Cosaques qui occupaient cette ville s'enfuient, à son approche, sur Ormesson et Aufferville, rallient leurs détachements des routes d'Orléans et évacuent, par le pont de Souppes, la rive gauche du Loing. Ils se retirent, par Courtenay, sur Villeneuve-le-Roi, où les avaient précédés, dans la nuit du 19 au 20, des débris du corps d'Hardegg, venus de Chéroy, par Nemours ou Gien.

Allix demeura à Nemours jusqu'au 22 février au matin, attendant des ordres. Il part alors pour Ferrières, et, le 23, pour Sépeaux, descendant la vallée d'Aillant pour rejoindre plus vite l'ataman, qui avait déjà gagné Joigny sans s'arrêter à Villeneuve-le-Roi. Chemin faisant, il saisit nombre de déserteurs sur les routes du Bourbonnais. Les troupes françaises suivaient les Cosaques à trois lieues de distance, ce qui excitait grandement l'impatience d'Allix.

« Quoiqu'il n'y ait pas beaucoup d'honneur à battre des Cosaques, s'écrit-il en route, je ne serais

(1) « ...Vous lui manderez que, s'il apprend qu'il n'y a plus rien à Nemours, il se dirige sur Pont-sur-Yonne pour retourner à Sens. » — Napoléon à Berthier, n° 21 299.

(2) Allix à Clarke, Nemours. 19 fév. — Arch. guerre. — Cf. *Souvenirs :* Comme il arrivait près de la ville, l'arrière-garde de Platow en sortait.

pas fâché de trouver l'occasion d'apprendre aux troupes que je commande qu'ils ne sont redoutables que par leurs brigandages. Depuis qu'elles sont sous mes ordres, elles ont toujours été victorieuses, j'espère qu'elles le seront encore dans cette circonstance (1). »

Mais Platow ne songeait nullement, pour l'instant, à fournir, de nouveaux lauriers, son heureux et vieil adversaire de Grodno et de Sens. Il concentrait, à Joigny, ses sept à huit mille hommes pour se replier en hâte sur Brienon, Montbard et Dijon. Un détachement qu'il avait envoyé, le 22, sur Sens, par Villeneuve-le-Roi, venait précisément de se heurter, à Rosoy, contre un parti de 26 dragons français de la division Roussel, lesquels avaient malmené ses Cosaques (2). Cette escarmouche l'engageait à ne plus regarder en arrière. Il fuit si précipitamment qu'il traverse Brienon, sans s'y arrêter, et y oublie 60 prisonniers, qu'il avait capturés près de Nemours et Orléans. Il passe de même à Tonnerre sans y coucher.

Allix le serre de très près, entre, le 24 vers midi, à Joigny, où il laisse un bataillon du 15e de ligne et détache, sur Sens, un commandant d'armes. Mais, apprenant que le prince de Lichtenstein occupait encore Auxerre, il abandonna momentanément la poursuite des Russes et, malgré son infériorité numérique, marcha hardiment contre les Autrichiens.

(1) Allix à Clarke, Sépeaux, 23 fév. — Arch. nat. AF. IV, 1669.
(2) Commandant Weil, 1814.

Arrivé à Bassou, il arrêta un moment le gros de sa troupe et dirigea, de sa personne, une forte reconnaissance sur Appoigny. L'avant-garde ennemie était postée en observation sur les hauteurs de Perrigny et de Saint-Georges ; elle se retira, et le corps entier du prince, évacuant la ville pendant la nuit, se replia, par Noyers, sur Montbard. Quand la division française s'avança, le lendemain 25, elle rencontra, sur les hauteurs de Perrigny, non plus les vedettes autrichiennes, mais une grande partie de la population auxerroise, qui s'était portée, « ivre de joie, » au-devant de ses libérateurs, pour les acclamer. Allix fit son entrée dans le chef-lieu vers deux heures du soir. Son premier soin fut d'y rétablir les autorités civiles et d'informer de ses succès le ministre de la guerre.

« La route de Paris à Auxerre est libre, écrit-il avec transport... Partout les troupes sont reçues comme les enfants de la famille et avec enthousiasme et reconnaissance. C'est un des plus beaux spectacles dont un Français puisse jouir (1). »

Les dépêches enflammées d'Allix, tranchant joyeusement sur l'inquiétude générale, étaient faites pour plaire à l'Empereur, dans les circonstances critiques qu'il traversait. Pajol, épuisé par ses glorieuses blessures, avait été couvert de louanges et d'honneurs (2) ; il avait regagné Paris, mais son

(1) Allix à Clarke ; lettres des 23, 24 et 25 fév. ; Arch. guerre. — Cf, *Souvenirs militaires.*

(2) « Mon cousin... témoignez au général Pajol tout l'intérêt que je prends à ses blessures, et la satisfaction que j'ai de ses services, etc. » — Napoléon à Berthier, n° 21 302.

corps avait été dissous ; l'Empereur en profita pour rendre à Allix, avec le commandement exclusif de la 18e division, le grade de général de division, dont il n'avait eu jusque-là que les insignes. Sa mission était de donner des « commissions de partisans, de créer des compagnies franches, de tomber sur les derrières de l'ennemi, et *de retourner aussitôt que possible à Auxerre* (1). »

Allix, au comble de ses vœux, voit l'avenir s'ouvrir devant lui et ne cherche plus qu'une « occasion de bien remercier, — aux frais des Cosaques, bien entendu – l'Empereur et son Excellence (2). » En attendant, il ne perd point celle de faire valoir ses services : « Je puis assurer Votre Excellence, dit-il, que l'ennemi est fort inquiet de moi ; toutes ses questions m'ont pour objet, et toutes les fois que je trouve l'occasion de lui nuire je ne la manque pas (3). » Il se grise de l'idée de la guerre à outrance, que Napoléon vient d'ordonner aux départements envahis : « Il fera, tant qu'il pourra, la guerre dans la 18e division. » — Bientôt même, il la voudra faire à la place d'un collègue qui le gêne, et dira modestement, en sollicitant son commande-

(1) Napoléon à Berthier, Surville, 20 février, n° 21 323. — Il insiste de nouveau dans le n° 21 348, daté du 22, sur la nécessité d'envoyer Allix, sur-le-champ, à Auxerre, pour « s'occuper de la réorganisation de la force publique dans le département de l'Yonne, de la rentrée des contributions et de la levée de la conscription. » Toutefois la promotion officielle d'Allix n'est datée que du 26 février.

(2) Le duc de Feltre. — « ...Je ne puis que vous inviter, général, lui répondit Clarke aimablement, à apporter toujours le même dévouement pour tout ce qui concerne le service de Sa Majesté. » — 24 fév. 1814. — Arch. guerre.

(3) Allix à Clarke, 5 mars. — Arch. guerre.

ment : « Je marcherais offensivement et je réponds du succès. Je ferai une guerre terrible à l'ennemi sur ses derrières, et j'apprendrai à nos jeunes soldats à se bien battre. Que Votre Excellence veuille bien donner une autre destination au général Souham. Il n'a point l'énergie de caractère qui m'est propre. » Et encore : « En somme, que Votre Excellence mette à ma disposition 50 000 hommes et je ferai une bonne guerre, plus dangereuse à l'ennemi que celle qu'on lui fait de front (1). »

L'énergie, il en avait assurément beaucoup, à défaut de clairvoyance, et c'est plaisir de voir avec quelle fougueuse confiance il publie les décrets de l'Empereur, relatifs à la levée en masse. Avec l'aide du préfet, il ébauche l'organisation de six compagnies franches de 150 hommes pour la défense de l'Yonne et se fait fort, si on lui laisse les coudées franches, de lever 25 000 combattants (2) : 25 000 hommes!... et pourtant le contingent de l'Yonne de la levée n'en a donné que 3 000, d'après sa propre évaluation! Son imagination fait le reste.

La fièvre le gagne à la pensée, que, faute d'être relevé immédiatement à Auxerre par le général Moreau, les fuyards vont lui échapper (3). Provisoire-

(1) Allix à Clarke, 11 mars.— Arch. guerre.

(2) Allix à Clarke, Nemours, 9 mars : « Je prie de nouveau Votre Excellence de me former un corps de 4 ou 5000 hommes et de me laisser faire en Bourgogne. Je lui promets de bons résultats et d'avoir bientôt 25 000 hommes armés qui me suivront partout où je les mènerai. Seulement, que Votre Excellence m'envoie de la poudre, plomb et moules à balles pour chevrotines. » Cf. lettre du 7 mars.

(3) Ce général Moreau est le même qui avait évacué Auxerre en février. Clarke, se méprenant sur son compte, venait de lui confier la défense de Soissons, où il capitula, le 3 mars, d'une manière désastreuse pour Napoléon. — Clarke à Allix, 2 mars. Arch. guerre.

ment, il les fait suivre par des « hommes sûrs. » Il veut aller les débusquer à Dijon et se fait fort de les battre, encore qu'il n'ait que 2000 hommes à opposer à 20000. Il chassera en même temps le comte d'Artois qu'on lui signale de ce côté. Dijon! c'est sa capitale à lui, le chef-lieu de sa 18e division militaire : il en fera la conquête.

Il ordonne aussitôt ses mouvements dans ce sens. Le 1er mars, ne tenant plus à Auxerre, il vole à Noyers. Le 2, au matin, il continue sur Montbard, où il avait réuni la garde nationale de l'arrondissement de Semur, qu'il évalue à 10000 hommes — « braves gens, » dit-il, — auxquels il communique son feu. Nul doute qu'il n'arrive à Dijon suivi « de toute la population du pays en pleine insurrection et animée de l'esprit le plus patriotique. » Mais, à ce moment, un officier, qu'il avait envoyé jusqu'à Châtillon pour savoir ce qui se passait à la Grande Armée, lui rapporte la nouvelle de la retraite des maréchaux. C'en était fait de son beau rêve, et, toute sa vie, Allix en gardera rancune aux lieutenants de l'Empereur. Il ne lui restait plus qu'à passer en revue ses gardes nationaux, c'est ce qu'il fit, le regret au cœur; au moins, en les congédiant, ne manqua-t-il pas de les exhorter « à faire main-basse sur tous les détachements de l'ennemi chaque fois qu'ils en trouveraient l'occasion (1). »

(1) Allix, *Souvenirs*, 26e art. « Sans ce malheureux échec, je serais certainement arrivé à Dijon. » — Cf. Arch. guerre, Allix à Clarke, 1er et 2 mars : « L'esprit public est excellent dans tous les pays que je parcours. Les paysans, de leur propre mouvement, arrêtent les déserteurs, les traînards ennemis et gens sans aveu et les livrent à l'autorité compétente. Un de ces

Dès le soir du 2, Seslavin et ses Cosaques, prévenus à Rogny, par le maire et les habitants de Tonnerre, de la marche d'Allix, avaient reparu dans cette ville pour attaquer le général à Auxerre (1).

Allix n'avait donc pas une minute à perdre pour couvrir à temps le chef-lieu, par la vallée du Serein. Le 3 mars, à minuit, il était déjà à Etivey, faisant diligence pour aller coucher à Lichères, où il apprit qu'un fort parti de Cosaques venait de s'établir â Chablis. Il résolut à l'instant de les attaquer de nuit, de les cerner et d'enlever tout le détachement. Il marcha donc rapidement sur Chablis (4 mars), séduit par la perspective d'un si beau coup de main, et allait passer à l'exécution, quand on lui remit soudain une dépêche du préfet de l'Yonne : il fallait rentrer d'urgence à Auxerre : l'armée français avait évacué Troyes. Vraiment Allix jouait de malheur. Il décide alors de brusquer, de front, l'attaque ; le tocsin sonne dans toutes les campagnes ; les populations, électrisées, accourent au bruit et les

paysans me disait hier, à Lichères : *Il est passé 50 cosaques dans notre commune. Si les bourgeois ne nous eussent pas retenus, aucun n'en serait sorti.* Tout l'esprit public des lieux où je passe se trouve dans cette phrase. » —Les bourgeois sont la bête noire d'Allix ; il en veut surtout aux maires des villes, pour les réquisitions qu'ils font dans les campagnes afin de nourrir les garnisons ennemies : « Partout les bourgeois disent qu'ils n'ont pas d'armes, mais j'en ai vu 12000 entre les mains des paysans des environs de Semur, qui ne demandent pas mieux de s'en servir. Il est indispensable de neutraliser l'influence des bourgeois. Je me sers de ce mot parce qu'il est thecnique *(sic)* ici, en Bourgogne, pour indiquer l'homme qui parle beaucoup, vit de ses rentes et ne fait rien. » *Ibid.* 9 mars. Il eut été plus juste de reconnaître que les abus du régime impérial étaient cause de cette lassitude de l'esprit public.

(1) Weil, t. II. — Cf. Allix : *Souvenirs.* Avec son imprécision habituelle, Allix confond Seslavin avec Platow.

Cosaques, surpris et éperdus, prennent la fuite, traqués comme des fauves et harcelés par les paysans exaspérés. Leur commandant tombe mortellement blessé à Colan et, bientôt, plus de cinquante des leurs sont tués, blessés ou pris, tandis que du côté des nôtres on ne compte que deux blessés, dont un seul grièvement (1). Vingt-neuf prisonniers sont dirigés sur Bourges. C'est à Chablis même, à 2 heures du matin (5 mars), qu'Allix rédige le premier bulletin de ce succès; sa dépêche fut transmise à l'Empereur. Le soir, il rentre à Auxerre, moins pour y trouver un repos dont il semble n'avoir guère connu le besoin, que pour traduire aussitôt, dans une proclamation brûlante l'impression de son escarmouche; le tocsin lui tinte encore aux oreilles, mêlé sans doute de quelque vieux refrain de 1792 :

Auxerre, 6 mars 1814.

Ordre et instruction pour les officiers commandant les détachements de la levée en masse

ORDRE

La levée en masse des habitants des départements composant la 18e division militaire est ordonnée dans toutes les communes. Que tout citoyen prenne les armes, tout citoyen armé est reconnu soldat, tout chef de troupe est reconnu officier.

Il s'agit de détruire les débris d'une armée vaincue ; toutes armes sont bonnes : armes à feu, faulx, fourches, crocs de rivière, etc. Que chacun combatte à outrance les barbares qui ravagent nos campagnes; que partout ils trouvent dans les forêts, dans les défilés, sur les rivières et près des ravins,

(1) ALLIX, *Souvenirs*. Cf. arch. guerre ; Allix à Clarke, 5 mars.

des embuscades qui leur ferment tout passage; que partout on enlève les détachements et les reconnaissances de l'ennemi. Que l'on sonne le tocsin de toutes parts; qu'il soit le signal du raliement (*sic*) et de la prise d'armes !

Le général commandant la 18e division militaire,
ALLIX (1).

Il n'y avait plus qu'à mettre ces terribles prescriptions en pratique, mais l'encre du général n'était pas encore sèche qu'un autre ordre venait le rappeler brusquement à la réalité. Le jour même, à 1 heure du soir, Sébastiani lui enjoignait de battre en retraite sur Moret, à marches forcées..... L'ennemi était à Sens et menaçait Paris (2).

(1) Arch. guerre. — Suit une longue instruction sur la guerre de partisans, le refus à opposer aux demandes de renseignements et aux réquisitions de l'ennemi, enfin les mesures coërcitives à employer contre les tièdes, les timides ou ceux qui pactisent avec l'ennemi. M. Houssaye nous semble attacher une valeur objective excessive aux fanfaronnades d'Allix et à ses rapports sur la valeur guerrière des paysans de l'Yonne. Il avoue, il est vrai, que Napoléon n'avait pas la naïveté de croire à une telle ressource militaire et qu'il se proposait uniquement de faire peur par ses fameux décrets de Fismes. Cf. HOUSSAYE, 1814, p. 269, n° 3. — Pris à la lettre, et dans l'état de supériorité numérique des alliés, les décrets n'auraient eu pour effet que d'augmenter les ruines de l'invasion, sans prolonger l'Empire. Le 22 mars, le préfet de l'Yonne écrit que, les populations du Tonnerrois s'étant portées sur les traînards et les convois de l'ennemi, « celui-ci a, dans sa fuite, exercé des vengeances par le feu et l'assassinat, ce qui jette partout la consternation. » Préfet de l'Yonne à Savary, 22 mars. Arch. nat., AF IV, 1669.

(2) Allix à Clarke. Châteaurenard, 7 mars. Legros à Clarke, 7 mars. Arch. guerre.

CHAPITRE IV

Napoléon s'éloigne de l'Aube. — Retour du prince royal de Wurtemberg sur Sens. — Panique des habitants. — Evacuation de la ville par la garnison; seconde occupation par les alliés (5 mars). — Allix à Nemours. — Mouvements des alliés dans l'Yonne. — Retraite générale des austro-russes sur Troyes (19 mars). — Allix rentre à Sens (20 mars); sa marche sur Auxerre, Avallon et Montbard; imprudence.— Coup d'œil d'ensemble; les alliés se portent en masse sur Paris.—Napoléon à Sens (30 mars); ses paroles. — Passage de l'armée française à Sens; la faim, la la peste, détresse des prisonniers russes. — Les Cosaques aux portes (2 avril).

Napoléon avait dû renoncer à poursuivre les Austro-Russes au delà de l'Aube. Apprenant que Blücher profitait de son éloignement momentané pour tenter une pointe hardie sur Paris, il avait craint pour sa capitale, qu'il n'osait abandonner aux chances d'une Révolution. Il avait donc quitté Troyes, avec sa garde (27 février), et renouvelé sa belle manœuvre du milieu de février, pour tomber à l'improviste sur les derrières de l'armée de Silésie, au moyen d'une marche rapide et dérobée sur la Marne. Blücher avait déjà Marmont en tête, cou-

vrant Paris ; il allait être pris dans un étau. Macdonald et Oudinot devaient contenir les austro-russes au delà de l'Aube et leur masquer le départ de l'Empereur à l'aide de 40000 hommes (1). Mais Schwarzenberg s'était aperçu aussitôt qu'il n'avait plus devant lui qu'un rideau. Débarrassé du terrible Napoléon et, par suite, « du sentiment répulsif qui le portait à reculer chaque fois devant lui (2), » il avait repris, le jour même, l'offensive contre ses lieutenants, franchi l'Aube, battu Oudinot à Bar, le 27, et refoulé Macdonald derrière la Seine, sur Nogent, Bray et Provins. Il était rentré, le 4 mars, dans Troyes abandonné. Dès le lendemain, le prince de Wurtemberg marchait sur Sens.

La ville était entièrement démunie. Un sergent-major, un caporal et quatre gendarmes en composaient toute la garnison régulière, sous la direction du major Lerch, commandant d'armes, envoyé de Joigny par le général Allix. Cette simple escouade encadrait, — avec quelle insuffisance ! — une garde urbaine dont nous connaissons les sentiments. A la première nouvelle des progrès de l'ennemi, la soumission et l'obéissance cessèrent dans les rangs de celle-ci. Le 3, les municipaux qui se trouvaient de garde « quittèrent leurs postes et remirent leurs fusils au corps de garde de la commune, par crainte d'être pris les armes à la main et d'être maltraités

(1) Houssaye, 1814, p. 113.

(2) Clausewitz (p. 140-142) analyse très finement cette appréhension qui portait Schwarzenberg à se croire « trop faible pour vaincre Bonaparte : » à s'inquiéter outre mesure de la sécurité de son flanc et de sa base, et par suite à s'affaiblir réellement.

par l'ennemi. » Le malheureux commandant essaya alors d'armer un détachement de vingt-quatre traînards qu'il avait tenté en vain d'expédier sur Troyes (1).

« Ces hommes, ne sachant pas manier leurs armes, étant presque tous de la garde nationale en activité de service, jetèrent leurs fusils et quittèrent leurs postes dès qu'ils virent l'ennemi (2). » Sous l'impression du sac si récent de la place, une terreur panique s'empara des habitants, dont « un bon tiers » prit la fuite, dans la nuit du 4 mars, et se replia sur le Gâtinais.

Tout le personnel de l'hôpital : sœurs, économe, chapelain, partit également, « par la crainte d'essuyer encore de mauvais traitements. » Il fallait que la frayeur fût bien forte pour que la réserve du dévouement se laissât ainsi ébranler. Le commandant profita lui-même de cette nuit de répit pour évacuer 500 blessés sur Montereau. Le sous-préfet, M. de la Tour du Pin, se retira dans le faubourg d'Yonne, sous la protection des gendarmes, et prit là un dernier arrêté afin d'éviter à la ville les dangers d'une anarchie momentanée. Il nommait trois adjoints et interdisait, à tous autres qu'aux conseillers municipaux, de « directement ou indirectement s'im-

(1) Parvenus à quelques lieues de Villeneuve-l'Archevêque, ils avaient dû rétrograder avec leur escorte. »

(2) Arch. guerre. — Rapport de Lerch, major, commandant d'armes de la place de Sens, à Clarke. — Pont-sur-Yonne, 6 mars, 7 heures, soir. — Cf. Monceaux, *Annuaire de l'Yonne*. 1896 : *Un épisode de l'invasion à Auxerre* : « Beaucoup d'habitants de Sens et Joigny répandirent la terreur, en se sauvant avec leurs bagages dans la vallée d'Aillant. »

miscer dans les affaires de la mairie, ni prendre part à aucune délibération (1). » Cette défense visait évidemment les royalistes de Sens et l'influence grandissante de M. de Laurencin, qui, s'étant dévoué à la direction des hôpitaux, ne tarda pas à s'enfermer généreusement dans ce poste d'honneur et de péril. Mais que pouvaient à l'encontre des événements les menaces d'un pouvoir aux abois?

Le 5 mars, à 4 heures un quart du soir, 100 chevaux ennemis se présentèrent devant la ville qu'ils occupèrent sans avoir « à brûler une amorce (2). » C'était l'avant-garde du prince de Wurtemberg.

Le commandant d'armes, couvert par la rivière, essaya encore, à 6 heures du soir, d'évacuer, par eau, 250 blessés qui lui restaient; l'ennemi l'en empêcha. « Cependant 150, se trouvant déjà rendus au pont, prirent courage et vinrent avec lui à Pont-sur-Yonne (3), » où le maire les accueillit avec la plus active charité et leur donna son propre vin pour les ranimer. Les plus blessés et les plus malades furent mis sur des voitures par les soins de

(1) Lorne, relat. manusc.

(2) Lorne, relat. manusc.

(3) Le brave commandant ne put trouver à Pont un seul bateau. « Les trois quarts des habitants s'étaient retirés dans les villages voisins et dans les bois. » — Il ne put déterminer un seul habitant, même à prix d'argent, encore moins par menaces, à porter un message au général Allix.

Le major Legros, qui commandait à Montargis, avait envoyé le commandant Tharcassios avec un bataillon, pour occuper Sens. Celui-ci, arrivé à Courtenay le 5, avait poussé, le 6, jusqu'à Egriselles. Il dut rétrograder, en tirant sur les éclaireurs ennemis venus pour l'observer. — Tharcassios à Clarke, Montargis, 7 mars. — Arch. guerre.

M. de la Tour du Pin (1) ; après quelques heures de repos, on les fit tous repartir pour Montereau.

Le lendemain 6, le prince de Wurtemberg fit son entrée à Sens, vers 3 heures du soir, à la tête de 1 500 hommes de cavalerie et de plusieurs pièces d'artillerie. Un fort parti de cavalerie occupa Villeneuve-le-Roi et les Cosaques entrèrent à Joigny. Mais l'ennemi ne poussa pas plus loin ses avantages et se contenta de simples mouvements aux environs. Schwarzenberg, inquiet de Blücher, dont il n'avait pas de nouvelles, et fidèle à sa lenteur accoutumée, s'arrêta pendant huit jours, maintenant seulement ses avant-gardes à Nogent, Bray et Sens.

Il n'y eut dans cette ville aucune scène de désordre. Le prince royal, heureux d'y être entré sans coup férir, ne lui garda pas rancune de sa vigoureuse résistance du 11 février, de sorte que l'adjoint Cornisset, agréablement surpris de cette modération, n'hésita pas à lancer dans les villes et communes du Gâtinais une proclamation rassurante (2).

(1) M. de la Tour du Pin se replia sur Melun, le 6.

(2) Arch. guerre. — Rapport de Tharcassios : « Le maire de la ville de Sens à monsieur le maire de la ville de Courtenay. — Monsieur le maire, je vous prie de vouloir bien faire annoncer, au son de la caisse ou autrement, aux habitants de cette ville qui se sont réfugiés dans cette commune ou dans les environs, qu'ils peuvent se tranquilliser et se rendre de suite dans leurs foyers. Le prince de Wurtemberg, qui vient de prendre possession de cette ville, sans aucune résistance, a promis paix, protection et tranquillité. Cette nouvelle a répandu la joie parmi nous. Veuillez la faire partager à nos concitoyens. — Salut et respect. (Signé) : P. Cornisset. — P. S. — Le corps qui s'est présenté ce soir n'a pas pris son logement dans la ville.

Tout autre était l'état des esprits à Paris. Si la ligne de la Seine se trouvait momentanément couverte par le corps de Macdonald, on s'aperçut avec terreur que l'ennemi, marchant de Sens sur Moret ou Melun ne rencontrerait que les quelques troupes du général Delort. On avait aussitôt ordonné à celui-ci de garder Pont-sur-Yonne, d'en couper le pont et d'envoyer à Moret un détachement qui attendrait l'arrivée de la 1re brigade de la division de réserve de Paris, commandée par le général Souham. La fissure de la ligne de défense allait être ainsi fermée à la jonction de la Seine et du Loing, derrière lequel Allix se replierait afin d'observer librement les mouvements de l'ennemi.

Allix avait donc quitté Auxerre dans la journée du 6. Marchant toute la nuit, il avait fait halte à Senan, d'où il était reparti, à 6 heures du matin, pour aller coucher à Châteaurenard ; à minuit, il prenait la route de Nemours, empruntait, à Montargis, la rive droite du Loing pour aller plus vite, et faisait diligence jusqu'à Ferrières, point où il rentrait en ligne. Heureusement pour lui, les Cosaques, qui avaient franchi l'Yonne à Villeneuve-le-Roi, s'étaient arrêtés à Courtenay et ne tentèrent pas de l'attaquer de flanc. Il ne fit halte qu'au delà de Ferrières, à Fontenay,... le temps de juger et passer par les armes un enrôlé volontaire, accusé d'espionner pour le compte de Talleyrand. Le soir même, à 8 heures, il entrait à Nemours (1). Il s'arrêta là, tant

(1) Allix, *Souvenirs militaires*, 25e art. — Il est bien peu vraisemblable que Talleyrand ait usé de ce genre d'espionnage.

pour donner du repos à ses troupes et attendre des ordres, que pour recevoir les cadres des 3 000 hommes fournis par la levée en masse et les 900 gardes nationaux d'Ille-et-Vilaine que lui annonçait le ministre (1).

A sa droite, Montargis est défendu par le major Legros, auquel il ordonne d'échelonner des postes jusqu'au confluent du Fusain à Néronville (2). Lui-même aurait voulu s'établir à Montigny, entre Moret et Nemours, pour se porter où besoin serait et même rentrer dans l'Yonne, où la guerre de partisans l'attirait. Mais, dès son arrivée, il avait dû se mettre sous les ordres de Souham, plus ancien de grade que lui. Ce sont aussitôt de sa part des plaintes et des dénonciations, comme naguère contre Pajol; son plan, dit-il, ne cadre pas avec celui de Souham, qui ne lui transmet pas d'instructions (3). On sait ce qu'il faut penser de ces dissentiments. L'impatience d'Allix ne devait pas du reste être soumise à une longue épreuve.

Le 11 mars, Schwarzenberg, sortant enfin de son

(1) Arch. guerre. Allix à Clarke. Châteaurenard, 7 mars. — L'ennemi est à Courtenay... « Tous les esprits sont exaltés contre l'ennemi, malgré l'opposition de quelques bourgeois. C'est ainsi qu'on appelle ceux qui font supporter aux gens de la campagne tous les désastres de la guerre, en faisant beaucoup de politesses à l'ennemi. » — L'original de cette lettre fut transmis à l'Empereur.

(2) Arch. guerre. Clarke à Allix. 9 mars. — « Je vous invite à vous concerter avec le général Souham, relativement au meilleur emploi qu'il vous sera possible de faire de vos forces pour contenir et même chasser les partis ennemis qui tenteraient d'inquiéter vos lignes d'opération en avant de Moret, Nemours, Montargis et le canal de Loing. »

(3) *Ibid.* Allix à Clarke. 10 mars. — Souham bivouaquait sur les hauteurs de Bourron.

expectative, avait entrepris de débusquer Macdonald de la rive droite de la Seine. Dès qu'il eut appris, le 14, l'insuccès de la marche de Napoléon sur Blücher, l'échec des Français à Laon et leur retraite sur Soissons, il avait agi avec plus de vigueur et rejeté Macdonald derrière Provins.

Auxerre avait été repris, le 9, par le prince de Lichtenstein, qui avait envoyé des partis sur Avallon et Autun pour tenter de relier la Grande Armée à celle de Bubna (1). Mais il rappela bientôt à lui ces détachements trop faibles, que menaçaient de détruire les paysans du Morvan, soulevés par les proclamations d'Allix (2), et suivit par Joigny la marche en avant (15 mars). Sa division, forte de 5 000 hommes, se trouvait reliée au corps d'occupation de Sens (3e division du IIIe corps) par une partie de la cavalerie de ce corps, qui occupait la rive gauche de l'Yonne et surveillait les mouvements des Français du côté de Courtenay : Seslavin et ses Cosaques,

(1) « Pendant toute la durée de la campagne, Schwarzenberg chercha à établir la liaison avec le Rhône en étendant son aile gauche par Auxerre et Dijon. De cette façon, remarque un stratégiste, il se mit dans le cas de faire front au sud de la France bien plus qu'à la capitale. » CLAUSEWITZ, p. 78.

(2) Le major von Wüsthoff, qui occupait Avallon, eut une affaire avec les paysans du Morvan, entre Rouvray et Avallon. Ses communications avaient même été coupées avec Auxerre, où le prince de Lichtenstein écrivait (10 mars) : « Seul ici avec des troupes d'un effectif trop faible, je ne peux rien faire, d'autant plus que les maires, épouvantés par les menaces du général Allix et ne voulant ou n'osant plus rien nous fournir, s'enfuient dès que notre approche est signalée. » — Le major fit fusiller seize paysans de Rouvray et Saulieu, pris les armes à la main, mais il dut se replier devant l'attitude hostile de la ville d'Avallon. — Commandant WEIL, t. III, p. 333. — Cf. Monceaux : *Episode de l'invasion à Auxerre.*

venus d'Auxerre, avaient pris leur campement à Saint-Valérien et menaçaient la ligne du Loing, tout en commettant leurs déprédations habituelles dans la contrée environnante. Ils étendaient leurs courses jusqu'à la route de Paris à Lyon, où, deux fois, ils pillèrent le courrier aux environs de Ferrières. Exaspéré de l'audace de ces dangereux voisins, l'héroïque curé de Pers s'était mis à la tête de ses paroissiens et avait livré combat aux pillards en des embuscades heureuses, les 10, 16 et 19 mars ; il réussit même, le dernier jour, à leur reprendre toutes les dépêches volées et à leur tuer dix-sept hommes (1). Plus bas, Pont-sur-Yonne, évacué par le général Delort, a été aussitôt occupé par la cavalerie wurtembergeoise. Enfin, le 14, Gyulai et le prince royal de Wurtemberg ont concentré autour de Sens le gros de leurs forces pour les porter vigoureusement sur la Seine (2).

Mais, dès le 16, le prudent Schwarzenberg suspend le mouvement, à la nouvelle que Napoléon a repris Reims et Châlons et se retourne contre lui. Le plan de l'Empereur était de fondre sur la ligne démesurément étendue de l'armée de Bohême, de la percer près d'Arcis-sur-Aube, de la désorganiser, puis de voler en Lorraine pour rallier les garnisons de la frontière et couper les communications de

(1) Voy. dans Weil, t. III, le récit détaillé de cette embuscade.

(2) Arch. guerre. Legros à Hulin. Montargis, 17 mars. — Préfet de Seine-et-Marne (comte de Plancy) à Clarke ; il évalue les forces ennemies à Saint-Martin, Nailly, Courtois, Villebougis, Saint-Sérotin. — Cf. Allix à Clarke. Sens, 21 mars ; Allix évalue à 12 000 ou 15 000 le nombre des austro-russes qui viennent d'évacuer la ville.

l'ennemi. Par suite de cette marche menaçante, il y eut à l'état-major autrichien, les 16, 17, 18, 19 mars, un grand désarroi qui aboutit à une retraite générale sur Troyes et Bar-sur-Aube. D'un seul coup, le généralissime abandonnait la ligne de la Seine et rappelait à lui toutes les troupes engagées dans l'Yonne. Cette mesure radicale, qui allait entrainer la perte de l'Empereur, eut pour conséquence immédiate de purger notre région de ses envahisseurs.

Gyulai quitte Sens et se replie sur Troyes (19 mars), suivi par la cavalerie wurtembergeoise qui évacue Pont-sur-Yonne, par Thorigny. Seslavin, rentré à Sens, couvre cette retraite qui s'opère avec « une incroyable célérité. » Dans la nuit du 19, les détachements ennemis abandonnent Chéroy et les environs de Courtenay pour se retirer au plus vite, à la suite de la division du prince de Lichtenstein, dans la direction de Saint-Florentin, Tonnerre et Montbard. La même nuit, enfin, vers une heure du matin, les 300 ou 400 Cosaques qui, de Sens, protégeaient ces mouvements, disparurent sans bruit, « comme des ombres chinoises (1). »

Pour la seconde fois, la ville était libre.

Allix, toujours à Nemours, brûlait, depuis cinq jours déjà, de se porter en avant; à cette nouvelle, il ne tint plus en place. Le 19, il détermina Souham à occuper Pont-sur-Yonne (2), ordonna à la garni-

(1) Weil, t. III, p. 406. — Allix à Clarke. Sens, 21 mars. Arch. guerre.

(2) Avec son défaut ordinaire de perspicacité, il ne manque pas d'accuser Souham de ralentir son mouvement vers la haute Yonne, en refusant de quitter Pont pour Sens. — Allix à Clarke, 21 mars. Il aurait dû accu-

son de Montargis de marcher sur Villeneuve-le-Roi et se mit lui-même en mouvement pour Sens, où il arriva le 20, à 2 heures de l'après-midi (1). Son premier soin fut d'y rétablir, en qualité de commandant de place, le brave major Lerch, auquel il laissa un bataillon ; puis il partit à la poursuite du prince de Lichtenstein (2). Poussant devant lui le général Latour (3), qu'il envoie réoccuper Auxerre, il va coucher, avec le gros de ses forces, à Joigny (21 mars). Le lendemain soir, il est à Brienon, marchant sur Tonnerre, électrisé lui-même par le feu qu'il souffle aux paysans de la Bourgogne : « Ils font une guerre active à l'ennemi, » s'écrie-t-il avec enthousiasme... ; et, voyant la réelle frayeur manifestée par le faible corps d'éclaireurs qui rétrograde devant lui, il ne doute plus que les alliés ne soient en pleine déroute (4).

ser l'Empereur qui avait commandé le 20 : « Le général Souham gardera Nogent, Bray, Montereau et Moret. Le général Allix se portera sur Sens. » On comptait sur ce dernier pour couvrir Pont. — Napoléon à Clarke, n° 21 528.

(1) Allix à Clarke. Sens, 20 mars. Il ne reçut l'ordre officiel d'occuper Sens que le 22. Arch. guerre.

(2) Le 26 mars, 60 gendarmes d'Auxerre, envoyés en reconnaissance sur Saint-Florentin, Tonnerre et jusqu'aux portes de Bar-sur-Seine, constatent que les avant-postes ennemis se trouvent entre Tonnerre et Ancy-le-Franc, couvrant la retraite sur Montbard. — Arch. nat. Moncey, inspecteur général de la gendarmerie, à Savary, min. de la police, 26 mars 1814.

(3) Le général Latour était spécialement chargé de procéder aux levées dans la haute Yonne. — Moncey à Savary. — Arch. nat.

(4) Posté à Chanceaux, Lichtenstein battait, comme il pouvait, le pays entre Marne, Aube et Seine. Le voisinage du corps d'Allix l'inquiétait vivement : « Le pays entre la Loire et l'Yonne, le Nivernais et le Morvan, sont très excités contre nous, écrivait-il à l'Empereur François, *on y enlève nos partis,* on prend et on massacre nos courriers et nos patrouilles. » —

Au quartier général de l'armée, on jugeait autrement, et pour cause. Un ordre de l'empereur, qui suivait le général depuis Nemours, l'arrête enfin à Brienon (22 mars) et, le lendemain, une dépêche plus précise de Clarke le ramène à Auxerre avec l'invitation formelle de se borner à défendre *la ligne de Sens-Montereau,* tout en éclairant sa droite (1). Mais, à Auxerre, les bonnes nouvelles semblèrent arriver à souhait pour redonner des ailes au bouillant Allix. Tout d'abord Semur a été évacué par l'ennemi ; les levées de l'Yonne, désormais en état, vont commencer dès le 1er avril, pour la plus grande terreur de l'ennemi, et ne dureront qu'une semaine (2) ; une compagnie franche, comprenant tous les militaires retirés, se forme à Sens, pour parer à l'imprévu, sur les derrières de la 18e division (3) ; on apprend en outre, de Troyes, que l'Empereur a remporté, de ce côté, de grands avantages (4) ; puis des paysans amènent un convoi de 21 prisonniers autrichiens (25 mars), preuve évidente que « l'esprit des campagnes est toujours excellent ; » quant à celui des villes « il s'améliore un peu, » ce

Et encore : « Le général Allix organise d'Auxerre l'insurrection des paysans, qui se forment en bandes près des villages et s'éclairent en avant par des vedettes. » — Weil, t. IV, p. 40 et 107.

(1) Allix à Clarke, Auxerre, 24 et 26 mars. — Arch. guerre

(2) D'après tous les rapports, « les ennemis ont une frayeur terrible des levées. » — *Ibid.*

(3) Sens, 27 mars 1814 ; circulaire de M. Bardin, secrétaire de la sous-préfecture, précisant sa lettre aux maires, du 25 mars, pour la formation d'une compagnie franche. — *Bibliothèque d'un Sénonais,* t. XXIV, fonds Tarbé. — Voy. *Appendice* n° V.

(4) C'était la prise de Reims par Napoléon et la défaite du corps de Winzingerode à Saint-Dizier.

qui, dans la bouche d'Allix, signifie que le maire de Tonnerre a été heureusement déporté, par ses soins, à Nevers, et qu'un ordre d'arrestation vient, de même, d'être lancé contre les adjoints d'Auxerre, complices de l'étranger (1). Avallon seul est encore troublé par les factieux : deux émigrés ont eu l'audace de recevoir, avec de grandes démonstrations de joie, deux officiers autrichiens auxquels ils ont donné une fête à la mairie ; mais il suffira au général de s'y montrer pour rétablir l'ordre (2).

Il n'en fallait pas tant pour ranimer l'optimisme d'un zèle toujours ardent. Au lieu donc de revenir en arrière, Allix rappelle à lui les deux bataillons de Joigny (26 mars) et prescrit subitement à la gendarmerie d'Auxerre « de suivre son mouvement, » au risque de suspendre toute police et d'entraver les levées de son collègue Latour (3). Le lendemain, il marche sur Avallon, où sa seule pré-

(1) Allix, *Souvenirs militaires*, 23e art. — Allix à Clarke, 24 mars. — Le général raconte « qu'en l'absence du maire, le premier adjoint faisait imprimer, aux frais de la ville, les proclamations de l'ennemi chez l'imprimeur F..., qui était le deuxième adjoint, et les envoyait à toutes les communes du département. Il faisait, dans toutes les communes, des réquisitions de vivres et fourrages pour l'ennemi et lui formait des magasins à Auxerre. » Même conduite de la part du maire de Tonnerre.

(2) Allix, *Souvenirs militaires*, 25e art.

(3) Voyez à ce sujet la lettre de Moncey à Savary, 26 mars. — Arch. nat. « ...Tout le pays, contre les intentions formelles de l'Empereur, écrit le maréchal, va se trouver entièrement dégarni des moyens d'action et de police nécessaires pour l'exécution des différents services administratifs, surtout pour la répression de la désertion. (Le colonel de gendarmerie Sirugue) prie S. E. le ministre de la guerre de donner à cet égard des ordres très précis à M. le général Allix. » — Moncey était inspecteur général de la gendarmerie. On peut juger, par cette lettre, des risques qu'entraînait l'indépendance d'Allix, sans compter ceux d'une défaite.

sence met les émigrés en fuite, puis de là sur Montbard, avec toutes ses forces.

Malechance, contre-ordres, rien n'a pu le détourner de son plan de campagne ; il touche enfin à la réalisation de ses désirs ; sous les pas de l'ennemi, il va susciter une armée de partisans, et, pour préluder à ses succès, il se dispose à enlever un gros détachement de 2 000 hommes que le prince de Lichtenstein a envoyé à Montbard. La nuit du 30 au 31 mars, sa division a bivouaqué près d'Epoisses, à Savigny-en-Terre-Pleine, « vers les sources du Serein ; » dès 2 heures du matin, elle est sous les armes, prête à marcher ; mais, au moment précis où il va la mettre en mouvement, — ironique obstination du sort ! — un courrier arrive... : c'était un ordre brusque, catégorique de retraite, parti le 28 du ministère de la guerre. Plus d'illusions possibles ! Le 27, l'ennemi avait passé la Marne, près de Meaux, et marchait sur Paris. Il était enjoint au général de courir à Sens, sur-le-champ, avec toutes ses troupes, et d'abandonner Auxerre à la garde nationale, — aux bourgeois ! — « sous la responsabilité des autorités civiles. »

Un simple poste à Joigny ; le quartier général à Sens ; surveiller, de là, l'Yonne et le Loing ; occuper en hâte Montereau : telles étaient les instructions positives qui mettaient fin à la campagne d'Allix dans la haute Yonne et à ses rêves de victoire (1). Pajol, assurément, eût évité au ministre le soin de

(1) Clarke à Allix. 28 mars. — Arch. guerre. — Cf. Weil.

les lui transmettre ; mais Pajol n'était plus là, et la ville de Sens allait payer cruellement l'erreur du mouvement excentrique de la division d'Allix (1). Pour apprécier les conséquences qui vont suivre, nous sommes obligés de jeter un rapide coup d'œil sur la marche générale des armées.

Nous avons vu Napoléon abandonner Blücher, qu'il n'avait pu entamer ; il est accouru de Reims et d'Epernay, vers l'Aube et la Seine, qu'il passe à Boulage et à Méry, dans l'espérance de couper par tronçons le flanc immense des Austro-Russes. Malheureusement l'ennemi, grâce à sa rapide retraite, avait eu le temps de se concentrer et de faire volte-face. L'Empereur vint donc se heurter, à Arcis-sur-Aube, contre une masse compacte de 100000 hommes. Après deux jours d'un combat meurtrier, il avait réussi à se dérober de nouveau, pour jouer en quelque sorte sa dernière carte. Il marchait sur Vitry et Saint-Dizier, vers la ligne des communications de l'ennemi, tendant la main aux garnisons des places de l'Est, espérant encore entraîner à sa suite, dans une poursuite inquiète, le timide Schwarzenberg.

(1) Clausewitz considère l'envoi de troupes françaises en Savoie, sur le Rhône, *sur l'Yonne,* comme « une faute véritable, » qui affaiblissait inutilement la grande armée. Il l'impute « à la forfanterie de Napoléon et au peu de cas qu'il faisait de l'ennemi. » En ce qui concerne la défense de l'Yonne, on a pu voir, par tout ce qui précède, combien elle avait été logiquement limitée et coordonnée par l'Empereur aux nécessités du plan de campagne qu'il avait une fois adopté. Mais la critique sévère du stratégiste prussien conserve toute sa force contre l'offensive d'Allix pendant les derniers jours. A qui la responsabilité de la forfanterie? Le lecteur appréciera. — CLAUSEWITZ, p. 131,

Vain espoir! Le généralissime autrichien avait ordonné à Lichtenstein d'évacuer Troyes et de se replier sur Dijon, faisant naître ainsi, dans la haute Yonne, l'occasion des dernières escarmouches d'Allix. Lui-même avait opéré sa jonction avec Blücher, et, tandis que l'Empereur le croyait engagé sur la route de Metz, les deux armées ennemies, sans plus détourner la tête, se précipitaient en masse sur Paris, ne laissant à la suite des Français qu'un simple rideau de 10 000 hommes sous les ordres de Winzingerode (25 mars). Dès qu'il s'aperçut de ce mouvement désastreux pour lui, Napoléon tint, sous Vitry, un conseil de guerre et s'abîma dans ses pensées (27 mars). Ses maréchaux, son entourage, étaient las de guerres et de combats : jusqu'où le suivrait-on? ...La perte de la capitale? c'était une révolution.... Couvrir Paris? c'était peut-être sauver le trône, en retenant le faisceau des intérêts qui s'y trouvaient encore attachés. Toutefois Macdonald, duc de Tarente, absent du conseil, estima qu'il était déjà trop tard pour disputer la capitale; il écrivit qu'il n'y avait plus que deux partis à prendre : *se concentrer aussitôt à Sens,* pour se relier au centre de la France, ou tenir franchement campagne en Alsace-Lorraine (1). Mais déjà la retraite était ordonnée sur Fontainebleau, par Troyes et la rive gauche de la Seine, momentanément purgée d'ennemis (2). L'armée suivait à marches forcées, tan-

(1) Lettre du duc de Tarente, citée par Houssaye, 1814, p. 407.

(2) C'est « tout ce que Bonaparte pouvait faire de mieux, » avoue le prussien Clausewitz.

dis que l'Empereur, prenant les devants, dévorait l'espace. Escorté seulement de quatre ou cinq chasseurs, il arrive à Troyes et repart dès l'aube, au galop, pour Villeneuve-l'Archevêque (30 mars). Sa voiture casse en route ; il prend celle d'un boucher (1) sur laquelle on met quatre chevaux de poste, et il arrive à Sens, en cet équipage, entre midi et une heure de l'après-midi.

« Il descendit à l'hôtel de l'*Écu* et monta dans le salon du premier étage, qui avait vue sur la place Saint-Etienne ; il était accompagné du connétable Berthier (2). » Par son ordre, le général Gourgaud, qui l'avait suivi, posta des hommes armés aux portes de la ville, « pour empêcher qui que ce fût de sortir. » Mandé d'urgence, le premier officier municipal, M. Lorne, arriva aussitôt. Seul, il fut admis en la présence de Napoléon. Ayant prévenu l'officier d'ordonnance, Gourgaud, qu'il était porteur d'une clef (ce qui signifiait qu'il avait une mission à remplir), il fut introduit.

En l'apercevant, l'Empereur, qui « paraissait très soucieux et préoccupé (3), » lui dit :

(1) Le sieur Henriot, de Villeneuve-l'Archevêque. (*Relat. manusc.* de M. Lorne.) — Le général Gourgaud parle d'un cabriolet d'osier. (Voy. *Bourrienne et ses erreurs*, t. II, p. 328.

(2) *Relat. manusc.* de M. Lorne. — Cf. Relation de Gourgaud. — M. Lorne, témoin oculaire, affirme donc qu'il a vu Berthier à Sens. M. Houssaye soutient, au contraire, que Berthier ne devait pas accompagner l'Empereur. M. Lorne est fort précis dans le reste de ses mémoires et n'a pas dû parler à la légère. — Voy. Houssaye, 1814, p. 411.

(3) Cette assertion de M. Lorne contredit les informations de Bourrienne. — Cf. *Bourrienne*, t. X, ch. IV, p. 59. — Mais M. Lorne eut seul l'occasion de voir l'Empereur en tête à tête.

— « Qui êtes-vous? que voulez-vous? »

L'adjoint déclina sa qualité.

— « Mon armée me suit, reprit l'Empereur, il me faut 50 000 rations pour son passage, puis-je compter sur vous? »

Au même moment, on lui servait à dîner sur une petite table placée près du feu. « Il se servit, Berthier en fit autant; le bœuf fut apporté; il en prit et en mangea avec une telle rapidité qu'il avait fini avant que Berthier n'eût achevé son potage. » L'adjoint protesta de son dévouement et promit de faire l'impossible, malgré le dénuement où le pillage avait jeté les habitants. Ignorant la gravité de la circonstance, il crut bon de rappeler que la victoire de Montereau avait été préparée par les pertes énormes de la ville de Sens; il se plaignit d'une contribution de 40 000 francs, mise par le préfet sur les habitants les plus aisés et sollicita de Sa Majesté des secours éventuels pour des jours plus heureux :

— « Très bien! répondit l'Empereur; ils ne paieront que ce qu'ils pourront. »

Au sujet des secours demandés par la ville, il ajouta :

« Oui, elle peut y compter, et je compte sur elle et sur votre zèle, votre activité, pour procurer à mon armée les vivres nécessaires. » Enhardi par ces mots, l'adjoint dit en se retirant :

— La paix est bien nécessaire!

— Surtout des vivres pour mon armée, répliqua l'infortuné souverain, que cette prière naïve, sans

cesse répétée à ses oreilles, devait piquer au cœur. De l'argent, il en promettait encore ; mais la paix, il n'était plus en son pouvoir de la donner : à cette heure même, la bataille suprême battait son plein sous les murs de Paris. « .....Déjà il était levé ; il marchait en long et en large dans la chambre, regardant le peuple assemblé sur la place : Berthier était encore à table. L'Empereur lui dit : « Allons, voilà les chevaux. » Une voiture, en forme de vieille berline (1), avait été mise en réquisition chez M. de Fontaine, pour remplacer la voiture du sieur Henriot ; il y monta et partit de suite en prenant la rue du Tripot et le faubourg Saint-Didier. Le peuple, qui était assemblé sur la place Saint-Etienne et dans la rue Royale pour le voir passer, fut trompé. Bonaparte était sorti par la grande porte qui donnait sur la place. »

On sait le reste. A 10 heures du soir, l'Empereur est arrêté à la Cour-de-France par la nouvelle de la reddition de Paris et doit rétrograder sur Fontainebleau Dans ce moment critique, où sa merveilleuse imagination lutte seule contre l'inévitable défection, il dicte, avec une admirable lucidité, un ordre de ralliement où l'on voit percer encore l'espoir d'une suprême offensive :

« Le point de pivot de l'armée sera Orléans..... Recommandez au ministre de l'intérieur *de mettre un bon sous-préfet à Sens,* un bon préfet à Troyes

(1) Bourrienne confond encore en cette circonstance. Il parle d'une mauvaise carriole, comme si la voiture du boucher Henriot n'eût pas été remplacée à Sens par la calèche de M. de Fontaine.

et de mettre partout en vigueur la mesure de la levée en masse pour remplir les cadres des bataillons... (1). »

Ainsi la ville de Sens se trouvait-elle placée aux deux extrémités de l'étonnante carrière de Bonaparte : à la veille du 18 brumaire, il s'y était arrêté comme à son dernier relai vers le pouvoir et la dictature (2) ; aujourd'hui sa destinée l'y ramenait de nouveau pour sa dernière étape vers les humiliations et l'abdication de Fontainebleau. Les habitants n'oublièrent pas cette coïncidence ; ils refoulèrent leur amertume et conservèrent un souvenir ému à cette grande infortune. De nos jours encore, il en est plus d'un parmi eux qui, passant d'aventure sous les fenêtres du vieil hôtel de *l'Ecu-de-France*, se surprend à jeter de ce côté un regard pensif, en fredonnant tout bas le couplet d'une chanson célèbre :

Lorsque la pauvre Champagne
Fut en proie aux étrangers,
Lui, bravant tous les dangers,
Semblait seul tenir campagne.
Un soir, tout comme aujourd'hui,
J'entends frapper à la porte
J'ouvre : bon Dieu ! c'était lui,
Suivi d'une faible escorte.

(1) Napoléon à Berthier. Fontainebleau, 31 mars. Corresp. n° 21547.

(2) Il était descendu chez son ami Bourrienne, rue de l'Ecrivain, dans l'hôtel actuellement occupé par Mme de Canchy.

Il s'asseoit où me voilà
S'écriant : « Oh! quelle guerre!
Oh! quelle guerre! »
— Il s'est assis là, grand'mère?
Il s'est assis là (1)?

31 mars. — Le lendemain seulement, 31 mars, l'avant-garde des troupes françaises parvint à Sens, à 9 heures du matin. Elle était harassée de fatigue, exténuée de faim et marchait en désordre. Les chevaux des officiers tenaient avec peine sur leurs jambes; des soldats se traînaient demandant du pain : l'un d'eux, tout jeune, vint s'abattre sous l'escalier même de la mairie. Il appelait sa mère et se recommandait à Dieu : l'adjoint, entendant ses gémissements, descendit et, le voyant pâle et défait, lui offrit l'aumône; mais le pauvre conscrit avait de l'or à la main et lui dit : « Ce n'est pas de l'argent dont j'ai besoin, c'est du pain qu'il me faut! »

Pendant la nuit qui suivit, les troupes ne cessèrent d'arriver, recevant aussitôt à la mairie pain, vin, viande et soupes chaudes (2). Malades et blessés encombraient l'hospice et les diverses ambulances qu'on avait provisoirement établies. L'on remarqua avec épouvante que le typhus était entré à leur suite et que la mort faisait déjà de grands

(1) Cf. Roger Peyre. *Napoléon.*

(2) Le général Henrion passa la nuit à Sens avec ses troupes. La garde avait marché directement de Villeneuve-l'Archevêque sur Pont et Champigny.

ravages dans leurs rangs. Après le fer, le feu et la faim, la peste s'abattait sur la ville.

Le 1er avril, le défilé continua toute la journée (1); les officiers exigèrent la distribution à leurs soldats de la presque totalité du pain alors visible (2), de sorte que, le soir, il ne restait plus que 200 rations, soit 400 livres de pain disponible, pour plusieurs milliers de prisonniers russes et leur escorte, dont le passage avait été annoncé (3). Ces malheureux arrivèrent à la nuit (7 heures du soir), lamentable trophée de vainqueurs épuisés. Ils exhalaient, dans leur misère, une odeur tellement infecte qu'on dut fermer d'urgence les fenêtres donnant sur le jardin de la mairie (l'ancien archevêché), où l'on avait parqué ce troupeau humain. Le cœur des témoins de ce triste spectacle se soulevait de dégoût et de pitié. Il faisait froid; les prisonniers, en un instant, se jetèrent sur les treillages qu'ils brisèrent et brûlè-

(1) Tous les détails de ce passage des troupes françaises à Sens sont empruntés à la précieuse relation de M. Lorne, adjoint principal. Il déploya dans ces tristes circonstances un zèle patriotique et une activité qui n'eurent d'égal que son intelligence: « Je couchais à la mairie, sans me déshabiller, dit-il; un matelas était tout mon lit; je ne sais comment j'ai pu résister à tant de fatigues. » Voy. Appendice n° V, le texte de la délibération prise par le conseil municipal en reconnaissance des services rendus.

(2) L'adjoint leur dit : « Mais il va en rester trop peu pour les prisonniers qui vont arriver. — Tant pis, répondirent-ils, ils nous embarrassent; nous voudrions les voir périr tous. — Il n'y a que le désespoir qui puisse leur avoir fait prononcer de pareilles paroles. » M. Lorne avait heureusement mis 5000 livres de grain de côté.

(3) M. Lorne fut avisé, le 1er avril, au matin, du prochain passage d'environ « 8 à 9000 prisonniers russes. » Le journal de Leval et le registre de Berthier mentionnent seulement 2 à 3000 prisonniers russes, faits à la bataille de Saint-Dizier. Cf. Houssaye, 1814, p. 399; le chiffre, dit cet auteur, est incertain.

rent ; il leur fallut passer ainsi la nuit, exposés aux intempéries de la saison. La serre avait été réservée aux malades qui s'étendirent sur une jonchée de paille. C'est là qu'une vivandière, prise des douleurs de l'enfantement, accoucha dans un tel dénuement que, sans le secours de quelques dames charitables, elle n'aurait eu aucun linge pour envelopper son enfant.

Le premier adjoint, M. Lorne, voyant à quel point la faim avait égaré le soldat français, eut la présence d'esprit de cacher, pour les prisonniers, 5000 livres de pain qu'il avait enfermé dans un local d'où l'on pût le tirer sans donner l'éveil ; il leur distribua ainsi cette quantité et fit verser aux malades de la soupe économique.

2 avril. — Le lendemain matin, tous ces infortunés furent dirigés sur la Loire par la route de Courtenay, après avoir reçu quelques provisions, trop maigres, hélas ! pour la compassion de la municipalité, qui se voyait débordée par ce flot de misères (1). Des habitants furent requis pour les escorter avec quelques gendarmes.

Le jardin à peine évacué, on eut à le purifier des ordures qui le remplissaient et à enlever les cada-

(1) « Des troupes françaises étaient attendues et nos provisions s'épuisaient d'une manière effrayante. » Le 1er avril, il n'y avait que dix mille livres de pain prêt à donner, et on ne pouvait en préparer que cinq mille autres dans la journée et la nuit.

vres des Russes qui avaient succombé aux douleurs de cette atroce nuit (1).

Mais déjà survenaient les troupes du duc de Reggio, qui s'entassèrent jusqu'à 11 heures dans la ville. Elles étaient encore plus fatiguées que celles des corps précédents, de sorte qu'on dut rechercher partout et remonter, pour leur usage, toutes les voitures qu'on avait dénaturées par crainte de l'ennemi. Les soldats exigeaient des vivres et du vin que les habitants n'avaient plus. De là des conflits dangereux et pénibles ; mais l'attention des troupes fut promptement détournée vers de plus graves objets. En tête du petit corps de Winzingerode, attaché aux traces de Napoléon, marchaient Tettenborn et ses Cosaques ; ce général, durement châtié à Saint-Dizier, s'était promptement rallié pour harceler sans relâche l'arrière-garde française. Déjà ses cavaliers étaient parvenus à Mâlay, qu'ils pillaient. On prévint le maréchal Oudinot, qui venait de se mettre à table avec son état-major (2) ; il dédaigna

(1) M. Lorne fit creuser « un trou, dans le jardin, au bout à gauche, où il y avait une charmille et des tilleuls ; » on y enterra les soldats russes morts dans la nuit, et on y jeta « la paille qui était dans la serre et toutes les ordures dont le jardin était rempli. » La salubrité commandait ces mesures rapides. M. Lorne ajoute, en effet, un peu plus loin, à la date du 2 avril : « Les communications avec l'hospice étaient interrompues ; elles ne se faisaient, dans le jour, que par la porte Royale ; mais j'appris que la mortalité y était grande ; elle s'augmentait dans la ville d'une manière effrayante. J'étais obligé de faire enlever ceux qui succombaient et de les enterrer dans le jardin de la mairie (archevêché actuel). Je sais que si un jour on creuse à gauche au fond du jardin, on y trouvera un grand amas d'os humains, à moins que, depuis, on ne les ait retirés. »

(2) Le maréchal paraissait très inquiet. Il interrogea son hôte, M. Lorne, sur les événements. L'adjoint, très patriote pourtant, ne lui cacha pas que « la population de nos pays était lasse, fatiguée, dégoûtée par les réqui-

d'abord de se déranger, mais presque aussitôt une ordonnance arriva et donna l'alerte. « Tous quittèrent la table précipitamment, montèrent à cheval et se portèrent au galop sur la route de Troyes : quelques coups de fusil furent entendus, puis le calme se rétablit. » Le maréchal rentra bientôt avec ses officiers et acheva le repas qui chassa un peu la tristesse commune, grâce aux largesses du maître de la maison. Mais, le soir même, des mesures significatives présagèrent de nouveaux dangers. Toutes les portes de la ville furent barricadées derechef, à l'exception de la porte d'Yonne et de l'entrée de la rue Royale. Sept à huit cents hommes, la plupart à cheval, furent postés sur les points principaux et gardèrent la place de toute surprise pendant la nuit (1). Au dehors donc, le calme ne fut point troublé. Au dedans, régnait le deuil : « la mortalité augmentait d'une manière effrayante. »

sitions de tout genre : la nuit dernière, il a fallu requérir les habitants pour escorter les prisonniers de guerre russes, partis ce matin et dirigés sur Orléans. Les femmes restent seules, et leurs enfants, avec des soldats qui encombrent leurs logements; ajoutez à cela qu'une épidémie se manifeste et vous n'aurez qu'un tableau imparfait, infidèle de notre position. » — M. Lorne, *Relat. manusc.*

(1) *Ibid.*

CHAPITRE V

Retraite du maréchal Oudinot. — Les éclaireurs russes au cœur de la ville; alerte. — Second bombardement par Tettenborn. — Mme Bénard et ses amies au camp ennemi; menaces du général russe (3 avril). — Retour d'Allix; la sortie; les communications des avant-postes. — Indignation d'Allix. — « A l'Empereur! » — Suspension des hostilités; ultimatum du prince de Lichtenstein; les dernières cartouches. — Evacuation de la ville par la garnison française et occupation ennemie. — Les politesses de Tettenborn. — Ruine de la ville de Sens; contribution de guerre. — Hommage au passé; adhésion de la municipalité à la Restauration.— Paroles du Roi; don de joyeux avènement. — La dernière alerte; retraite des troupes d'occupation. — Proclamation de la paix. — Conclusion.

3 avril 1814. — Le 3 avril, à 5 heures du matin, toutes les troupes du duc de Reggio évacuèrent la ville et se mirent en marche vers Fontainebleau. Le maréchal ne laissa dans les murs que trois ou quatre cents hommes d'infanterie. C'était le jour des Rameaux. Quelle ne fut pas l'étonnement de quelques habitants de remarquer, à la messe de 9 heures, parmi l'assistance, quelques soldats cosa-

de cette aventure,
trèrent brusque-
vale; que la petite
croyant barrica-
rtes et croisées se
rie : — « Voilà les
. » Cependant les
vant eux le poste
prirent d'abord
, intrigués par le
vainement à qui
x, ils virent une
. Ils l'appellent ;
un peu empres-
ccasion. L'officier

là-bas ?

me ; pas de poste
)?... Je vais voir. »
les consentit à le
de la rue que les
lui et lui tuèrent
sauter en croupe
u galop la porte
e fut pour l'officier
es quatre autres
enfuient aussitôt,
Sénonaise de son

obligeant avis (1). Mais l'alarme est donnée, la porte barricadée d'urgence, et désormais la petite garnison attendra l'ennemi de pied ferme.

A midi, Tettenborn se décida à lui envoyer un parlementaire pour l'engager à se retirer. Le commandant français refusa net. Un quart d'heure après, le général russe, posté sur la hauteur de Saint-Sauveur-des-Vignes, ouvrait sur la ville un feu terrible. Boulets et obus pleuvent de toutes parts et allument de nombreux incendies sur divers points. Les Capucins, près du Clos-le-Roi, sont en flammes ; le couvent des Ursulines, au faubourg Saint-Antoine, est presque entièrement détruit, et le feu, atteignant le bas d'un magnifique tableau : *le Christ en Croix,* consume une signature qu'on croit avoir été celle même de Van Dick. Près du palais Synodal, un obus éclate dans le grenier de M. Tarbé, au milieu d'un tas de blé, et met le feu à son imprimerie (2). Les pompiers courent de tous côtés, car l'incendie se déclare « en beaucoup d'autres endroits. » Mais ils ne peuvent protéger les faubourgs où les Cosaques portent à la main la flamme dans plusieurs maisons (3).

(1) *Relation* de Mme Bénard.

(2) Ce fait avait été attribué par confusion au premier siège, dans la relation Lorne.

(3) Arch. admin. de la guerre ; *Réponse* d'Allix au *Journal de Paris.* — Cependant le *Christ en Croix,* qui surmontait le maître-autel de la chapelle des Ursulines, put être sauvé grâce au dévouement de M. Horsin, qui en connaissait la valeur. Malgré la défense qui lui en avait été faite, par M. Chardon, commissaire de police, le courageux pompier, aidé de quelques camarades, pénétra dans la chapelle en brisant le panneau d'une fenêtre supérieure ; il courut ouvrir la porte à ses amis ; ils réussirent à

Au fracas des projectiles défonçant les toitures, répondent de toutes parts des appels au feu, dont le sinistre retentissement achève d'ébranler les courages. Les habitants sortent en foule par la porte d'Yonne restée libre, et gagnent les montagnes de Paron et de Gron, « en emportant leurs effets les plus précieux. »

Un obus tomba sur ces entrefaites sur la maison de Mme Bénard, sans autre dommage du reste ; mais cet accident, exaltant soudain les souvenirs de l'héroïne sénonaise, lui inspira l'idée de renouveler « ses belles actions. » Elle se rend, à 2 heures du soir, auprès des administrateurs de la ville et leur demande si elle ne les compromettrait pas « en allant, » sous sa seule responsabilité, « au général ennemi. »

« Je n'ai pas peur de la mort, dit-elle.

— Vous ferez ce que vous voudrez, lui fut-il répondu ; l'administration doit ignorer jusqu'à la démarche que vous faites en ce moment. »

A cette parole froide et correcte, on ne manqua pas d'ajouter des paroles d'admiration pour ce « nouveau dévouement. » ...C'était un blanc-seing. Mme Bénard ne s'y trompa point et partit de suite. Deux de ses amies, Mme Pollet et Mlle Duroulin, voulurent partager ses périls et se joignirent à elle. Toutes trois vinrent se heurter à la barricade de la

détacher et à transporter à la mairie le tableau déjà entamé par les flammes. Le danger était d'autant plus grand que les incendiaires étaient peu éloignés et se retiraient sur Saint-Clément. — (Note *manusc.* de M. Horsin sur *l'Histoire de Sens*. exemplaire de M. l'abbé Chartraire). — Il est probable que le feu fut mis avec la torche aux Capucins.

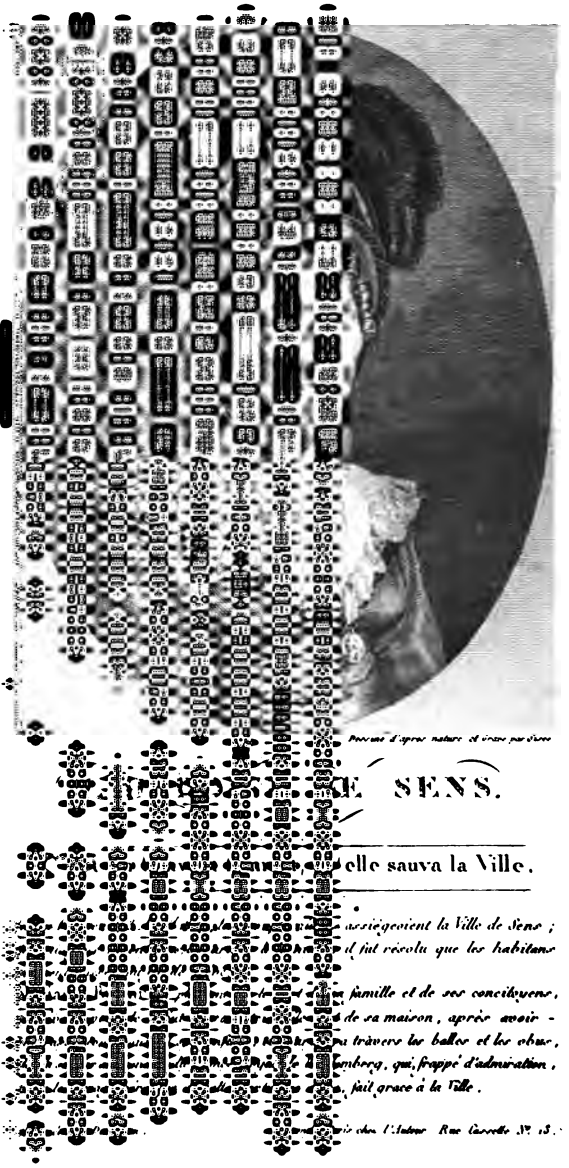

Peint d'après nature et gravé par Chéro

[illegible] SENS.

elle sauva la Ville.

[illegible] assiégeoient la Ville de Sens ; [illegible] il fut résolu que les habitans [illegible] famille et de ses concitoyens, [illegible] de sa maison, après avoir [illegible] à travers les balles et les obus, [illegible] Lamberg, qui, frappé d'admiration, [illegible] fait grace à la Ville.

[illegible] chez l'Auteur Rue Caumartin N°. 15.

porte Dauphine, fermée de poutres sur huit à neuf pieds de hauteur. Après quelques difficultés, les soldats, ignorant le but de leur entreprise, leur permirent de sortir et les aidèrent même à franchir la barricade, après qu'elles eurent promis de revenir peu après. Il s'agissait maintenant de gagner le quartier ennemi, en faisant le tour des Coquesalles.

Mais, « une fois dehors, dit notre parlementaire improvisée, le reste ne me semblait plus rien. Il me semblait que j'avais des ailes;... j'étais toujours en avant de ces dames, » ajoute-t-elle avec une coquetterie toute féminine. Elles allaient ainsi, en dépit des balles qu'on leur envoyait des remparts, quand elles aperçurent deux vedettes à cheval, postées en travers de la route, vers la première maison des Coquesalles. Une soixantaine de Cosaques y était embusquée. Mme Bénard leva son mouchoir.

Aussitôt les deux cavaliers approchèrent :

« Que veulent ces dames, dirent-ils en français?

— Nous demandons à parler au prince.

— Pas de prince, leur fut-il répondu, nous, grand général Tettenborn! »

Telle avait été la naïveté des trois messagères, et leur ignorance de la guerre, qu'elles croyaient le prince royal de Wurtemberg toujours présent. On les conduisit à un second poste, égal en nombre, situé en face de la rue de la Planche-Barrault. Là, nouvel interrogatoire. Un officier, en apprenant leur mission, les complimenta et leur dit galamment : « Rien n'est plus beau, rien n'est plus inté-

ressant; venez, mesdames, vous serez bien reçues. » Un troisième poste, de 600 hommes environ, occupait la place Saint-Pierre-le-Vif. Soudain un officier se détache du groupe et aborde Mme Bénard, « avec une joie qu'il est impossible de dépeindre. » — « Venez-vous nous chercher pour aller à la ville, s'écrie-t-il ? »

C'était le hardi éclaireur que, le matin même, elle avait mis en garde contre les balles françaises. Cette circonstance lui parut providentielle et augmenta d'autant sa confiance.

« Vous ne vous doutez pas, dit-elle, comme vous nous rendez malheureux et cependant nous ne vous faisons aucun mal ! » Le rusé Cosaque avait réponse prête :

« Pourquoi aussi, dit-il, votre général ne nous cède-t-il pas la place, car il a une poignée de Français avec lui ? Le général (Tettenborn) ne veut pas perdre un seul homme pour la prendre ; je vous vois très malheureuse, car il a juré de la réduire en cendres. Il ne faut pas vous étonner, ni vous effrayer; il a l'air très dur, mais il ne l'est pas. »

Sur ces paroles cauteleuses, qui révèlent la cuisante impression que l'ennemi avait gardée du précédent assaut, l'officier monte à cheval et court prévenir le général de cet incident favorable à ses vues, tandis que quelques-uns de ses camarades, offrant le bras aux dames, les guident et les soutiennent à travers les terres labourées, « pour aller le joindre à Saint-Sauveur-des-Vignes. » Les bouches

à feu ne « cessaient de vomir » et d'ébranler l'air (1). Quand elle parvint en présence du général russe, Mme Bénard, émue et très effrayée, ne sut que se jeter à ses pieds, en fondant en pleurs : « elle demanda grâce pour notre malheureuse ville, *au nom de tous les habitants*... » — « Vous allez nous rendre bien malheureux ! » gémit-elle. Ces mots firent croire à Tettenborn qu'il avait affaire à la femme du maire. Elle dut le détromper (2).

Le général lui demanda si la ville n'avait pas été déjà sauvée par une femme : « C'est vous, dit-il, je le devine à votre modestie; ...vous baissez les yeux, ...vous avez tort ! » Et la félicitant de n'avoir point, cette fois, amené son enfant, il la couvrit de compliments d'un goût un peu lourd, semble-t-il, pour la délicatesse d'une oreille française (3) :

« Puisque vous avez tant de courage, dit-il en forme de conclusion, il faut que vous m'obligiez, en vous obligeant vous-même. Je vous prie d'aller de ma part trouver le général français, et vous lui direz que, si dans une heure il ne rend pas la ville, le canon recommencera et ne cessera que quand

(1) Mme Bénard les évalue à 60; une relation anonyme, d'ailleurs peu sûre, à 30 seulement. Voy. *Journal de Paris*, 18 avril 1814.

(2) « ...Je vis, ajoute-t-elle, que mon action l'avait ému et qu'il versait des larmes. Il se détourna pour les essuyer. — Ne me les cachez pas, lui dis-je, cela me prouve que ma confiance n'a point été trompée. Soyez notre protecteur, je vous en prie. Il vous est si facile de faire le bien ! »

(3) « ...J'admire votre courage; vous êtes une héroïne, une brave française et si, vous étiez dans nos pays, on élèverait un monument à votre gloire. Mais je crois les Français trop ingrats pour reconnaître un dévouement si généreux. Napoléon a donné la croix à tant d'êtres qui l'avaient moins méritée que vous ! » — Nous laissons dire Mme Bénard.

elle sera réduite en cendres et les soldats en poussière. »

Il ne fallait rien moins que l'exagération de cette menace pour dissiper l'illusion de la pauvre suppliante. Mme Bénard pâlit affreusement. Prenant la commission au pied de la lettre, elle se crut envoyée à la mort. La témérité de sa démarche lui apparut soudain :

« Le général français ne me pardonnera jamais, dit-elle, d'être venu près de vous, mettre ma ville et ses habitants sous votre protection. »

Il était 5 heures du soir. Tettenborn ajouta quelques paroles bienveillantes, tira sa montre et la congédiant doucement :

« Vous n'avez plus que cinquante-cinq minutes pour rentrer dans votre ville. Le canon va cesser et ne recommencera qu'à 6 heures précises; songez-y bien. » Mme Bénard, de plus en plus troublée, tenta un dernier effort :

« Si vous vous faites bien une idée de notre peine, vous ne brûlerez pas nos trésors, nous n'en avons plus; ...vous nous ôterez la jouissance de vous recevoir dans nos habitations. Ce ne sont pas nous qui sommes vos ennemis, ce sont les soldats d'Allix (1). »

Paroles vraiment attristantes, qui ne prennent

(1) Aux plus mauvais jours du règne de Louis XIV, une telle parole n'eût pas été dite. Dans l'ancienne France, le souverain avait toujours lié sa personne à la cause de la nation; c'est pourquoi les malheurs étaient communs. Napoléon, au contraire, écartant les traditions anciennes, avait ouvertement subordonné la France et l'avenir du pays à sa personne et à sa courte existence; de là le désordre moral trahi par l'invasion.

pas heureusement, dans la bouche d'une femme épouvantée, toute leur signification ! Elles ouvrent néanmoins un jour sur la scission irréductible qui existait désormais entre la cause du souverain et l'intérêt de la classe moyenne de la nation. Combien elles justifient ce froid précepte d'un stratégiste prussien, dissertant sur cette campagne : « On ne peut se rendre maître de grands Etats qu'au moyen des divisions politiques (1) ! »

Tettenborn jeta sur son interlocutrice un coup d'œil de compassion ; il lui tendit une dépêche d'Allix : « Ce sont les habitants qui veulent que je tienne, écrivait le général français, et, si vous avez le dessus, comme je n'en doute pas, prenez garde à vous, car les pavés tomberont sur vos têtes (2). » L'image était un peu forte, mais ne fallait-il pas intimider les Russes et se donner le temps d'accourir d'Auxerre ? Allix avait, en même temps, envoyé son aide de camp pour prescrire à la petite garnison de tenir, coûte que coûte, et lui annoncer sa venue. C'était de bonne guerre ; à tout prix, on devait couvrir la retraite de l'armée française. Mais la confiante parlementaire ne voyait pas si loin et se mit, au milieu de ce cercle ennemi, à exhaler, de la manière la plus indiscrète, son dépit contre Allix (3).

(1) Clausewitz, p. 108

(2) Nous ne connaissons cette lettre d'Allix que par l'analyse de Mme Bénard et n'en pouvons garantir les termes.

(3) « . .Il n'y a plus que cela qu'il n'avait pas fait ; il a juré notre perte ; rien ne nous étonnera plus de sa part ; il est capable de tout. Nous allons, en rentrant dans notre ville, vous donner des preuves du contraire et vous prouver que nous sommes incapables de vous tromper... »

Exemple frappant de l'excès où l'esprit de parti jette les cœurs les mieux disposés.

Les officiers russes reconduisirent les trois dames, avec force amabilités, juqu'au deuxième poste, en leur recommandant « de faire leur possible pour gagner le général français à se retirer. »

Heureusement pour elles, elles s'abstinrent de communiquer leurs prouesses aux soldats français. Elles eussent été incontinent passées par les armes. Mais elles semèrent la terreur parmi les habitants : « Mes amis, nous sommes perdus ! » disaient-elles. A ces mots, la population émigra de plus belle vers les montagnes.

Cependant, à 6 heures, malgré la menace formelle du général ennemi, les canons demeurèrent muets. La nuit venait et Tettenborn jugea inutile de continuer un bombardement demeuré sans effet, soit qu'il eût appris, dans l'intervalle, la marche d'Allix ou la défection de Marmont, soit encore qu'il préférât laisser les habitants aux suggestions de la peur que les propos des officieuses parlementaires venaient de jeter visiblement dans leurs murs (1); à quoi bon s'acharner à brûler une ville où il ne tarderait pas à entrer pacifiquement? La capitale était aux mains des alliés et, à cette heure, un gouverne-

(1) Quelques jours plus tard, il déclara galamment « que la ville devait son salut (aux trois dames): que sans leur démarche elle n'existerait plus. » Mme Bénard le crut sincère. Mais si leur visite inattendue eut pour effet certain d'arrêter momentanément le tir, il fallut bien un autre motif pour engager Tettenborn à ne pas recommencer le feu à l'heure dite. Nous avons tenu à emprunter les dialogues qui précèdent à la relation même de Mme Bénard et à leur laisser le développement que leur au-

ment provisoire, maître du pouvoir, avait proclamé la déchéance de Napoléon (2 avril).

Il convenait d'attendre.

Cependant Allix parcourait fiévreusement les grandes routes du département. De Savigny-en-Terre-Pleine, il avait, sans perdre une minute, marché, par sa gauche, sur Noyers, Chablis et Seignelay, gagnant Sens au plus vite, quand une lettre du commandant de cette ville l'arrêta soudain, dans la nuit du 1er au 2 avril; on lui apprenait que l'Empereur avait passé à Sens et avait laissé, pour lui, l'ordre d'observer le corps de Lichtenstein en prenant une position sur le Serein, entre l'Armançon et l'Yonne. Aussitôt, et de grand cœur, Allix avait fait volte-face (2 avril matin).

Rebroussant chemin, il avait détaché un bataillon à Chablis et un autre à Tonnerre, avec la cavalerie nécessaire pour s'éclairer; lui-même s'était arrêté à Maligny avec le gros de sa division. Mais le lendemain matin, à 10 heures, nouveau courrier et direction contraire. Maret, duc de Bassano, lui apprenait la capitulation de Paris et lui enjoignait de venir relever à Sens la division d'Oudinot : trois heures plus tard, Allix reprenait son mouvement en arrière, inutilement interrompu (1).

teur leur a donné. Le lecteur pourra juger ainsi plus aisément d'incidents que la légende avait singulièrement déformés. Les détails principaux sont confirmés par la relation de M. Lorne Voy. *Append.* n° VI, le texte de l'arrêté municipal pris, le 8 juin 1814, en faveur des trois parlementaires sénonaises. — Marmont avait adhéré *verbalement* au gouvernement provisoire, le 3 au matin, dans un entretien avec M. de Montessuy.

(1) Allix, *Souvenirs.*

C'est ainsi que, le 4 au matin, il débouchait subitement sur la rive gauche de l'Yonne, à Gron, où l'apparition de son corps causa d'abord une violente panique aux nombreux réfugiés de la ville de Sens. Il dut se faire reconnaître et les rassurer. A 7 heures, il entrait dans la place, à la tête de 1500 hommes, suivi de ses canons et aux cris répétés de : « Vive le général Allix ! » — « Général ! lui disaient les fugitifs, qui se ralliaient sur ses pas, si vous étiez arrivé hier, nos faubourgs n'eussent pas été brûlés par l'ennemi : voyez, l'incendie est encore allumé (1). » Ce reproche, encore que voilé et discret, eût expiré sur leurs lèvres s'ils avaient su, qu'après tant de fatigues surhumaines, cette troupe héroïque venait de parcourir 18 lieues en dix-huit heures pour les secourir à temps !...

L'arrière-garde du maréchal Oudinot quitta Sens aussitôt et se replia sur Fontainebleau pour se ranger autour de Napoléon.

L'aigle agonise, et, avec elle, s'évanouit le rêve de gloire indéfinie qu'avaient promené à travers l'Europe entière ces soldats vaillants, débris mutilés de ce qui fut *la Grande Armée*. L'heure n'est point aux récriminations ; mais elle est lourde à ces âmes fières, fermées aux pieuses et douces traditions de la vieille France, comme aux exigences de la vie normale d'une nation. Elles ne demeurent ouvertes

(1) M. Lorne, *Relat. manuscr.* Cf. Arch. admin. de la guerre, *V° Allix*, réponse du général au *Journal de Paris*. Allix s'empressa de protéger le travail des pompiers qui ne réussirent à éteindre complètement le feu que le lendemain.

qu'à leur idéal vaincu de grandeur conquérante et d'activité guerrière. A l'exception des maréchaux et des hommes d'Etat, mieux placés pour sentir la folie meurtrière du régime déchu, l'armée souffre d'un frémissement de colère intense sous le poids de la défaite. Cette lutte morale, — dernier épisode de l'épopée impériale, — est encore un combat : il est beau de voir les vétérans de cent batailles aux prises avec ce dernier ennemi : l'adversité.

Ne les raillez pas, camarade,
Saluez plutôt, chapeau bas,
Les Achilles d'une Iliade
Qu'Homère n'inventerait pas (1).

Entre tous, Allix se distingue par une véhémence qui imprimera le trait final au caractère qu'il a développé jusqu'ici et jettera sur la ville de Sens, comme un reflet défaillant de résistance désespérée.

Le jour même de son arrivée, la rumeur de l'occupation de la capitale par les alliés se répandit dans la ville; l'adjoint, M. Lorne, crut devoir l'en aviser; mais, au premier mot, le général l'arrêta : « Ce n'est pas vrai, gronda-t-il d'un ton qui ne souffrait pas la réplique; ce sont nos ennemis qui font courir ce bruit... » M. Lorne comprit et se garda bien de faire, dans son rapport, la moindre allusion à Mme Bénard, que le général « aurait fait fusiller de suite (2). »

Cependant les ennemis savaient pertinemment

(1) Théophile Gauthier.

(2) M. Lorne, *Relat. manusc.* — Cf. *Append.* II, 3e Ordre d'Allix, portant peine de mort contre les habitants qui communiqueraient avec l'ennemi.

que Napoléon avait été renversé par le Sénat et le corps législatif; qu'abattu par les remontrances de ses maréchaux, il avait abdiqué en faveur de son fils; que Marmont enfin, découvrant le quartier impérial, avait traité directement avec Schwarzenberg; c'est pourquoi ils se tenaient immobiles. Allix s'étonne et s'impatiente de cette inertie; il les forcera bien, pense-t-il, à se déployer de suite, et à montrer ainsi leurs forces.

Dans ce but, le 5 au matin, il met sa division sous les armes et la porte, en ordre de bataille, en avant du faubourg Notre-Dame (1). Mais, — singulier effet d'une telle démonstration! — l'ennemi se replie pacifiquement, sans tirer un coup de feu; seules, ses vedettes s'approchent des sentinelles françaises et leur remettent, avec le *Moniteur* des premiers jours d'avril, les actes du Sénat et du gouvernement provisoire... Allix, stupéfait, demeura d'abord « dans une incrédulité profonde; » jamais sa foi dans le génie de Napoléon n'avait été plus forte.

Il ne doutait pas, que dans quinze jours au plus, « un coup de foudre » de l'invincible Empereur n'eût reporté l'armée française triomphante jusqu'aux rives du Rhin (2).

(1) Allix, *Souvenirs*.— Cf. Arch. admin. de la guerre, sa réponse au *Journal de Paris*. Mme Bénard raconte, avec trop de satisfaction, que les Russes accueillirent les nôtres par une volée de mitraille. C'est une erreur. Elle n'a rien su des événements militaires.

(2) Allix, *Souvenirs militaires*, 25e art. Allix avait déjà anticipé sur cet événement dans son 13e art. et il y revient, dans son 26e art., avec une confusion de dates et de détails qui témoigne, comme à l'ordinaire, de son peu d'exactitude.

Mais bientôt parut aux avant-postes un parlementaire qui sollicitait du général français un entretien particulier au sujet de ces graves documents. Allix refusa d'abord de le recevoir, sous prétexte qu'il ne reconnaissait pas un envoyé qui ne lui justifiait d'aucun mandat écrit.

Le parlementaire revint presque aussitôt : Tettenborn s'était soumis de bonne grâce et demandait, par un billet anonyme, d'avoir avec son adversaire une entrevue entre leurs postes respectifs. Allix refusa net, par un billet de même sorte : à défaut de signature, sa réponse portait l'empreinte d'une griffe bien personnelle à laquelle nul n'aurait pu se méprendre :

« Le général de division, commandant à Sens, ne croit pas que *les pamphlets* qui ont été remis à ses avant-postes soient susceptibles d'aucune explication (1). »

Et sur cette sommaire et verte réplique, il jeta au feu tous les papiers communiqués. Comme « il était (encore) à délibérer sur cette invraisemblable conduite de l'ennemi, » il reçut, vers midi, l'ordre de faire passer aux avant-postes un secrétaire d'ambassade, M. de Saint-Mars, que Napoléon envoyait à son beau-père, François II.

Ce diplomate lui confirma l'exactitude des documents de Tettenborn et la réalité de la défection de Marmont. Or le nom seul de Marmont avait pour effet d'exciter la bile d'Allix. Marmont était son

(1) Allix à Napoléon. 5 avril. Arch. de la guerre, cité par Houssaye. — Cf. *Souvenirs*, note de l'art. 13.

vieux camarade d'école ; leurs deux carrières s'étaient sans cesse traversées ; l'un, pendant toute la durée du règne, avait tout reçu de Napoléon, l'autre, rien ; il y avait eu des heurts ; l'ancien ami de jeunesse était devenu peu à peu un rival détesté. D'autant plus violent fut l'état où le jetèrent, lui, l'homme de la guerre à outrance, ces extraordinaires nouvelles. — Que n'étais-je à Paris, moi ! telle fut sa première pensée : « ...Si à la place de Marmont, j'eusse commandé à Paris, les ennemis n'y seraient pas entrés : je me serais fait un rempart inexpugnable de leurs cadavres (1). » ...Quant au « Cosaque prussien » (tel était le sobriquet donné à Tettenborn par les soldats français de sa division), il était vraiment tombé à bonne adresse, en confondant Allix avec Marmont ! Pouvait-il avoir à lui faire autre chose « que des propositions lâches et ignominieuses » dans les circonstances actuelles ? Que venait-il lui proposer (2) ? ...Une désertion avec armes et bagages..., une trahison passible de la peine de mort..., pis encore, une flétrissure à l'honneur militaire ?...un triple crime envers lui-même, l'Empereur et la patrie ! — A ces soupçons, qu'il dédaigne d'éclaircir, l'imagination d'Allix s'exalte et il se met à dicter la dépêche suivante, d'un loyalisme intrépide, qui allait trancher singulièrement avec le ton des courriers quotidiens du quartier général :

(1) Allix : *Bataille de Paris*, épigraphe ; *Journal des sciences militaires*, t. XX.

(2) *Ibid.*, 26e art.

A L'EMPEREUR

Sens, 5 avril, 4 heures du soir, 1814 (1).

SIRE,

Je crois devoir faire, à Votre Majesté elle-même, le rapport suivant :

Ce matin, j'ai fait sortir une partie de mes troupes de Sens pour réoccuper les faubourgs de la ville occupés par l'ennemi. M. le général Veaux, qui commandait cette opération, s'est porté mille pas en avant du faubourg de Troyes ; l'ennemi s'est replié sans combattre ; il est fort d'environ 1 200 hommes et est commandé par le général Tetenborn.

Ce général a alors envoyé à mes vedettes trois imprimés, l'un supposé émané de quelques membres du Sénat, l'autre supposé émané du corps municipal de Paris, le troisième de je ne sais qui, car j'ai tout brûlé.

Ce même général m'a ensuite envoyé un second parlementaire pour me demander un entretien particulier ; je lui ai répondu que je ne recevais point un parlementaire sans lettre, ce qui m'a procuré le billet ci-joint, n° 1er ; je lui ai répondu par le billet n° 2, sans signature de ma part, comme était le sien.

Je soupçonne que c'était une lâcheté ou une trahison à la Marmont qu'il avait à me proposer ; *je prie Votre Majesté de croire que j'en suis incapable et que je la servirai toujours fidèlement quelque soient les événements, car j'aime mon pays et j'ai la conviction intime* que tout changement dans l'ordre des choses actuel ferait son malheur.

Le secrétaire de légation, M. de Saint-Mars, vient de passer ici, se rendant au quartier-général de l'Empereur d'Autriche ; je l'ai adressé au prince de Lichtenstein, qui était hier à Noyers, avec environ six mille Autrichiens ; il y arrivera sûrement, étant certain qu'il n'y a que des Autrichiens en Bourgogne ; tous les Russes et tous les Prussiens, à l'excep-

(1) Allix a reproduit deux fois cette lettre dans ses *Souvenirs*, 13e et 26e art. ; les mots en italiques ont été soulignés par lui.

tion des Cosaques de Czernicheff et de Tetenborn, étant sur la rive droite de la Seine. La route d'ici à Auxerre est entièrement libre, j'occupe Villeneuve-le-Roi, Joigny, Auxerre et Pont ; mes communications sont parfaitement libres.

M. de Saint-Mars m'a dit que l'aide de camp du prince de Neufchâtel, qui était en parlementaire à Châtillon-sur-Seine et qui y a été vu, vers le 22 ou le 23 mars dernier, par un de mes officiers qui allait conduire un courrier anglais dans cette ville, avait été arrêté avec sa dépêche par des partis ennemis. Dans son retour près du prince major-général, l'officier envoyé par moi à Châtillon a entendu dire au major autrichien qui y commandait, que les dépêches du cabinet autrichien dont il serait porteur *seraient fort agréables à Votre Majesté.*

Je suis, sire, etc...

Assurément, si notre général avait manqué sa carrière au 18 brumaire, pour s'être trop tu et trop dérobé, cette fois, il n'aurait plus à craindre de Bonaparte un semblable reproche : sa lettre parlait si haut et si clair qu'elle fit du bruit ; on la publia et l'on s'en souvint toujours... à la cour des Bourbons. Zèle ou prudence ne furent donc pas, pour Allix, d'un effet plus heureux ; c'est volontiers qu'il se reconnaît lui-même « le plus impolitique des hommes (1) : » il était dans sa destinée de ne pas partir à temps ou d'arriver trop tard. Sa dépêche optimiste survint à Fontainebleau avec une inopportunité vraiment psychologique, Napoléon venait de charger Ney et Macdonald, deux braves entre les braves, de porter aux souverains alliés son abdi-

(1) *Souvenirs.*

cation conditionnelle. Les maréchaux, à ses côtés, se taisaient, mais lui regimbait encore sous l'humiliation, et, dans sa tête puissante, roulait mille projets. C'est dans un tel moment que brilla, devant ses yeux, comme une lueur de salut, le message inconsidéré d'Allix sur les dispositions secrètes de la cour autrichienne :

« Je vous le disais bien, messieurs, s'écria l'Empereur, en s'adressant à son entourage ; je vous le disais bien ! François II ne peut être mon ennemi au point de détrôner sa fille. Vicence, allez redemander mon acte d'abdication aux maréchaux. Je veux envoyer un courrier à l'empereur d'Autriche. »

Ney et Macdonald allaient monter en voiture pour se rendre à Paris. Ils durent refuser positivement de remettre leur acte à Caulaincourt, en lui disant : « Nous sommes sûrs de l'adhésion de l'Empereur d'Autriche et nous prenons tout sur nous (1). »

C'est ainsi qu'une fois de plus, l'impressionnable Allix, tout absorbé dans son champ d'action, avait méconnu la réalité de la situation ; un mot irréfléchi, tombé de sa plume ardente, avait failli rallumer le feu des batailles.

Quand ils revinrent le soir de leur mission, Ney et Macdonald, passant à Chevilly, jugèrent à propos de conclure avec Schwarzenberg, et sous leur seule responsabilité, un armistice devenu nécessaire aux

(1) Bourrienne, *Mém.*, t. X, p. 85.

deux armées. Berthier, major-général, s'empressa d'en transmettre l'avis à la division sénonaise, en recommandant au général Allix de s'entendre avec les chefs ennemis, pour la délimitation de leurs postes réciproques *in statu quo*.

Ainsi fut fait. Le 6, au matin, Allix envoya au prince de Lichtenstein, alors à Tonnerre, l'original de cette dépêche ; à Tettenborn, il fit remettre, « *vis-à-vis de Sens,* » une simple copie. Tous deux répondirent verbalement que, bien qu'ils n'eussent reçu aucun ordre analogue, ils s'abstiendraient pourtant de tout acte de guerre jusqu'à confirmation de cette nouvelle. A partir de ce moment « toute hostilité cessa de fait. »

Toutefois, vers le soir, le prince de Lichtenstein, désirant sans doute se lier à Tettenborn, dirigea, de Brienon sur Joigny, son avant-garde forte d'environ 3500 chevaux. Allix avait laissé dans cette ville une compagnie de grenadiers de gardes nationaux vendéens, avec ordre de n'évacuer la place que sur son invitation. Le capitaine, dès qu'il eut connaissance du mouvement des Autrichiens, fit fermer la grille de la porte dite de Brienon, défendit à tous les habitants de sortir de leurs maisons, sous peine de mort, et cacha sa faible troupe derrière le vieux mur d'enceinte de Joigny. Les cavaliers autrichiens se présentent sans défiance à la grille, ne voient personne, sautent à terre et se massent inconsidérément vers l'entrée, « comme un troupeau de moutons. » Mais, à un signal convenu, tous nos grenadiers montent sur le mur et fusillent, à bout portant,

cette troupe en désordre et sans défense, qui se hâte de remonter à cheval et de fuir sans s'arrêter jusqu'à Brienon... « Cette action, continue Allix, fut pour nos troupes la dernière de la campagne. » Escarmouche regrettable, puisqu'elle était inutile : le duc de Cadore faillit la payer de sa vie.

Député à toute vitesse en Bourgogne, vers le quartier de l'empereur d'Autriche, auquel il portait un message de Marie-Louise, il avait pris un parlementaire à son passage à Sens, pour s'ouvrir les avant-postes ennemis. Le hasard voulut qu'il rejoignît, à Brienon, l'arrière-garde autrichienne en déroute ; celle-ci n'entendit pas les signaux, se crut poursuivie, tira sur la voiture du duc et blessa l'officier d'escorte et son trompette. Lichtenstein s'excusa aussitôt de cette fâcheuse confusion. Allix, de son côté, s'empressa de rappeler à lui son détachement de Joigny.

Son humeur était terrible ; un trait nous la peindra mieux que de longs discours.

Ce jour-là même, un malheureux cordonnier de Saint-Clément, nommé Drouin, battu par les Cosaques qui lui demandaient de l'eau-de-vie, s'était résigné à venir leur en acheter à Sens. Comme il revenait, les grand'gardes d'Allix surgirent d'un fossé en face de Saint-Antoine, le saisirent, et le prenant pour un espion, le menèrent vers le général. Il allait être fusillé ; le peloton d'exécution était déjà commandé, quand le secrétaire d'Allix prévint confidentiellement M. Lorne que cet homme se recommandait de lui. L'adjoint eut beaucoup de peine à

obtenir un sursis, qui sauva la vie du prisonnier (1).

Telles étaient les dispositions intimes du général français quand, à la nuit, un parlementaire en uniforme d'officier russe, et se disant muni d'une lettre de Tettenborn, demanda à lui parler. L'enveloppe ne contenait que les imprimés parisiens et les actes déjà communiqués. Interrogé si, à défaut d'écrit, il n'avait rien à dire de la part de son chef, cet homme, qui parlait admirablement le français, répondit :

« Oui, il m'a chargé de vous proposer de vous réunir à nous avec vos troupes et de suivre l'exemple de votre maréchal Marmont. »

On ne pouvait, certes, être plus mal inspiré. A ces mots, Allix exaspéré lui demanda brusquement « comment il se trouvait au service des ennemis de la France. » Le voyant changer de couleur, il l'accabla de questions, et lui arracha l'aveu

(1) Lorne, *Relat. manusc.* — « A toutes les raisons, Allix, qui fumait sa pipe devant la porte de l'hôtel de l'*Ecu*, se contentait de répondre : « Ce sont des contes ; ce sera un exemple. »

On peut augurer de là ce qui serait advenu à Mme Bénard si l'on n'eût caché soigneusement au général sa démarche au quartier ennemi. Allix ne l'apprit que plus tard : « A la tête de cette petite faction mi-politique, mi-féminine (de ses ennemis) se trouvait, dit-il, *une illuminée*, qui a beaucoup fait parler d'elle. Elle a même trouvé le moyen de se faire imprimer, comme on dit, toute vive dans les journaux, et de se donner par là une certaine importance, au loin s'entend ; car, comme dit le proverbe :

A beau mentir qui vient de loin ;

mais, à Sens, tout le monde s'est moqué d'elle. Elle en est, dit-on, morte de chagrin. Dieu veuille avoir son âme ! » (*Syst. d'art.*, p. 183-190, note 1.) — Tel est le jugement d'Allix : c'est encore une exécution. On a vu plus haut la part tenue par Mme Bénard dans ce duel de propos sanglants.

qu'il était bien Français : — « Ma famille, dit cet homme, avait émigré, et j'ai pris du service en Russie. » L'écho de la colère d'Allix vibre encore dans le récit qu'il a laissé de cette scène :

« Dans ce cas-là, reprit le général, vous parlez russe?

— Non, monsieur.

— Vous parlez donc allemand?

— Non, monsieur.

— Où avez-vous donc été élevé, à l'étranger?

— En Angleterre.

— Vous parlez donc anglais?

— Non, monsieur.

— Dans cas-là, vous êtes un imposteur. Si je faisais mon devoir, je vous livrerais sur-le-champ à ma commission militaire qui vous ferait fusiller demain matin, comme embaucheur à l'ennemi. Je ne manque pas de témoins pour vous faire condamner; j'ai chez moi plus de vingt officiers de mes troupes; ils ont tous entendu l'infâme proposition que vous m'avez faite, et l'habit que vous portez, vous en êtes indigne, mais le sang d'un misérable de votre espèce ne mérite pas d'être versé... et si les choses n'étaient pas dans l'état où elles sont, vous n'échapperiez pas au sort que vous avez mérité (1). »

Allix ne douta pas que cet homme ne fût un

(1) Allix, *Souvenirs*, 13e art; Cf. 25e art. — Les *Souvenirs* n'ayant été écrits que quinze ans après les événements, nous ne saurions garantir l'exactitude des paroles du parlementaire, lesquelles ont pu être déformées par la passion politique qui bouillonne dans les récits du général.

agent déguisé du gouvernement provisoire, ce qui est très vraisemblable, car, dès le 2 avril, Talleyrand et ses collègues avaient envoyé des émissaires de divers côtés, pour agir sur les chefs militaires. Nous pensons toutefois qu'il s'agissait moins désormais de convaincre le général que de prévenir auprès de lui, par de prudents ménagements, une effusion de sang devenue bien inutile. A Paris, tout était terminé ; Napoléon venait de signer son abdication définitive, et tous les généraux s'empressaient d'adhérer à l'avénement de Louis XVIII.

Dans ces conditions, Tettenborn ne pouvait se morfondre indéfiniment « vis-à-vis de Sens. » Le prince de Lichtenstein prit donc la résolution de rompre la trêve et d'engager une dernière fois, en des termes polis, son adversaire à se retirer. Il chargea de l'ultimatum son propre aide de camp, le prince de Schönburg : de cette manière, son ombrageux correspondant ne pourrait pas se plaindre qu'on ne lui députât que des gens sans aveu.

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

En réponse, monsieur le général, à votre lettre d'aujourd'hui (1), je dois vous dire sincèrement qu'ayant reçu ce matin un courrier de S. M. l'Empereur, mon maître, où Sa Majesté ne me dit pas un mot d'un armistice, ni conclu, ni prolongé, je ne puis plus longtemps continuer la convention tacite que j'ai faite avec vous d'après votre demande (2).

(1) Allix, qui publie la réponse du prince, n'a pas jugé à propos de donner le texte de sa propre lettre.

(2) Allix, ignorant que les maréchaux avaient signé l'armistice en leur nom, crut, à tort, que le prince ne disait pas la vérité.

L'article officiel que je vous joins ici, monsieur le général, et que je viens de faire imprimer ici, est verbalement traduit de la dépêche de Sa Majesté, je puis donc en répondre sur mon honneur, et vous dire en même temps que l'Empereur Napoléon est descendu du trône. Il ne peut plus, ni par les Français, ni par nous, être regardé comme le souverain de la France.

Vous voyez, monsieur le général, la conduite d'un de vos premiers maréchaux (1). Les maréchaux Ney et Mortier ne traitent également plus au nom de l'Empereur, mais uniquement au nom de l'armée.

Vous, monsieur le général, saurez donc ce que avez à faire *(sic)*; si, appartenant à la nation et à l'armée française vous voulez vous joindre à moi, vous pouvez être persuadé d'être amicalement reçu. Mais si vous ne jugiez pas à propos de suivre la marche des autres généraux, je vous propose de quitter Sens et de vous joindre à l'Empereur Napoléon, vers Fontainebleau ou vers Orléans, car vous sentez bien, monsieur le général, que le point de Sens m'était nécessaire pour établir ma communication avec Paris, je devais employer tous les moyens pour m'en rendre maître. Il me serait pénible de devoir employer la force et faire répandre du sang dans un moment où le sang de deux nations et de deux armées alliées ne doit plus couler.

Je vous envoie mon aide de camp, le prince de Schönburg, avec cette lettre; vous pouvez, monsieur le général, lui remettre votre réponse verbale et écrite.

Recevez, monsieur le général, les assurances de ma plus haute considération.

A mon quartier général.

(Signé :)

Lieutenant-général MAURICE, Prince de LISTENSTEIN.

Pour copie conforme :

ALLIX.

(1) Le maréchal Marmont.

On voit, par les termes de cette lettre très nette, mais polie. que Lichtenstein, homme d'un caractère élevé et courtois, s'était efforcé d'obtenir l'évacuation de la ville sans irriter la blessure intime du général français. L'effet fut tout contraire : la plaie saigna violemment, et il faut avouer que les termes du message étaient mal adaptés à l'état d'âme du correspondant. Allix n'en retint qu'une chose : Lichtenstein « lui proposait d'imiter Marmont et de passer à lui avec sa troupe. » De Tettenborn, — « un aventurier ! »— une telle démarche l'avait peu ému; mais du prince, qu'il estimait un parfait gentilhomme, elle lui causa une déception profonde. L'aide de camp lui demandait une réponse. Allix se contenta de lui dire : « J'ai cru jusqu'ici votre général un homme d'honneur; sa lettre me prouve qu'il n'en est rien et je n'ai point de réponse à lui faire (1)... »

Parole hautaine, frappée dans un métal antique: Achille a parfois une langue d'airain et c'est pour cela qu'il est Achille; le lecteur pourtant, ayant le dernier mot, appréciera si le prince autrichien avait entièrement mérité l'apostrophe. Le dilemme final s'imposait avec une telle évidence que, sans attendre cette lettre, Allix avait passé sur la rive gauche de l'Yonne, où il bivouaquait avec le gros de ses troupes. Il évacua définitivement la ville de Sens le 8 avril, à minuit, enveloppant la retraite de sa division d'obscurité et de silence, comme s'il l'eût con-

(1) Allix, *Souvenirs*, 25e art.

duite au tombeau (1). Bientôt Napoléon déliait formellement ses troupes du serment de fidélité et le général Allix, l'un des derniers dans cette voie si imprévue pour lui, adressait au Roi de France sa soumission et celle de sa division (2).

Soumission des lèvres, non du cœur : elle ne devait pas résister à l'épreuve des Cent-Jours. Allix ne pouvait manquer de se jeter à corps perdu dans un tel mouvement; il en résulta pour lui un exil de quatre années, la radiation des cadres de l'armée, la pauvreté et la pire des épreuves : l'inaction. Son épée brisée, il s'empara d'une plume, et de cette arme, trop douce à son gré, il s'escrima d'estoc et de taille, sur toutes les questions à sa portée : sciences, histoire, stratégie, politique, administration technique de l'artillerie, il écrivit sur tout, de verve ou de mémoire, frappant au plus vif, et quand il pouvait, emportant le morceau. Enfermé désormais dans un présent sans issue pour lui, il s'en prend à Newton, à l'histoire, à ses rivaux, aux ministres; il rêve au passé grandiose, aux campagnes du grand homme, dont l'image le transporte au point de lui arracher cette exclamation presque

(1) *Relat.* de Mme Bénard, *supr. cit.* — La date du 8 est empruntée à une *réponse* précitée du général au *Journal de Paris*, Arch. administ. de la guerre. — *Cf. Allix, Souvenirs.*

(2) Allix rapporte qu'après avoir communiqué l'ordre impérial à sa division, il eut beaucoup de peine à déterminer les officiers à faire leur acte de soumisssion. Un bataillon entier s'y refusa et déserta la nuit suivante en laissant ses armes au cantonnement. C'était celui des grenadiers qui avaient tiré, à Joigny, le dernier coup de feu. Nous pensons, que d'après les dernières instructions de l'Empereur, Allix avait dû faire retraite sur la Loire. — Cf. *Corresp. de Napoléon*, 21 556.

idolâtrique : « *Inter natos mulierum quis fuit major Bonaparte?* » Sous prétexte de stratégie, il s'enivrait lui-même des vapeurs de gloire que soulevaient ses récits, et, trompant les ennuis du repos, son imagination s'échappait en des chevauchées indéfinies à travers le temps et l'espace... C'était bien la silhouette épique des grognards que se préparait à chanter la légende :

On eût dit la lithographie
Où, dessinés par un rayon,
Les morts que Raffet déifie
Passent criant : « Napoléon !... »

Cette ardeur intérieure, comprimée pendant quinze ans, éclata enfin comme un volcan, lors de la Révolution de 1830 ; Allix célébra, avec un lyrisme passionné, les barricades et la bataille de Paris, « cette victoire, dit-il, incomparable à toute autre victoire ! »

Vraiment de tels exploits étaient-ils faits pour tenter la plume d'un soldat qui s'était voué aux récits héroïques du passé ? Aveuglé par les oripeaux de l'opposition libérale, par son admiration pour le célèbre général Foy, son ami, et surtout par sa rancune, Allix ne se bat plus, hélas ! que contre des êtres imaginaires : l'Hydre de la féodalité et ses châteaux-brigands, la Congrégation, l'Hypocrisie jésuitique, « jetant son filet de ténèbres » sur la société moderne, la Superstition, le Despotisme rivant ses fers,... tous les grands mots de la secte, spectres surannés, prestiges perfides et moqueurs, hantèrent

son esprit naturellement exalté (1). Mais la joie de la victoire ne fut pour lui qu'une illusion plus décevante encore : la monarchie de Juillet ne fit nulle attention aux acclamations du vétéran, devenu invalide. Il nous semble que le héros du siège de Sens eût été bien inspiré de n'ajouter aucune page à sa campagne de l'Yonne, d'une allure si martiale et parfois si entraînante; son caractère n'y eût rien perdu et « sa gloire, » qu'il chérissait plus que chose au monde, n'eût pas risqué de subir une éclipse.

Le surlendemain du départ d'Allix, jour de Pâques, le corps de Tettenborn entra pacifiquement à Sens (10 avril).

Le général russe descendit dans la maison d'Yauville, en attendant que les troupes wurtembergeoises vinssent le relever à Sens. Ce n'était plus le farouche assiégeant de la veille. Se piquant même de galanterie, il manda, en présence des administrateurs, les trois dames auxquelles il avait inspiré naguère une si grande frayeur. Le vainqueur savait parler aux dames ; elles furent aussi flattées de ses politesses qu'elles avaient été émues de ses menaces. Mme Bénard lui répondit : « Pardonnez-moi, mon général; il y a huit jours, nous avons été

(1) Voy. *Souvenirs. pass.*, notamment le 8e art. et le récit de la bataille de Paris : « La restauration des Bourbons s'est entourée... de l'hypocrisie jésuitique, etc. » Cf. *Carrière d'Allix*, Appendice I. — Il se donne comme un précurseur des barricades : « J'ai employé trois fois, dit-il, dans ma vie militaire, les barricades comme moyen de défense, à Cassel, en 1813, à *Sens*, en 1814, et à Saint-Denis en 1815. Il m'a complètement réussi, malgré la tiédeur de l'opinion... » — *Bataille de Paris.*

chercher un protecteur et un ami et nous l'avons trouvé; vous nous en avez donné de trop grandes preuves pour que nous l'ayons oublié... Tous les étrangers, mon général ne sont venus en France que pour mettre un Bourbon sur le trône (1). »

Erreur, naïve peut-être, mais funeste, qui mettra bientôt entre les mains d'une opposition déloyale une arme redoutable, en exaspérant un patriotisme plus éclairé. Que penser d'une telle illusion et de ces coquetteries, en face du programme officiel des alliés, si brutal dans sa concision : « Anéantir les dernières forces de Bonaparte avec la supériorité du nombre, s'emparer de Paris, *mettre la France en révolution :* tel était... — au dire d'un historien

(1) Il prit la main de Mme Bénard : « Madame, lui dit-il, ...vous m'avez désarmé. » Et il ajouta, après beaucoup de fadeurs : « ...Si j'étais votre souverain, je voudrais que vous portiez une marque de mon estime. » Flatterie plus dangereuse que ses menaces. Dès lors, Mme Bénard se mit à rêver, elle l'avoue, de croix et de médailles. Elle paraît avoir été mal préparée à cet assaut d'un nouveau genre. La relation qu'elle a donnée de ces événements est diffuse, les causes, la suite et la portée des faits lui échappent; elle suit les mouvements de sa sensibilité et de son imagination vivement frappée. C'est ainsi qu'elle glisse facilement à l'emphase : « La mort, qui est la première crainte de l'homme, ne m'a point effrayée, dit-elle. (Nos malheurs) eussent été plus grands encore si mon courage ne l'eût emporté sur la crainte. » Tout en rapportant pieusement à Dieu seul « ses belles actions, » elle ajoute : « Hélas! que je suis heureuse qu'il m'ait choisi (*sic*) ; c'était un moment bien pénible pour celui qui a peur de la mort, et il ne l'était point pour moi qui a sacrifié ma vie, quand je pense qu'en la sacrifiant, ainsi que celle de mon enfant, je l'ai conservée à onze mille habitants... J'ai tout fait pour le bien, mon âme est satisfaite... — Pendant que (les soldats allemands) pillaient, dit-elle encore, j'étais comme Notre-Dame de Bon-Secours : on venait me chercher de tous les quartiers pour appaiser les trains qu'ils faisaient. » Et plus bas : « Comme gardienne *fidelle de mes habitants et de ma ville*, je ne suis pas sorti (de Sens) que pour lui donner des preuves de mon attachement et pour vous prouver combien j'avais le désir de lui être utile. Je vous avoue que si j'avais eu le bon-

prussien — le fil conducteur des événements (1) ! »

L'ennemi restait l'ennemi en dépit de ces belles protestations : les conséquences immédiates de la guerre allaient en témoigner durement.

Auxerre avait été occupé le 6 avril. Le baron d'Ulm, chambellan de l'empereur d'Autriche, s'y était presque aussitôt installé, au milieu d'une garnison de 15 000 Wurtembergeois, qui le mettaient à même de parler en maître. Nommé, par les puissances, gouverneur général des départements de l'Aube, de l'Yonne et du Loiret, son premier soin fut de frapper, d'énormes réquisitions en nature, le territoire soumis à son pouvoir; une commission départementale fut instituée d'office et par lui chargée d'en opérer la répartition entre les divers arrondissements, au prorata des contributions de chacun (2). Nous ne parlerons pas de l'exaction de près

heur *de porter une marque* de mon souverain, elle serait pour moi d'un prix infini. Vous répondrez à cela que ce n'est pas l'usage qu'une femme porte la croix: je pourrais répondre que si j'eus consulté l'usage pour faire ce que j'ai fait, sans doute je ne l'eusse pas fait, mais je n'attend plus de récompense; elle est dans mon cœur; et je la trouverai sans doute dans le séjour des bienheureux. » — Cette infatuation est très petite et regrettable. Elle diminue beaucoup la portée du récit de Mme Bénard.

Le Roi donna, en partie, satisfaction au vœu de Mme Bénard en lui faisant remettre la suite des médailles frappées depuis son retour en France. C'était, lui écrivait le comte de Pradel, directeur des ordres et décorations, la récompense « du dévouement et du courage dont elle avait donné un exemple si honorable dans une circonstance où la ville de Sens, sa patrie, paraissait menacée d'une destruction inévitable. » On ne précisa pas davantage. Mme Bénard fut présentée au Roi le 6 décembre et, trois jours plus tard, à Mme la duchesse d'Angoulême; mais elle ne reçut pas la croix. — Voy. *Notice historique* préc. sur Mme Bénard.

(1) Clausewitz, *1814*, p. 127.

(2) Elle se composait du préfet, de quatre conseillers de préfecture et du maire provisoire d'Auxerre,

d'un million en numéraire, que le gouvernement autrichien tenta d'opérer dans les caisses de l'Etat (1).

La malheureuse ville de Sens fut atteinte avec une rigueur inattendue par les réquisitions nouvelles. Les troupes d'occupation réclamaient, d'urgence et *en nature,* des draps, cuirs, fers, souliers, etc., dont elles avaient besoin; il était évident qu'une place affreusement pillée, deux fois bombardée et brûlée, épuisée par le passage continuel d'armées rivales, et désertée par la majeure partie de ses habitants, ne pouvait matériellement pas satisfaire à une telle exigence. Or, loin de la ménager, le conseil d'arrondissement l'imposa aux trois quarts de la contribution de guerre, pour les draps et les semelles, et à la moitié, pour les autres objets..... C'était un écrasement. Au prorata de sa population et de ses impôts ordinaires, la ville et ses cantons n'auraient dû être imposés qu'au tiers (2).

Le conseil municipal résolut aussitôt de recourir à la haute justice du baron d'Ulm et du général en chef de Franquemont. Une députation courut à Auxerre, pour obtenir une révision de cette répartition inégale et la faculté d'en acquitter une partie en argent (1er mai). Vain espoir! Les délégués revinrent le surlendemain sans avoir rien gagné. Une fois de plus, la ville devait céder à la force; le commandant de place, capitaine de Weckerlin, à bout

(1) Voy., sur cette affaire étrange, MONCEAUX : *Un episode de l'invasion.* (*Annuaire de l'Yonne*, 1896.)

(2) La population de l'arrondissement était de 54 281; celle des deux cantons de Sens de 19 796. — Délib. du cons. municip., 1er mai 1814, t. III.

de patience, avait déjà pris la voie de l'exécution militaire. Les conseillers se résignèrent donc à passer, le jour même, avec le commandant autrichien, un dur traité, aux termes duquel ils acceptaient de payer, pour la ville et les cantons, une somme de 26 806 fr. 38, y compris les frais d'exécution militaire, montant déjà à 830 francs. Cette charge qui, de nos jours, serait si légère, parut alors énorme et accablante (1).

Il nous serait impossible d'évaluer exactement aujourd'hui les pertes innombrables subies par les habitants de Sens, au cours de la campagne de 1814.

Mais un rapport officiel, dressé par la municipalité, le 11 mai suivant, pour éclairer la religion du comte de Nansouty, commissaire du roi, nous permettra d'apprécier assez exactement la ruine de notre circonscription : ... « Plus de douze cent mille rations de tous genres (avaient été) livrées, et on peut évaluer les pertes et réquisitions supportées, soit par

(1) Cette somme devait être acquittée, savoir :

En argent comptant, pour	5 183 fr.	13
En nature de 431 fers à cheval, estimés	323	25
et de 50 paires de souliers.	300	»
En trois effets de commerce de 7 000 francs chacun, dûment endossés, à remettre, sous vingt-quatre heures, aux mains du commandant, et portant échéances successives, fin mai, fin juin et fin juillet	21 000	»
	26 806 fr.	38

La garantie solidaire des membres fut exigée pour les billets.

Le conseil municipal procéda aussitôt à la répartition de cette contribution, si lourde à cette époque ; il ne laissa que 6 000 francs à la charge des communes des deux cantons, assumant le surplus, soit 21 636 fr. 38 pour le compte de la ville. — Reg. des délib. de la mairie, 1er et 3 mai 1814.

la ville, soit par les campagnes de l'arrondissement, savoir : celles de la ville à trois millions, et celles des campagnes à trois millions cinq cent mille livres. Ces évaluations ne sont point forcées. »

Ainsi déposent, avec douleur, les représentants de la vieille cité. Et s'élevant plus haut, embrassant d'un coup d'œil ému les causes d'une décadence à laquelle ils veulent opposer des remèdes efficaces, ils jettent, vers le passé, un mélancolique regard. « Avant la Révolution, disent-ils, la ville de Sens étoit florissante, tant par ses établissements en tous genres que par les fortunes particulières de ses habitants. L'archevêché et le Chapitre jouissoient d'un revenu de 600 000 francs ; treize communautés d'hommes et de femmes ; treize cures ; un grand et un petit séminaire ; un collège, tous bien dotés, répandoient l'abondance dans toutes les classes de la société ; un bailliage, dont le ressort étoit très étendu et l'un des quatre plus anciens du royaume ; une maîtrise des eaux et forêts qui alloit jusqu'à Langres, enfin, un des plus beaux diocèses du royaume, tout, réuni au commerce, concourroit à la prospérité générale. Depuis, la ville a tout perdu... ! » Elle n'avait conservé qu'un tribunal civil de trois magistrats, un tribunal de commerce de cinq juges, et un collège abîmé par l'assaut !

Puisqu'elle a tout perdu à la Révolution, l'antique métropole ecclésiatique a le droit de tout attendre « d'un nouvel ordre de choses, » qu'elle aime à se figurer comme un retour à sa prospérité passée, et elle appelle avec enthousiasme « le rétablissement

de l'archevêché, la restauration de son collège, l'augmentation de ses tribunaux et d'autres établissements que sa situation avantageuse permet de former » dans ses murs, sans préjudice d'une remise d'impôts qu'elle sollicite « comme une justice et un dégrèvement dus au malheur (1). »

Les membres des collèges électoraux et les principaux fonctionnaires s'étaient empressés d'adhérer, le 10 avril, au gouvernement provisoire de la France et à la restauration de la famille royale. Le baron d'Ulm avait lancé, dans toute l'étendue de sa circonscription, une habile proclamation où il garantissait la sûreté des personnes et des propriétés et déterminait les conditions de sa mission. Par la même affiche, M. de Fermon, l'ex-préfet impérial, automatiquement transformé en fonctionnaire d'ancien régime, s'était chargé d'annoncer, en ces termes, la déchéance de Napoléon : « ...Qui de vous, écrivait-il d'un ton enflammé à ses administrés, qui de vous n'a applaudi à ce grand acte que réclamait le salut de la patrie, l'intérêt et le repos de l'Europe?... (Bonaparte) a violé tous ses serments; il vous a, par là, dégagés de l'obéissance que vous lui aviez jurée... » Et après avoir salué le pouvoir nou-

(1) Délib. de la mairie, t. III, 11 mai 1814. — Précis de la situation de la ville, présenté au général comte de Nansouty, commissaire du Roi dans la 18e division militaire, lors de son passage à Sens. — La délibération est signée : Ducasse, G. Guichard, Gratian, Dugaudin, Epoigny, Boulley, Bénard, Lorne, Charron, Guillemard, Pelée de Saint-Maurice, Auger, Garcement de Fontaine, Fillemin, Dupont, Bourgis et Soulas. — La plupart de ces messieurs figuraient dans les administrations précédentes. Leur témoignage n'en est que plus significatif.

veau, le préfet terminait ainsi : « Que nos transports et nos acclamations répétées prouvent à jamais que le peuple français est désormais inséparable de son Roi et qu'il lui est uni par tous les liens du devoir, de l'amour et du respect. — Vive Louis XVIII ! — Auxerre, 15 avril 1814 (1). »

De telles adhésions sont toujours inquiétantes pour les régimes réduits à s'asseoir sur elles. Celle de la ville de Sens était plus honorable, parce qu'elle était plus sincère. Sens n'avait aucun effort à faire pour acclamer le pouvoir qui s'offrait à retirer la France pantelante des mains toutes puissantes du vainqueur et à réparer les maux incalculables de l'invasion. Ses anciennes traditions, qui l'avait attachée, plus que toute autre cité, à la monarchie, revivaient d'un seul coup ; c'est par la force et par la ruine que les divers gouvernements révolutionnaires s'étaient imposés à elle ; aujourd'hui, son mausolée du Dauphin, frère de Louis XVIII, lui apparaissait comme un gage certain de la faveur royale. Mais quelle ne fut pas son espérance, quand elle lut, sur la liste du gouvernement provisoire, le nom même de l'un de ses enfants, M. Fauvelet de Bourrienne ! Le conseil municipal se hâte de lui envoyer aussitôt une adresse de félicitations (2).

Bientôt, c'est « aux pieds même de Monsieur,

(1) *Affiches de Sens*, 1814, p. 4. — Rapprocher ce nouveau langage, de la circulaire aux maires, du 23 février, où M. Defermon raconte que l'Empereur vient d'anéantir les ennemis. (*Biblioth. d'un Sénonais*, t. XXIV.)

(2) « Ce jourd'huy, 11 avril 1814, le conseil municipal de la ville de Sens et les notables, en permanence vu la nature des circonstances, après l'ouverture du journal qui annonçait la nomination de M. de Bourrienne,

frère du Roi, que MM. Cornisset et Benoît de la Mothe » portent officiellement « les vœux et les hommages des habitants. » L'adjoint Soulas, le vieux libéral de 1789, se réveillant royaliste après un rêve agité de vingt-cinq ans de vie municipale, ne voulut pas se laisser dépasser par les autres bonnes villes de France. Assemblant d'urgence son conseil, il lui déclara solennellement « qu'il étoit instant que la ville de Sens qui, à cause de ses malheurs et de ses pertes, devoit avoir des droits à solliciter la bienveillance du prince, fut aussi une des premières à lui donner des preuves du bon esprit de ses habitants...(1). » — On le voit, le sentiment du passé ne nuisait en rien à celui de l'intérêt présent, et les deux délégués ne manquèrent pas de glisser un mémoire fort pratique, sous l'adresse un peu lyrique qu'ils portèrent au comte d'Artois de la part de la municipalité (29 avril) (2).

Louis XVIII ne tarda pas à entrer à Paris. Ce fut pour le conseil municipal de Sens une nouvelle

ancien conseiller d'Etat, à la place de directeur général des postes et relais de France;

« Le conseil, sur la proposition d'un de ses membres, considérant que M. de Bourrienne, est issu d'une des familles les plus anciennes de la ville de Sens, arrête qu'il lui sera adressé une lettre de félicitation. » (Reg. des délib., t. III.)

(1) *Ibid.*, 21 avril 1814. — Il est curieux d'observer les fluctuations violentes que les événements ont imposé à cette formule. Les régicides faisaient montre aussi, en 1789, *du bon esprit* des citoyens de l'Yonne. Voy. *Loménie de Brienne*, J. Perrin, p. 135.

(2) Après avoir réclamé sa présence à Sens et rappelé le lien que les mausolées de ses parents établissaient entre les habitants et le prince, ils terminaient par cette prosopée : « Ombres sacrées, c'est vous dont les vœux pour la France, unis à ceux de votre digne fils, ont opéré les mer-

occasion d'affirmer, dans une adresse enthousiaste, le loyalisme de la population (7 mai). Le Roi répondit avec son habituelle bonne grâce, mais avec une nuance plus attendrie :

« J'agrée les sentiments que vous m'exprimez ; je me souviendrai toujours que les cendres des auteurs de mes jours ont été conservées dans la ville de Sens (1). »

Les Sénonais reçurent de la bienveillance royale mieux que de bonnes paroles. Quelques jours plus tard, ils apprenaient que, grâce à la protection de leur concitoyen, M. de Bourrienne, ils venaient d'obtenir la décharge pure et simple des 21 000 fr. de billets, que les conseillers avaient dû souscrire solidairement, sur l'injonction du baron d'Ulm. C'était un don de joyeux avénement... et, pour les signataires obérés, un grand soulagement (2).

Il ne restait plus qu'à se débarrasser le plus tôt possible de la présence des Allemands, devenue odieuse aux habitants. Une vive et dernière alerte précipita la délivrance de notre région. Les Wurtembergeois s'étant avisés de faire des excursions du côté de Gron, Villebougis et autres com-

veilles dont nous sommes témoins en ce jour et qui assurent le bonheur de l'Europe ! Le ciel a voulu faire concourir à ce grand dessein de puissants et généreux alliés, pour prouver qu'il pardonnoit à toute la terre et que le sang des Bourbons étoit apaisé.

« Vive Louis XVIII !

« Vive Monsieur !

« Vive leur auguste famille ! »

(*Aff. de Sens*, 1814, p. 4.)

(1) *Affiches de Sens*, 1814, p. 5.

(2) Délib. du conseil municipal, 14 mai 1814.

munes, se laissèrent aller promptement aux excès; ...des femmes même furent outragées. Le 14 mai, le sous-préfet intérimaire, M. Bardin, et M. Lorne, adjoint, durent courir à Gron, pour y rétablir l'ordre. Les Allemands « y faisaient les diables, » tandis que « les paysans lassés de tant d'injures et de vexations » se soulevaient, sonnaient le tocsin et leur tuaient six hommes du côté de Villebougis. A la suite de cette échauffourée, le général wurtembergeois ne tarda pas à se retirer avec ses troupes (1).

La paix fut signée le 30 mai, et le traité de Paris mit heureusement fin à la période sanglante des guerres de l'Empire. Mais, comme la vanité ne saurait désarmer, la ville de Sens eut à contempler encore, après tant de tragiques événements, un spectacle d'un genre tout différent. L'un des adjoints, celui-là même qui s'était trouvé hors de la ville de Sens depuis la première occupation de l'ennemi, s'imagina de proclamer la paix, avec toute la pompe d'un conquérant. En effet, huit jours après la publication officielle du traité, un arrêté municipal s'avisa de renouveler l'événement. Le commandant de la garnison (une division du 66e de ligne) était invité à fournir un détachement de 30 hommes avec un officier; le sous-préfet intérimaire et le lieutenant de gendarmerie étaient priés de se joindre aux adjoints. Le 7 juin, à 4 heures du soir, le cortège, s'étant réuni à la mairie, « se mit en marche au son des tambours et de toutes les cloches de

(1) M. Lorne, *Relat. manusc.*

la ville, ainsi qu'au bruit de l'artillerie, » et, dans la ville et les faubourgs, l'adjoint fit lecture de la proclamation suivante :

De par le Roi,

La paix, depuis si longtemps l'objet de nos vœux, vient d'être conclue entre la France, l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse : elle a été signée le 30 mai dernier.

Rendons grâce à la Providence de ce bienfait. Redoublons tous d'amour, de respect et de fidélité pour témoigner à notre bon Roi toute notre reconnaissance ; que nos cœurs se livrent à la joie la plus pure ! Que ce sentiment, qui a été le signal du retour de Louis XVIII et de l'auguste maison des Bourbons, soit aussi celui du bonheur que nous prépare, dans la sagesse, notre bien-aimé souverain !

Vive le Roi !

Vivent les Bourbons (1) !

(1) Arrêtés de la mairie, t. II, 7 juin 1814. — Nous lisons dans la relation de M. Lorne : « L'adjoint Billebault est revenu à Sens quand tout a été terminé, et il a publié la paix à Sens, accompagné de M. Chardon, commissaire de police, et deux agents. Deux tambours de la ville battaient la caisse ; on eût dit qu'on publiait une ordonnance de police ! » — On voit que cette impression s'écarte beaucoup de la relation officielle. M. Billebault avait été député, en compagnie de MM. Auger, Croze et Dufois, juge de paix, auprès du conseil municipal de Paris. Il avait comparu, le 7 mars, devant cette assemblée, pour lire la relation du pillage de la ville de Sens. (Voy. *Journal de l'Empire.*) Il ne semble pas, en effet, qu'il soit rentré à Sens avant la fin des hostilités. Dans l'intervalle, il se serait rendu en mission (?) du côté de la Loire, avec sa femme et sa fille.— Cf. *Relat.*, LORNE.

Désormais, les membres de la municipalité sénonaise ne passeront plus au pied de la vieille enceinte gallo-romaine sans une secrète rancune. Ces portes, ces murailles, devenues trop faibles pour protéger la ville, sont encore trop fières pour se rendre sans combat dans l'avenir ; un accord tacite les condamne à disparaître (1). Les portes tomberont les premières, malgré leur séculaire beauté, il ne leur sera pas donné de survivre à la génération qui leur attribue ses malheurs. Le démantèlement : tel fut donc, en apparence, le seul résultat des sièges de Sens. On peut le déplorer pour les arts.

Mais si nous élargissons notre champ d'observation, nous devons reconnaître que, dans le plan de l'Empereur, la défense de Sens était de la plus haute importance. Peu importe qu'en fait, elle n'ait arrêté l'ennemi que vingt-quatre heures, elle n'en a pas moins constitué l'un des facteurs de la résistance nationale. Si elle n'a pas donné tout ce que Napoléon en attendait, la faute n'en est pas à la

(1) Je tiens ce détail du savant M. Giguet, le traducteur d'Homère et des *Septante*, ancien conseiller municipal. Il déplorait l'obstination des démolisseurs et raillait doucement leur prudence.

position qui était bonne, ni à la combinaison qui était profonde, mais à l'écrasante supériorité numérique de l'ennemi A ce point de vue, l'on ne saurait regretter un glorieux sacrifice.

Allix avait donc lieu d'être fier d'avoir été appelé, par une circonstance fortuite, à s'enfermer dans la ville. Les efforts qu'il a faits pour y organiser la défense étaient de son devoir militaire le plus strict, et les habitants ne lui rendirent pas justice, en le chargeant de la responsabilité de leurs désastres. On n'avait pas le droit de le qualifier de « farouche général, dont l'absurde résistance avait attiré tant de maux sur nous (1). » Grâce à Dieu, il ne sera jamais absurde, il est toujours glorieux de faire son devoir, d'obéir à la consigne et de disputer jusqu'au dernier moment à l'ennemi une place assiégée.

Mais, d'autre part, c'est à tort qu'Allix a exagéré sciemment et systématiquement, pour s'en former une auréole, les difficultés et le mérite, tant du siège principal que de la campagne de l'Yonne (2). La durée du siège fut fort courte ; la surprise qui mit prématurément la ville aux mains des Wurtembergeois, est imputable à une négligence du défenseur. On peut dire, en toute impartialité, que ce fait de guerre

(1) *Journal de Paris*, 18 avril 1814. Lettre de Sens.

(2) « La défense, prétend Allix, eut *pour résultat* de forcer l'ennemi à détacher sur l'Yonne environ 50000 hommes (savoir 25000 hommes à Auxerre, sous Lichtenstein, et, sur Sens, les Cosaques de Platow, les Wurtembergeois et les Bavarois). C'était autant de moins de troupes que la Grande Armée avait à combattre sur l'Aube et la Seine. » *Souvenirs*, 25e art. Allix a pris l'effet pour la cause.

utation
uve par
et d'une
rement
lle nous
iteur de
durance
relever,
oid, de
semble,
mme de

(1) » du
et abso-
nt, à ses
parole :
imple et
mais la
idats, au
de notre
récom-
travaux

llix.

[illegible]

[illegible]

[illegible] Roy[illegible]al Henri [illegible] France.

[illegible] Zonne, à [illegible] de Saint- [illegible] munie [illegible] architec- [illegible] et peut, [illegible] se cam- [illegible]

[illegible] rdins, la [illegible]

[illegible] n Feldzü- [illegible] n heraus- [illegible] general = [illegible] ubelfestes [illegible] mit zwölf [illegible] Buchand- [illegible]

[illegible] n annexé

plupart enfermés par des murailles. L'Yonne, divisée en deux bras (ce qui donne naissance à l'île Saint-Maurice) baigne le côté ouest de la ville. L'île est reliée à la ville par des ponts en pierre.

Plus bas, au sud de la ville, se trouve une prairie arrosée, encaissée par plusieurs fossés de la Vanne.

Des autres côtés, la ville est entourée de hauteurs, s'élevant plus raides à quelque distance de la ville, mais qui se perdent ensuite peu à peu vers l'Yonne.

Le général Allix, qui avait reçu l'ordre de défendre la ville avec 1000 hommes et quelques canons, fit bâcler et flanquer les portes par de fortes palissades et prendre toutes les mesures nécessaires pour une vive résistance.

Déjà le 30 janvier, l'hetman comte Platow, avec 6 à 7000 Cosaques, avait tenté de prendre la ville par surprise, projet qui échoua, ainsi que la nouvelle attaque du 2 février (1), par suite de la vigilance de l'ennemi.

Comprenant que la ville ne pouvait être prise que par une attaque régulière avec artillerie et infanterie, Platow laissa un petit détachement pour surveiller la garnison et se mit en route avec son corps vers Courtenay et Montargis.

Le 10 février, arriva devant Sens l'avant-garde du IVe corps d'armée qui campait en ce moment à Villeneuve-sur-Vanne. Les premiers bataillons du régiment de chasseurs no 9 et du régiment d'infanterie légère no 10 reçurent l'ordre d'occuper, sous le commandement du général Stockmayer, les faubourgs Notre-Dame et Saint-Antoine, situés

nous est attesté par le chef d'état-major de Bangold, qui dit en propres termes de la première édition : « On trouve un *récit fidèle* de ce fait militaire dans l'ouvrage intitulé : « Bertrag zu der Geschichte der Feldzüge in Franckreich in den jahren 1814 und 1815. Stuttgard, bei Mezler. » (Voy. *Spectateur milit.* T. 3. p. 187 et suiv.)

Je dois cette traduction littérale à l'obligeance du C. F. Charles Kœrperich, en religion F. Anselme, de la Doctrine chrétienne; je le prie d'agréer ici tous mes remerciements pour sa collaboration dévouée.

(1) La deuxième attaque des Cosaques est du 4, et non du 2 février. — *Vid. supr.* — Note du trad.

sur la route de Troyes et de Bray. Sans rencontrer de résistance, ils s'acquittèrent de cet ordre, s'avancèrent jusqu'aux premières maisons de la ville et sommèrent le commandant de se rendre. La réponse de celui-ci fit comprendre qu'il était résolu à se défendre jusqu'à la dernière extrémité; le bombardement de la ville par quatre canons et deux obusiers n'apporta également aucun changement à la résolution du commandant. Le prince de Wurtemberg dut se contenter ce jour-là d'avoir occupé les faubourgs et de s'y assurer contre une sortie éventuelle. La cavalerie de l'avant-garde prit position sur les deux routes de Pont-sur-Yonne et de Bray.

Toute la nuit, les deux bataillons des faubourgs et la garnison entretinrent une vive canonnade, où les premiers eurent 1 tué et 22 blessés.

Vers 3 et 6 heures du matin, deux tentatives que fit l'ennemi pour se rendre de nouveau maître des faubourgs, échouèrent contre la résistance des deux bataillons susdits.

Le 11 février, vers midi, tout le IVe corps d'armée était réuni devant Sens, et l'attaque commença par un vif bombardement. En même temps que les obusiers des batteries à cheval et à pied jetaient pendant deux heures des grenades sur la ville, de la hauteur qui se trouve entre le faubourg Notre-Dame et Saint-Antoine, la porte principale conduisant à Troyes fut bombardée par l'artillerie; quelques pièces furent également dirigées contre la porte de Pont-sur-Yonne (1).

Persuadé qu'on pouvait s'approcher par les jardins et les faubourgs de la partie protégée de la ville, le prince de Wurtemberg fit préparer, à presque deux cents pas du mur d'enceinte, une position pour la batterie de 12, afin de tenter, après son arrivée, une ouverture dans le mur.

Pendant ces opérations, le colonel autrichien comte de Latour, chef de l'état-major du IVe corps d'armée, découvrit une petite porte appuyée sur le mur d'enceinte : c'était

(1) Porte Saint-Didier. — Note du trad.

la porte de sortie du collège. Ce bâtiment semblait inoccupé, ce qui fit croire que cette entrée avait été négligée par l'ennemi.

Le prince, sur l'observation qui lui en fut faite, fit lui-même une inspection et résolut aussitôt de mettre ce détail à profit pour se rendre, par surprise ou par force, maître du collège.

Pour cacher ce projet à l'ennemi et détourner son attention, le général Stockmayer reçut l'ordre de simuler une attaque sur la porte de Pont-sur-Yonne; le colonel comte de la Lippe devait diriger de semblables attaques sur les deux portes de Troyes (1).

L'exécution de la principale attaque contre le bâtiment collégial fut confiée au général de brigade prince de Hohenlohe-Kirchberg avec ordre de s'approcher des murs de la ville, en se dissimulant autant que possible, et de faire entreprendre, vite et sans bruit, l'effraction de la porte.

A la tête de la colonne d'assaut (se composant des deux bataillons du régiment d'infanterie n° 4) se trouvait une compagnie autrichienne de pionniers, qui enfonça, il est vrai, la petite porte sans beaucoup de peine, mais trouva derrière celle-ci un mur récemment élevé, ce qui empêcha de gagner du terrain. Pendant que les pionniers travaillaient à la brèche du mur, le général Allix, qui avait découvert l'intention du IVe corps d'armée et le véritable point d'attaque, fit occuper le bâtiment par la plus grande partie de la garnison, ainsi que les parties contiguës au mur de la ville et les maisons situées des deux côtés; l'ennemi dirigea alors de l'embrasure des fenêtres un feu meurtrier contre la colonne d'attaque, fit en même temps une sortie par la porte de Bray (2), et attaqua le flanc droit de la colonne; mais il fut repoussé aussitôt.

(1) Portes Notre-Dame et Formau. Note du trad.

(2) Porte Saint-Antoine. id. — Il y a sur ce point une légère confusion : c'est la sortie qui donna l'éveil aux Français, d'après la relation du général de Bangold, ancien chef de l'état-major wurtembergeois.. « ...On avait

A peine eût-on pratiqué dans le mur une ouverture large de trois pieds, que la compagnie de pionniers et le régiment d'infanterie n° 4 pénétrèrent dans les couloirs intérieurs du collège et, après la plus violente résistance, se rendirent maîtres du bâtiment. Le colonel Allemand, chef d'état-major du général de division Allix, y fut fait prisonnier avec un grand nombre de soldats.

L'ennemi était donc chassé du bâtiment, mais un autre empêchement rendit plus difficiles de nouveaux progrès; une porte en fer séparait de la ville la cour du collège et l'ennemi, posté derrière et dans les maisons en face, entretint un feu nourri contre les assiégeants.

Mais dès que le général prince de Hohenlohe eut rassemblé une assez grande partie de ses troupes, qui ne pouvaient pénétrer que homme à homme par la petite ouverture, il fit forcer la porte, non sans peine et en éprouvant une perte considérable. En même temps, une division s'avança de l'étage supérieur sur le mur d'enceinte; de cette manière, toute la colonne pénétra dans la ville où l'ennemi continuait encore son feu.

Le prince royal ordonna alors au général de Strickmayer (Stockmayer) d'entrer dans la ville avec le régiment d'infanterie légère n° 10 par la porte de Pont-sur-Yonne, et au colonel comte de la Lippe, d'y pénétrer également par la porte de Troyes avec le régiment de chasseurs n° 9 et d'avancer sans arrêt jusqu'au pont de l'Yonne par la Grande-Rue. L'ennemi ayant dirigé la plus grande partie de ses forces sur le point menacé par l'assaut et dégarni ainsi l'autre partie de la ville, ces colonnes ne rencontrèrent aucune difficulté dans l'exécution de ce mouvement.

Le général Allix vit l'impossibilité de se défendre plus

déjà, dit-il, travaillé quelques minutes (à l'ouverture de la porte du collège), quand un détachement de 30 hommes environ, avec un officier, fait une sortie par la porte Saint-Antoine. Un peloton du 4e régiment le repousse, mais l'alerte est donnée à l'ennemi; la surprise est manquée. » (*Spectateur milit.*, t. III, p. 187 et suiv.) Note du trad.

longtemps; il dût craindre qu'on ne lui coupât, en cas d'une plus longue résistance, la communication du pont, sa seule retraite; c'est pourquoi il rassembla en toute hâte la garnison et, poursuivi par le régiment d'infanterie n° 4 et celui des chasseurs à pied n° 9, il se retira sur la rive gauche de l'Yonne. Ce dernier régiment s'établit avec deux canons sur la rive droite du pont et entretint avec l'ennemi, qui occupait l'île et le faubourg Saint-Maurice, un feu violent qui dura jusqu'à minuit.

Les préparatifs de défense que l'ennemi avait rencontrés de l'autre côté de la rive et le pont qui, au dire des habitants, était miné, empêchèrent de le poursuivre. Le pont était en effet, comme la suite le montra, chargé d'une mine, mais si mal construite, que le pavage seul se souleva un peu lorsque l'ennemi la fit partir. Le général Allix profita de la nuit pour exécuter sa retraite en sûreté vers le Loing. La perte de l'ennemi fut, en outre du commandant nommé, de 40 à 50 morts, victimes la plupart de la baïonnette (1) et d'environ 50 prisonniers, parmi lesquels 5 officiers.

La perte du IVe corps d'armée n'était pas moins considérable; elle se composait de 34 morts et de 164 blessés : parmi ces derniers se trouvaient 6 officiers (2).

La prise de Sens amena aussitôt l'évacuation de Pont-sur-Yonne; l'ennemi y avait bien trouvé des préparatifs de défense, mais il devait appréhender d'être coupé au delà de Saint-Sérotin.

(1) « J'ai eu en tout, dit Allix, une vingtaine de blessés et *pas un seul tué.* » *Syst. d'art. Note* p. 183-190. — Allix a donc déguisé la vérité. Note du trad.

(1) Les capitaines de Meyerhœfer et de Knœrzer et le sous-lieutenant de Schumann, du régiment d'infanterie n° 4 (le dernier fut invalide). Le capitaine de Hugo et les lieutenants en premier de Schaumenkessel et de Hugel, du régiment de chasseurs à pied n° 9.

[illegible] 7).

[illegible] *bataille*

[illegible]

[illegible] 4 esc.
[illegible] 5 esc.

[illegible] 2 bataillons
[illegible] 2 bataillons

[illegible]

[illegible] EMBERG.

[illegible] 4 esc.
[illegible] 4 esc.
[illegible] 4 esc.

[illegible] II.

[illegible] 2 bataillons
[illegible] 2 bataillons
[illegible] 2 bataillons

[illegible] 2 bataillons
[illegible] 2 bataillons

[illegible]

[illegible] cheval n° 2 fut
[illegible] val n° 4.

I

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE GÉNÉRAL ALLIX

Jacques-Alexandre-François Allix était né le 22 décembre 1768, au petit hameau de la Renardière, commune de Percy, arrondissement de Coutances (Manche) (1).

Fils d'un propriétaire campagnard de la Normandie, il avait puisé, dans cette origine même, l'aversion qu'il devait témoigner plus tard contre les citadins, « les bourgeois, » comme il les appelait dédaigneusement.

Il avait fait ses études au collège de Coutances, puis à l'université de Caen, où il avait manifesté tant d'aptitude pour la carrière des sciences, qu'à peine âgé de vingt ans, il n'avait pas hésité à ouvrir, dans la ville de Coutances, des cours de mathématiques qui furent aussitôt très suivis. C'est là, en pleine adolescence, que la Révolution vint surprendre le jeune professeur : « Elle le força d'être soldat. »

« Je n'étais point destiné à la carrière des armes, dit-il plus tard; j'avais même une répugnance que je croyais invincible pour cette carrière... Je ne désirais rien autre chose que de continuer (mes cours); tous mes désirs eussent été satisfaits, mais la loi militaire, plus puissante que les individus, m'obligea à prendre le parti des armes (1791). » Soldat sans vocation, Allix avait du moins en lui les ressources nécessaires pour sortir immédiatement du rang. Ses amis, et surtout l'amiral de Bougainville, lui conseillèrent d'utiliser aussitôt ses connaissances en entrant dans l'une des armes spéciales, marine, artillerie ou génie. Un examen

(1) Sa maison natale existe encore. C'est une maison de paysan.

se trouvait précisément ouvert, en ce moment, à l'école d'artillerie de Châlons. L'un de ses anciens professeurs, M. Lecanu, et Bougainville remirent au jeune homme des lettres de recommandation pour l'un des examinateurs, le savant de la Place. Ainsi muni, Allix se présenta au concours.

« J'y fus admis sans aucun obstacle, raconte-t-il avec son assurance habituelle; et, pour y être admis, je n'avais besoin d'aucune recommandation. Sur trois cents que nous étions pour obtenir les quarante-huit places de sous-lieutenants vacantes, j'étais sans contredit le plus fort de tous mes concurrents. J'étais même plus fort en mathématiques qu'aucun des professeurs de cette école. Cela est prouvé par mes examens; je fus, selon le langage adopté, le *prince* de ma promotion (1). »

Il est plus facile de croire notre candidat sur parole que de contrôler le brevet d'ignorance qu'il décerne si prestement à ses examinateurs. Il est au moins certain qu'à défaut des maîtres, il y avait à Châlons des élèves intelligents; une aube de gloire semble monter avec la promotion nouvelle : Foy, le futur orateur, Auguste d'Aboville, fils du général de ce nom, Desvaux, qui commandera l'artillerie de la garde à Waterloo, enfin Marmont, qui sera duc de Raguse et maréchal de France, tels sont les principaux camarades d'Allix.

Nommé élève sous-lieutenant le 1er mars 1792, et lieutenant le 1er septembre suivant, il sort bientôt de l'école pour être incorporé dans la 6e compagnie d'ouvriers d'artillerie à Auxonne. Mais, à son arrivée dans cette ville, il trouva la place prise. On le dirigea peu de temps après vers Metz, sur le 1er régiment d'artillerie, où il devait servir sans désemparer de 1792 à 1800, et depuis le grade de lieutenant jusqu'à celui de colonel; aussi était-il attaché par le fond des entrailles à son régiment. Il fit les campagnes de 1792, 1793 et 1794 à l'armée de la Moselle. Sa réputation militaire

(1) Allix. *Souvenirs*. Premier article.

commença au camp de Sarrebrück, où il allongea fort opportunément le tir des mortiers français. Capitaine dès le 28 vendémiaire an II (20 octobre 1793), il fut nommé chef de bataillon adjudant général, le 20 juin 1794, au combat de Trippstadt (1). Un avancement aussi rapide ne pouvait qu'engager le jeune officier à voir tout en beau : il ne se fit donc pas faute d'admirer le gouvernement de la Convention, traitant d'ignorants ceux qui l'accusaient d'anarchie (2). Néanmoins, il est forcé d'avouer qu'il faillit, comme tant d'autres, périr lui-même sur l'échafaud; il dut la vie à son général, Moreaux des Ardennes, qui refusa d'exécuter l'ordre d'arrestation qui le livrait à Fouquier-Tinville.

Allix put donc continuer sa carrière. Pendant l'absence du général d'Aboville, il commanda par intérim l'artillerie de l'armée au combat de Bingen, et fut employé au siège de Luxembourg, comme chef d'état-major dans la même arme. Il en prit bientôt le commandement, en place du général Dieudé, qui quitta l'armée. Le blocus de la ville fut serré le 1er frimaire an III (1794). Le lendemain 2, Davoust, alors maréchal de camp, ayant accompagné Allix dans l'inspection des postes, ils apprirent que le maréchal Bender avait eu l'imprudence de déposer ses vivres dans des magasins à poudre, en dehors de la ville et à 200 toises des glacis;... il y avait là des provisions pour un an. Le soir même, tous deux y jettent des lames à feu et les détruisent, de sorte que le vieux Bender, menacé par la faim, n'eut plus qu'à rendre la place, ce qu'il fit le 19 prairial.

En récompense de ce service, le général Hatry, qui avait relevé Moreaux, et le commissaire de la Convention, Tallot, chargèrent Allix de porter au Comité de salut public la nouvelle de la capitulation : ils le complimentaient dans leurs dépêches. Le soir même, l'heureux officier partait à franc-étrier, pour arriver aux Tuileries le 21 prairial, à 1 heure de l'après-midi. La joie fut grande au Comité; Cambacérès

(1) De Vaudoncourt. *Biographie d'Allix.*
(2) Allix. *Souvenirs.* Troisième article.

présidait; il manda le messager pour lui communiquer un projet de décret dont l'article 3 disait : « L'adjudant général Allix, chef de l'état-major de l'artillerie de l'armée de la Moselle, est promu au grade de général de brigade. » Mais Allix, âgé de vingt-cinq ans à peine, craignit l'opinion de ses camarades et n'accepta en principe que le grade de colonel. L'article fut modifié comme il suit : « Le Comité de salut public pourvoiera à l'avancement de l'adjudant général Allix. » (*Bulletin des lois*, 21 prairial an III.) Allix ne retira son brevet de colonel que le 20 prairial an IV (14 juin 1796) (1); en fait, affirme-t-il, il en avait le rang, de par la loi de floréal an III, qui, en supprimant la fonction d'adjudant général, avait établi l'équivalence des deux grades. Plus tard, il regretta amèrement de n'avoir pas saisi cette occasion, dont on ne saurait dire que la modestie l'avait écarté (2) : il devait en manquer bien d'autres, par suite du même défaut de perspicacité.

Allix venait de refuser le grade de général; or au même moment, Bonaparte, l'avait obtenu à Toulon, puis perdu dans les bureaux, et il arrivait à Paris pour réclamer énergiquement son maintien au cadre des officiers généraux. Le capitaine Marmont, son aide-de-camp, l'accompagnait et partageait son infortune. Marmont rencontra Allix, lui parla avec admiration de son jeune chef, auquel il le présenta. « Nous devînmes tous les trois, pour ainsi dire, presque inséparables, raconte Allix. Nous ne nous quittions que fort rarement et alors seulement que nos courses dans Paris nous y obligeaient. Nous mangions presque tous les jours ensemble ...au Palais-Royal... Nous étions exactement du même âge, mais, — ajoute naïvement le narrateur, — je le trouvais (Bonaparte) beaucoup trop sérieux pour moi (3). » On ne causait guère que d'artillerie, sujet commun aux trois convives, également épris de leur état. Comme on était en

(1) Arch. admin. de la guerre. Dossier d'Allix.

(2) *Souvenirs*. Cinquième article.

(3) *Souvenirs*. Quatrième article.

temps de disette, Bonaparte se chargeait de retirer les cartes de pain et « de faire queue chez le boulanger. » Il se trouvait alors dans une situation si précaire, qu'elle confinait à la misère. Au bout de trois semaines, Allix dut abandonner ses amis et passer à Metz en qualité d'inspecteur des forges. Mais, dès les premiers jours de Brumaire an IV, il revenait dans la capitale pour commander les six batteries de l'école militaire. C'est que, la révolution du 13 vendémiaire avait eu lieu dans l'intervalle, et le petit officier besoigneux qu'était Bonaparte, devenu coup sur coup lieutenant général et commandant de la division de Paris, s'était souvenu d'Allix qu'il avait appelé dans son état-major, avec Marmont et Lauriston. Il semble qu'Allix n'eût plus qu'à s'attacher à la fortune et au génie du futur Empereur, qui l'avait destiné à faire partie également de son grand état-major de l'armée d'Italie. Il n'y consentit pas et déclare laconiquement dans ses *Souvenirs* « qu'il avait une très forte répugnance » à faire la guerre en Italie. C'était bouder le bâton de maréchal!. . On le laissa donc retourner, sur sa demande, à l'armée de Rhin et Moselle et il reçut, alors seulement, son brevet de colonel, non sans une forte opposition des officiers du ministère. A cette époque, son animosité était déjà vivement allumée contre le comité d'artillerie, qui n'avait prêté aucune attention à un mémoire de sa main.

Arrivé sur le Rhin, il commande l'artillerie de l'aile droite et concourt à la belle défense de la tête de pont de Huningue. Il fait, dans les mêmes conditions, la campagne de 1797. En 1798, il passe, avec le titre de chef d'état-major de l'aile droite, à l'armée dite d'Angleterre, en Belgique. Ce fut, pour lui, l'occasion de l'un de ces graves conflits que nous verrons se renouveler tout le long de sa carrière. Tandis qu il remplaçait le général Dulauloy absent, les directeurs des villes de Gravelines et d'Ostende reçurent de Planat, directeur de l'artillerie au bureau de la guerre, l'ordre de désarmer ces places. En apprenant cette nouvelle, Allix s'émeut, ses soupçons s'éveillent, et il suspend de son chef l'ordre du

ministère. Or, le lendemain, il arriva que les Anglais parurent inopinément devant les places et tentèrent une diversion, comme l'avaient craint les chefs de place. On les repoussa ; mais Allix, criant à la trahison, ameuta tellement l'opinion qu'il provoqua l'arrestation de Planat. Ce directeur, qu'il accusa d'une manœuvre coupable et de dilapidations criminelles au ministère, finit pourtant par être relaxé et réintégré dans ses fonctions. De là, une aggravation de la passion extrême qu'Allix témoigna toute sa vie contre les bureaux du ministère.

L'armée d'Angleterre fut dissoute sur ces entrefaites (1798) ; on en profita au ministère pour éloigner, de leurs camarades de l'armée du Rhin, Allix ainsi que Championnet, qui avait appuyé ses sentiments et approuvé sa conduite.

Le premier fut envoyé à Turin pour y commander l'artillerie de la citadelle ; il ne tarda pas à s'y heurter contre les commissaires de la Convention, dont il dénonça les actes, qu'il taxait d'exactions. La suite d'une telle résolution ne pouvait être douteuse : il se vit momentanément disgracier. Néanmoins, en janvier 1799, il rentra en fonctions comme directeur de l'arsenal de Turin. La guerre éclate et il prend aussitôt le commandement de l'artillerie de l'aile droite de l'armée d'Italie. Après la défaite de Magnano, il reçut l'ordre de s'enfermer et d'organiser le service de son arme à Ancône, place d'une grande importance, qui assurait le ravitaillement de l'armée de Naples et formait la base des communications futures avec l'Egypte et Corfou. Au cours des opérations de la défense, le général Monnier l'envoya en parlementaire vers l'assiégeant, « le contre-amiral russe Voinowich » pour traiter de l'évacuation de la petite ville de Fano. Quoiqu'il fût porteur de pouvoirs suffisants et bien en règle, l'amiral le retint, pendant quarante-cinq jours, prisonnier à son bord, le menaçant de le faire fusiller s'il ne lui indiquait les moyens de s'emparer d'Ancône : ... « Il fit, raconte Allix, pour m'épouvanter, tout l'appareil d'un jugement. Il me fit subir un interrogatoire, dans les

mêmes formes que si j'eusse été criminel. Je ne voulus jamais répondre aux questions qui me furent faites... » — Comme il se contentait de réclamer le traitement des prisonniers de guerre, l'amiral finit par le laisser aller, sur promesse signée de ne plus servir pendant la guerre.

Il rentra en France par Trente, Inspruck, Ulm, Wurtzbourg et Mayence, dans les premiers jours de brumaire an VIII. Il avait appris, en Allemagne, le retour triomphal de Bonaparte et arrivait à point à Paris. Presque au débotté, son ami Marmont l'envoie vers Bonaparte, qui l'interroge sur l'Allemagne et lui demande un mémoire en réponse à ses questions. Malgré une entrevue si favorable entre le dictateur de demain et le colonel républicain, son ancien camarade, Allix assista en simple témoin, au coup d'Etat du 18 brumaire.

A lire entre les lignes du récit assez embarrassé qu'il nous a laissé de ces événements, il est facile de voir que son abstention fut absolument systématique et que Marmont n'avait rien omis pour l'associer à sa fortune. Celui-ci l'avait invité à un déjeuner de corps, qui ne pouvait donner lieu à aucune méprise : le repas avait lieu le 18 brumaire, à 8 heures du matin; malgré l'heure matinale, Mme Marmont présidait la table en grande toilette; dix officiers étaient présents, et des chevaux avaient été préparés en nombre égal à celui des convives. Duroc vint chercher Marmont, qui invita tous ses hôtes à le suivre pour accompagner Bonaparte au bois de Boulogne, où une revue préparatoire devait avoir lieu. Allix accepta d'abord, puis se retira, sous prétexte qu'il n'avait pas d'habit de cheval. Marmont dissipa l'équivoque, en insistant beaucoup, et fut jusqu'à lui dire : « Tu t'en repentiras !... » Il avait, en effet, projeté d'en faire son chef d'état-major.

Mais Allix joua au plus fin : il erra tout le jour, en quête d'impressions, passa deux fois au ministère en alléguant une réclamation de solde, puis aux Tuileries, comme curieux, puis encore chez ceux de ses camarades que Marmont avait

omis d'inviter. Impatientés, ses amis dépêchaient chez lui avis sur avis. Il se rendit enfin au Palais : — « Il est trop tard, lui dit Marmont, d'un ton irrité, il fallait venir avec moi, ce matin ! » ...Allix prit la chose sur le ton de la plaisanterie, mais au lieu de rentrer chez lui, il alla passer la nuit au Luxembourg, avec le général Moreau, dans les appartement de Siéyès. Le lendemain, il retourna au ministère pour ce futile motif de solde qu'il avait déjà invoqué la veille; il y trouva Marmont qui l'invita à le suivre à Saint-Cloud; tout pouvait être réparé. Mais, de nouveau, Allix s'excusa sur sa tenue civile.

« Tu t'en repentiras, » lui répéta son camarade.

Dès lors, ils se boudèrent et, chez Allix au moins, l'aversion remplaça l'amitié. Bien qu'il n'ait cessé dans la suite de reprocher à Marmont avec passion de ne pas l'avoir mis dans le secret de la journée, celui-ci était vraiment bien fondé à considérer cette abstention persistante et louche, comme un acte d'opposition aux évènements du coup d'Etat.

Du reste, le premier consul fut aussi de cet avis, car Allix reçut du ministère de la guerre l'ordre de quitter Paris sur le champ, pour être employé contre les Chouans; puis, sur son refus, il fut envoyé en Corse. Nouveau refus :... Napoléon intervint alors et réussit à éloigner l'officier frondeur, tout en se ménageant son concours, au moyen d'un emploi honorable. Il le mit à la tête d'une mission chargée de déterminer trois lignes offensives et trois autres lignes défensives sur les Alpes Pennines, en vue de la prochaine campagne d'Italie. Allix reconnut donc les passages des Alpes, depuis le Simplon jusqu'à Briançon; il revint avec son rapport au ministère, où Bonaparte l'utilisa pour la préparation de l'armement de l'armée de Genève.

Il part ensuite pour cette ville et va recevoir à Villeneuve toute l'artillerie qui traverse le lac ; il en organise le transport, du bourg de Saint-Pierre au sommet de la montagne. Les difficultés étaient grandes, il en triomphe par son acti-

vité. Mais manquant un jour d'argent pour payer ses porteurs, il s'en prend au mauvais vouloir de Marmont, force au passage une caisse de l'administration et *emprunte* hardiment la somme de 24000 francs qui lui était nécessaire. Bonaparte, informé directement par l'auteur de cet *emprunt* original, ferma les yeux et régularisa l'opération. Allix put donc arriver, sans encombre, au Saint-Bernard et continuer sa mission délicate. Il rejoignit bientôt l'armée, mais ne parvint à Marengo que le soir de la bataille (16 juin). Marmont lui donna l'ordre de se rendre à Turin, comme directeur général des parcs d'artillerie de l'armée, pour y recevoir, des troupes autrichiennes, l'artillerie des places du Piémont et construire à l'arsenal un équipage complet de 250 bouches à feu. Ce fut une précieuse occasion, pour le colonel, de développer ses talents et son activité. Au commencement de brumaire an VIII, l'artillerie était prête à entrer en campagne. Allix alignait avec fierté 500 bouches à feu, dont 250 fraîchement coulées, plus des munitions à raison de 600 coups par bouche, et un équipage de 45 à 50 bateaux. Il jouit vraiment de son œuvre : ... « Mais mon bonheur, dit-il, ou plutôt ma joie, ne devait pas être long : on le verra bientôt. On verra que depuis lors, j'ai eu peu de moments heureux. »—Cette parole mélancolique est sincère et part du cœur. Elle ne saurait toutefois nous faire oublier que peu de carrières furent favorisées de plus étonnantes occasions. Allix les laissa toutes échapper. Il eut donc pu accuser son caractère et son jugement avec plus de raison que la fortune.

Etant resté à l'armée d'Italie, il contribua fort utilement au passage du Mincio, pendant la campagne de l'an IX, ainsi qu'au siège des forts de Vérone. Au Mincio, Marmont, son général en chef, et Chasseloup vinrent regarder en curieux la manœuvre de ses pontons. Dérangés par les projectiles ennemis, ils s'abritèrent derrière une maison. L'irascible Allix courut à eux : — « Vous n'êtes pas à votre poste! cria-t-il avec violence. Retirez-vous et ne

donnez pas mauvais exemple à mes soldats. » ...Ils se retirèrent. De tels succès se paient plus tard et fort cher d'ordinaire. Bientôt, — nouveau conflit, — ayant pris, à Vérone, par un habile coup de main, le fort de Saint-Pierre et la caisse de la garnison ennemie, il dénonça violemment Monnier, son général, qui avait saisi cette caisse. Brune arrêta l'affaire en lui remettant, à ses soldats et à lui, l'équivalent de leur part de butin.

Allix donna un dernier effort pour régler, en deniers et matériel, la comptabilité de l'armée pendant les campagnes de l'an VIII et IX; estimant alors que la fin des guerres approchait, il rentra en France avec un congé de quatre mois (ventôse an IX). Sa santé était éprouvée par tant de fatigues et réclamait du repos. D'autre part, il désirait se marier et profita de cet instant de répit pour épouser une jeune fille de la Nièvre, Mlle de Bazarnes (1). Son congé touchait à son terme, quand, vers la fin de messidor, il reçut de Berthier, ministre de la guerre, l'ordre brusque de retourner, comme absent *sans permission*, vers le 1er régiment d'artillerie qu'il commandait.

Une insurrection militaire des plus graves venait d'avoir lieu à la garnison de Turin; or, cinq compagnies du 1er régiment y avaient pris part. Les troupes, mises depuis un mois sur le pied de paix, sans que la solde qui devait tenir lieu des distributions leur eût été payée, avaient souffert et s'étaient mutinées.

Une répression sanglante provoqua un complot qui mit la citadelle aux mains des soldats d'Allix; ils la rendirent d'abord et rentrèrent au quartier à la prière d'un officier supérieur. Mais après qu'ils eurent défilé sur le pont-levis, le commandant de la citadelle y fut trouvé mort, frappé d'une balle, en représailles du meurtre d'un officier aimé qu'il avait lui-même traversé de son épée. Le soir, une nouvelle

(1) Il épousa plus tard en secondes noces, Marie-Louise-Thérèse de Hadel, née le 27 janvier 1789, à Landau, principauté de Valdeck. Elle lui survécut. — Minist. guerre, arch. admin.

prise d'armes mit en danger la vie même du général Delmas, qui n'eut que le temps de fuir sous un déguisement pour échapper à l'assassinat. C'était le 14 juillet 1801, date significative. Le gouvernement insurrectionnel fonctionna trois jours et maintint heureusement l'ordre dans la ville. Allix, en arrivant, adressa au Premier Consul un rapport qui excusait ses soldats, les déchargeait du meurtre du commandant et leur donnait raison, quant au fond de leurs réclamations. Mais Delmas donna des renseignements bien différents et attribua le mouvement à des motifs politiques. Allix reçut donc l'ordre de ramener les cinq compagnies coupables de Turin à Chambéry et à Lyon. Là, on lui signifia un arrêté consulaire qui les cassait et proclamait le déshonneur de leurs drapeaux, que vingt sous-officiers devaient porter, voilés de crêpe, à Paris et déposer aux Invalides. Un châtiment aussi exemplaire exalta au plus haut point l'imagination d'Allix. En repassant ce souvenir douloureux, à près de trente ans de distance, le sentiment de la révolte intérieure est encore vivant dans son âme :—« Je le confesse, dit-il, je fis une faute grave dans cette circonstance : j'obéis. Je devais, au contraire, ordonner sur le champ à mes officiers et sous-officiers de se réunir à moi et de laisser aux soldats le soin de se faire rendre justice...»

La séparation fut émouvante ; le colonel, au lieu de se rendre à la Fère, lieu de sa nouvelle destination, partit pour Paris, bien qu'on l'eût avisé secrètement qu'il se perdrait en y venant. C'est qu'en effet, il entendait défendre, coûte que coûte et victorieusement, son régiment et ses drapeaux ; il attachait son honneur et son devoir à cette cause désespérée. Mais ses démarches obstinées ne gagnèrent rien ; on se contenta de lui rappeler son attitude au 18 brumaire et de la rapprocher de la date politique, choisie par ses soldats pour leur soulèvement.

De guerre lasse, quelqu'un lui conseilla de porter lui-même ses réclamations aux Tuileries. L'intraitable Allix allait y rencontrer son maître :— « J'étais, écrit-il, dans le sa-

lon de la Paix, avec le colonel Lariboisière et le capitaine Camas; les officiers généraux étaient dans la salle du Trône. Le colonel Lemarois, aide de camp du Premier Consul, vint me chercher avec mes deux camarades et nous conduisit dans la salle du Trône; c'était pour me faire une scène des plus violentes, en présence de toute sa cour, qui était, ce jour-là, très nombreuse : *jamais je n'ai rien entendu de pareil.* Bonaparte me dit entre autres choses :— « J'aurais fait « marcher *100 000* hommes contre vous, et je vous aurais « écrasé comme une mite... » Lassé d'entendre toute sa fureur, je sortis sans répondre un seul mot. Je me contentai seulement de lui dire : « Si j'avais pu prévoir que vous « m'eussiez ainsi accueilli, je ne serais pas venu vous « voir. »

Voilà qui fait penser au mot célèbre : « *Tragediante! Comediante!* » Bonaparte jouait de ses colères, comme de ses grâces,... en calculateur parfait. Maintenant que l'esprit de révolte était tué, il s'agissait de ne pas perdre un officier qui pourrait encore servir... ne fût-ce qu'au siège lointain de la ville de Sens. Allix était à peine parvenu dans la cour des Tuileries, qu'un officier du palais, Lemarois ou peut-être Duroc, courait sur ses pas : — « Ce n'est pas pour toi, dit-il, que le général Bonaparte s'est mis en fureur; il a voulu donner une leçon aux généraux qui ne sont pas très subordonnés. — Je ne veux pas qu'il se serve de mes f..... pour donner le fouet, gronda la victime encore endolorie; dis-lui que je pars demain pour ma campagne, j'y attendrai ses ordres. »

C'est tout ce que voulait Bonaparte. Le ministre enlève aussitôt le commandement du 1er régiment d'artillerie au colonel Allix et le nomme directeur à Perpignan. Deux jours plus tard, il lui envoie l'ordre de se rendre à Saint-Domingue avec l'expédition du général Leclerc et dans les conditions que nous avons racontées plus haut (1).

La fièvre jaune décima l'expédition, sans avoir eu aucune

(1) Pages 15-17.

prise sur le tempérament robuste d'Allix; mais l'esprit aigri du colonel ne supporta pas de même les impressions de cette campagne impitoyable. Il s'éprit d'admiration pour l'énergie de Toussaint-Louverture et blâma hautement la conduite des autorités militaires à l'égard du mulâtre, ainsi que les différentes phases de la guerre. Prenant hardiment le parti des nègres, affectant de vivre amicalement avec les officiers de couleur, il reçut bientôt le surnom de : *Négrophile*, dont il se montra fier. A la fin, abreuvé de dégoûts, regardant sa tâche — telle qu'il l'eût souhaitée — comme impossible, il se plaignit « d'être en butte à toutes les calomnies, » et il renonça définitivement à toute participation dans le rétablissement de l'ordre à Saint-Domingue. Le 30 vendémiaire an X, il se démit de son commandement; toutes les parties en étaient, dit-il, « dans la plus cruelle anarchie » Et il ajoutait tristement : ... « Je ne suis maître d'aucun de mes moyens. » Le colonel Thouvenot, le frère du brillant général qui avait commandé l'aile gauche à Jemmapes, fut désigné pour le remplacer.

Nous avons exposé ailleurs comment l'exaspération d'Allix le conduisit successivement aux disgrâces les plus cruelles et à la mise à la retraite (2 février 1804) (1). Il a glissé, dans ses *Souvenirs*, sur ces années sombres d'inaction, et nous n'aurons garde de troubler le silence réparateur de cette retraite. Le 28 juillet 1808 seulement, il fut autorisé à rentrer au service, mais au titre étranger, et en Wesphalie. Reposé, assagi, il retrouva soudain sa sève première, sous une écorce nouvelle, organisa l'artillerie du roi Jérôme, et devint général de brigade, le 1er octobre 1808, puis général de division le 16 avril 1812. A la Cour de Westphalie, Allix déploie ses talents naturels et prend goût au régime monarchique. Pendant la campagne de 1809, il commanda l'artillerie du IXe corps; en 1812, il fit la campagne de Russie; mais un coup de son humeur indépendante faillit encore lui faire perdre tous ses avantages.

(1) Voy. Introduction.

Le 27 juin, comme il était chargé, à la tête d'une brigade polonaise, de reconnaître le Niemen aux environs de Grodno, pour le passage de l'armée, il remarqua que l'hetman Platow, son futur adversaire de la campagne de l'Yonne, occupait cette ville et qu'il avait posté un millier de ses cosaques sur la rive gauche du fleuve. Les ponts n'étaient donc pas détruits. Allix s'élança aussitôt sur ce détachement et, par une brusque attaque, s'empara en même temps des ponts et de la ville. Son audace avait été couronnée de succès, mais à quels risques! Très blâmé pour sa témérité, un moment il pensa être disgracié. L'état-major, qui avait réservé au roi Jérôme l'honneur de prendre Grodno, traita durement l'action du général, qui s'était mis, en effet, dans le plus grave péril : sa brigade, ainsi engagée, se trouvait à deux journées de marche de l'aile droite française; or, il avait en tête 12000 hommes du corps de Platow, et, de plus, à son insu, l'armée entière du prince Bagration, se tenait à cinq lieues à peine de Grodno. Un retour offensif de l'ennemi eût donc accablé le faible détachement d'Allix (1).

Le lendemain de la bataille de la Moscowa, le général reçut, bien tardivement, la croix de chevalier de la Légion d'honneur (18 octobre 1812).

La retraite de Russie ramena Allix en Westphalie, où il fit les plus énergiques efforts pour délivrer le royaume de l'invasion des Cosaques. Il réussit à leur reprendre Cassel soulevé et à ramener le roi dans cette capitale. Jérôme tint à récompenser un tel service en lui donnant une pension de

(1) A rapprocher de cette indépendance, la vivacité avec laquelle Allix malmène le général Ochs, sur le champ de bataille de la Moscowa. L'artillerie ennemie faisait de grands ravages dans les rangs serrés de la division westphalienne.— « Déployez donc, général! cria Allix. — Ochs répondit qu'il n'avait pas d'ordre. — Les boulets ennemis vous le donnent cet ordre, vous n'en avez pas d'autre. » En définitive, ajoute Allix, le général Ochs s'étant refusé à recevoir mes conseils et le cas ne comportant pas de délibération, je pris à l'instant son commandement. (Voy. *Syst. d'artillerie*, p. 152.)

6000 livres sur sa cassette et le titre de comte de Freudenthal qu'il ne porta jamais. Mais une réaction s'étant produite, il fallut évacuer définitivement la Westphalie, en emportant la haine d'un peuple exaspéré par les mesures de rigueur qu'avait occasionnées la révolte (1). Un biographe affirme toutefois que le général avait adouci les ordres sanguinaires de son gouvernement et qu'il s'était contenté d'exiler les nobles et les chefs de l'insurrection, au lieu de les mettre à mort, comme on le lui avait prescrit (2).

C'est alors qu'Allix fut réadmis au service de la France, en qualité de général de brigade (28 novembre 1813), « commandant de Sens, » puis général de division (26 février 1814), et qu'il fit la campagne de l'Yonne. Il fut mis en non-activité, le 18 avril 1814 ; il dut alors se retirer dans sa famille. Après une carrière si laborieuse et mouvementée, on est vraiment surpris de lire sur ses états de service cette froide mention : « Pas de blessures, pas d'actions d'éclat. »

Une dénonciation de ce temps ouvre un jour sur l'obscurité de la retraite du général : ... « ne respirant et ne parlant que vengeance et guerre, » il ne donnait ses ordres qu'au nom de Bonaparte et demeurait parfaitement réfractaire au nouvel ordre de choses (3). Quoiqu'il eût fait adhésion aux actes du gouvernement provisoire, il ne cessait de se plaindre auprès du ministre de ce que, « sa conduite étant sans reproches, conforme aux principes de l'honneur et du devoir, » on l'eût privé de sa division active.

Allix avait la nostalgie de la guerre. Quelle ne fut pas sa joie quand, le 10 mars 1815, se trouvant en visite aux environs de Bazarnes, le curé du village se mit à raconter devant lui que Napoléon venait de débarquer à Cannes... « Si vous dites la vérité, s'exclama le général, l'Empereur est aujourd'hui à Lyon, et, dans dix jours, il sera à Paris... »

(1) Cf. *Journal d'un émigré*, par J. Perrin. *Bull de la Soc. arch. de Sens*, t. XVIII, p. 326.

(2) Voy. de Vaudoncourt.

(3) Minist. guerre ; arch. admin.

Huit jours plus tard (18 mars), Allix causait en tête-à-tête avec Napoléon, dans le salon de la préfecture d'Auxerre, et reprenait, au nom de l'Empereur, le commandement du département de l'Yonne. Il s'entretenait familièrement avec lui, et, plus frondeur que jamais, daubait hardiment sur le général Marchand, un maladroit, disait-il, qui n'avait pas su s'y prendre pour arrêter l'Empereur. A sa place, il aurait fait tout autrement :

— Et qu'auriez-vous fait, dit l'Empereur :

Allix répondit qu'au lieu d'envoyer un bataillon contre lui, il aurait marché en corps, avec des troupes sûres :

— J'aurais connu l'esprit de ma troupe !

— Et après, qu'auriez-vous fait? continua Napoléon, piqué de curiosité.

— Je vous aurais tué...

— Vous ne l'auriez pas fait, Allix!

— Si, morbleu ! Je ne pourrais jamais trouver une plus belle occasion d'immortaliser mon nom. »

L'Empereur se contenta de lui donner, sur l'oreille, le petit soufflet par lequel il avait coutume de témoigner sa belle humeur; sur quoi Allix, admirant son propre esprit, déclare qu'aucun courtisan n'a jamais si bien dit. Ce court dialogue est, en effet, une vivante peinture des deux personnages et de leur situation réciproque. Quelle différence entre cette attitude et l'entrevue des Tuileries en 1801 ! Le maréchal Ney survint alors, et mettant fin à l'entretien, se jeta dans les bras de Napoléon (1).

Dans la campagne qui suivit, Allix fut employé au Ier corps d'observation de l'armée du Nord, en qualité de lieutenant-général (6 avril 1815). Ses derniers exploits en Bourgogne, lors de la levée en masse, lui valurent, dans cette campagne, la difficile mission d'organiser 40000 gardes nationaux, dans le Nord et le Pas-de-Calais. Il n'assistait donc pas au désastre de Waterloo. L'invasion le ramena

(1) *Souvenirs*, 27e art.

sous Paris, où il prit le commandement de sa division et fit fortifier Saint-Denis. Il dut suivre bientôt l'armée, dans sa retraite au delà de la Loire. Rayé des contrôles, puis exilé en vertu des ordonnances du 24 juillet 1815, il tenta bientôt de rentrer en France et fut arrêté, par le préfet du Doubs, le 23 octobre 1815, dans l'attitude embarrassée d'un conspirateur. On ne put tirer au clair le motif de sa présence dans ce département.

Il se réfugia en Westphalie et passa deux ans dans le vieux couvent d'Arnstein, sur la Lahn (1817-1818). Est-il besoin de dire que les impressions que cette pieuse résidence inspirèrent au vieux soldat de la République n'eurent rien de bien monastique (1). Son exil dura en tout quatre années. Pour en mieux tromper les ennuis et donner cours à sa fièvreuse activité, il se livra aux sciences et se mit à écrire, sur le système du monde, *la Théorie de l'univers*, ouvrage qui fit du bruit et fut traduit en anglais, en allemand et en italien. Il ne se proposait rien moins que de réfuter les doctrines du grand Newton, en expliquant les mouvements des corps célestes par la décomposition des gaz de leurs atmosphères. Allix fut désapprouvé par Laplace et ne réussit pas à renverser le système de Newton, comme il s'en était flatté ; mais il obtint du roi, en 1819, la permission de rentrer en France, et il se jeta, sans grand succès, paraît-il, dans l'amélioration de ses terres de la Nièvre. Il exploita un moulin et paraît avoir souffert de la gêne 2). Son esprit acheva de s'aigrir.

Dès 1798, à la suite de l'incident d'Ostende, il s'était cru poursuivi par la vengeance des royalistes qui ne lui auraient pas pardonné, pensait-il, la vigilance de son zèle

(1) La vue des grands biens du monastère l'ancrèrent dans le préjugé opiniâtre que le comte d'Arnstein, son fondateur, avait été un affreux brigand qui, se faisant moine sur le tard, avait constitué ces domaines avec le fruit de ses pillages. (*Souvenirs*, 16e art.)

(2) Voir sa lettre du 25 mai 1819, il se plaint du dénuement où le plonge la supression de sa demi-solde.

patriotique ni l'arrestation de Planat, directeur du bureau de l'artillerie à cette époque : c'était faire remonter la persécution un peu loin; mais, se trouvant en surveillance directe depuis sa rentrée en France, il n'en supportait que plus difficilement cette situation et récriminait sans cesse au ministère contre les désagréments de tout genre qu'il endurait. En 1822, il se défend contre le procureur du roi; en 1825 (15 février), il écrit pour se disculper d'un complot contre l'Etat et la sûreté du roi, et il accuse M. Dupin de le persécuter et de l'avoir dénoncé. — « J'ai, réplique-t-il, le 15 avril 1825, indépendamment de mes travaux militaires, un grand nombre d'actes civiques les plus honorables qui sont ressortis du caractère de générosité qui me distingue... Je ne veux point que mon nom, qui appartient à l'histoire de la France, puisse jamais être mis sur la même ligne que... les Louvel, les Ravaillac, etc... » Nous croyons que personne ne songera à une telle assimilation. Mais, en 1827, Allix s'exalte de nouveau contre le comité d'artillerie, qui avait rejeté, avec beaucoup d'égards du reste, une prétendue invention, exposée dans un ouvrage qu'il venait de publier, sous le titre de : *Système d'artillerie.* « Des essais impartiaux, à Vincennes, avaient fait reconnaître que cette invention n'était qu'une fusion du système Gribeauval avec le système autrichien (1). » Allix ne s'en crut pas moins poursuivi par une cabale.

C'est dans ces dispositions fâcheuses qu'il écrivit ses volumineux *Souvenirs*, compilation étrange où l'anecdote côtoie l'histoire, et la stratégie, le pamphlet. Allix prétend, tout d'abord, donner le dernier mot de la science de la guerre en faisant la critique des campagnes de la Révolution et de l'Empire, mais, les digressions l'entraînant à chaque instant, il ne réussit guère qu'à témoigner d'une grande facilité de style et d'une rancune passionnée contre la féodalité et son ancien camarade Marmont. Il fait, avec ses préjugés, le

(1) Minist. guerre ; arch. adm. — ALLIX.

procès du passé et juge avec une intransigeance téméraire les questions les plus délicates de l'art militaire. Partout il voit Marmont, et la superstition, et les gens des bureaux de l'artillerie. Il se croyait vraiment beaucoup d'ennemis et continuait de guerroyer, comme il pouvait,... contre des fantômes.

Enfin éclate la révolution de 1830. Le général, qui l'avait annoncée dans un libelle violent (1), est au comble de ses vœux et se hâte de publier, dans le *Journal des sciences militaires*, une relation dithyrambique des journées de juillet. Il va donc enfin tenir ce premier rang, dont, pense-t-il, l'a injustement frustré le gouvernement précédent. Dans une lettre du 6 août 1830, après avoir attaqué violemment le général Vallée (2), qu'il accuse de « jésuitisme, » avec l'injurieuse passion des libéraux du temps contre les idées religieuses, l'intraitable Allix demande d'être nommé chef de l'artillerie française, avec le titre nouveau de *directeur général de l'artillerie du royaume*. N'est-il pas le plus ancien lieutenant-général?... « Sous le rapport du talent, dit-il, mes preuves sont faites et bien établies. Il n'est pas un seul officier d'artillerie en France qui puisse mieux conduire que moi cette grande machine. » « ...Le second emploi qui me convient, ajoute-t-il, est plus brillant que le premier, mais je m'en acquitterai aussi bien; c'est le commandement de l'expédition d'Afrique. Je médite cette guerre depuis dix-huit mois. » Aussi affectait-il beaucoup de mépris pour Bourmont, auquel il avait pourtant, dit-il, envoyé des conseils par patriotisme : « Je lui ai même tracé son plan de campagne, ajoute-t-il; s'il l'eût suivi, il serait entré dans

(1) Pétition aux pairs et aux députés. Voy. à la Biblioth. nat. table des auteurs, v° Allix, la liste des pamphlets du général.

(2) On ne le déplacera pas, dit-il avec une fureur comique, parce que le ministre lui ordonnera « d'aller se confesser tous les samedis et de communier tous les dimanches à Saint-Thomas-d'Aquin. » — Lettre au général X... Minist. de la guerre, archiv. admin.; dossier d'Allix.

Alger le lendemain même de son débarquement... Comme il n'est pas question entre vous et moi de feindre de la modestie, je vous dis que je ne connais personne, parmi nos camarades, qui puisse conduire cette guerre toute spéciale avec plus de talent que moi... votre digne camarade : ALLIX. » Du reste, il aurait aussi bien accepté tout autre emploi. Cette missive, qui nous ouvre sur l'état mental et le caractère du vieux soldat de la République un aperçu si curieux, est encore complétée par une lettre qu'il écrivit au ministre, le 25 novembre suivant : « Je puis le dire, sans être accusé d'orgueil ou devanité, insiste-t-il, je suis aujourd'hui le premier officier d'artillerie de France, je pourrais même dire le premier officier d'artillerie de l'Europe. Je le dis parce que mes preuves sont faites depuis longtemps et j'en donnerai la preuve à quiconque me la demandera. »

Evidemment le malheur et l'âpreté d'une opposition sans merci avaient affecté cet esprit si actif, mais naturellement exalté.

Malgré ses instances et le bon témoignage qu'il rendait de lui-même, Allix n'obtint que sa simple réintégration sur les cadres des officiers généraux. La mort ne tarda pas à mettre fin à ses rêves ; elle le surprit, non pas sur un champ de bataille, mais dans le domaine qui avait abrité sa retraite agitée (1). Il fut inhumé dans le cimetière de l'église de Bazarnes (près Clamecy), cimetière transformé de nos jours en place publique. La tombe du général, minée par le pied, subsiste seule, comme si la pioche hésitait à terminer son œuvre, devant les restes de celui qui tant de fois brava la mort. On y peut lire encore l'inscription suivante, où se retrouve l'écho déjà lointain d'une voix avide de gloire :

(1) Le château de Bazarnes existe encore ; il est rentré dans la possession de la famille Tenaille d'Estais, qui en avait été anciennement propriétaire.

ICI REPOSE
JACQUES-ALEXANDRE-FRANÇOIS
ALLIX
LIEUTENANT-GÉNÉRAL D'ARTILLERIE
NÉ A PERCY (MANCHE), LE 22 DÉCEMBRE 1768
DÉCÉDÉ A SA TERRE DE BAZARMES *(sic)*
LE 26 JANVIER 1836

—

PROSCRIT TROIS FOIS PENDANT LES GUERRES
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
PAR LES DIVERSES TYRANNIES
A PARTICIPÉ A QUATRE-VINGT-TROIS COMBATS
OU BATAILLES
BLESSÉ HUIT FOIS (1)

—

LA VIE EST LA CONDITION DE LA MORT
L'UNIVERS A TOUJOURS ÉTÉ
ET SERA TOUJOURS CE QU'IL EST !

—

Il eût été plus exact d'écrire simplement : « La mort ne saurait être le dernier mot de la vie. » Plus que toute autre, en effet, l'âme ardente et fière d'Allix avait éprouvé ce besoin d'immortalité qui tourmente l'homme ici-bas, comme un rappel providentiel de ses destinées supérieures. A qui, plus qu'à lui, la pensée d'un éternel oubli a-t-elle lourdement pesé ? Sur ce mystère douloureux, où, suivant le mot d'un grand penseur, « le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas, » le cœur même d'Allix s'est chargé de donner la réplique aux maximes creuses et païennes d'un philosophisme qui ne saurait prévaloir contre les plus nobles aspirations de l'esprit humain.

(1) Ces blessures durent être légères, car outre que ses états de service n'en parlent point, Allix se vante lui-même, dans une de ses lettres au ministère, d'avoir « environ quatre-vingts combats ou batailles sur le corps, *sans une blessure.* » — Arch. de la guerre.

Le général avait ordonné que sa poitrine fût ouverte après sa mort, que son cœur en fût extrait, puis porté à son hameau natal de la Renardière, en Normandie. Là on devait l'insérer dans un granit indestructible et le sceller sous le seuil de l'humble maison paternelle. Ses instructions furent ponctuellement exécutées. Une dalle tumulaire, également en granit, recouvrit le funèbre dépôt et servit de seuil nouveau à la porte d'entrée de l'habitation; l'inscription suivante y fut gravée :

« Ici repose le cœur de Mr Jes-Aldre-Fois Allix, né à Percy, le 22 décembre 1768, membre de l'Académie des sciences de Gœthingue, lieutenant-général, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur et de celui de Saint-Henri de Saxe, décédé en son château de Bazarnes, département de la Nièvre, le 26 janvier 1836 (1). »

En 1866, le cœur, ainsi que la dalle gravée qui le recouvrait, furent transportés dans le cimetière de Percy, où ils se trouvent aujourd'hui : c'est la preuve qu'il ne faut pas attacher son cœur aux choses qui passent.

Cependant, il est du devoir de la patrie de perpétuer, autant qu'il est en son pouvoir, le souvenir des vieux serviteurs du pays; sa reconnaissance aime à entourer d'une auréole la mémoire des braves de la grande épopée; elle veille sur leur tombeau avec l'attention jalouse de ce fier grenadier que le ciseau du fils de Pajol, général comme lui, a su si bien sculpter dans l'allure d'une faction farouche au seuil du sépulcre de son glorieux père. C'est encore là une immortalité relative, propre à relever les âmes vers la patrie éternelle, vers l'idéal, et à exciter l'ardeur d'une jeunesse guerrière, en la portant au mépris d'une vie égoïste, sceptique et molle. C'est pourquoi nous

(1) Cette dalle est de forme rectangulaire, presque carrée. — Voy. App. n° VIII, le procès-verbal de dépôt dressé par la municipalité de Percy. — J'adresse ici tous mes remerciements à M. le secrétaire de la mairie de Percy, qui a bien voulu me transmettre ces divers renseignements.

souhaitons que la tombe du général Allix ne périsse pas. Il appartient à l'une de nos sociétés militaires, gardiennes si fidèles de l'honneur national, d'assurer d'une manière digne de nos armées, la conservation des restes mortels de l'émule de Pajol, du défenseur de la ville de Sens, du héros de la campagne de l'Yonne (1).

II

SIÈGES DE SENS—ORDRES ET PROCLAMATIONS

I

ORDRE adressé, le 23 janvier 1814, à tous les maires de l'arrondissement, par M. de la Tour du Pin, sous-préfet de Sens. — Embrigadement des gardes champêtres.

Messieurs,

Au reçu de la présente, vous donnerez l'ordre au garde champêtre de se rendre à Sens, le 26 de ce mois, pour être passé en revue par moi, conjointement avec ceux de l'arrondissement.

(1) Nous avons emprunté les principaux éléments de ce simple exposé de la carrière du général Allix aux sources suivantes :

Mes Souvenirs militaires et politiques, par le lieutenant général d'artillerie Allix, membre de l'Académie des sciences de Gœtingen, insérés dans le *Journal des sciences militaires*, tomes X-XXVII (1828-1832), vingt-neuf articles.

Système d'artillerie, par le lieutenant-général Allix.

Notice nécrologique sur le général Allix, par le général G. de Vaudoncourt. *Journal des armes spéciales*, t. III, 1836.

Archives administratives de la guerre. Dossier et lettres d'Allix.

Biographie Didot et *Dict. de la conversation*, v° Allix.

Il existe de grandes contradictions entre ces divers documents, et le récit

Votre garde champêtre doit être muni de poudre, de balles et d'un fusil simple ou à deux coups.

Si le garde champêtre ne possédait pas ce fusil, je vous autorise à le requérir de personnes de votre commune qui en possèdent.

Vous aurez soin que le fusil soit propre à faire un bon service et de nature à bien porter la balle (1).

J'ai l'honneur, etc.

LATOUR-DUPIN.

II

PROCLAMATION affichée dans la ville de Sens, par le général Allix. — La journée de Brienne.

Le 31 janvier 1814. — Le général commandant à Troyes, mande, sous la date de ce jour, que l'Empereur, après son premier succès de Saint-Dizier, avait complettement battu la grande armée ennemie à *Brienne*, dans la journée du 31 janvier. Si quelqu'un doutait de ce fait, il est invité à passer à la sous-préfecture, où il prendra communication de la lettre du général (Hamelinaye) et de celle du maire de la ville de Villeneuve-sur-Vanne à cet égard (2).

(Signé :) ALLIX.

III

DÉFENSE de communiquer avec l'ennemi ou d'abandonner les travaux des fortifications.— Mise en activité de la garde nationale et des anciens militaires.

Le 5 février, le général Allix fit imprimer, publier et affi-

de M.Vaudoncourt renferme plusieurs inexactitudes, du moins en ce qui concerne le siège de Sens. La meilleure manière de porter un jugement sur Allix est encore de le lire. En dehors des documents inédits que nous avons fait connaître, il a beaucoup écrit pendant sa retraite, soit sur des questions d'artillerie, soit sous forme de pamphlet. La bibliothèque nationale conserve neuf plaquettes émanées de sa plume.

(1) Pièce extraite d'une relation de M. Tarbé, imprimeur. J'en dois la communication à l'obligeance de M. Roblot, architecte, qui possède un fragment de cette relation.

(2) *Relat.* TARBÉ. *Ibid.*

cher les avis suivants, dans la ville et toutes les communes de l'arrondissement de Sens :

AVIS

Les citoyens sont prévenus que la loi porte la peine de mort contre quiconque communique avec l'ennemi.

AVIS

La garde nationale est mise en activité, elle est sous les ordres de M. le commandant de la place.

Le commandant de la garde nationale fournira la suite des états de situation à l'etat-major de la 18e division militaire. Tout officier, sous-officier et soldat sera traité, relativement à la discipline, conformément aux dispositions du code militaire.

Le présent sera communiqué à M. le maire, pour ordonner l'exécution sous sa responsabilité personnelle.

(Signé :) ALLIX.

L'instruction suivante fut imprimée à la suite :

Les individus compris dans la garde urbaine de Sens sont invités à se rendre sur-le-champ à l'invitation, qui leur sera faite par leurs officiers, de se réunir chez eux aujourd'hui.

Les citoyens qui n'auraient pas encore déposé leurs fusils, sont invités à les confier aux gardes urbains qui en manqueront. Ils s'adresseront à la municipalité, qui leur indiquera ces gardes (1).

De son côté, le sous-préfet fit publier l'avis suivant, qui fut aussi imprimé et affiché :

AVIS

Tout ouvrier, employé aux fortifications de la place, qui quittera son ouvrage, sans l'autorisation de son chef, sera incarcéré.

(1) *Rel.* TARBÉ. *Ibid.*

IV

APPEL des anciens militaires par le général Allix, 5 février.

ORDRE

Tous les militaires de tout grade, en retraite, en réforme, en non activité, congédiés, ayant ou non des emplois dans les administrations civiles, et tous les gardes forestiers de l'arrondissement de Sens, se rendront, dans les vingt-quatre heures qui suivront la réception du présent arrêté, au chef-lieu de la sous-préfecture, pour y être organisés militairement.

Les chefs de chacune des administrations m'enverront également, dans les vingt-quatre heures, les noms et prénoms des militaires employés dans leurs administrations respectives, en me faisant connaître l'âge, le grade et les services de chacun d'eux, accompagnés de notes qui me mettent à même de juger de leur capacité.

Quelque persuadé que je sois que chacun de ces militaires se conformera avec empressement à l'esprit des présentes dispositions, je crois néanmoins devoir leur faire connaître que je signalerai également à l'Empereur ceux qui, dans cette circonstance, auront montré plus ou moins d'attachement et de zèle pour la cause nationale et de dévouement à l'auguste personne de Sa Majesté, afin que les uns et les autres reçoivent la continuation de ses bienfaits et de leurs emplois, ou en soient privés.

Tous les individus qui auront à se rendre à Sens, y apporteront leurs fusils, sabres et pistolets, y recevront des munitions et participeront aux distributions des vivres de campagne du moment où leur aptitude au service aura été reconnue. A leur arrivée à Sens, ils s'adresseront à M. Guyard, capitaine retraité, chargé de leur organisation. Cet officier est logé chez M. Fauconnier, Grande-Rue, n° 183.

Le présent arrêté sera, à la diligence de M. le sous-préfet

de l'arrondissement de Sens, adressé à MM. les maires et aux chefs des différentes administrations, et à tous ceux à qui besoin sera, et notification devra en être faite par ces derniers aux différents individus qu'il appelle.

Le général de division,
commandant la 18e division militaire,
(Signé :) ALLIX.

Par le général :
L'adjudant-commandant, chef de l'état-major
de la 18e division militaire,
J. ALLEMAND (1).

III

SERVICE EXPIATOIRE A LA CATHÉDRALE DE SENS

Février 1815. Monsieur. Vous êtes prié, de la part de M. le Curé et de MM. les Marguillers de l'église et paroisse de Saint-Etienne, d'assister aux messe et salut solennels ordonnés par Mgr l'évêque de Troyes, en réparation des profanations commises en ladite église les 11 et 12 février 1814, par suite du siège et de la prise de la ville; lesquels auront lieu le dimanche 19 février 1815, savoir, la messe à 10 heures du matin, et le salut à 4 heures après-midi. avec procession.

Vous êtes aussi invité au service solennel qui sera célébré le mardi 21, à 11 heures du matin, pour le repos des âmes des personnes qui ont péri pendant et par suite de ces tristes événements.

(Signé :) FORMANOIR, *curé;* BLANCHET, *président:*
GARCEMENT DE FONTAINE, *trésorier;*
MIRON DE PONT LE ROI, *secrétaire* (2).

(1) Bibl. d'Auxerre. Imprimés, fonds Tarbé: *Bibl. d'un Sénonais,* t. XXIV.
(2) Fonds Tarbé. *Biblioth. d'un Sénonais,* t. XXVI.

IV

DÉPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENS

Préfecture du département de la Seine. — Suite de la réception à l'Hôtel-de-Ville des députations des villes envahies par l'ennemi :

Séance extraordinaire du corps municipal de la ville de Paris pour la réception des députations des villes de Sens, Joigny, Pont-sur-Yonne et Bray-sur-Seine.

Le samedi 5 mars 1814, le corps municipal de la ville de Paris s'est assemblé à l'Hôtel-de-Ville, d'après l'autorisation de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, pour y recevoir les députations des villes de Sens, Joigny, Pont-sur-Yonne et Bray-sur-Seine, chargées de remettre au corps municipal des lettres des conseils municipaux de chacune de ces villes.

Les députations étaient composées :

Pour la ville de Sens : de MM. Billebaud, adjoint, Auger et Croze, membres du conseil municipal, et Dufois, juge de paix.

Pour la ville de Joigny : de MM. Dumolard, Saulnier, Montmarin et Lecomte.

Pour celle de Pont-sur-Yonne : de MM. Hurier et.....

Et pour celle de Bray-sur-Seine : de MM. Berthemont et Maillard de Chanteloup.

Après avoir pris place dans l'assemblée, MM. les députés ont successivement, et selon l'ordre de leur réception, donné lecture des dépêches dont ils étaient porteurs pour le corps municipal de la ville de Paris.

Ces dépêches étaient conçues dans les termes suivants ;

VILLE DE SENS

A MM. les Membres composant le corps municipal de la ville de Paris

« MESSIEURS,

« La ville de Sens, assiégée par les armées des puissances coalisées, a prouvé, par une longue résistance soutenue avec énergie par le général Allix, qu'elle ne s'étoit pas laissé séduire par leurs proclamations fallacieuses. Le tableau des calamités que nous avons éprouvées pendant dix jours que l'ennemi a occupé notre territoire doit faire frémir d'indignation tous les cœurs généreux.

« A peine entrée dans la ville, une soldatesque furibonde pénètre dans le collège, y assasssine un professeur, disperse les élèves, se répand dans tous les quartiers de la ville, fouille, rançonne dans les rues les hommes et les femmes, s'empare de leurs vêtements, enfonce les portes à coups de hache, s'introduit dans les maisons et y exerce un brigandage inouï; toutes les marchandises sont pillées, les chevaux, grains et fourrages enlevés, les hospices et maisons d'éducation spoliés.

« Ce n'est pas assez ; à la faveur des logemens qui leur sont accordés, ces furieux parcourent de jour et de nuit et à main armée, les chambres, les appartemens, brisent, enfoncent les armoires, secrétaires, commodes et placards, s'emparent de l'argent, des bijoux et linge, cassent les glaces et les meubles précieux ; les instrumens et outils de toutes professions sont arrachés à leurs propriétaires, brisés, brûlés et dispersés ; des religieuses outragées, les temples profanés, les tabernacles forcés, les vases sacrés volés ; des femmes et des filles à peine nubiles sont violées sous les yeux de leurs époux, de leur parens ; et ces scènes d'horreur sont répétées tous les jours jusqu'à l'évacuation de la ville.

« Si nous jetons un coup d'œil sur nos campagnes, nous y voyons l'incendie, la ruine des établissemens ruraux, les

instrumens aratoires détruits, les bestiaux enlevés, les approvisionnemens en tous genres pillés, les champs dévastés, et, pour comble de misère, l'impossibilité de cultiver et ensemencer les terres, de pourvoir à la subsistance des habitans et des troupes qui traversent nos contrées.

« Pendant tout ce brigandage, le soldat forçoit l'habitant à le nourrir, dépensoit avec profusion, frappoit et assassinoit celui qu'il avoit réduit à la misère, tandis que, d'un autre côté, les commissaires ordonnateurs ou intendans, et les officiers d'états-majors, faisoient des réquisitions énormes qui devenoient le prétexte de nouveaux pillages.

« Tel est, messieurs, le tableau de la pénible situation de notre arrondissement. Quel sort serait donc réservé à la ville de Paris, vers laquelle se portent continuellement les regards de ces barbares ennemis, si elle tomboit en leur pouvoir? Sans doute ils abattroient, détruiroient et disperseroient les monumens précieux consacrés à éterniser la gloire du peuple français, et se porteroient à des excès plus violens que ceux dont nous sommes victimes.

« Jaloux de la conservation de la capitale, nous ne nous contentons pas de vous tracer ici le tableau de notre affreuse situation; nous vous envoyons une députation qui vous peindra d'une manière plus énergique et plus circonstanciée tous les outrages que nous avons éprouvés. Puisse la France entière se pénétrer de nos malheurs, s'armer et redoubler d'efforts pour s'en préserver.

« Nous avons l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération, etc.

(Suivent les signatures.)

« *Sens, le 26 février 1814* (1) »

(1) *Moniteur universel* du 6 mars 1814, p. 258.

V

CIRCULAIRE RELATIVE A L'APPEL DES ANCIENS MILITAIRES

Sens, le 27 mars 1814.

Le Secrétaire de la Sous-Préfecture de Sens, autorisé par M. le général de division Allix, pendant l'absence momentanée de M. le Sous-Préfet,

A Monsieur le Maire d

MONSIEUR,

La plupart des maires de l'arrondissement n'ont pas saisi l'esprit de ma circulaire du 25 de ce mois, relative à la formation d'une compagnie franche : il en est résulté que mon opération n'a pu réussir qu'en partie, ce qui m'oblige à vous écrire de nouveau pour vous inviter à donner à tous les militaires retirés, c'est-à-dire à tous les hommes qui ont servi, et qui sont valides, l'ordre de se rendre le 30 de ce mois à Sens, pour être examinés par M. le Commandant de la Place de cette ville.

Je ne parle pas des hommes trop âgés ni des infirmes : je ne demande à soumettre à l'examen que ceux que vous-même jugez susceptibles de faire un service momentané.

Il me semble que cette explication est bien suffisante pour être comprise par tous, et je me flatte que je parviendrai à remplir les ordres du gouvernement. Au surplus de préférence, les célibataires et les hommes n'excédant pas quarante à quarante-cinq ans.

Agréez la nouvelle assurance de ma sincère considération.

BARDIN.

VI

ADRESSE DE FÉLICITATION A MM. BARDIN, DE LAURENCIN, CORNISSET ET LORNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENS (TOME III)

...Et le dit jour, deux juin 1814, le conseil municipal, assemblé pour la séance annuelle :

Considérant qu'à titre de justice, de reconnaissance et même de récompense la plus flatteuse pour l'homme de bien et le défenseur de la patrie, il est de son devoir de distinguer et mettre en évidence les fonctionnaires publics qui, par leur zèle, ont, au milieu des dangers, rendu des services importants et inappréciables à la commune ;

Considérant que l'effroi et la terreur pendant les différents sièges, bombardement et vexations des armées ont été tels dans la ville de Sens, que les habitants et la plupart des fonctionnaires publics, encore plus exposés, n'ont dû leur salut et celui de leur famille que dans une fuite momentanée ; que la ville avait été entièrement déserte, abandonnée, en proie à une ruine totale, et les hôpitaux sans secours, si MM. le comte de Laurencin, ancien militaire, Lorne, et Cornisset, négociants, n'eussent eu le courage de se réunir et, sans désemparer, de braver les dangers, se sacrifier et se dévouer, jusqu'à la fin, à la défense et protection des propriétés des habitants de la commune entière ;

Que M. Bardin, secrétaire de la sous-préfecture, ayant, par sa constance et ses travaux, mérité d'être nommé sous-préfet par intérim, a développé le même zèle pour cet arrondissement.

Que ces dignes citoyens, s'étant mis en chef à la tête de la

commune, assistés de quelques autres généreux habitants, notamment de M. Chardon, commissaire de police, par leur zèle, leur intelligence, leurs fatigues, et aux risques de leur vie, ont sauvé la ville des massacres, paré à l'incendie général, traité avec les chefs des armées étrangères, de manière à rendre sans effet, au moment de leur départ, leurs intentions hostiles, perfides et vexatoires contre cette commune et contre l'arrondissement; que le souvenir de pareils services doit être transmis à la postérité.

En conséquence, le conseil, à l'unanimité, est d'avis :

1° De déclarer et déclare que MM. Bardin, de Laurencin, Cornisset et Lorne, ont bien mérité de cette commune et de cet arrondissement; que leur conduite, digne de servir à tous les citoyens d'exemple au milieu des dangers et consignée dans la présente délibération, sera transcrite sur ses registres.

2° Qu'il sera député deux membres du conseil, MM. de Saint-Maurice et Miron de Pont-le-Roi, nommés à cet effet, lesquels, avec M. Billebaut, adjoint, pour la vacance du maire, se transporteront chez eux pour leur témoigner, au nom des habitants de la commune, de l'arrondissement et du conseil, la reconnaissance de leurs services, et de leur remettre expédition de la présente délibération.

3° Qu'il en sera délivré deux autres expéditions pour être adressées à M. le Préfet de l'Yonne et au ministère de l'intérieur.

Fait et arrêté en conseil géneral lesdits jours et an, deux juin 1814.

L'adjoint faisant fonction de maire,
Signé : BILLEBAULT (1).

(1) Cette délibération, inspirée par une louable reconnaissance, fut rédigée par M. Miron de Pont-le-Roy, qui avait été absent de Sens pendant l'invasion. Elle eût sans doute gagné en précision et en autorité, si elle eût été confiée à un témoin oculaire ou à l'un des auteurs des sièges de Sens. —Voy. sur ce sujet les observations sévères de M. Lorne. *Relation manusc.*

VII

ADRESSE DE FÉLICITATION A Mmes BÉNARD, POLLET ET Mlle DUROULIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENS (TOME III)

...Et le dit jour, 8 juin 1814, le conseil municipal, réuni en session ordinaire, un membre a dit :

« Occupés depuis le mois de janvier dernier des suites malheureuses de la guerre qui, pendant près de trois mois, a dévasté notre ville et notre arrondissement, pour la première fois, le 2 juin, à l'ouverture de la session ordinaire et annuelle, vous avez pu vous livrer à la douce satisfaction d'offrir un témoignage distingué de votre reconnaissance aux citoyens qui, dans ces circonstances désastreuses, vous ont donné des preuves de leur courage et de leur dévouement. Je viens de nouveau aujourd'hui vous rappeler des services importans, et déjà, Messieurs, vous savez tous que je veux vous parler de Mesdames Besnard, Pollet et de Mademoiselle Duroulin.

« Vous retracer, Messieurs, les événements qui suivirent la première entrée des Wurtembergeois dans la ville, c'est renouveller vos douleurs. Cependant, je ne puis vous taire l'héroïsme de Mme Besnard, qui, seule, au milieu du carnage ose, pour le salut de tous, braver les bayonnettes et la mort pour fléchir un vainqueur irrité.

« Mais de nouveaux dangers nous menaçaient encore; pour la seconde fois, Messieurs, nous fûmes exposés à une résistance inutile, et nous faillîmes en être les victimes. Depuis vingt-quatre heures, les boulets et les obus tombaient de toutes parts, et déjà le feu s'était manifesté dans plusieurs endroits, lorsque Mme Besnard, Mlle Duroulin et Mme Pollet, conçurent le généreux projet de se dévouer pour sauver la ville, et que, par un courage au-dessus de leur sexe, elles

franchirent les barricades d'une des portes, se rendirent au camp du général qui commandoit les troupes alliées, lui démontrèrent que les habitans ne prenoient aucune part à la résistance qu'on lui opposoit et qu'au contraire leurs vœux l'appelloient au milieu d'eux. C'est ainsi qu'elles parvinrent à le calmer et que, dès cet instant, il fit cesser leur feu.

« Ce dévouement, Messieurs, mérite, non seulement des éloges, mais encore un témoignage éclatant de votre reconnaissance.

« Sur quoi, ouï le rapport, la matière mise en délibération, le Conseil municipal considérant qu'il est de toute justice d'honorer le courage et l'intrépidité des dames *Besnard*, *Pollet* et de mademoiselle *Duroulin* et voulant reconnoître au nom des habitants, d'une manière éclatante et durable, les services qu'elles leur ont rendus et à la ville.

« Arrête que, pendant leur vie, les dames Besnard, Pollet et demoiselle Duroulin sont et seront dispensées du logement de gens de guerre, pourquoi il sera fait mention sur le rôle des logemens, avec cette apostille en marge :

« *Exempte pour services rendus à la ville.*

« Et qu'expédition de la présente délibération sera transmise à chacune d'elles par MM. Billebault, adjoint pour la vacance du maire, Pelée de Saint-Maurice et Miron, députés à cet effet par le conseil. »

Fait et arrêté, en conseil général, lesdits jour et an.

8 juin 1814.

Signé : BILLEBAULT.

VIII

PROCÈS-VERBAL DE DÉPOT DU CŒUR DU GÉNÉRAL ALLIX A LA RENARDIÈRE

Aujourd'hui, trois juillet mil huit cent trente six,

Nous, Gendrin-Dumesnil, maire de la commune de Percy, accompagné de MM. Hubert, Villain, Landaizerie, adjoints,

Voisin, Lesjardins, Levallois, Le Hamel, Dufour, Blonet, Levandinet Renouf et Ficet-Lelong-Pré, membres du Conseil municipal.

Nous nous sommes réunis en la mairie de ce lieu où avait été déposé par les soins de Monsieur Allix (Gustave), le cœur de feu Monsieur Allix (Jacques-Alexandre-François), son oncle, lieutenant-général d'artillerie, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, de celui de Saint-Henry de Saxe Gta, ancien commandant de la couronne de Westphalie, comte de Frundenthal, membre de l'Académie des sciences de Gœttingues et de plusieurs sociétés savantes, né à Percy, le vingt-deux décembre mil sept cent soixante-huit. Décédé en son château de Bazarnes, département de la Nièvre, le vingt-six janvier mil huit cent trente-six.

Sur l'invitation de M. Allix Gustave, nous nous sommes dirigés en corps, escortés de la Garde nationale, dont l'un de ses officiers portait le cœur de Monsieur le lieutenant-général Allix, vers l'habitation de ses père et mère, sise à Percy, lieu de la Renardière, et là, après que les honneurs militaires ont été rendus au défunt par la Garde nationale, le cœur de M. le général Allix a été incrusté, dans une pierre de granit, placée au lieu du seuil de la porte d'entrée de l'habitation ci-dessus indiquée, et recouvert d'une pierre tumulaire aussi en pierre de granit, sur laquelle sont gravés les nom et prénoms du défunt, le jour de sa naissance et de sa mort et ses titres.

De ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal que nous avons signé avec M. Gustave Allix, présent à cette cérémonie, ainsi que MM. les officiers de la Garde nationale, les jours, mois et an que dessus.

Suivent les signatures.

ADDENDA

Page 36, note 1, *ajoutez :* « Voici en quels termes Allix raconte, dans ses *Souvenirs*, cet incident des proclamations : « Le 29 janvier 1814, un domestique du maire de Cerisiers fut arrêté aux portes de Sens, en sortant de la ville : il déclara avoir été envoyé par son maître pour porter un paquet au maire de Sens. J'appelai ce maire qui nia avoir rien reçu; je le fis arrêter et confronter avec le domestique du maire de Cerisiers; je le menaçai de le traduire devant une commission militaire s'il ne me remettait pas, sur-le-champ, le paquet qu'il avait reçu. La peur le détermina. Ce paquet contenait les proclamations de l'ennemi et une lettre du maire de Cerisiers qui invitait le maire de Sens à afficher et à publier les proclamations, à engager les habitants à bien recevoir l'ennemi et à lui préparer des vivres. Malgré la culpabilité de ces deux maires, je me contentai d'envoyer les pièces au ministère. » (23e art., p. 208.)

Les proclamations n'avaient donc pas été brûlées, comme le sous-préfet l'avait déclaré au ministre. (Cf. p. 34.)

Dans des notes manuscrites, que M. Roblot a bien voulu nous communiquer au cours de cette publication, M. Tarbé a complété très franchement ces curieux détails sur les premières relations du général et des autorités civiles. Ces notes ont l'allure familière d'un journal. Nous croyons intéressant d'en reproduire ici quelques fragments, qui nous ouvriront un jour sur les impressions de la bourgeoisie :

RELATION DE M. TARBÉ

Extraits (1)

« ...*Le samedi 22 janvier 1814,* le bruit courut à Sens que l'ennemi était arrivé à Troyes, Saint-Florentin, Tonnerre,

(1) Malgré des recherches persévérantes, nous n'avons pu retrouver l'original du manuscrit de M. Tarbé. Le fragment de copie, que nous reproduisons ici, n'en présente que plus d'intérêt, et nous remercions vivement M. Roblot d'avoir bien voulu nous le confier.

Avallon et Auxerre ; aussitôt l'alarme se répandit dans toute la ville et les environs : chacun s'occupa de déménager, de cacher ses objets les plus précieux, de faire faire des murs dans les caves pour boucher des caveaux. Beaucoup de citoyens quittèrent Sens et se dirigèrent vers Orléans ou le Gâtinais ; les marchands retirèrent leurs enseignes, surtout celles qui portaient l'aigle impériale ; les habitants des faubourgs et des campagnes voisines rentrèrent leurs objets les plus précieux dans l'enceinte des murs.

« *Le dimanche 23*, mêmes alarmes ; on vit arriver le sous-préfet de Tonnerre, M. Ligeret, et le receveur particulier de la même ville, M. Bertheley ; le receveur des contributions de la ville de Troyes et le directeur des domaines de la même ville vinrent aussi se réfugier à Sens.

« Le commandant de la place, appelé M. Janvier, et plusieurs généraux que le ministre de la guerre avait envoyés à Sens, prirent différentes mesures pour défendre la ville. On fit faire des portes en bois pour mettre aux portes de la ville et on les barricada avec des poutres. — Un général d'artillerie fit faire une forte défense au pont de Pont-sur-Yonne. On plaça des fougasses dans les arcades pour le faire sauter à l'approche de l'ennemi. On plaça des canons sur la montagne qui domine Pont, au couchant de cette petite ville.

« *Le lundi 24,* les mêmes craintes alarmèrent la ville.

« *Le mardi 25*, le comte de Ségur arriva à Sens pour organiser les levées en masse et la garde nationale. On fit publier, au son du tambour, que tous ceux qui avaient ôté leurs enseignes eussent à les remettre de suite, sous peine de prison, ce que l'on s'empressa de faire. Les jours suivants, les bruits de l'approche de l'ennemi se démentirent.

« *Le vendredi 28*, on apprit qu'ils étaient arrivés à Laignes, près de Tonnerre.

«... *Le samedi 29 janvier*, sur les 10 heures du soir, on apprit d'une manière très sûre que les ennemis étaient arrivés à Arces et Cerisiers et qu'ils se dirigeaient sur Sens.

Toute la nuit, on prit des mesures de sûreté dans les maisons pour sauver et cacher les effets les plus précieux, pour ôter une seconde fois les enseignes : personne ne se coucha. On ne voyait dans les rues que des personnes qui couraient de maison en maison pour transporter des effets. Le sous-préfet, ainsi que le comte de Ségur, partirent à 9 heures du soir pour aller à Pont-sur-Yonne.

« *Le lendemain, dimanche 30,* on reçut des dépêches d'Arces et de Villeneuve-sur-Vanne à 7 heures du matin. Le sous-préfet revint à 9 heures avec le général Allix, deux autres généraux (1), 100 hommes de cavalerie et 600 hommes d'infanterie. A 11 heures, le général Allix envoya plusieurs gendarmes faire une reconnaissance ; l'un d'eux fut fait prisonnier et un autre blessé. La rencontre se fit à une demi-lieue de Sens. Les Cosaques se présentèrent en grand nombre à la porte Notre-Dame et à la porte Formeau ; ils essuyèrent de suite une forte fusillade qui les empêcha d'entrer ; ils continuèrent à tourner le long du Mail et se présentèrent successivement à toutes les portes de la ville, qu'ils trouvèrent bien gardées également.

« Alors, à 4 heures du soir, ils se retirèrent par le faubourg Saint-Antoine, dans la plaine de Saint-Clément. Le quartier général fut établi à Sennepy ; c'est là que logea le chef de toute cette division, qui était sans doute un très haut personnage, car tous les soldats et même les officiers ne lui parlaient qu'un genou en terre. On prétend que c'était un prince (2).

« Les Cosaques campèrent en trois endroits : à Saint-Clément, près de Sainte-Béate et près de Maillot, On leur compta huit pièces de canon placées dans différents endroits. Les habitants étaient bien dans l'intention de se

(1) Tarbé doit faire erreur. Allix ne devait être accompagné que du général Veaux.

(2) Tarbé donne ici quelques détails qui semblent légendaires, sur les filles de ce personnage, qu'il prétend n'avoir été autre que Kaisaroff, lieutenant de Platow.

rendre, mais ce n'était pas dans l'intention du général Allix (1).

« ...Le maire et les notables se présentèrent chez le général pour lui faire des observations sur le peu de défense que la ville offrait et sur le défaut d'armes pour armer les habitants et la garde nationale. *Il traita les habitants de lâches*, ordonna qu'on se défendît vigoureusement, fit barricader les portes par des charrettes et des poutres, fit faire des redoutes, etc. (2).

« Le sous-préfet se promenait à cheval sur la place, un sabre à la main, encourageant les troupes et les gendarmes à bien se défendre, mais, dans le moment des canonades et des fusillades, le sous-préfet, profitant du trouble, s'échappa fort habilement et se rendit à Pont-sur-Yonne, ce qui étonna d'autant plus les habitants qu'il avait paru, le matin, être fort d'avis, comme le général, de faire une vigoureuse défense. En arrivant de Pont, il avait dit, le matin, dans toute la ville, à qui voulait l'entendre : « Je viens de faire marcher 2000 hommes qui vont arriver à Sens... ; » et il dit dans le tuyau de l'oreille de plusieurs de ses amis intimes : « Je leur dis 2000 hommes, mais je n'en ai que 500. » Il dit encore à l'un de ses amis intimes : « Le voilà donc f... ce fameux Empereur, jamais il ne pourra s'en tirer (3) ! »

« A 4 heures, le feu ayant discontinué tout à fait, on vit arriver un parlementaire que l'on conduisit au général. Il fut congédié de suite. A peine fut-il reparti, que la canonade et la fusillade recommencèrent de plus belle jusqu'à la nuit; on la passa dans les plus vives inquiétudes, mais le

(1) Cela nous le croyons sans peine !

(2) M. Tarbé a fait ici une confusion. Il rapporte cette entrevue sous la date du 29, tandis qu'elle n'a pu avoir lieu que le 30, peu de temps après l'arrivée du général Allix à Sens; c'est du reste ce que prouve la suite du récit, relative aux fortifications et aux prouesses du sous-préfet. M. Tarbé revient à deux reprises, et avec un certain désordre, sur les faits de cette journée.

(3) On voit, par ces détails, que M. Tarbé n'eut aucune connaissance de la version, d'ailleurs peu vraisemblable, présentée par le sous-préfet.

lendemain, à la pointe du jour, elles recommencèrent jusqu'à 8 heures; il y eut ensuite deux heures de calme, puis ils continuèrent toute la journée. On ordonna de boucher les soupiraux, en annonçant que l'on allait mettre l'eau à la ville pour obvier aux incendies que les obus pourraient allumer. » (*Vid. supr.*, page 38.)

« *Le dimanche 30 et le lundi 31*, il y eut plusieurs canonades; les boulets ne firent pas grand mal; ils firent quelques dommages aux bâtiments, mais ne blessèrent personne. On continua de travailler tous les jours aux fossés et redoutes devant les portes. Les journaliers furent forcés de travailler sans discontinuer : il y en eut même de blessés par les coups de fusil. Les fusillades qui eurent lieu le dimanche et le lundi ne nous tuèrent personne. Nous avons eu un gendarme prisonnier (dénommé plus haut) et cinq à six blessés, dont un aide-de-camp du général Allix, en même temps son beau-frère, qui a été blessé grièvement à la joue, d'une balle qui lui a traversé la tête. Les ennemis ont eu plusieurs Cosaques de tués et une douzaine de blessés...

« Les ennemis pillèrent horriblement le faubourg Notre-Dame, qui a été le plus maltraité, et même plus que toute la ville. Beaucoup d'habitants furent battus, forcés de se sauver ou de se cacher. Comme on tirait sur eux (les Cosaques), de la porte Notre-Dame, ils s'étaient placés, pour tirer, dans une maison à l'angle de la rue du Puits-de-la-Chaîne et de la rue principale du faubourg; ils eurent la barbarie de forcer le nommé Fortier de traverser la rue, où les balles sifflaient et passaient continuellement dans tous les sens, pour aller chercher de l'eau-de-vie dans une maison de l'autre côté de la rue; heureusement qu'il ne fut pas atteint. Comme on le pillait horriblement, il alla trouver un officier et le pria de venir rétablir l'ordre chez lui; il lui répondit, en lui tournant le dos et en sifflant, que les Français en avaient fait bien d'autres en Allemagne.

« Le nommé Petit, curé de Saint-Savinien, s'était réfugié à l'hospice; les Cosaques entrèrent chez lui et le pillèrent

horriblement, lui enlevèrent son argent et son argenterie, toutes ses hardes, jusqu'à sa soutane. Quand les Cosaques se présentèrent à l'hospice, où M. Petit s'était réfugié, en s'adressant à l'officier, il lui dit qu'on venait de le réduire à la misère en lui prenant tout ce qu'il possédait. L'officier lui dit : « M. le curé, il fallait rester chez vous; si vous « aviez eu plus de confiance, il ne vous serait rien arrivé. »

« La supérieure de l'hospice observa à l'officier qu'il ne faisait pas la guerre comme on devait la faire, qu'ordinairement on respectait les hospices, mais que cependant plusieurs boulets avaient déjà fracassé les couvertures de la maison. L'officier lui dit que l'on ne connaissait pas l'hospice, mais qu'il allait donner l'ordre pour faire changer de suite la direction de batteries; ce qu'il fit.

« Les ennemis tirèrent encore le mardi, jusqu'à 6 heures du soir.

« *Le soir du mardi 1er février*, à 6 heures du soir, les ennemis commencèrent à lever leur camp et, à 10 heures, ils étaient tous partis pour Villeneuve-sur-Yonne, dont ils s'emparèrent sans résistance et qu'ils barricadèrent comme Sens. Ils vinrent ensuite camper dans la plaine de Rousson.

« *Le mercredi 2*, au matin, on sonna l'alarme, en annonçant que les ennemis avaient l'intention de se placer sur les hauteurs de Saint-Bond et de Saint-Martin et de nous canonner de là plus terriblement; on envoya un poste de gendarmes qui se plaça à Gron, mais les Cosaques ne parurent point de ce côté.

« Le mercredi soir, le sous-préfet, instruit sans doute du mécontentement du général *de ce qu'il avait abandonné son poste*, reparut à Sens (1)... Vu l'absence du com-

(1) *Vid. sup.*, p. 37. Le sous-préfet était rentré à Sens le 31 janvier, probablement dans la soirée. Mais il résulte de ce récit que la population et le général tombèrent d'accord pour qualifier sa fugue à Pont. On doit donc se méfier de la version transmise au ministère par M. de la Tour du Pin.

mandant, le sous-préfet demanda au conseil municipal la présence auprès de lui de trois membres du conseil municipal pour adopter les mesures qui pourraient de devenir nécessaires.— ...Annonce au son de tambour des victoires de Brienne.

« *Le jeudi 3*, par un temps affreux, on fut les attaquer (les Cosaques) dans leur camp, près de Rozoy; nous perdîmes 32 hommes. C'étaient des Piémontais qui mirent bas les armes, malgré leur capitaine, qui voulait se battre comme un lion. Ce jour, on continua à travailler aux fortifications des portes, *à barricader avec des voitures les Ponts-Bruants*, à inonder toute la Coquesalle et les courtils, pour embarrasser la cavalerie.

« *Le vendredi 4*, les Cosaques menacèrent la ville sur les deux heures après-midi ; ils commencèrent par jeter dans la Vanne toutes les voitures et charrettes dont on avait embarrassé les Ponts-Bruants, au bout du faubourg Saint-Pregts. Un parlementaire arriva à midi par le faubourg Saint-Pregts : le général refusa de l'entendre.

« Un détachement vint attaquer la porte Notre-Dame et un autre peu considérable se présenta dans le faubourg Saint-Antoine; un autre à la porte Formeau. L'affaire fut bien plus vive dans le faubourg Saint-Pregts; les Cosaques nous repoussèrent presque vis-à-vis la poste aux chevaux (1); ils avaient une pièce de canon derrière eux, et d'autres pièces placées sur la montagne de Rozoy... »

[La copie s'arrête au 5 février. Elle nous autorise à regretter vivement la perte de l'original, dont le texte comprenait les événements survenus pendant la période entière des sièges de Sens.]

(1) Maison de Mme veuve Délions.

ERRATA

Pages 78 et 75, au lieu de comte Lippe, *lisez :* comte de la Lippe.

Page 99, *sommaire*, avant-dernière ligne, *lisez :* ordre du général.

Page 169, *lisez :* le lendemain du départ d'Allix, veille de Pâques, le corps de Tettenborn entre pacifiquement à Sens « à 2 heures après-midi » (9 avril).

[Cette date nous est fournie par la relation Tarbé, reproduite en *addenda*. Elle nous paraît plus sûre et plus vraisemblable que celle du 10 avril, rapportée par la seule Mme Bénard.]

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Pages

Coup d'œil rétrospectif et souvenirs militaires de la ville de Sens. — L'invasion de 1814, ses causes, sa marche. — Organisation de la défense des lignes de l'Yonne et du Loing. — Portrait des généraux Pajol et Allix; leur antagonisme 1

CHAPITRE Ier

Mise en défense de la place de Sens. — L'état d'esprit des habitants; les autorités. — Opinion du comte de Ségur, sénateur. — Les Cosaques en vue; arrivée du général Allix; la première reconnaissance; les mécomptes du sous-préfet. — L'attaque; inondation des Coquesalles. — Sages mesures du général Pajol (30-31 janvier). — Offensive d'Allix; les escarmouches de Rosoy et de Marsangis (1-2 février); le plan d'Allix. — Attaque de la porte Dauphine (4 février). — Mouvement de Platow sur Fontainebleau. — Impatience d'Allix; son appel aux habitants (5-7 février) 21

CHAPITRE II

Les vues de Napoléon; valeur stratégique de la ligne de l'Yonne. — Faute des alliés. — Victoires de l'Empereur sur la Marne. — Mouvement de Pajol vers

Pages

Sens; marche du prince royal de Wurtemberg; inquiétudes d'Allix (7-10 février). — Investissement et bombardement de la ville par les Wurtembergeois; dépêche d'Allix (10 février). — Reprise du bombardement; trahison; surprise de la poterne du collège; l'assaut; l'ennemi dans la place; retraite d'Allix; le sac de la ville. — Mme Bénard aux pieds du prince royal de Wurtemberg (11 février). — Rapport d'Allix. — Pertes réciproques des combattants. — Jugement du général Pajol sur Allix. 53

CHAPITRE III

Position des alliés. — Retraite de Pajol; évacuation des lignes de l'Yonne et du Loing par les Français. -- Retour offensif de Napoléon; victoire de Montereau (18 février). — Reprise de Fontainebleau et de Moret par Allix; déroute des Autrichiens du général Hardegg. — Evacuation de Sens par les alliés (19 février). — Poursuite des Cosaques par Allix; sa marche sur Auxerre. — Allix promu au grade de général de division; son enthousiasme; la levée en masse dans l'Yonne; marche sur Montbard; le tocsin; ordre du général. — Retraite d'Allix, à marches forcées, vers Moret (6 mars). 99

CHAPITRE IV

Napoléon s'éloigne de l'Aube. — Retour du prince royal de Wurtemberg sur Sens. — Panique des habitants. — Evacuation de la ville par la garnison; seconde occupation par les alliés (5 mars). — Allix à Nemours. — Mouvements des alliés dans l'Yonne. — Retraite générale des austro-russes sur Troyes (19 mars). — Allix rentre à Sens (20 mars); sa marche sur Auxerre, Avallon et Montbard; imprudence. — Coup d'œil d'ensemble; les alliés se portent en masse sur Paris. — Napoléon à Sens (30 mars); ses

Pages

paroles. — Passage de l'armée française à Sens; la peste, détresse des prisonniers russes. — Les Cosaques aux portes (2 avril) 115

CHAPITRE V

Retraite du maréchal Oudinot. — Les éclaireurs russes au cœur de la ville; alerte. — Second bombardement par Tettenborn. — Mme Bénard et ses amies au camp ennemi; menaces du général russe (3 avril). — Retour d'Allix; la sortie; les communications des avant-postes. — Indignation d'Allix. — « A l'Empereur! » — Suspension des hostilités; ultimatum du prince de Lichtenstein; les dernières cartouches. — Evacuation de la ville par la garnison française et occupation ennemie. — Les politesses de Tettenborn. — Ruine de la ville de Sens; contribution de guerre. — Hommage au passé; adhésion de la municipalité à la Restauration. — Paroles du Roi; don de joyeux avènement. — La dernière alerte; retraite des troupes d'occupation. — Proclamation de la paix. — Conclusion. 141

APPENDICES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Rapport sur la prise de Sens, le 11 février 1814, traduit de l'allemand 185

Forces et divisions du 4e Corps d'armée à la prise de Sens. 191

I. Notice biographique sur le général Allix. . . 192

II. Sièges de Sens. — Ordres et proclamations. .

1° Ordre adressé le 23 janvier à tous les maires de l'arrondissement par M. de la Tour du Pin, sous-préfet de Sens. — Embrigadement des gardes champêtres.

2° Proclamation affichée dans la ville de Sens par le général Allix. — La journée de Brienne.

Pages

3° Défense de communiquer avec l'ennemi ou d'abandonner les travaux des fortifications. — Mise en activité de la garde nationale et des anciens militaires. — Avis.

4° Appel des anciens militaires par le général Allix 210

III. Service expiatoire à la cathédrale de Sens . . 213

IV. Déposition du Conseil municipal de Sens . . 214

V. Circulaire relative à l'appel des anciens militaires 217

VI. Adresse de félicitation à MM. Bardin, de Laurencin, Cornisset et Lorne 223

VII. Adresse de félicitation à Mmes Bénard, Pollet et Mlle Duroulin 225

VIII. Procès-verbal de dépôt du cœur du général Allix à la Renardière 226

Addenda et Relation de M. Tarbé (extraits) 228

Errata 235

Table des matières 237

TABLE DES GRAVURES

Portrait du général Allix IV

Plan de la ville de Sens et de ses environs en 1814 . 48

Prise d'assaut de Sens, le 11 février 1814, fac-simile du plan de l'attaque 65

Plan géométral du collège de Sens, par M. Pelée de Saint-Maurice, fils 80

Médaille commémorative du siège de Sens, fac-simile . 92

L'assaut du collège, fac-simile d'une gravure allemande 96

Portrait de Mme Bénard 144

Plan de la campagne du général Allix dans l'Yonne . 241

241

PRISE D'ASSAUT DE SENS, LE 11 FÉVRIER 1814

SOUS LE COMMANDEMENT DU PRINCE ROYAL DE WURTEMBERG

—

FAC-SIMILE DU PLAN DE L'ATTAQUE

EXTRAIT DE L'OUVRAGE ALLEMAND : « DAS COMMANDO DES KRONPRINZEN VON WÜRTEMBERG IN DEN FELDZÜGEN VON 1814, UND 1815. STUTTGART, 1841. »

Nous devons la communication de cet intéressant document à M. le capitaine Curey, de la *Revue d'artillerie*, auquel nous adressons nos plus reconnaissants remerciements.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SENS

Années de publication					Prix
1846.	*Bulletin de la Société archéologique*,		tome I,	1 vol. in-8°.	*épuisé*
1851.	id.	id.	tome II,	id.	id.
1852.	id.	id.	tome III,	id.	id.
1854	id.	id.	tome IV,	id.	id.
1855.	id.	id.	tome V	id.	id.
1858.	id.	id.	tome VI,	id.	id.
1861.	id.	id.	tome VII,	id.	6 fr.
1863.	id.	id.	tome VIII,	id.	5 »
1867.	id.	id.	tome IX,	id.	5 »

1869-1870. *Musée gallo-romain de Sens*, 1re et 2e partie, 30 planches, in-4° (voir ci-après). . . . . .

1872.	*Bulletin de la Société archéologique*, tome X, 1 vol. in-8°.	5 »
1876.	*Mémoires*. Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, de Sens, XIIIe siècle, par Geoffroy de Courlon. Texte et traduction publiés par M. G. Julliot, 1 vol. in-8°. . . .	5 »
1877.	*Bulletin de la Société archéologique*, tome XI, 1 vol. in-8°.	5 »
1880.	id. id. tome XII, id.	5 »
1884.	*Cartulaire sénonais de Baltazar Taveau*, publié par M. G. Julliot, 1 vol. in-4°	5 » 10 »
1885.	*Bulletin de la Société archéologique*, tome XIII, 1 vol. in-8°	5 »
1887.	*Mémoires*. Le Livre des reliques de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, avec plusieurs appendices, par MM. G. Julliot et Prou (Maurice), 1 vol. in-8°.	3 »
1888.	*Bulletin de la Société archéologique*, tome XIV, 1 vol. in-8°.	5 »
1892.	*Bulletin de la Société archéologique* (et table générale) tome XV, 1 vol. in-8°	5 »
1894.	*Bulletin de la Société archéologique*, tome XVI, 1 vol. in-8°.	5 »
1895	*Bulletin de la Société archéologique* (noces d'or), tome XVII.	2 50
1896.	*Mémoires*. Le cardinal de Loménie de Brienne, archevêque de Sens, par M. J. Perrin, 1 vol. in-8°	4 »
1896.	*Musée gallo-romain de Sens*, 3e partie, 22 planches, grand in-4°. Prix des 3 parties.	50 »
1897.	*Bulletin de la Société archéologique*, tome XVIII, 1 vol. in-8°	5 »
1899.	*L'Ancien Rétable d'or de la cathédrale de Sens, le Coffret d'ivoire du trésor*, texte et planches, par M. G. Julliot, 2 fascicules grand in-4°.	3 »
1900	*Bulletin de la Société archéologique*, tome XIX, 1 vol. in-8°.	5 »
1901.	*Flore du Sénonais* (plantes vasculaires), par M. C. Houlbert, docteur ès sciences	

En cours de publication : *Musée gallo-romain*, texte explicatif, grand in-4°, par M G. Julliot.
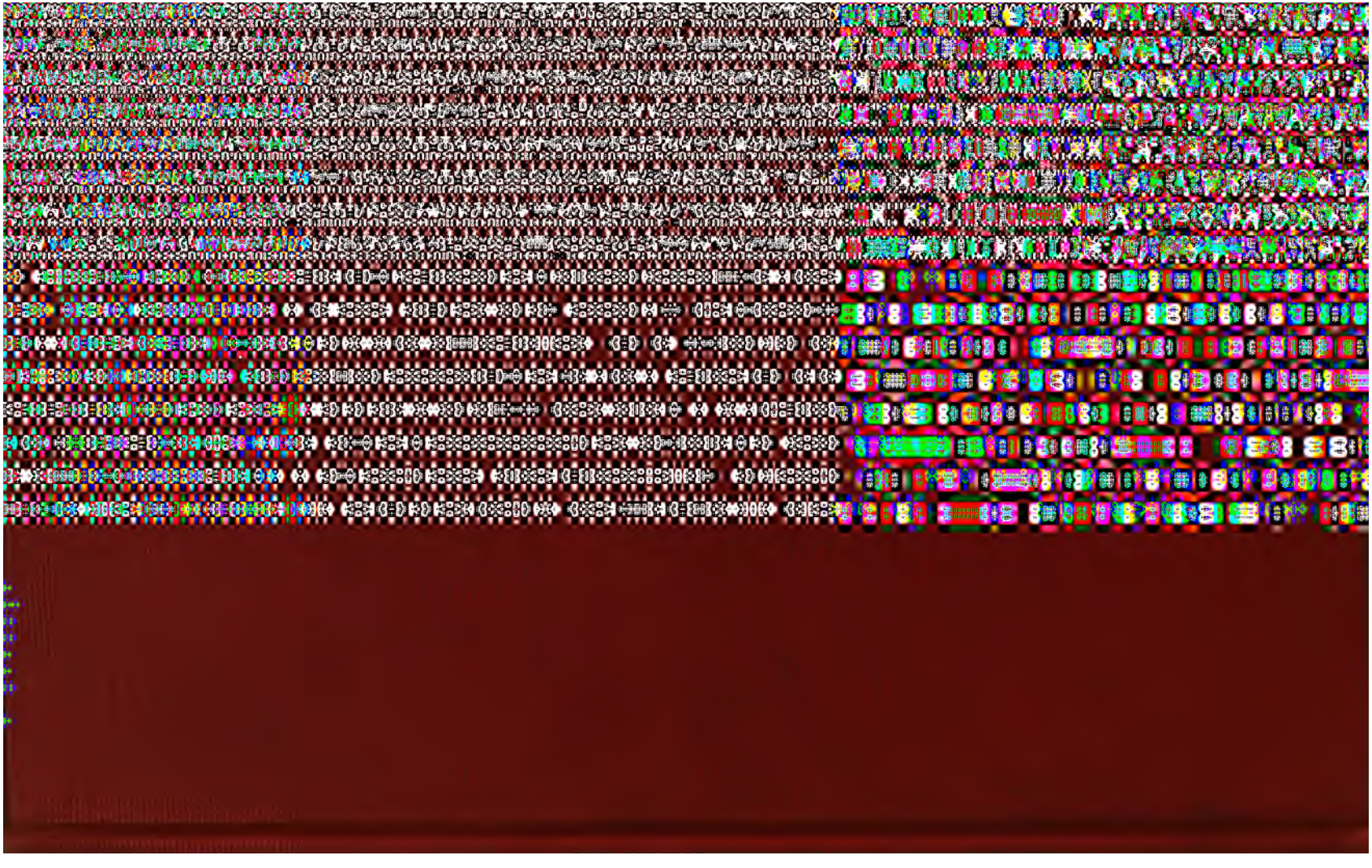
DEC 1 1933